

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE
SOISSONS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam
senectutem quæ in homine venerabilis,
in urbibus sacra est.

PLINE LE JEUNE : liv. VIII, ép. XXIV.

TOME SEIZIEME

4^e Série — 1977-1979

Imprimerie BONHERT
02200 SOISSONS

1979

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE
SOISSONS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam
senectutem quæ in homine venerabilis,
in urbibus sacra est.

PLINE LE JEUNE : liv. VIII, ép. XXIV.

TOME SEIZIÈME

4^e Série — 1977-1979

Imprimerie BONHERT
02200 SOISSONS

1979

**LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE, HISTORIQUE
ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS**

1979

BUREAU :

Président Bernard ANCIEN
Vice-Présidents Roger HAUTION
Geneviève CORDONNIER (Mme)
Secrétaire - Bibliothécaire . Geneviève CORDONNIER
Archiviste Fernand CORTEYS
Trésorier Jean HACARD
Secrétaires adjointes Yvonne SALVAGE (Mme)
Elisabeth HENARD (Mme)

LISTE DES MEMBRES

1979

-
- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| ANCIEN Bernard (Soissons) | BRASILIER André (Loupeigne) |
| ANCIEN Jean (Soissons) | BREE (Bucy-le-Long) |
| ANDRY Pierre (Yerres) | BROQUET M. et Mme (Soissons) |
| ANNOTA Bernard (Soissons) | BRUIGNAC (Duroy de) |
| ARCHERY (Soissons) | (Soissons) |
| ARCHIN G. (Soissons) | BUFFET Jean (Soissons) |
| AUGRAS Denise (Paris) | BULART Docteur (Soissons) |
| BACHY Philippe (Soissons) | BULTOT André (Soissons) |
| BADET-COUVROT Mme | BUTTET Colonel (de) |
| (Soissons) | (Royaucourt-Chailvet) |
| BAILLE Docteur (Soissons) | CADINOT Mme (Soissons) |
| BALAY Georges (Les Vans) | CARISSIMO J. DESURMONT |
| BALSAN Jean (Vic-sur-Aisne) | (Mont d'Halluin) |
| BANWARTH Mgr. (Soissons) | CARPENTIER Antoine Mme |
| BARNES Carl (U.S.A.) | (de) (Juvigny) |
| BAROTEAUX Emile (Soissons) | CARPENTIER Alain (de) (Niort) |
| BATTEFORT Maurice (Vailly) | CARPENTIER François (de) |
| BATTEFORT Pierre | (Asnières) |
| (Villeneuve-Saint-Germain) | CARPENTIER J.-P. |
| BATTEUX-FOUJU Mme | (Crépy-en-Valois) |
| (Soissons) | CAUSEL André |
| BAUDOUX-BRUNEAU Jean | (Oulchy-le-Château) |
| (Belleu) | CESVET J. (Paars) |
| BAUDOUX Michel (Soissons) | CHAUVIN Jacques (Reims) |
| BAUDOUX Christian (Paris) | CLAROT (Mercin) |
| BAUDOUX Jacques (soissons) | CLERC-FERTE Mme (Soissons) |
| BEAUCHAMPS ouis (Soissons) | COMBY Jacques (Soissons) |
| BEGUE Etienne | COPIN Claude (Paris) |
| (Villers-Cotterêts) | CORDONNIER G. Mme |
| BEGUE Mme (Villers-Cotterêts) | (Soissons) |
| BERGERET Georges (Soissons) | CORTEYS Fernand (Soissons) |
| BERNARD-DEVANT Mme | COUDRAY (Vailly) |
| (Soissons) | COUTELLIER Mme (Soissons) |
| BERSON Jean (Dommiers) | COUVROT (Ambleny) |
| BERTRAND Marcel (Clamecy) | DANTHIER J. (Grigny) |
| BEUGNON Mme (Vailly) | DARDOT Francis (Paris) |
| BEVIERRE (Abbé) (Travecy) | DAUDRE-VIGNIER (Soissons) |
| BICHET Jean (Soissons) | DEBORD Jean |
| BLOT Mme (Soissons) | (Aulnay-sous-Bois) |
| BOBIN Jean (Soissons) | DECOURT Philippe (Bonneval) |
| BOCHET Christian (Soissons) | DEHEINZELLIN Guy |
| BONVOULOIR (de) M. et Mme | (Enghien-les-Bains) |
| (Soissons) | DEHOLLAIN Patrice |
| BOUGRAS-CHAMBON Mme | (Bucy-le-Long) |
| (Soissons) | DELATTRE Mme (Soissons) |
| BOULLIE Bernard (Mercin) | DEFENTE Denis (Soissons) |
| BOUREUX Michel (Chassemy) | DEMONCEAUX François |
| BOUTARD Daniel | (Soissons) |
| (Bucy-le-Long) | DEMOURY Mme (Vic-sur-Aisne) |

DEPOUILLY Jacques (Soissons)
 DERCHE Roland (Paris)
 DESCAMPS Henri (Valençay)
 DESHAYES Alain (Mercin)
 DESHAYES Jacques (Soissons)
 DESOUCHE-FAGEOT Mme
 (Cuiry-Housse)
 DEVOUGES Mme (Soissons)
 DEWEULF (Saintes)
 DORCHIES Charles (Soissons)
 DORCHIES-PICHARD Mme
 (Soissons)
 DORCHIES Jean-Claude
 (Soissons)
 DOUTRIAUX Christian
 (Coucy-le-Château)
 DOYEN Henri (Chanoine)
 (Soissons)
 DROUARD Jacques (Soissons)
 DUBUQUOY Marc (Paris)
 DUFOUR R. (Soissons)
 DUMONT-UDIN Mme
 (Soissons)
 DUMONT François (Soissons)
 DUVAL André (Soissons)
 FELTZ Mme (Soissons)
 FERTE Marcel (Soissons)
 FERTE Suzanne
 (Montigny-Lengrain)
 FERREY J.-M. (Soissons)
 FILLION Daniel (Blérancourt)
 FOLLET R. (Abbé) (Courmelles)
 FOURMESTREAUX Mme
 (Soissons)
 FOURNIER Mme (Soissons)
 GAGET Raymond (Soissons)
 GANDON Marcel
 (Magny-en-Vexin)
 GARNIER (Soissons)
 GAYRAUD J.-L. (Soissons)
 GAZEAU (Paris)
 GENIER M.-T. (Villemonble)
 GHISLAIN Mlle (Soissons)
 GIGOT Alain (Laon)
 GILBERT Mme (Soissons)
 GOMOT Louis (Soissons)
 GOSSET Mme (Paris)
 GRANDJEAN Pierre (Soissons)
 GUEGAN Mme (Vailly)
 GEUGNON Y. (Crouy)
 GUERRE Roland (Soissons)
 HACARD Charles (Soissons)
 HACARD François
 (Mont de Soissons)
 HACARD Jean (Soissons)
 HACARD Jean-Paul
 (Mont de Soissons)

HALLADE Jean (Bichancourt)
 HAUTION Roger (Bazoches)
 HAUTZ Mlle (Soissons)
 HEBERT G. (Autrèches)
 HECART Fr. (Docteur)
 (Soissons)
 HENARD Mme (Soissons)
 HENNION Gabriel (Soissons)
 HENRY Jacques (Soissons)
 HERMAND Mme (Vierzy)
 HOCHÉ René (Rozet-St-Albin)
 HOURLIER M.
 (Fontenay-sous-Bois)
 HUBERT Albert (Courmelles)
 IDELOT Mme (Mercin)
 JACQUEMET Mme (Braine)
 JANODET Mme (Soissons)
 JUMEAUX Jacques (Soissons)
 KNEPPERT-GOSSET Lionel
 (Acy)
 KNEPPERT M. et Mme (Paris)
 LAGUES (Soissons)
 LA ROCHEFOUCAULD
 (Comtesse O. de)
 (Villeneuve-St-Germain)
 LAUSSEUR Ph.-E. (Soissons)
 LEFEVRE Mlle (Soissons)
 LEGRAND Maurice (Soissons)
 LEJAUT Mme (Belleu)
 LEON-DUFOUR
 (Billy-sur-Aisne)
 LEPOLARD J.-P. (Clamecy)
 LEROUX Maurice (Ploisy)
 LE ROUX Jean (Tannières)
 LE ROUX Benoît (Longueval)
 LEROY Marcel
 (Villers-Cotterêts)
 LESPINAS (Soissons)
 LE THOREL M. (Soissons)
 LEVEQUE Jean (Docteur)
 (Vailly)
 LEVIEL Lucien (Soissons)
 LIEVEAUX J. (Vimy)
 LORiot-KLEIN Mme
 (Strasbourg)
 LUGUET Mme (Soissons)
 MAAREK (Docteur) et Mme
 (Soissons)
 MAILLARD (Mlle) (Soissons)
 MARTINET Mme (Soissons)
 MASCITTI Nino
 (Villers-Cotterêts)
 MATYNIA Jean (Brunoy)
 MAURICE Denis (Violaine)
 MAURICE Jean (Louâtre)
 MAVIC (Docteur) et Mme
 (Paris)

MENNESSON Paul (Soissons)
 MEURET J.-P. (Compiègne)
 MICHELOT Mme (Noyant)
 MILVILLE (Berny-Rivière)
 MONTESQUIOU-FEZENSAC
 (Comte F. de) (Longpont)
 MOQUET Jean (Vierzy)
 MOQUET Mme (Vierzy)
 MOQUET Pierre (Longpont)
 MOREL René (Soissons)
 MUZART André (Soissons)
 NICOLAS Emmanuel (Soissons)
 PELLETIER André (Soissons)
 PELLETIER Jacques
 PENNASSE Mme
 (Villeneuve-St-Germain)
 PERDEREAU M. (Saint-Brieuc)
 PETIT M. et Mme (Belleu)
 PHILIPPE R. (Belleu)
 PHILIPPON Louis (Juvigny)
 PHILIPPON Joseph (St-Aubin)
 PIELICK S. (Yerres)
 PINARD Maurice
 (Billy-sur-Aisne)
 PITOIS-DEHU Mme (Soissons)
 POINDRON-MORIN Mme
 (Maisons-Laffitte)
 POIRMEUR Mme (Vauxbuin)
 PONSELET Mme (Soissons)
 POULISSE F. (Soissons)
 PROUST Rémi (Le Bourget)
 PROUST Mme (Le Bourget)
 RANDGE Pierre (Soissons)
 REB (Docteur)
 (Anizy-le-Château)
 RIBEIRO Mme (Soissons)

RICOSSET (Saconin-et-Breuil)
 RIGAUT Pierre (Paris)
 ROLLAND D. (Rosny-sous-Bois)
 RONDEL Mme (Soissons)
 ROUSSEAUX Alexandre
 (Soissons)
 ROUXHET Mme (Soissons)
 SAINT-JUST Pierre (Soissons)
 SALMON Mlle (Beauvais)
 SALVAGE Mme (Soissons)
 SAMIER Gérard (Launoy)
 SAUDAX Pierre (Soissons)
 SCHOENENBERGER Mme
 (Soissons)
 SIMEON Mme (Soissons)
 TAINÉ Mme (Soissons)
 THEPOT Mlle (Soissons)
 THIERRY Mme (Compiègne)
 TRAYER Mme (Paris)
 TURLOT G.
 (Verrières-le-Buisson)
 VAN DER BAUWEDE Philippe
 (Soissons)
 VAN DER BAUWEDE René
 (Soissons)
 VERDUN Pierre (Longpont)
 VERDUN-WOIRIN Mme
 (Longpont)
 VERY Gaston (Soissons)
 VIAUTOUR R. (Soissons)
 VIET André (Billy-sur-Ourcq)
 VILAIN Paul (Cœuvres)
 VILLEROCHÉ Jodon de
 (Soissons)
 WAENDENDRIES Paul
 (Soissons)

Un Prêtre-musicien Soissonnais :

L'Abbé LEFEBVRE (1810-1878)

Vénérable et discrète personne Hyacinthe-Paraclet Lefebvre, chanoine titulaire de la cathédrale de Soissons, aurait été très surpris, au cours du siècle dernier, si on lui avait prédit que, cent ans après sa mort, on évoquerait encore sa mémoire dans le docte « Bulletin périodique de la Société Historique de Soissons »...

N'est-il pas équitable cependant de rappeler, si brièvement que possible, le rayonnement spirituel, à la fois sacerdotal et artistique, d'un homme de cœur ayant consacré toute sa vie — tant qu'il en eut la force — à l'éducation religieuse et morale des jeunes, comme à leur formation musicale, et cela en grande partie à Soissons même ?

Né à Sissonne le 9 juin 1810, le jeune garçon avait été remarqué par le curé-doyen de cette paroisse, l'abbé Maréchal. Celui-ci le présenta bientôt au petit séminaire, tout proche, de Notre-Dame de Liesse. L'enfant, entré en classe de sixième, fit preuve dès son arrivée, non seulement d'une belle régularité, mais aussi et surtout d'une foi solide et d'une fervente piété : qualités qui devaient s'épanouir ensuite au petit séminaire de Laon (où se poursuivaient alors les études secondaires), puis au Grand Séminaire de Soissons, rue de Panleu...

Le jeune homme ayant manifesté de réels dons pour la musique et plus spécialement la musique religieuse, on aima lui confier, au cours des offices liturgiques de la cathédrale, certaines mélodies grégoriennes ou autres : on appréciait sa belle voix de ténor, mais surtout l'expression qu'il savait donner à leur interprétation. Saint Augustin ne dit-il pas : « Bien chanter, c'est prier deux fois... ». Les chroniques de l'époque soulignent que l'abbé Lefebvre « comme à son habitude, chante *avec âme*... »

Ordonné prêtre le 20 mai 1837, il fut nommé directement vicaire à la cathédrale de Soissons. Le curé-archiprêtre, le chanoine Jean Delabarre (1793-1858), l'accueillit avec joie. Ce fut une chance et une grâce pour l'abbé Lefebvre d'inaugurer son ministère en compagnie d'un vrai pasteur, homme de Dieu, d'une foi profonde, humble, affable, généreux et dévoué, ayant à cœur de visiter, chaque année, *toutes* les familles de sa paroisse avec autant de discrétion que de bonté...

Le zèle du jeune vicaire, son éloquence, son affabilité comme sa distinction (très appréciées à l'époque dans tous les milieux) lui gagnèrent rapidement la confiance de toute la paroisse.

Chargé, entre autres, de la préparation des jeunes garçons à leur première communion, nous le voyons toujours prêt à aider, stimuler, expliquer, avec une admirable patience, ayant à cœur de suivre, un par un, chaque enfant : Comme l'abbé Delabarre, son discret modèle, il sait discerner et découvrir les germes naissants de vocations sacerdotales ou religieuses. Il le fera d'ailleurs toute sa vie pour le plus grand bien du diocèse de Soissons et de l'Eglise...

En 1844 Mgr de Simony lui confie la direction de la maîtrise de la cathédrale que l'éminent helléniste, le chanoine Congnet, venait de quitter. Cette sympathique manécanterie avait été réorganisée, dès 1809, par Mgr Leblanc de Beaulieu. D'une vingtaine d'élèves au point de départ, elle en comptait une cinquantaine trente ans plus tard. Après avoir occupé plusieurs logements de fortune entre 1809 et 1816, période souvent troublée par les événements extérieurs, la Maîtrise devait connaître son apogée, place du Cloître, pendant plus de soixante ans.

C'est là que l'abbé Lefebvre devait donner toute sa mesure, non seulement dans la direction des chants, mais aussi en imprimant à sa « maison » un esprit apostolique, au point que la Maîtrise devint une véritable « pépinière de vocations » (tout en n'étant pas un officiel petit séminaire). C'est plus de trente prêtres qui, plus tard, se plaisaient à dire qu'ils devaient leur vocation sacerdotale à l'abbé Lefebvre. Tous avaient gardé le plus affectueux souvenir de leur père spirituel, aimant à évoquer le professeur à la parole correcte et élégante, le maître de chapelle plein d'entrain et de justesse, le prêtre à la fois doux et ferme, prudent et sage qui les avait formés à la science et à la musique, mais aussi à l'excellente tenue et à la modestie...

Il avait su obtenir facilement une discipline consentie : on craignait de le peiner, on l'aimait... N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un maître et d'un éducateur ?

En 1848, la veille du sacre à la cathédrale de Mgr de Garsignies, coadjuteur de Mgr de Simony (qui devait décéder en 1849), l'abbé Lefebvre était nommé chanoine honoraire : ce fut une joie pour ses amis et ses élèves... Cependant, dès les premières années de son épiscopat, le nouvel évêque de Soissons voulut avoir près de lui son petit séminaire. Rappelons simplement ici que Mgr de Garsignies avait, dès 1850, racheté l'abbaye Saint-Léger (en triste état depuis la Révolution française) pour en faire d'abord un collège, puis (en octobre 1855) un petit séminaire. Nul n'aurait trouvé à redire à cette acquisition et à cette heureuse création si, pour ce faire, l'évêque n'avait supprimé les petits séminaires de Laon et d'Oulchy et, pratiquement, la maîtrise de la cathédrale devenue simple maison d'instruction *primaire*. Ce fut pour l'institution, comme pour son directeur, un coup terrible. En effet l'*internat* et les classes secondaires (latin-grec) furent fermées : M. le chanoine (honoraire) Lefebvre n'était plus supérieur de cette école primaire (bientôt confiée aux Frères des Ecoles chrétiennes) mais seulement maître de chapelle.

De cette époque date la maladie de cœur qui devait être pour lui une occasion de nouveaux mérites... Il dut quitter « sa » maison en 1857. Après trois années de semi-repos dans la cure de Prémontré, au milieu de magnifiques ombrages, l'ancien directeur de la Maîtrise fut nommé curé-doyen d'Oulchy-le-Château, en 1860.

Rapidement très aimé de ses paroissiens, H. Lefebvre fut heureux de pouvoir de nouveau — c'était un besoin de son cœur comme un bienfaisant devoir de son sacerdoce — préparer de jeunes enfants, non seulement à leur première communion, mais aussi, pour beaucoup, à leur entrée au séminaire...

Désireux de souligner les mérites de ce bon prêtre, Mgr Dours nomma l'abbé Lefebvre chanoine titulaire de la cathédrale. C'était au lendemain de la guerre, en août 1871. Quelle joie pour lui de retrouver ces voûtes qui si longtemps jadis avaient retenti de ses chants.

Hélas ! il lui fallait maintenant, pour ménager son pauvre cœur, marcher lentement, à petits pas ! Il en souriait doucement, remerciant Dieu, au soir de sa vie, de n'avoir qu'à traverser la place du Cloître pour célébrer sa messe, chaque matin, en cette maison de la Maîtrise si chère à son cœur.

Aussi on devine sa douleur en apprenant, un jour d'octobre 1877, que « la Fabrique de la cathédrale de Soissons se proposait :

1) d'acquérir une maison, sise à Soissons, rue de la Buerie (ancienne pension Davril) pour y établir la Maîtrise ainsi que le logement de MM. les vicaires ;

2) d'aliéner une autre maison sise place du Cloître, où se trouve actuellement la Maîtrise... »

Le produit de ladite vente devant servir « à payer en partie » cette nouvelle acquisition.

Quelques mois plus tard, n'ayant pu supporter cette dure épreuve ajoutée à bien d'autres, le bon chanoine-musicien expirait subitement, sans agonie, prêt depuis longtemps à paraître devant Dieu, pour participer enfin aux joies de la psalmodie éternelle.

C'était le samedi 9 mars 1878...

Henri DOYEN.

Quelques anniversaires Soissonnais

(...78-79)

— Un des plus longs et féconds épiscopats fut, à Soissons, celui de l'évêque Jean Milet (1442-1502). Ce fut providentiel à tous les égards, non seulement pour le diocèse mais aussi pour sa ville épiscopale, ruinée au cours d'une interminable guerre et dévastée plus particulièrement à la suite du siège désastreux du printemps 1414...

On sait que Charles VI avait, entre autres, fait vendre alors, à son profit, les bois de charpente et autorisé les bourgeois à réparer leurs maisons avec les débris des églises. Les pierres déjà taillées et destinées à achever la tour nord de la cathédrale furent volontairement dispersées...

En dépit des fléaux causés par la guerre, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes avait été relativement protégée de par sa situation. Grâce au zèle d'un abbé dévoué et actif Jean Leprévost, son église se trouva prête dès le début de l'année 1478. On pensa qu'il n'était pas indispensable d'attendre que les deux flèches admirables viennent couronner l'ensemble pour procéder à sa consécration (on fit bien, parce qu'il aurait fallu pour ce faire attendre l'année 1520 !). La célébration eut donc lieu le dimanche 5 juillet 1478...

— Pour les mêmes raisons, l'évêque Jean Milet décida, quelques mois plus tard, de procéder à la dédicace de sa cathédrale, commencée trois siècles plus tôt : celle-ci fut donc (enfin !) consacrée le 25 avril 1479, en présence d'une foule en liesse, sous le double vocable de *Notre-Dame* et des saints *Gervais et Protais*...

Il n'était peut-être pas inutile d'évoquer ici, en le soulignant, ce cinquième CENTENAIRE.

Le quatrième centenaire, en avril 1879, avait été marqué — en notre cathédrale — par la pose de « verrières artistiques », sous la rosace (XIV^e s.) du transept nord, représentant les huit premiers mystères du Rosaire. Les chroniques de l'époque indiquent que « lorsque les ressources le permettront, on complètera et l'on remplacera les verres blancs par des vitraux peints »... (Travail confié à Didron).

Ce souhait ne fut jamais réalisé : en effet seuls les médaillons de la rosace (XIV^e s.) de ce transept nord purent être démontés au cours des premiers de la guerre 1914-1918. Les vitraux de 1879 furent brisés dès les premiers bombardements du printemps 1915... (remplacés, en 1924, par ceux de Gaudin, dessinés par Mazetier).

— C'est également en 1879 que Mgr Thibaudier, évêque de Soissons, procéda à la bénédiction des vitraux (de Didron) dans la chapelle du Sacré-Cœur (côté droit de la nef). Nous avons présenté la description de ces vitraux à l'aide d'une petite photographie (prise par un militaire en 1915) au cours de la séance du 11 avril 1946 de la Société Historique. Leur intérêt était surtout d'évoquer les étapes de la dévotion au Sacré-Cœur, plus spécialement en France... Comme ceux du « Rosaire » ils furent impitoyablement brisés durant la « grande guerre »...



— C'est le jeudi 3 juillet 1879 qu'eut lieu l'adjudication des travaux de construction d'une nouvelle église qui, sous le vocable de « Sainte Eugénie », serait située dans le nouveau quartier de la gare de Soissons. Le devis était prévu pour la somme de 101.062 francs 73 : on accorda 96.722 francs 23 (mais il s'agissait de francs-or !). La bénédiction de la première pierre de cette future église eut lieu le dimanche 23 mai 1880, par M. le Vicaire Général Guyart.



— En mai 1879, le Conseil Municipal de Soissons étudie avec intérêt une proposition de M. Dupuy, supérieur du Petit Séminaire Saint-Léger, dont on a souvent décrit l'héroïque dévouement au cours de la récente guerre de 1870-71. Celui-ci propose donc « d'installer une grande *horloge* au clocher de l'église Saint-Léger. Le prix en a été fixé à 1.500 francs ».

En vue de faire profiter la ville de cette belle horloge, M. Dupuy offre, « moyennant une subvention de 150 francs », de faire placer un *cadran* sur la façade du clocher, du côté de la place de l'Hôtel de Ville. Ce cadran serait vu, non seulement de la place, mais aussi de la rue de la Congrégation et de celle du Commerce. Il serait en lave émaillée de Volvie et d'un diamètre de 1,20 m. Le Conseil accepte volontiers cette proposition.



— Mort de M. Paul DEVIOLAINÉ (1799-1879)

M. Paul Deviolaine, chevalier de la légion d'honneur et de Saint Grégoire le Grand, ancien membre du Conseil Général de l'Aisne (de 1851 à 1870), ancien président du Tribunal de Commerce, ancien maire de Soissons, propriétaire-fondateur de la verrerie de Vauxrot, est décédé à Soissons, le 26 novembre 1879, dans sa 81^e année.

Paul Deviolaine était né à Soissons le 28 mai 1799. Après avoir secondé son père dans la direction de la verrerie de Prémontré pendant plusieurs années, il fonda, près Soissons — sa ville natale — la verrerie de Vauxrot (en 1828). Ayant décidé, en 1843, de céder l'usine de Prémontré à la manufacture de Saint-Gobain, il exigea que soient payés 150.000 francs aux ouvriers de Prémontré qui seraient licenciés.

Redevenu Soissonnais, il fonda à Vauxrot une école de garçons, puis une école de filles (qui fut confiée aux sœurs de l'Enfant-Jésus). Un peu plus tard il fit construire une chapelle.

Au même moment il vendit à Mgr de Garsignies *l'abbaye* de Prémontré et ses dépendances pour y ouvrir un orphelinat.

Tout en reconnaissant les qualités, le dévouement et l'action apostolique de l'évêque de Soissons, l'archevêque de Reims, le cardinal Gousset, disait un jour plaisamment : « Ce bon Mgr de Garsignies est généreux et il entreprend beaucoup de choses excellentes. Il serait cependant souhaitable que de temps en temps il pense à consulter... son gousset ! »

Quoi qu'il en soit, les dépenses engagées dépassant les possibilités du diocèse, on fut plus tard contraint de céder cette magnifique propriété de Prémontré au « département », qui bientôt y fit installer un asile d'aliénés...

M. Paul Deviolaine, d'abord adjoint, avait été nommé maire de Soissons avant la « révolution de février ». Ayant dû se retirer, il fut réélu et succéda à M. de Bussièrès, étant redevenu maire jusqu'en septembre 1870.

« Bon sang ne peut mentir » : M. Paul Deviolaine aurait été heureux de retrouver, au début du XX^e siècle et jusqu'en 1939, son esprit et sa générosité, ainsi que son souci des œuvres sociales, en son petit-fils Georges Deviolaine dont nous espérons pouvoir retracer les multiples activités et la discrète bienfaisance.

H. DOYEN.

La Datation en Archéologie et en Géologie

par Charles Dorchies

Question capitale pour connaître avec précision l'histoire réelle du Monde et de ses civilisations successives.

A cette question, la Science répond maintenant de façon rigoureuse, mettant un terme à toutes les fantaisies et aux mal-faisances intellectuelles et financières qu'elles permettaient.

J'ai, sur ce sujet, découvert un livre formidable, passionnant : « Les sept jours de la Création » par Friedrich Ludwig Boschke, savant allemand de la célèbre Université de Heidelberg, qui fait le point des dernières connaissances acquises.

Notre Société, qui pratique constamment la chronologie, se doit, à mon avis, de ne rien ignorer des méthodes modernes scientifiques de datation qui ne laissent plus de place à des affirmations, des comparaisons, des assimilations, pratiquées par des historiens érudits ou se disant tels, fréquemment plagieurs, souvent prétentieux et toujours discutables.

Ce sujet, j'ai déjà tenté de l'effleurer avec vous, après vous avoir parlé de l'atome, de la radio-activité, des isotopes, et à cette occasion du carbone 14 qui a permis de donner un âge à peu près certain à nombre de veilles choses.

Le procédé a été perfectionné, étendu et grâce à l'horloge des isotopes radioactifs, nous pouvons retrouver le chemin qui, du présent, nous ramène à tâtons, à travers les siècles, les millénaires, les millions d'années jusqu'aux temps obscurs, qui ne semblent plus repérables, de la Création.

« Au commencement, Dieu créa le Ciel et la Terre. »

Quand eut lieu le commencement ? La Terre, l'Univers, ont-ils un âge fini ?

Il semble maintenant que nous pouvons répondre à ces questions. Moi, je trouve cela prodigieux, et je n'ai pu résister au désir de vous en entretenir, prenant une nouvelle fois le risque de vous ennuyer.

Le procédé est basé, je le rappelle, sur la connaissance de la loi de désintégration dans le temps d'un élément radioactif existant dans la chose qu'il s'agit de dater. De la mesure des radiations qu'il émet encore, on tire avec précision la date de son origine.

Que la chose ait été soumise à de très hautes températures, à des pressions énormes, qu'on fasse ce qu'on voudra, la vitesse de désintégration de ses éléments radioactifs ne changera pas. Et il existe peu d'objets au monde qui ne possèdent pas quelque radio-activité, si minime soit-elle.

Le procédé de datation a été mis au point, raconte Boschke, par un radio-chimiste réputé, membre du Commissariat à l'Energie atomique des Etats-Unis, le professeur Willard F. Libby, qui a utilisé l'isotope 14 du carbone : C 14.

Pourquoi ? Parce que depuis toujours nous recevons en permanence et de façon régulière du C 14 de l'atmosphère, lequel sitôt arrivé, s'emploie à disparaître à une allure que nous connaissons.

La « période » (durée d'amoindrissement de moitié de ses radiations) est de 5.560 ans.

Pour les 3/4 : 11.120 ans.

D'où provient ce C 14 ? D'une réaction de chimie nucléaire qui a lieu à environ 30 km au-dessus de la terre, sous l'effet du rayonnement cosmique : un isotope de l'azote N 14 rencontrant un neutron libère un proton et donne naissance au C 14. C'est tout simple...

Il y a longtemps qu'un équilibre s'est établi entre renouvellement et désintégration du C 14, lequel existe dans les plantes, qui absorbent le gaz carbonique de l'air pour créer de nouvelles cellules.

Et les plantes sont absorbées par les animaux et par l'homme. Le même équilibre entre les carbones 12 et 14 se retrouve donc dans tous les êtres vivants.

Leur mort suspend l'absorption de carbone 14 et la quantité de cet élément contenue dans leurs restes diminue selon les lois de la désintégration des substances radio-actives.

Le professeur Libby imagina les appareils de mesure nécessaires et entreprit des vérifications expérimentales.

Il lui fallait pour cela disposer d'objets d'âges parfaitement connus par leurs rapports avec des faits historiques de dates certaines.

Et les employés du Département d'égyptologie du musée de Chicago n'en crurent pas leurs oreilles le jour où ils reçurent l'ordre étrange d'ouvrir la grande vitrine contenant la barque funéraire du pharaon Sesostris III et d'y scier, dans une planche du pont, un carré de 30 cm de côté.

Ce bois, d'après des informations concordantes, était vieux de 3.750 ans.

Libby le transforma en charbon — de bois évidemment — et prit des précautions inimaginables pour opérer la mesure du C 14 résiduel.

Il fallait en effet exclure toute autre radioactivité naturelle, celle des murs du laboratoire par exemple et celle, même très faible émanant du corps des physiciens eux-mêmes.

Il fallait aussi soustraire l'appareil au rayonnement cosmique. Il fut entouré de blocs de fer formant écran, de compteurs décelant l'intrusion de tout rayonnement parasite pouvant fausser les mesures.

Libby réussit.

Son expérience attribua au bois un âge de *3.621 ans*, avec une marge d'erreur maximum de 180 ans, résultant des taux de précision des appareils et de leurs manipulateurs.

Depuis, on sait déterminer à quelle date est mort un organisme donné, quand fut abattu cet arbre dont on retrouve les restes quand s'est desséché le lin de tel tissu, quand a péri l'animal ou l'homme dont on exhume les ossements.

La Physique a ainsi fourni à l'horloge de l'Uviers une aiguille qui marque les heures.

La première conséquence a été la correction des erreurs des historiens.

Par exemple, en France, dans la célèbre grotte de Lascaux, des restes de bois auxquels certains savants donnaient 50.000 ans, d'autres 20.000, ou 10.000 seulement, furent soumis à Libby, qui trancha le conflit : son horloge atomique indiqua 15.500 ans.

Les documents qui nous restent des peuples disparus nous permettent de savoir à quelle date de leur histoire tel roi a vécu, a bâti tel palais, a fait telle guerre.

Mais tout cela ne pouvait être établi que dans leur chronologie à eux et non par rapport à la nôtre, l'ère chrétienne actuelle.

La datation par le carbone 14 offre donc la possibilité de comparer les deux systèmes de référence et de découvrir comment ils se correspondent.

C'est ainsi qu'on a pu dater le calendrier babylonien et trancher entre les diverses corrélations proposées jusque-là.

En géologie même, cette méthode permet quelques datations. On peut maintenant remonter, dans des conditions favorables, jusqu'à 70.000 ans.

Dès 1953, Libby put donner quelques indications sur la période glaciaire, grâce à des restes d'arbres et à des morceaux de tourbe des marécages nord-américains, dont on savait qu'ils remontaient à la dernière période glaciaire, placée 25.000 ans avant la nôtre. Les différentes mesures de Libby indiquèrent en moyenne 11.400 ans et fixèrent à 10.400 le dernier grand recul des glaces ; les restes de charbon de bois des plus anciens foyers datent de cette époque.

Une horloge qui se détraque

Tandis que l'on perfectionnait cette horloge au C 14 et qu'on augmentait la précision des mesures, on observa quelques phénomènes curieux, qui montrèrent à quel point elle était sensible...

Et sensible en particulier à la pollution radioactive du globe.

Un exemple des effets de cette pollution :

Le 16 juillet 1945, explosait près d'Alamagordo, dans le désert mexicain, la première bombe atomique expérimentale.

Trois semaines plus tard, une papeterie distante de 1.700 km, livre du carton-paille d'emballage à la firme Eastman-Kodak pour ses films de radiographie.

15 jours plus tard, les réclamations affluent chez Kodak : les films sont inutilisables, voilés, nébuleux.

L'enquête trouve que le carton contient de minuscules particules radioactives qui ont impressionné les pellicules : poussée par le vent, de la poussière atomique provenant de l'explosion était tombée dans le fleuve dont la papeterie utilise les eaux,

Pour la première fois, on prit conscience du danger de la pollution radioactive du globe, qui n'a fait qu'augmenter depuis 1945 avec les nombreuses bombes qui ont explosé... et explosent encore en Chine.

Or, la poussière de toutes ces explosions contient de notables quantités de C 14, l'équilibre entre C 12 et C 14 est rompu en faveur de ce dernier, et tout échantillon datant de ces dernières années accusera plus de C 14 que la réalité et paraîtra moins vieux.

L'horloge est détraquée. On ne peut plus l'employer qu'avec beaucoup de précautions, de circonspection, pour tenir compte des suppléments de C 14 provenant des explosions.

Ces suppléments diminueront avec le temps. Dans 5.600 ans, nos descendants n'en trouveront plus que la moitié... Leurs soucis seront diminués d'autant.

Mais des circonstances d'ordre inverse, dirai-je, sont également source d'erreurs.

En 1955, on soumet à l'horloge au carbone des branches vertes recueillies en bordure d'une autoroute.

Age indiqué, à la stupéfaction générale : 500 ans !

Pourquoi ? Les produits à base de pétrole brûlés dans les moteurs ont perdu au cours des âges tout leur carbone 14. Les gaz d'échappement en sont dépourvus et tout le long de l'autoroute, il y a moins que la normale de C 14 dans les branches et les feuilles. Tout se passe comme si l'air avait 500 ans et les plantes aussi !

Même phénomène au voisinage de nos foyers domestiques et des centrales thermiques utilisant houille ou mazout dépourvu de C 14

Finalement, toute la diminution de la teneur moyenne de l'air en carbone 14 depuis 1870 est compensée par une augmentation due aux explosions atomiques.

Mais attention aux conditions locales !

En résumé : L'horloge au carbone se met automatiquement en marche dès que la mort a fait son œuvre.

Son tic-tac s'affaiblit progressivement au bout de 5.600 années, il est plus faible de moitié ; des 3/4 au bout de 11.200 années.

Pour des échantillons vieux de 22.400 ans on ne retrouve guère que 1/16 de l'intensité originelle, c'est-à-dire, en gros, la désintégration d'un atome de carbone radioactif par gramme de carbone et par minute.

Il est miraculeux que des appareils décèlent encore des traces de ce carbone dans des restes végétaux ou animaux vieux de 70.000 ans.

Puis, l'horloge au carbone s'arrête pour toujours.

Inversement, les mesures sont aussi très difficiles lorsqu'il s'agit de matières très jeunes, même en tenant compte de toutes les erreurs possibles. Il faut que l'objet ait au moins 400 ans.

Ce handicap est fâcheux.

Comment y remédier ?

Libby et ses collaborateurs songèrent à utiliser un autre corps radioactif. Il fallait qu'il fût très répandu dans la nature, s'y renouvelant sans cesse, et Libby revint aux effets des rayons cosmiques déjà exploités avec C 14.

L'azote atmosphérique frappée par les neutrons cosmiques fournissent aussi du C 12 et du *TRITIUM*.

Qu'est-ce que le Tritium ?

Un isotope de l'hydrogène, radioactif, dont la période est de 12 ans 1/2.

Il descend sur la Terre avec les pluies qui en contiennent une teneur variable avec l'origine des précipitations et les saisons. Tous ces phénomènes furent minutieusement étudiés, mesurés, avec beaucoup de peine.

Libby trouva en effet qu'il n'existe sur la terre que 1.450 g de tritium naturel, moins de 3 livres !

Il s'acharna à mettre au point la datation en mois et en jours que permettait la faible période du tritium : 12 ans 1/2 au lieu de 5.560 ans pour le carbone 14 !

Le problème pour y arriver fut de disposer d'eaux d'âge connu, vérifiable par la mesure du rayonnement de leur tritium, mais connu avec la plus grande certitude, en mois et en jours.

Recherches vaines très longtemps quand soudain la lumière jaillit !

Cette vieille eau si précieuse pour ses expériences, mais on la trouve dans le commerce sous le nom de vin ! Le vin n'est en effet qu'une vieille eau de pluie, avec des impuretés : alcool, sels, parfums chimiques, dont on peut se débarrasser par distillation.

L'âge ? mais il figure sur les étiquettes avec l'origine.

Et Libby reçoit de vieux vins du monde entier, même un très vieux whisky d'Ecosse !

Il les distille et recherche le rayonnement résiduel du tritium.

Ses expériences sont concluantes : les appareils indiquent le même âge que les étiquettes... ou bien c'est l'étiquette qui ment !

On ne peut plus tricher : la radioactivité date infailliblement par le tritium, qui a fourni à l'horloge du monde une aiguille des minutes.

Pour cette découverte et son utilisation universelle à la datation des eaux et des glaces, Libby se vit décerner le Prix Nobel en 1960.

Mais les millions, les milliards d'années ? Comment les compter ?

Notre horloge carbone-tritium ne peut rien au-delà de 70.000 ans, nous l'avons vu... Elle intéresse pratiquement tout ce qui s'est passé depuis les dernières glaciations, c'est-à-dire un bref instant depuis la création, dont la date hante les esprits depuis des siècles.

Cette date a été recherchée par des ecclésiastiques exploitant adroitement les textes bibliques. L'abbé Pecheux en cite une, je vous en ai parlé lors de ma causerie sur la formation de l'Univers.

Boske, l'auteur du livre dont je vous donne quelques extraits, cite l'Evêque irlandais Ussher qui écrivit en 1654 que le monde fut créé le 26 octobre 4004 avant Jésus-Christ, à 9 heures du matin.

Certainement un beau travail d'érudition, mais peu convaincant : Arago tenta de fixer un âge à notre planète par l'étude de son refroidissement, en la supposant à l'origine une masse incandescente en fusion.

Cette hypothèse est loin d'être vérifiée, la température moyenne de la Terre n'a pas varié d'un dixième de degré au cours des deux derniers millénaires (Arago lui-même le démontre) et cette méthode de variation thermométrique est abandonnée.

Et l'on pense tout naturellement à utiliser la décroissance de la radioactivité.

Peut-être avez-vous gardé un petit souvenir de ce que je vous ai raconté là-dessus alors que votre Président gisait sur un lit d'hôpital et que vous vous passionniez pour ou contre les centrales nucléaires.

La désintégration de l'uranium radioactif 238 par exemple donne une série de produits successifs radioactifs de périodes connues : thorium, bismuth, polonium, radium, etc.

Le produit final est le plomb. Ce dernier ne se désintègre plus : il est stable...

Si nous pouvions attendre une éternité, nous verrions disparaître tout l'uranium et nous n'aurions que du plomb.

Donc, si nous déterminons la proportion actuelle d'uranium et de plomb — chose relativement simple — nous trouverons à quelle distance nous sommes de cet équilibre final, nous saurons l'âge du minerai considéré.

Vous voyez l'analogie de datation avec celles de Libby, mais, là, les moyens de contrôle sont pratiquement inexistants.

Pour fixer l'âge des roches, on n'a que les restes qui subsistent depuis la formation de la Terre, et dont la quantité n'a cessé de diminuer depuis lors.

Souvent depuis leur formation les matériaux ont été plusieurs fois chauffés ou liquéfiés, perdant ainsi certains de leurs élé-

ments, le plomb, par exemple, qui a pu envahir les roches voisines, en être chassé par les eaux, etc.

Il faut donc faire preuve de beaucoup de prudence dans l'évaluation des âges géologiques. Oui, mais qu'en est-il sans cette méthode ?

Voici un fragment de pierre blanche. Quel âge a-t-il ? Le géologue interrogé hausse les épaules, nous dit que c'est du calcaire coquillier de l'époque du Trias, qui comprend 3 étages : le grès bigarré, le calcaire coquillier et les marnes irisées.

Ce calcaire s'appelle coquillier parce qu'il se compose essentiellement de restes de coquillages. Le grès bigarré est un peu plus vieux, le fragment de roche rougeâtre n'est qu'un aggloméré de sable.

Mais d'où vient-il ce sable ?

Quelle est la roche primitive, la plus ancienne...

Pas de réponse précise avec la géologie classique.

Mais ça marche très bien avec la décroissance de la radioactivité. Nombre d'échantillons de roches ont été datés par cette méthode. Je cite (en millions d'années).

— Granit de westmorland (G-B.), 381 M.

— Lepidolithe des Etats-Unis et de Rhodésie du sud :
2.550/640.

— Sable de Monazil (Rhodésie Sud) : 2.650.

— Uranite du Transvaal : 2.730.

— Fragment de roche de la presqu'île de Kola : 3.400 M.

On devrait finir un jour, de cette manière, par découvrir l'échantillon le plus ancien de notre globe.

Mais qui nous prouvera que sa formation a été contemporaine de celle de la Terre ? Il est hautement improbable que ces roches soient aussi anciennes que la Terre ; elles viennent de la croûte terrestre, formée après des centaines de millions d'années depuis l'amas plus ou moins sphérique, plus ou moins visqueux qui a commencé à mériter le nom de Terre.

Autre question : Une fois connu l'âge exact de la Terre, faudra-t-il admettre que tout l'Univers a le même âge ?

Le Professeur Paneth, un des premiers savants allemands qui quitta son pays en 1953, se passionna pour trouver de bonnes réponses.

Rentré en Allemagne en 1953, il est nommé Directeur de l'Institut Max-Planck de Mayence.

Il est considéré comme un spécialiste international des météorites et il apprend qu'une météorite est tombée en Hesse, à Giessent le 11 août 1956.

Cassée par des curieux qui l'avaient partagée, il arrive à en réunir tous les morceaux dans un bref délai.

C'est très important ce bref délai pour que l'analyse retrouve dans cet échantillon venu du ciel tous les isotopes radioactifs, même ceux dont la période de désintégration est courte. Les pièces de musée ne l'intéressent donc pas. Il lui faut également la pièce entière, complète, les parties externes comme les parties internes.

Pourquoi ces deux parties ? Parce que les bords extérieurs sont les plus exposés à l'action des rayons cosmiques et contiennent de ce fait des isotopes différents, en particulier ceux de l'hélium.

Ce corps, l'hélium, est nécessairement un sous-produit de la désintégration de l'uranium et sa quantité est régie par une proportion connue.

Donc, en comparant la teneur en uranium d'une météorite à sa teneur en hélium, ou devrait, normalement, pouvoir calculer son âge.

Les difficultés de ces mesures sont énormes, car une partie de l'hélium de l'objet, HE3, n'est pas de l'hélium provenant de l'uranium de constitution. Ce gêneur a été engendré au cours du voyage de la météorite à travers l'espace, par l'action des rayons cosmiques et il faut savoir éliminer cette source d'erreurs, par ailleurs fort intéressante pour l'histoire de la formation de l'Univers.

L'idée de Paneth a fait son chemin : le nombre et l'espèce des particules radioactives livrent les secrets de l'histoire des météorites.

La météorite tombée à Giessen en 1956 provient d'un corps céleste qui s'est solidifié il y a 3 milliards d'années, donc plus jeune que notre globe. Ce corps aurait éclaté il y a 50 millions d'années, on ne sait pourquoi, éparpillant ses fragments dans le système solaire.

L'âge minimum du cosmos

Les travaux de Paneth ont permis de distinguer 2 groupes de météorites :

1. — Les pierreuses qui éclatèrent il y a 10 à 300 millions d'années.

2. — Les fer-nickel, qui éclatèrent à une époque beaucoup plus reculée : 700 à 1.500 millions d'années.

Le record d'âge a pu être déterminé sur une météorite par une méthode utilisant la présence du xénon 129 radioactif, provenant de la désintégration de l'iode 129 qui, depuis longtemps, n'existe plus sur terre.

Cette météorite s'est formée 350 millions d'années après la naissance de l'iode 129, c'est-à-dire de tous les éléments chimiques en général !

L'âge total de ce fragment de matière cosmique serait de 4.950 millions d'années à 150 millions près, en plus ou en moins.

Tel serait l'âge minimum de l'Univers.

Toutes ces méthodes de datation les recherches et résultats exposés par F. C. Boschke dans son livre « Les Sept Jours de la Création » sont antérieurs aux expéditions américaines sur la Lune, lesquelles ont mis à la disposition des savants de notre globe d'autres échantillons de matières cosmiques.

D'après ce que j'ai pu lire, leur examen n'a rien apporté de sensationnel et n'a fait que confirmer les chiffres ci-dessus.

Il me reste à vous dire quelques mots d'un procédé plus récent, dit de « thermo-luminescence », qui dérive directement des principes ci-dessus, l'émission radio-active à mesurer étant déclenchée par un chauffage du matériau dans certaines conditions. C'est le professeur Zeller de l'Université de Kansas qui mit au point ce procédé pour effectuer des recherches systématiques dans l'Antartique, ce continent du Pôle Sud enfoui sous plusieurs kilomètres de glace depuis 170.000 ans au moins, chiffre auquel Zeller aboutit.

Cette méthode est appelée à se développer. Déjà les archéologues l'exercent sur des poteries. Lorsqu'on soumet l'argile à une cuisson, le pouvoir de thermoluminescence est réduit à zéro. Donc, lorsqu'on réchauffe des fragments longtemps après, l'effet

thermoluminescent qui apparaît est un reflet de l'énergie accumulée depuis sa cuisson, fonction de l'âge du fragment.

J'espère vivement que cette longue causerie sur un sujet d'extrême importance en matière d'archéologie aura retenu votre attention, en dépit qu'il soit trop sérieux pour avoir le charme désuet des anecdotes historiques que vous aimez particulièrement.

Moi aussi d'ailleurs.

Ch. Dorchies.

Un Religieux Hennuyer

Depuis la fin du XV^e siècle existe à Vailly un couvent de Jacobins. C'est le 2 septembre 1487 qu'une bulle du Pape Innocent VIII contresignée par Charles VIII a institué ce monastère.

On lui a donné une maison, des mesures, des jardins appartenant à l'église de Vailly et à Saint-Précord, la seconde paroisse de la ville. Plusieurs habitants généreux ont concouru à cette fondation par des dons en espèces et en terres. L'acte qui authentifie ces libéralités est établi par Maître Guillaume Regnisson, tabellion royal.

Ces Jacobins appartiennent à l'ordre de Saint-Dominique ou frères Prêcheurs. Le nom de Jacobin trouve son origine dans sa maison mère située rue Saint-Jacques à Paris.

Ils sont vêtus de blanc et portent le manteau noir, leur rôle est surtout évangéliste.

Au milieu du XVIII^e siècle, arrive chez les Jacobins de Vailly un religieux hennuyer : Jacques Deblois. Il est né en 1709 certainement dans le Hainaut. Il est le fils de Jacques Deblois, perruquier à Valenciennes et de Marie-Anne Bellot.

Dès 1762, il exerce souvent son ministère à Braine ou bien honore de sa présence certaines cérémonies paroissiales. Le 13 août de cette année, nous le voyons conduire en terre Nicolas Magnan, bourgeois âgé de 84 ans, en compagnie des deux fils du défunt : Jean-Baptiste César Magnan, curé de Braine et Jean-Baptiste Magnan, avocat du Roy aux traites foraines.

En 1785, le 20 novembre, Jacques, Charles Deblois est qualifié « Prieur des Jacobins de Vailly ». En cette qualité, il assiste à un mariage à Braine, celui de Nicolas, Michel Copineau ; marchand chapelier et de Marie, Jeanne, Claude Charlier.

Deux années plus tard, Jacques, Charles Deblois devient desservant de Brenelle, petite succursale dépourvue de curé et située à 2 kilomètres de Braine.

Il est certain que, le monastère de Vailly périssant, il n'y a plus qu'un seul religieux pour l'occuper, à la veille de la Révolution.

Deblois se retire définitivement à Braine sans toutefois renoncer à son titre de prieur auquel il semble beaucoup tenir. Il vient « fixer son ménage » dans le faubourg Saint-Nicolas », église paroissiale.

Le prieur supplée souvent le curé de Braine, quand maladies ou voyages motivent son absence. Le 7 février 1789, il assiste dans ses derniers instants « Dame Alexandrine Augustine de Goudin de Labory, épouse de Messire Jean, Anne, Alexis de Montgeot, chevalier, vicomte de Saint-Euphrase et la Forte-Maison, seigneur d'Anguilcourt ». Le 20 décembre 1789, il signe avec les prémontrés de Braine, l'acte de décès de Jean-Baptiste César Magnan, docteur en Théologie, le très vieux curé de la paroisse.

Quelques semaines plus tard, le 27 janvier 1790, il met en terre « frère Hugues, Nicolas Loriot, religieux profès dominicain, maison de Dijon, confesseur des Dames religieuses de Braine ».

La Révolution va profondément modifier le statut de l'Eglise de France et singulièrement celui des ordres religieux.

Dans les trois cas qui suivent, Jacques Charles, Deblois abandonne son titre de Prieur et ne paraît plus que comme desservant de Brenelle. C'est en cette qualité seulement qu'il procède à l'inhumation de Christophe Bourdin, le 9 février 1790 : « 87 ans, vertueux, paisible et laborieux, en présence de députés des officiers municipaux de Braine et d'un détachement de la Garde Nationale commandé par Morize, son capitaine ». L'ancien prieur doit certainement être quelque peu scandalisé par une innovation tout à fait insolite dans le cérémonial mortuaire. Il est obligé de coucher sur son registre la mention suivante : « la couronne civique, dont le cercueil étoit décoré, a été, à l'instant, remise à Marie-Anne Bourdin, veuve de Antoine Le Brun, fille du défunt ».

Son dernier acte daté du 15 juin 1791, est la sépulture d'Etienne Guérin, un jeune vicaire âgé de 28 ans.

La Terreur ne semble pas trop l'inquiéter, mais sans doute en est-il autrement de la persécution religieuse ultérieure.

Le 27 Ventôse an II, Jacques, Charles Deblois éprouve le besoin de se marier, il épouse devant le maire de Braine, Marie Bécard veuve de Jean Voiselle, de Presles-la-Commune, village de la vallée de l'Aisne, situé à quelques kilomètres du chef-lieu de canton.

Deblois, à l'époque, a 85 ans. Les épousailles n'offrent, sans doute, qu'une valeur toute relative. Peut-être ne furent-elles que le moyen licite d'échapper à la déportation, voire même de battre en brèche l'interdiction du sacerdoce public. Et puis l'intéressé n'était-il pas, malgré tout : « prêtre pour l'éternité » ?

Le 11 Vendémiaire an V, l'« ex-religieux », « le pensionnaire de la République », ainsi que l'énonce l'Etat-Civil laïc brainois, meurt en sa maison située au « Bourg de la Réunion » et devant « l'église Nicolas ». C'est Marie Bécard qui annonce le décès au Juge de Paix de Braine.

Les héritiers étant pour le moment inconnus, ce magistrat appose les scellés et inventorie le maigre mobilier de cette victime de la Révolution :

Il y trouve :

« 45 vieux volumes de livres de piété et autres dépareillés ».

« Un tableau dans son cadre doré représentant des fruits ».

« Un Enfant-Jésus dans une grotte ».

« Un livre d'Office ».

« Une vieille chaise de commodité ».

« Trois vieilles perruques ».

« Un bonnet carré ».

« Un tableau ou portrait représentant un ci-devant évêque ».

« Un vieux tabernacle ».

Le juge omet de mentionner le linge et les habits. Ces effets ont été vendus par Deblois en viager, à Maître Tartenson, ci-devant curé de Couvrelles, et à Marie, Eugénie Tartenson, veuve de François Pinson, sa sœur.

Les héritiers de l'ex-prieur habitent tous le Hainaut ; Ce sont ses deux sœurs, toutes deux mariées : l'une à Papin, homme de

l'oy à Mons, époux de Marie Catherine Louise Deblois, l'autre, Marie Josephe, Victoire Deblois, veuve Richebé demeure à « Gemapes ».

Roger Hation.

Sources : manuscrits : état-civil de Braine et registres paroissiaux.

Archives de la Justice de Paix de Braine.

Imprimés : Bulletin de la Société Historique de Soissons tome III 4^e série. Histoire de Vailly par le général Vignier.

Le Château de BRUYS

Bruys est l'un des plus petits villages du canton de Braine, mais ce n'est pas le moins intéressant, tant s'en faut.

En 1924, M. Riomet a publié dans le tome I^{er}, 4^e série des « Bulletins de la Société historique de Soissons » une copieuse étude historique sur son église, ses cloches, ses pierres tombales, ses seigneurs

Grace à un bail, venu entre nos mains (1), voici quelques détails sur son château : le 7 novembre 1755, Messire Pierre Louis Anne Drouin, chevalier, baron de Bruy, seigneur de Deuil-en-Brie, conseiller du Roy en sa cour de Parlement et commissaire aux requêtes du Palais, loue son château et la plupart des apanages attachés à sa seigneurie de Bruys.

Le preneur est le sieur François Béliot, laboureur, alors à Saint-Thibaut ; il est marié avec Charlotte Roger. La famille Roger est une vieille famille agricole du Tardenois et du Brainois, on la rencontre souvent comme locataire des commanderies de Templiers, transmises aux hospitaliers et aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Souvent aussi, les Roger sont fondés de pouvoir des Commandeurs de cet Ordre monastique, notamment au Mont-Hussart et au Mont-de-Soissons.

Messire Drouyn donne à son fermier toute la recette de la terre et seigneurie de Bruy, son château, qu'il nomme modestement : « maison logeable et habitable », tous les bâtiments, un « clos bordé de haies vives autrefois vigne ». Toutefois, Messire Drouyn fait quelques réserves au sujet de cette habitation, il garde « une chambre, des deux qui sont dans le "collidor" (2) du château, « côté escalier qui monte au grenier ». François Bellot ne pourra pas se servir « d'une chambre basse qui est attenante au pressoir, laquelle est destinée à servir de prison », par contre, il pourra user des greniers pour serrer son grain. Trois maisons sont louées, l'une à Louis Dumont, maître d'école de Bruys, l'autre à Louis Coutant, la troisième à la veuve Garat, loué au ci-devant berger ». Le jardinier est lui aussi logé.

Le fermier aura l'usage du pressoir pour son vin et pour son cidre avec les cuves, câble et autres *ustancilles*. »

Il pourra se servir du colombier, mais à charge de fournir au seigneur, tous les ans : « 6 douzaines de paires de pigeon-neaux ».

Naturellement, il devra « labourer, cultiver, amander et semer les terres sans les dessoler ». Cette clause d'assolement est importante, aussi le bail comporte-t-il une sanction si elle est enfreinte. Dans ce cas, « la moitié des grains crus sur lesdites terres dessolées appartiendra au seigneur à titre de dommages et intérêts ».

François Bellot devra de trois ans en trois ans, « botter » saulx et peupliers. Il pourra prendre pour lui le taillis des aulnes, mais fournira « 400 perches à lattes et pour les couvertures des batiments, la paille et les « harts » convenable », plus 10 bottes d'échalas et 200 de paille. Chaque année, il plantera « deux douzaines de plançons de saulx et peupliers, en bordure des prés ».

Devant la porte du château sont creusés deux étangs, reliés par un canal. Le fermier pourra pêcher, mais seulement trois années après son entrée dans la ferme. Il ne pourra chasser mais aura le « droit de porter un fusil pour lui personnellement », il « pourra avoir un furet pour prendre le lapin et empêcher qu'ils mangent les grains, pourvu que le dit preneur fut en personne, ou : ses invités, luy présent, à charge par luy de prester ses furets audit seigneur quand il en aura besoin ».

Le titre de « Receveur » est surtout honorifique, tous les « laboureurs » y tiennent beaucoup, mais il ne rapporte pas grand chose. Si le bail indique que le fermier aura les « rentes et surcens, les lots, vins, ventes, saisines et amendes », par contre, un article mentionne expressément qu'il ne pourra rien prétendre pour « l'exercice de la justice, ny sur le greffe d'icelle ; ni sur les amendes qui seront prononcées pour causes des délits de police ».

De même pour les bois, le seigneur se « réserve les bottures, l'élagage et l'émondage de tous les arbres des allées et autres arbres plantés au bord des terres et héritages ».

Plusieurs secteurs sont également mis hors bail : la jouissance et l'exploitation du « Bois de la Garenne », le « Grand Bois » ou « Grand Clos » entouré de murs au-dessus de l'église, appelé aussi « Clos des Vignes » et présentement « Clos de Mon-

tifault ». Le moulin de Bruy et dépendances seront loués à part. Si le fermier doit faire les charrois gratuitement, il ne le doit plus en cas d'incendie et de transport de meules neuves pour le moulin.

Par contre, il doit amener gratis « le vin pour l'usage de la maison, puis, à 5 ou 6 lieues de distance », le bois de chauffage ; 600 de gerbés » sont nécessaires pour « la nourriture des chevaux du seigneur et ceux de ses amis », « au moyen de quoi, le fumier sera au preneur ». Tous les ans, il faudra « trois bonnes voitures de fumiers pour « amander » et faire des couches dans le jardin ».

Messire Drouyn habite à Paris, rue Beautreillis, paroisse Saint-Paul. Quand il vient à Bruys pour la chasse, c'est une véritable expédition (3). Le bail s'en occupe : le fermier s'oblige « à fournir deux de ses chevaux, pour les joindre à ceux de son carrosse, quand il s'en retournera à Paris, et ce jusqu'à la Ferté-Milon, ou tout au plus, jusqu'au *Nanteuil-le-Audois*, ou à pareille distance par un autre chemin ». Le seigneur ajoute que cette clause « n'aura d'effet que pour ledit seigneur bailleur seulement », et « qu'il s'oblige à « deffrayer » les valets et chevaux à ses dépens, tant en allant qu'en revenant ».

Le fermier pourra planter en bois dix arpents, il s'agit d'une terre proche et attenante la « garenne » de Bruys. Il sera dédommagé pour ce travail : 40 sols par arpent, pour 7 arpents et demi et 20 sols par arpent pour 2 arpents et demi, soit en tout 17 livres 10 sols.

Une clause paraît assez singulière : elle a trait à certaines cultures qui, à l'époque, semblaient sans doute épuisantes, alors que, de nos jours, elles ont la renommée d'être améliorantes.

Le preneur « ne pourra faire, la dernière année, plus de 6 arpents de dravière ou de « *nantilles* » (4) ou de mêmes grains ».

Nous ne savons pas la contenance de la ferme, mais son fermage se monte à 1.210 livres plus les inévitables : 3 paires de poulets vifs en plumes ».

Le bail est passé à Fère, chez le bailli : Messire Claude Bourgeois, devant deux témoins férois : Jacques Ducarme, aubergiste et Jacques Martinet, perruquier.

LA REVOLUTION

En 1781, de grandes fêtes sont données au château de Bruys, mais nous ne savons rien de plus sur leur nature, leur organisation et les noms des hôtes, dans les deux sens de ce mot (5).

Huit années vont s'écouler, on aura, là aussi, dansé sur un volcan.

La Révolution va profondément modifier l'assiette du domaine de Bruys.

Ce sont les archives de la Justice de Paix de Braine qui vont nous permettre de situer, avec un peu de précision, toutes ces mutations.

En juillet 1791, Charles Le Roux occupe la maison et la ferme qui appartiennent encore à M. Drouyn de Vandeuil. Puis, maison, ferme et ci-devant château sont loués à Joseph Bouche, habitant *Artanne* (6) tandis que le moulin a pour meunier : Jean-Baptiste Batteux.

Le 2 octobre 1793, Bouche soumissionne pour l'achat en bloc du tout. Cette offre indique que l'ensemble était la propriété du « ci-devant de Vandeuil, émigré ».

Il semble certain qu'en l'an III, la ferme soit louée à Jean-Baptiste Levasseur, puis rétrocédée, le 16 Ventôse an IV, à Jean-Baptiste Carquet. Celui-ci habite Tannières, puis Braine, puis Bruys. Il a 38 ans en l'an IV, sa femme, Marie-Antoinette Paucellier a 44 ans, ils n'ont point d'enfants.

Carquet est avant tout un homme d'affaires, peut être pas toujours pour de bonnes et honnêtes affaires. Il se déclare tour à tour, marchand, cultivateur, propriétaire. C'est surtout un agioteur et — ce qui est plus grave — un faussaire.

Le 6 Prairial an IV, le commissaire du Pouvoir Exécutif du canton de Braine intente une action contre Jean-Baptiste Levasseur. Il produit un état descriptif du parc et du château de Bruys. Les jardins sont divisés en « Quarrés cultivés avec plates-bandes », les arbres à fruits sont très nombreux : 148 poiriers en contre-espaliers, 40 en espaliers, 24 pêchers, des « seps » de vigne (7).

Rien de tout cela n'est taillé en ce printemps 1796, le jardin est à l'abandon et des experts sont nommés.

Ils déclarent que « le défaut de taille met les arbres dans le cas de périr si on n'y apporte un remède prompt, que le « défaut de culture altère aussi ces arbres », et que « les plates-bandes non-cultivées otent la nourriture aux arbres » qui y sont ? Ils estiment le dommage à 60 livres.

La maison est occupée par un « garde des cultures » Dumont Levasseur se défend en rendant responsable J.-B. Carquet qui a pris le domaine à bail. le 16 Vendôme an IV.

Un brainois, Marie Nicolas Michel Copineau a, de son côté, loué la pêche des étangs de Bruys, le 25 Pluviôse an IV, pour 380 livres numéraire. Il s'est engagé à les « réempoissonner » ; « fermer et rétablir les bondes et chaussées », mais Carquet s'est opposé à sa pêche et à fait refermer les bondes ». Copineau réclame 1.000 livres de dommages et intérêts. On ignore s'il parvient à les obtenir.

Carquet cultive tant bien que mal, spéculé plutôt sur les terres qu'il ne les « tient ». Quand sa femme meurt, le 26 Germinal an VII, il est en prison, à la maison de réclusion de Soissons. Des oppositions à la succession sont aussitôt formées. Parmi elles figure une action concernant « les biens de l'émigré Vandeuil à Bruys ».

En l'an V, le château de Bruys est encore occupé et même, à la cave, du vin se bonifie. Le 14 Frimaire, Pierre Louis Maugras, tisserand et Pierre Vimont, jardinier, demeurent dans le sous-sol, ils portent plainte contre inconnu pour vol. On a fait disparaître un goret de 5 à 6 mois pesant 50 livres, on a enlevé du métier de tisserand « 24 à 25 aunes de toile de chanvre de 3 à 4 demy-pouces de large ». Avec une pierre, on a brisé le soupirail de la cave du « ci-devant château donnant sur la rue et on a emporté 24 à 25 bouteilles de vin rouge, de 7 ans ».

Deux années plus tard, tout ce que contenait le manoir sera dispersé, mais plus légalement. Le 12 Brumaire an VII, Arnoult, notaire à Braine est chargé du recouvrement « des deniers de la vente des meubles et effets au ci-devant château de Bruys ».

On le voit cette demeure seigneuriale sort de la Révolution bien délabrée. Pourtant en septembre 1805, elle verra un hôte illustre : Laennec, le-grand cardiologue.

Il fait séjour à Couvrelles, y fait même la connaissance d'une jeune veuve : Mme d'Argou, dont il fera son épouse. A Couvrelle il est reçu par ses cousines : Mme de Pompery.

la châtelaine, et par Mme de Laubrière, veuve d'un émigré, résidant au manoir de Bruys. On converse, on joue, on chasse, on passe de très agréables vacances.

En 1807, le château de Bruys appartient à Marc Henry Le Pileur de Brévannes, magistrat au Parlement, il habite à Paris, 8, rue d'Orléans. A sa mort, ses trois fils et héritiers : Augustin, Henry et Amédée entrent en procès avec le locataire de la ferme : François Perrier, cultivateur à Lesges. Ils lui reprochent d'avoir, en l'an X, distrait des pailles de la ferme de Bruys et, sans doute, de s'en être servi pour fumer ses terres de Lesges. On donne congé à ce fermier indélicat, mais le tribunal se déclare « fatigué des contestations entre eux (Perrier et son épouse) et leurs créanciers, pour leur sortie du domaine de Bruys ».

En 1812, la ferme de Bruys est cultivée par Pierre Louis Dumont. Il porte plainte au Juge de Paix de Braine contre plusieurs habitants de Bruys, qui ont mené leur « bestial pâturer dans ses prés bordés par une petite rivière : l'Ormizon » (8).

Le 19 septembre 1817, Pierre Louis Lesguiller, fermier de Bruys, réclame à Isidore Vallerand de Lhuys 7 Gerbées d'avoine induement récoltées. Le juge prescrit une enquête.

Pendant les années où la France subit sa crise de régime aussi bien que pendant celles où elle se donne un César, le moulin de Bruys ne quitte pas les mains d'une seule et même famille.

Jean-Baptiste Batteux meurt à 69 ans en 1811. Son fils Philippe Batteux lui succède. Il prend la suite du bail du 1^{er} Germinal an V, à raison de 300 francs, 10 muids de froment et un pot de vin. A ce moment le moulin appartient à un certain Fontaine.

Roger Haution.

Armes de la famille Drouyn de Vandeuil : « D'azur à une ancre d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles du même. »

(1) Document manuscrit aimablement communiqué par M^e du Roizel, notaire à Fère-en-Tardenois.

(2) Orthographe des mots en italique respectée. Bruys s'écrivait et se prononce encore Brui.

(3) En 1788 est parue à Paris une notice : « Route du *carosse* et du coche de Paris à Laon par L. Denis ».

Tous les samedis, il part du bureau des voitures publiques, rue du Ponceau, Porte Saint-Martin, un *carosse* pour Laon, à 6 heures du matin, va dîner au Mesnil-de-France et coucher à Nampteuil. Le lendemain

dîner à Villers-Cotteretz et coucher à Soissons. Il repart le surlendemain de cette ville, à 5 heures du matin, il déjeune à Chavignon et arrive sur les 2 heures à Laon ». Prix des places : 15 francs et port des paquets : 1 sol et 6 deniers par livre pesant ».

(4) Lire lentilles, mais nantilles dans le document ?

(5) Mention dans un bulletin de la « Société Académique de Laon » : 1re série, tome XXXI, page C.

(6) Vieux nom et prononciations d'Hartennes.

(7) Il s'agit du cep. Le « sep » est une partie de la charrue.

(8) Pierre Louis Dumont est qualifié clerc-lâic en 1790, puis maître d'école. Il prête serment en qualité d'assesseur du Juge de Paix de Braine, son canton, le 22 décembre 1791. Le 19 juillet 1793, il est pris à partie par Pierre Vimont, jardinier à Bruys et futur maire en l'an V, pour avoir coupé un peuplier avec une hache, afin de recueillir un essaim d'abeilles qu'il déclare lui appartenir.

LES FETES DE BRUYS

Dans un bulletin de la Société Historique de Laon, tome XXXI, page C, il est fait mention de grandes fêtes données au château de Bruys en 1781.

Dans une notice historique sur l'Abbé Manesse, il se trouve quelques détails sur ces festivités.

« Un an après son arrivée à Branges, l'Abbé Manesse entra en relation avec le château de Bruys. Il avait été précédé de sa réputation d'homme pieux et habile. Il fut appelé comme prêtre et comme médecin auprès du baron Drouyn de Vandeuil (1) seigneur de Bruys, dangereusement malade. C'était un personnage de distinction, ancien premier président au Parlement de Toulouse, et que des excès de travaux dans sa noble profession avaient conduit aux portes du tombeau. Sa famille, qui le chérissait tendrement, le voyant abandonné des médecins, eut recours à la science et au dévouement du prieur de Branges, lequel par ses soins assidus et par son habileté, parvint à le tirer du danger. Cette heureuse guérison établit entre le modeste prieuré et l'opulent château, des liens d'amitié et d'estime réciproques que rien ne devait plus rompre.

L'une des filles du baron de Vandeuil, Mme de la Villeurnoy, ayant voulu célébrer, dans le mois de novembre 1781, son heureux retour à la santé, par des fêtes villageoises, composa une première pièce de vers qu'elle fit précéder d'une épître dedica-

toire au prieur de Branges, en vers et en prose. On y loue, en assez mauvais style du reste, les services qu'il rendait à l'humanité souffrante, son esprit juste et élevé, son cœur droit et sensible. Les expressions de citoyen, de patrie, de couronne civique, de nature, que les philosophes avaient mis fort à la mode et qui devaient jouer un si triste rôle dans la langue révolutionnaire, s'y font remarquer. Elle se termine ainsi : « Les bénédictions d'une famille à laquelle vous rendez un père à des enfants, sont le seul éloge qui vous convienne. Il est sans bornes et sans ostentation, comme vos vertus et vos talents. Acceptez de nous cet hommage et conservez-le comme le garant des sentiments qui nous attachent à jamais à vous. »

Vinrent ensuite trois pièces de comédie, jouées au château de Bruys, le 11 novembre 1781. La première a pour titre : « Les Bons Villageois », petit drame en trois actes et en prose entremêlé d'ariettes, où figure l'Abbé Manesse.

La deuxième, sous le nom de « La Lanterne Magique », est un divertissement où apparaît encore le prieur, entre un diable et un médecin qui tous deux le menacent l'un parcequ'il lui enlève...une victime et l'autre parce qu'il empiète sur les droits de la Faculté dont il ne faisait point partie ; mais le génie de la famille vient délivrer de leurs mains le bon abbé.

La troisième pièce est : « La Boutique du Chansonnier de Bruys », elle est conçue dans le même genre. Un couplet y est adressé à la sœur du prieur qui le secondait dans ses œuvres charitables. »

R. Hauton.

(1) En note on lit : « Selon M. Barbey, ancien notaire à Braine, il faudrait, d'après les titres de son étude écrire Vaudueil, mais il est certain que, dans le pays, on prononce Vandeuil »

Dans une très copieuse étude sur les cloches de Bruys signée par Riomet et parue dans le tome I^{er} 4^e série des Bulletins de la Société Historique de Soissons on lit qu'une cloche de Lhuys fut bénie en 1807 et que son parrain était M. P. I. C. Drouyn de Vandeuil, ancien Maître des requêtes, propriétaire à Lhuys.

Dans plusieurs actes notariés lisibles, on trouve aussi : « baron de Vandeuil » pour Drouyn de Bruys.

Augusta Suessionum

SOISSONS VILLE ROMAINE

L'ancienne capitale des Suessiones est mal connue. Les textes qui la concernent sont rares, les documents épigraphiques aussi, quant aux travaux d'érudits les plus récents sont plus que centenaires.

Les trouvailles faites depuis n'ont pas ou n'ont que très peu été étudiées, et ceci notamment en ce qui concerne la céramique commune, si fréquente sur tous les sols que l'on retourne. L'étendue de nos connaissances est donc minime, de cette cité qui eut le privilège d'être l'ultime bastion du romanisme en Gaule, d'être le refuge du fils d'Aegidius : Syagrius le dernier romain, que Clovis vint supprimer en 486.

Nous n'avons pas la prétention d'élucider les problèmes qui demeurent constants, mais seulement de compléter et redresser certaines assertions de nos devanciers, d'évincer des traditions et d'établir la somme de nos connaissances actuelles.

LES DECOUVERTES ANCIENNES ET LES AUTEURS CONTEMPORAINS

Avant le XVI^e siècle l'onomastique locale était peu évocatrice. On connaissait des lieudits : IN CAVEA - IN ARENA (citations de cartulaires en 1110-1225), la colline de Saint-Jean porta même le nom de MONTEM ARENARUM. Là précisément Bertin (vers 1590) voyait des vestiges antiques, les mêmes que Regnault (1633) interprètera en restes de bastille élevée par César lors du siège, tandis que Rousseau (1707) y verra des ruines d'un temple.

On connaissait aussi des substructions sous la plaine de CAVEA (Chaye) et on ne manqua pas selon Berlette (1580) de les exploiter pour la maçonnerie des travaux de fortifications de son temps.

Ces grands travaux, entrepris en 1551 au Nord de la place réveillèrent le souvenir de la ville antique, et le gros des trouvailles qui étonnèrent, a été consigné par deux annalistes contemporains, Berlette et Bertin (1).

Les découvertes consistèrent en « offices voûtés et peints en entier » — en caves hautes et grandes — monnaies impériales — une Vénus nue en marbre blanc plus grande que nature mais amputée de sa tête — enfin des débris de marbres variés. La quantité de ces marbres ne fut pas sans impressionner le premier chroniqueur de la cité, c'est avec Berlette qu'apparut le vocable qui va connaître la fortune celui de « château d'Albâtre »...

Des trouvailles il n'est rien resté, sinon les gravures qui furent publiées en 1579, par l'antiquaire Lepois, de trois statuettes de bronze représentant Pomone, Mercure et Priape.

Le prestige du château taquina en 1762 la curiosité de l'Intendant de la Généralité de Soissons, Méliant. Il fit sonder la plaine à mi-distance entre la ville et l'abbaye Saint-Crépin en Chaye. Là encore les terrassiers, de 1 à 2 mètres de profondeur, se trouvèrent sur des substructions d'édifice, avec tours rondes

d'une solidité étonnante, les morceaux de marbre et d'albatre étaient toujours présents. Mais cette exploration qu'a relatée l'historien Cabaret, fut vite abandonnée.

En ville l'inscription Isiaque avait été découverte ; en 1820 on y soupçonna le théâtre. Bientôt s'exécuteront par le Génie militaire de vastes travaux d'amélioration aux fortifications, qui durèrent de 1826 à 1845 et qui allaient provoquer de non moins étonnantes révélations.

Ces découvertes furent mieux étudiées cette fois, elles ont été suivies par Leroux (2) officier du Génie et complétées par Leclercq de Laprairie (3) président de la société archéologique locale. Malheureusement les affouillements ne portèrent pas sur des surfaces régulières, ce qui fait que les visions ne se firent que par morceaux, sur des parcelles d'ensembles plus vastes.

Entre les bastions 6 et 7 on rencontra les fondations d'une tour carrée de 5 m de côté, avec cordons alternatifs de briques - des murailles, certaines encore recouvertes de peinture rouge - des morceaux de colonnes de pierre avec chapiteaux et bases - trois rangs parallèles de 12 colonnes, espacées chacune de 4 m, avec leurs fûts et chapiteaux gisants - des aqueducs - deux mosaïques dont l'une de 7 m au carré (qui est encore conservée au musée).

La trouvaille la plus sensationnelle fut celle du groupe de marbre du Niobide protégé par son pédagogue. Il était renversé et avait souffert quelques mutilations dans les temps anciens. Transporté au Louvre, il a réintégré depuis peu le musée de Soissons.

En avant du bastion 7 on rencontra de nouveau des murailles une mosaïque de 2,50 m qui supportait un vase de cuivre contenant 73 médailles à effigies d'empereurs et recouvert par le luxueux plateau d'argent ciselé (qui est toujours visible au musée). Près de là se rencontra une cachette de 2.186 petits bronzes des deux Tétricus et empereurs contemporains.

En des endroits plus écartés (au point 1845 du plan) on mit au jour des constructions avec enduit peint et, la mosaïque aux quatre Tritons (détruite en 1914-18). Au point 1849 du plan des habitations plus modestes mais toujours avec peintures murales.

Les menus objets furent nombreux :

Statuettes de bronze : Cupidon, Bacchus, l'Hymen, Niobide, Minerve, Mercure et Priape, Mars (au musée de Douai), personnage énigmatique, petit sphinx,

une statue de Vénus, diverses têtes de marbre de Néron, Ephèbe, etc. Des statuettes de terre blanche, enfin une grande quantité de monnaies et céramique. Bien entendu beaucoup de détournements se produisirent au cours des fouilles.

C'est au moment de ces travaux et à celui de leur clôture que Leroux en 1839 et Laprairie en 1854 publièrent leurs trop succincts rapports et aussi leurs plans de la ville romaine. Ce sont ces travaux d'historiens qui ont fait autorité jusqu'à nos jours. Notons au passage que le plan Laprairie-Vuillefroy qui marque les structures constatées au cours des travaux, ne peut que très approximativement servir pour les transposer sur le cadastre moderne.

Les conclusions tirées par Leroux, tenant compte de la vaste surface considérée, étaient que le somptueux château d'albâtre devait s'être trouvé accompagné d'autres constructions. Il suggérait les casernements de la 25^e Légion, les magasins, l'arsenal, et peut-être la manufacture d'armes dont parle « la Noticia dignitatum ». Selon lui, ces derniers édifices avaient été ruinés aux IV^e et V^e siècles, tandis que le château avait pu durer davantage.

Une erreur reprise de la tradition se glissait dans son exposé il n'y eut jamais de 25^e Légion stationnée à Soissons.

Pour M. de Laprairie le château avait été un palais, qui servit de résidence ou pied à terre aux hauts dignitaires impériaux, et puis ensuite, non seulement à Syagrius mais à Clovis et à ses descendants les rois de Soissons. Souffrant de toutes les vicissitudes qu'endurera la ville, il n'aurait connu l'agonie finale qu'aux heures néfastes de 1414.

Laprairie rejoignait ainsi la tradition recueillie par Bertin au XVI^e siècle.

Les travaux des deux historiens qui précèdent s'étendirent aussi sur la fortification romaine de la ville, dont ils donnèrent des tracés ; le plan de Laprairie, plus jeune de quatorze années comportait des améliorations. Aucun d'eux ne data les murailles, l'on était encore dans l'ignorance de l'ère d'éclosion des castrums.

Au même moment entrait en lice un membre de la société archéologique, *Laurendeau*, en qui il faut saluer le premier archéologue vrai de Soissons. Toujours aux aguets lors des af-fouillements locaux, il les examinait minutieusement, fixait toutes ses constatations par écrit. Le regrettable fut que ses textes paraissaient indigestes, qu'ils contrecarraient souvent les thèses de son président aussi ses mémoires ne furent pas publiés, ceux qui demeurent sont précieux pour l'archéologie locale.

Son premier rapport daté de 1857 concerne les traces de chemins antiques dans les plaines du faubourg Saint-Christophe, du Château d'Albâtre, et de Saint-Crépin en Chaye (4). Sur les plaines dont il s'agit, on rencontrait toujours des tessons anciens, des accidents de terrain ou monticules et, bien avant Laurendeau on avait consigné que la poussée des céréales et le séchage des moissons, faisaient apparaître une sorte de centuriation. Laurendeau eut la patience d'examiner au cours des années et il dressa le plan d'un réseau de chemins disparus, sur une superficie dans laquelle celle du château d'albâtre comptait peu. Ce carroyage de chemins, larges de 2,30 m à 3m environ, se place au Nord sur les 3/4 de la plaine Saint-Crépin - de l'Est à l'Ouest, entre l'actuelle rue du Château-d'Albâtre et l'allée du Mail - Neuf voies dans chacune de ces orientations, à des intervalles à peu près égaux (de 60 à 90 m du Nord au Sud - 80 m de l'Est à l'Ouest), elles se coupaient à angle droit. Ces chemins enfin semblaient tous prolonger les rues anciennes de la ville, alors renfermées dans son enceinte fortifiée.

Localiser maintenant ces constats est chose difficile. Tout était en terrain de labour, leur inventeur ne pouvait donner pour repères que les bornes de servitudes militaires, qui ont disparu. Un certain nombre de chemins n'en ont pas moins été retrouvés. Ce qui reste manifeste c'est que du sol, Laurendeau avait tracé la configuration suburbaine d'Augusta Suessionum, configuration qui s'est corroborée, à la faveur des travaux de construction effectués depuis un quart de siècle.

Divers événements en fin de siècle remirent l'archéologie en activité à Soissons. D'abord la découverte en 1897 de la nécropole du lieudit « les Longues Raies », dont les exhumations permanentes jusque 1930, ne cesseront de livrer un mobilier funéraire des deux premiers siècles. En 1889 ce fut le sabotage d'un autre cimetière rue de Puységur.

En 1887 fera jour la prétention de O. Vauvillé, qui plaçait à l'oppide voisin de Pommiers le NOVIODUNUM SUESSIONUM des Commentaires de César. Ce fut le grand procès du

temps, la plupart des érudits locaux entendait ne pas se laisser ravir un des motifs de prestige de leur cité. Les plaidoyers parfois venimeux fusaient encore à l'apparition du premier conflit mondial.

Mais entre temps, en 1885, la ville fut rayée de la liste des places fortes, cela entraîna son démantèlement. De grands transports de terre suivirent, ils donnèrent peu de trouvailles car ces terres avaient été remuées naguère. L'extension urbaine se produisit et alla déborder au-delà des anciens remparts, là des artères nouvelles furent tracées, elles devaient susciter d'autres terrassements pour la construction d'immeubles. L'examen des affouillements s'imposait, ils ne furent qu'assez peu suivis. F. Blanchard surtout s'y appliqua, mais il devait décéder prématurément.

Blanchard depuis 1896, sur un plan manuscrit (5) ajouta aux découvertes localisées par De Laprairie, celles qu'il put constater jusqu'en 1908. Elles se situent seulement sur l'extérieur des fortifications, front Nord, jusque et inclus le nouveau boulevard Alevandre-Dumas, et sur un court tronçon du boulevard Pasteur. Ces découvertes se réduisent à peu de choses : quelques murailles, des pierres moulurées, deux aqueducs, de la peinture murale partout, de nombreux échantillons de marbres, enfin beaucoup de tessons de céramique, mais sans aucune détermination sinon les estampilles lues sur la sigillée. Encore ignorant des invasions du III^e siècle Blanchard faisant compte notamment « des traces d'incendies et des cendres visibles encore partout » concluait que le Château d'Albâtre avait été détruit en 486 par les hordes de Clovis (6).

L'extension de la ville embrassa les nouveaux boulevards, et surtout une périphérie Nord-Ouest se dégageant de la place Saint-Christophe. On édifia beaucoup mais cette fois il ne se trouvait plus d'archéologue sur place, et, cette pénurie devait durer une quarantaine d'années. Seuls les objets attrayants étaient recueillis à l'occasion. Ils constituèrent les petites collections de plusieurs architectes.

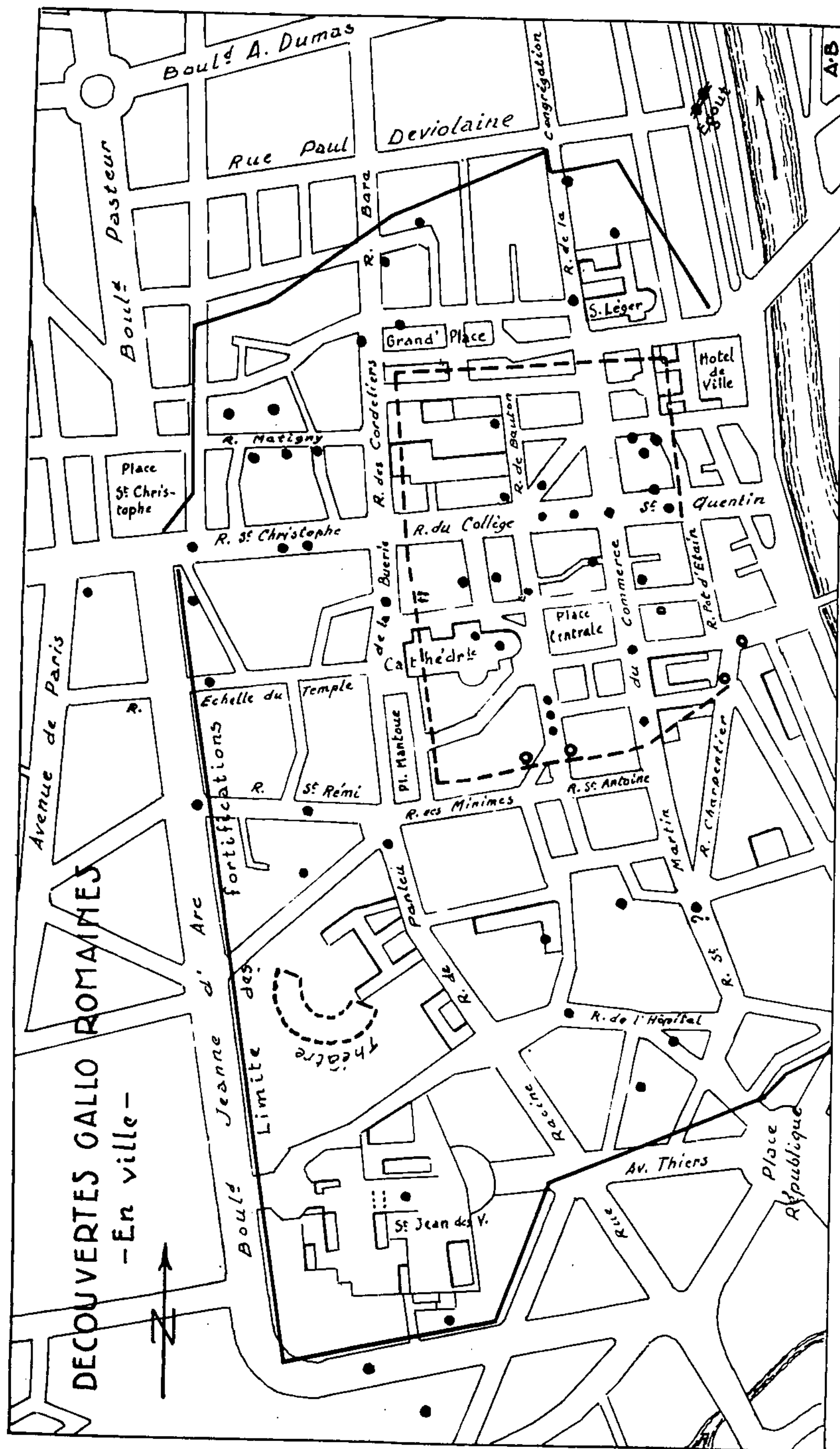
La grande guerre vint interrompre l'exécution du plan d'aménagement ; particulièrement désastreuse pour Soissons, elle lui infligea la ruine de près des trois-quarts de ses immeubles.

L'œuvre de reconstruction qui suivit, s'étendit sur plus de dix années, elle fut conduite de manière fébrile, pourtant l'investigation du curieux se trouvait facilitée par le rythme d'un labeur qui était encore celui de la main humaine. L'occasion était

donc exceptionnelle d'examiner le sol ouvert ; l'incompétence archéologique des constructeurs fut totale, l'indifférence des érudits locaux fut à l'avenant.

Mis à part l'extraction de 4 mètres de muraille romaine (rue de Jaulzy), le vaste chantier qui retourna le cœur de la ville fut sans profit, il n'ajouta rien aux faibles connaissances antérieures.

En absence de rapports, de publications, on pourrait croire que le silence qui s'est produit de 1921 à 1932 s'est renouvelé avec la campagne qui a débuté en 1953 et qui maintenant a couvert de constructions, la presque totalité du territoire urbain. A dire vrai cette vaste besogne ne s'est accompagnée d'aucune fouille, même sommaire, elle n'a rien révélé de sensationnel, mais elle ne fut pas sans nous apporter des repérages, ceux-ci vont nous permettre d'ajouter à un acquis déjà vieillot.



Chapitre II

L'ETAT DES CONNAISSANCES EN 1914 SUR AUGUSTA ET LES OBJECTIONS QUI SONT A FAIRE

NOVIODUNUM

Les Soissonnais étaient parvenus au siècle dernier à triompher des prétentions Noyonnaises, qui se voulaient être héritières du Noviodunum Suessionum, assiégé par César l'an 57 avant notre ère.

Mais à partir de 1887 une nouvelle compétition les mit aux prises avec O. Vauvillé qui se faisait le champion de l'oppide de Pommiers, situé à 4 kilomètres N.O. de la ville. Des discussions fort aigres se poursuivirent jusque 1914, le commandant Maquet se trouva le dernier avocat de Soissons. Enfin le conflit mondial et des décès vinrent éteindre la controverse.

Dès ce moment d'ailleurs A. Blanchet, Héron de Villefosse et beaucoup d'autres savants s'étaient prononcés pour Pommiers, dont la cause maintenant semble gagnée.

Pommiers est un oppide de hauteur, éperon barré de 40 hectares. Fut-il lieu d'habitation permanent ou simplement refuge et lieu de réunion ? Ceci n'a pu être encore déterminé. Vauvillé n'y a fait que des fouilles sommaires ; ses sondages à l'intérieur du camp sont négligeables, il n'est pas sûr qu'il y ait découvert des fonds de cabanes. En plus par motif acrimonieux sans doute, il garda toujours le silence sur les découvertes de sépultures de Toulouse, qui l'avait précédé dans la recherche, découvertes qui avaient été publiées en 1882.

L'intérêt particulier, et peut-être exceptionnel du site, réside dans l'importance des monnaies gauloises dont sa surface est semée (2.600 connues en 1904, 1.975 tenues par Vauvillé en 1913).

Les conquérants ne changèrent pas les noms des villes qui demeurèrent en place (Durocortorum, Samarobriva par exemple), le nom d'Augusta prouve que l'actuel Soissons n'existait pas à l'époque de l'indépendance gauloise. Ce fut une ville neuve, créée après la pacification du pays et l'évacuation du chef-lieu indigène. Le parrainage d'Auguste semble dater la fondation, comme celles des quatre autres Augusta de Gaule (dont Augusta-Saint-Quentin issu de la désaffectation de l'oppide de Vermand).

Une découverte est venue ajouter au problème proto-historique. Dès 1892, Vauvillé avait signalé la présence d'un autre campement antique, avoisinant le faubourg Est de Soissons, sur la commune de Villeneuve Saint-Germain.

Il se trouve dans une boucle étroite de la rivière d'Aisne, mais n'occupe pas moins de 71 hectares, et son isthme fut barré par une levée de terre longue de 1 kilomètre environ.

Des extractions de grève ont en 1963 réveillé son souvenir. Des fouilles en cours depuis une dizaine d'années, mettent au jour de nombreuses structures d'habitat, des tessons et des monnaies dont la datation proposée fait croire à une station-relai, entre Noviodunum évacué et la fondation d'Augusta (M. Debord 1977).

Néanmoins, à ce jour, tant à Pommiers qu'à Villeneuve, il n'a pas été constaté d'indice de trait d'union entre les époques, gauloise et romaine et, s'il est vrai que le monnayage d'argent et bronze de Criciru date tout au plus du temps de la conquête (Mlle Scheers 1977), l'abondance de ses effigies à Pommiers semble y déterminer une occupation indigène très fidèle dans le demi-siècle qui précéda notre ère.

LES CHAUSSEES ROMAINES

La voirie Soissonnaise a fort bien été étudiée au siècle dernier par deux contemporains MM. Piette et Prioux. Nous nous bornerons ici au rappel des grandes voies, celles qu'on disait « publiques » ; d'autres dites vicinales, parmi lesquelles s'en trouvent qui purent être protohistoriques, ont été décrites et figurent même sur la carte donnée par A. Grenier, mais elles n'ont pas le caractère essentiel des premières, elles sont à classer comme incertaines.

Augusta était un carrefour important, orienté sur Reims et Troyes à l'est et au sud et, à l'opposé sur deux objectifs maritimes, Amiens et Boulogne. Augusta encore était une station

de la voie Agrippa une des plus importantes de Gaule (venant de Milan par Lyon). Cinq voies publiques la reliaient aux capitales des cités voisines ; il était enfin une sixième voie si l'on veut ajouter celle de Meaux et Paris.

Hormis la voie de Reims et le court tronçon de Pontarcher, qui étaient en vallées, les autres franchissaient sans détour les accidents de terrains et les forêts. Toutes sont des « chemins haussés », leur levée se retrouve même à la traverse des hauts plateaux. Partout où elles sont déclassées, elles portent le nom de chaussées « Brunehaut ».

CHAUSSEE DE REIMS : Au départ de Reims elle se confond avec la N.31 et s'engage dans la vallée de la Vesle à Fismes (fin du pays rémois). Son tronçon rectiligne entre Courcelles et Sermoise, évite Braine et est abandonné, mais elle rejoint alors la N.31.

Cette chaussée a la particularité d'avoir servi de support à la tradition hagiographique des martyres de Sainte Macre, des S.S. Rufin et Valère, et Crépin et Crépinien (cycle de Rictio-vare).

CHAUSSEE D'AMIENS : Elle est le prolongement de la voie Agrippa, se confond avec la N.31 pendant 11 kilomètres jusqu'à Pontarcher et de là se divise en deux branches : Amiens et Senlis.

La première continue en ligne droite, en « chemin vert » jusqu'à Vic où elle traverse la rivière d'Aisne à la hauteur de l'église. Elle accède ensuite sur d'étroits plateaux qui lui imposent des désaxements jusque Cuts, où elle pourra reprendre une direction rectiligne sur près de 70 kilomètres, celle de Noyon et Amiens.

CHAUSSEE DE SENLIS : Elle a son origine au hameau de Pontarcher (cité ci-dessus), dont le lieudit qui porte le nom d'Arlaine, a été fouillé en 1850 par la Sté archéologique de Soissons, ce qui a révélé un établissement qui, grande rareté pour le I^{er} siècle, dans l'intérieur des Gaules, serait un camp militaire construit en dur, selon l'interprétation qu'en a donné A. Grenier, interprétation que sont venues confirmer les récentes fouilles de M. Reddé.

Partant de ce carrefour la voie décrit des lignes brisées commandées par les plateaux aux bords déchiquetés qu'elle traverse, mais à partir de Pierrefonds elle conserve une ligne droite jusque Senlis. Elle quitte le Soissonnais après avoir des-

servi le vicus-sanctuaire de Champlieu et traversé la rivière d'Automne. Son parcours a presque partout fait place à des chemins d'exploitation rurale.

CHAUSSEE DE SAINT-QUENTIN : A la sortie de Soissons elle traversait l'Aisne au « Pont Vert » (Pont de Pasly) et, dès la traversée de ce village, s'orientait en droite ligne, toujours franchissant hauteurs et vallons jusqu'à Essigny à 9 kilomètres de Saint-Quentin. C'est à Pont Saint-Mard, au passage de l'Ailette, qu'elle quittait le Soissonnais. Son tracé dans sa plus grande partie échappe maintenant à la grande circulation. De Saint-Quentin elle se continuait vers Cambrai, Arras et Théroutanne.

CHAUSSEE DE TROYES : Comme la précédente son tracé est rectiligne, jusque Château-Thierry et, sans trêve, elle affronte les hauteurs et les vallons. Elle dessert encore Hartennes et Oulchy, mais la majeure partie de son parcours se trouve à l'abandon ou en chemin vert. Cette voie se poursuit par Montmirail et Sézanne.

Notons qu'un peu partout on a trouvé des sites d'occupation romaine sur le parcours des chaussées qui viennent d'être signalées.

CHEMIN DE MEAUX ET PARIS : Il existe au-dessus du hameau de Maupas, un départ de chaussée très caractéristique, sur le plateau entre Mercin et Vauxbuin. Sa levée impressionnante, faite de roches tirées des carrières voisines, a été arasée en partie ces années dernières. Cette route dirigée vers le S.-E. atteignait la ferme de Cravançon à une dizaine de kilomètres.

C'est de là que les auteurs régionaux ont fixé le départ de deux voies se dirigeant vers Paris par des itinéraires différents : l'une maintenant superposée à la N.2 c'est-à-dire passant par Villers-Cotterêts et se continuant soit par Lévignen, soit par Crépy-en-Valois ; l'autre allant à Longpont pour se poursuivre par la Ferté-Milan, May et Meaux.

En 1877, on découvrit à Paris une pierre milliaire (de Maximien Daza, an 307) qui indiquait la distance jusque Reims. Cette distance a fait croire à M. Longnon qu'il exista bien un itinéraire qui, pour dévider cette distance, ne pouvait passer que par Nanteuil-le-Haudoin, Villers-Cotterêts et Soissons.

Malgré l'autorité du géographe, à défaut de documents antiques et de fouilles, des hésitations restent permises ; il faut reconnaître que les branches de Paris et de Meaux n'ont pas la rectitude des grandes voies « publiques ».

Autre remarque : récemment M. Leman (cah. arch. de Picardie 1975) a suggéré que la chaussée de Senlis à Pontarcher, et celle de Saint-Quentin à Pasly, semblaient dirigées vers l'oppide de Pommiers, et, par conséquent, avaient été tracées avant le déplacement Pommiers-Soissons. Divers motifs nous font douter de cette hypothèse.

**

BORNES MILLIAIRES :

On connaît divers milliaires du Soissonnais, mais malheureusement sauf celles de Champlieu, aucune n'a été trouvée en place, ainsi elles ne donnent plus d'indication topographique précise. Quatre sont au nom de Septime-Sévère (+ 211) ; elles soulignent les sérieux travaux des routes de son temps. Deux d'entre elles marquent la 7^e lieue d'Augusta Suessionum. Toutes étaient monolithes, hautes d'environ 2 m, façonnées en cylindre sur socle cubique.

Borne de SAINT-MEDARD : elle se trouvait en 1708 dans le jardin de cette abbaye soissonnaise, mais les moines ne purent préciser à dom Grenier le lieu de sa trouvaille ; elle avait voyagé puisqu'elle marquait la 7^e lieue (plus de 15 kilomètres). Elle voyagea encore avant d'entrer au musée en 1861.

Sa date est du 3^e consulat de Septime-Sévère, époque où il s'était associé ses deux fils. Le nom de l'aîné M. Aurel Antonin (Caracalla) fait suite, puis on remarque que deux lignes, plus le début de la troisième sont râpées. La même curiosité semble se reproduire sur la borne de Juvigny, où les trois lignes qui suivent la titulature de Caracalla ont aussi disparu.

Un motif d'ordre historique semble expliquer ces mutilations : on sait qu'en 212, Caracalla, jaloux de son frère rival, l'assassina. Il n'en resta pas là, il ordonna la dégradation de sa mémoire et le martelage de ses effigies : le grattage de nos milliaires doit découler de cette purge.

Borne de VIC-SUR-AISNE : Elle a été transportée au début du XVII^e siècle par un abbé de Saint-Médard dans une cour de son château de Vic, elle s'y trouve encore. Elle est dédiée à Caracalla seul, la 7^e lieue d'Augusta qu'elle marque, lui donne une origine très proche de Vic, elle se trouvait donc sur la chaussée de Noyon-Amiens.

Bornes de JUVIGNY : Elles sont au nombre de quatre (et non 5 comme le disait Piette). Elles sont rassemblées là depuis un temps immémorial, et ne peuvent provenir que de la chaussée voisine de Saint-Quentin. Deux depuis 1849 voisinent le mur du cimetière, tandis que les deux autres sont des supports de calvaires, toutes dans le village. Deux sont sans traces d'inscription ; la mieux conservée à laquelle nous avons fait allusion plus haut, porte les noms de Septime-Sévère et de Caracalla.

Bien qu'une vie apocryphe de Saint-Arnould donne Clovis comme hôte de Juvigny, les annales du village n'évoquent aucun puissant collectionneur susceptible de ravir pareil nombre de milliaires ; l'explication pourrait être donnée par un dépôt sur le terroir, de bornes les unes gravées, les autres non, dépôt analogue à celui qui va suivre et d'autres que cite A. Grenier dans son Manuel.

Bornes de CHAMPLIEU : M. Albertini a publié en 1919 quatre milliaires trouvées gisant ensemble sous des remblais de la chaussée de Senlis, à Champlieu extrémité du pays soissonnais, lesquelles bornes prennent leur distance de Soissons.

Trois datent d'une période courte, dix années : 243 à 253 - Empereurs Gordien, Philippe l'Arabe, Trebonnien Galle et Volusien. L'autre est de Dioclétien. A noter que leur chiffre de distance n'était pas gravé.

Enfin signalons encore deux fragments de milliaires qui se trouvaient sur la chaussée de Troyes : de Septime-Sévère à *Bézu-St-Germain* (actuellement au musée de Soissons) et de Hadrien à *Viffort*.



LE THEATRE

Son souvenir se conserva longtemps ainsi qu'en témoignent des désignations de cartulaires : « MONS ARENORUM » lit-on en 1100 (Saint-Jean-des-Vignes), « IN ARENIS » en 1225 (Saint-Pierre au Parvis). Dès le XII^e siècle ses pentes se trouvaient plantées en vigne, c'était le clos de l'évêque, et ainsi restera-t-il jusqu'à la Révolution ; d'un seul tenant son fer à cheval extérieur enveloppé approximativement par une muraille.

Le nom « arenis » se perdit néanmoins puisqu'aux XVI^e et XVII^e siècles les premiers historiens ne surent pas déterminer le motif des vestiges antiques qui existaient encore sur la hauteur.



Il fallut attendre la révélation fortuite de 1820, qui éveilla la curiosité des directeurs du grand séminaire, lesquels effectuèrent des sondages successifs jusqu'en 1846, et finalement firent la démonstration qu'il s'agissait non d'un amphithéâtre comme le pensait Leroux, mais d'un théâtre.

C'est à ce moment que De Laprairie publia sa notice. Douze années plus tard M. de Saulcy, savant aux gages de l'empereur, qui alors étudiait les ruines de Champlieu, vint à Soissons examiner les vestiges mis au jour. Il proclama qu'il s'agissait du cirque bâti par Chilpéric, ainsi qu'on le lit dans Grégoire de Tours. Champlieu et Soissons furent alors attribués aux Mérovingiens par les officiels, les archéologues provinciaux protestèrent, la querelle dura trois ans et elle se termina par la victoire des seconds.

Cent trente années se sont écoulées, aucune fouille n'a été reprise, il n'est pas possible d'ajouter à la description de M. de Laprairie.

Le théâtre était placé hors de la ville primitive. A l'époque de la construction du « CASTRUM », il se trouvera à 250 mètres d'un de ses angles. Par mesure d'économie de maçonnerie, les romains l'avaient appuyé contre la colline. Ils avaient entaillé celle-ci en demi-cuve pour modeler *la cavea*. Ainsi fut obtenue une dénivellation de 16 mètres environ, qui put recevoir les gradins. L'orientation nord-sud de l'axe de la *cavea* protégeait judicieusement les spectateurs des ardeurs du soleil.

Les fouilles des séminaristes firent apparaître en partie, le mur de ceinture qui enveloppait extérieurement le demi-cercle de l'édifice. Dans ce mur ils reconnurent deux des passages ou « vomitoirs », puis, aux deux extrémités de la cuve, ils dégagèrent les deux structures de soutènement des terres, structures composées de murs en demi-cercle, étagés, d'un mode qui se retrouve en d'autres monuments analogues...

Il ne fut pas retrouvé de gradins en place, et l'on ne rechercha pas le sol, ni le fond de la scène. Au cours des travaux on rencontra des fûts, des tronçons de colonnes cannelées, un chapiteau corinthien, des tuiles intactes, des monnaies. Celles-ci ne purent aider la datation, car elles étaient d'Auguste, de Vespasien, mais aussi de Tetricus et de Constantin.

M. de La Prairie qui a fait divers mesurages, donne 144 mètres de corde à l'hémicycle. Cette mesure si elle est exacte, classe le théâtre de Soissons parmi les plus importants (celui de Grand-Vosges, considéré parmi les plus vastes a un hémicycle de 149 m.).

Il ne peut être actuellement précisé si l'édifice était du genre hybride « théâtre-amphithéâtre » ; A. Grenier qui a connu le rapport de Laprairie, par l'intermédiaire de de Caumont opine, que le théâtre suivait le plan classique ancien, et qu'il pouvait être attribué à la fin du I^{er} siècle. Il est hors de doute que l'essentiel de son matériau fut arraché au III^e siècle pour être réemployé, à très peu de distance dans la construction de l'enceinte urbaine. Depuis 1846 les années n'ont pas changé l'économie du site, les substructions se trouvent toujours enfouies dans le parc, devenu lycée de jeunes filles.

En 1925 une campagne de fouilles sans lendemain, a livré aux intempéries les soutènements à niches du fer à cheval. A noter qu'en 1966, dans l'enclos près de la rue du Théâtre Romain, donc au revers de la scène, des travaux d'égout ont découvert et anéanti une calotte souterraine, fort bien appareillée en gros matériau, dans laquelle débouchaient cinq ou six canaux de pierre. Ce puits, étranger à toute construction moderne, pouvait être un cloaque du théâtre.

LA QUESTION DES ARENES

Cité importante Soissons posséda-t-elle un amphithéâtre ? La tradition et aussi un toponyme (cavea) viennent seuls en inférer. On sait que la cavea était la cuve, habillée de sièges et gradins.

La tradition immémoriale qui est d'essence hagiographique, a placé le lieu du martyre des S.S. Crépin et Crépinien, au nord en dehors de la ville et débordant le château d'Albâtre, en un lieu nommé CAVEA au XII^e siècle.

Là fut fondée en 1135 l'abbaye de Saint Crépin IN CAVEA, qui en français s'est traduit par Chaye. Notre tradition a ses doublets en Gaule dans divers actes de martyrs, qui eux aussi furent suppliciés dans des amphithéâtres.

La cavea soissonnaise n'a pas laissé de vestiges, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner ; il en fut qui, en plusieurs villes, non soupçonnées, se sont révélées. En 1880 dans le parc de Saint Crépin en Chaye, M. Plateau crut retrouver l'emplacement exact de la Chaye, toutefois sa dissertation est encore attendue. Dans l'état actuel de la propriété boisée (parc municipal), il n'est qu'une dépression de terrain : entre l'entrée en venant du boulevard V.-Hugo et la terrasse de l'ancienne abbaye. Sa surface

aurait été suffisante pour contenir l'ellipse de l'arène, mais, c'est là que se trouvait au XVII^e siècle une mare qu'on nommait « la fosse ».

Ainsi l'obscurité enveloppe toujours les preuves matérielles de l'arène.

Chapitre III

LES NECROPOLES

La ville ancienne semble cernée par des sépultures à inhumation. Deux endroits ont livré des tombes en densité (colline Saint-Jean et Longues-Raies), mais il est apparu qu'il se rattache à ces essaims, des sépultures très éparpillées, qui semblent rechercher le voisinage de grands chemins. En deux autres endroits, le long des chemins cette fois (Pont de Pasly et faubourg Saint-Crépin dit maintenant de Reims), d'autres inhumations seront signalées.

La chronologie de ces cimetières n'a pu encore être établie. Celui des LONGUES RAIES, qui seul a été vidé avec un peu de méthode, a donné des monnaies des I^{er} et 2^e siècles. Au pont de Pasly les monnaies semblaient des III^e et IV^e siècles. A la colline Saint-Jean et à ses abords le numéraire connu va du I^{er} au IV^e siècle. Ces dates données par la numismatique ne sont peut être pas rigoureuses, aussi il est regrettable que médailles et mobilier d'accompagnement aient aussitôt leur découverte pris des voies différentes, sans être confrontés par des connaisseurs. Quant au cimetière du faubourg de Reims, le moins connu de tous, il était en place dans la deuxième partie du III^e siècle.

Les extensions de deux de ces nécropoles, celles de Saint-Jean et de Reims ont poursuivi leur carrière au-delà du IV^e siècle, comme on le verra, mais elles n'ont donné aucune trace de mobilier.

Il faut noter enfin, qu'un certain nombre d'urnes du III^e siècles contenant des ossements de jeunes enfants, ont été exhumées en divers endroits, en périphérie de lieux autrefois occupés.

Il reste une lacune dans notre archéologie cimetériale : l'absence des sépultures du début de l'occupation, c'est-à-dire de l'époque où la crémation était d'usage. Cependant M. Calland a publié en 1844 ses constatations de puits remplis d'ossements

calcinés, ils s'étaient révélés au moment des travaux militaires, sous les substructions mêmes du château d'Albâtre, et cet érudit assurait que ces véritables USTRINUMS étaient de date antérieure à celle du dit château. A ajouter encore que quelques STELES-MAISONS, témoins d'incinérations seront signalées aux Longues-Raies et boulevard Condorcet.

CIMETIERE DES LONGUES-RAIES

Au dehors du faubourg Saint-Christophe, il était situé en parallèle, et à moins de 300 mètres de la route de Compiègne. Il y a lieu de noter qu'entre lui et cette grande route, il est une autre voie qui porte le nom de chemin du Paradis, abréviation de « Paradis Terrestre » qu'il portait déjà sur un texte de 1456. Ce nom caractéristique lui est venu d'un lieudit voisin, malgré lui aucune sépulture chrétienne n'a été rencontrée en ces endroits.

C'est l'ouverture d'une carrière de grève qui a révélé le cimetière en 1897. Les fouilles ont montré qu'il avait été entouré de deux fossés parallèles, larges de 2,50 m et 1,50 m, leur profil était en V, et on a pensé que le rejet de leurs terres avait pu dresser un rempart, comme celui des camps militaires, clôture convenable pour l'enclos.

Mais l'occasion n'a pas été donnée de poursuivre le tracé de ce fossé au-delà de la propriété. On ne le connaît qu'au Sud et à l'Ouest en partie, ceci fait qu'il n'est pas possible de savoir l'étendue exacte de la nécropole qui pouvait se prolonger au-delà ; on sait seulement que la partie du cimetière exploitée par M. M. Lengelé couvrait une surface de 2,80 à 3 hectares.

La pratique de MM. Lengelé père puis fils, fut d'enlever la faible couche de terre arable pour mettre à nu le gravier, ainsi les fosses apparaissaient parce qu'elles étaient comblées par des terres mélangées. Les exhumations se poursuivirent au rythme de demandes de graviers jusqu'en 1914. La guerre vint interrompre l'exploitation et la nécropole se trouva pendant 3 ans sur la première ligne des tranchées françaises, il est de toute vraisemblance que c'est d'elle que furent tirées les céramiques que le général archéologue Jullien offrit en 1915 au musée de Saint-Germain-en-Laye, céramiques que Mme Tuffreau-Libre a publiées en 1976.

Le chantier de grève fut réouvert en 1921 et se clôtura en 1930. De cette seconde campagne d'extraction et des constatations qui auraient pu y être faites, nous ne savons rien ; il n'était plus à ce moment d'archéologue sur place.

Dans la nécropole les fosses étaient très rapprochées les unes des autres, mais la moitié seulement suivait une orientation régulière Est-Ouest, les autres étaient dans tous les sens ; il s'en trouva des superposées, et aussi des groupes agglomérés qui pouvaient paraître familiaux.

Leur profondeur allait de 0,80 m à 1 m pour les enfants, et, de 1 à 2 m pour les adultes. Près de certaines fosses il se rencontra des traces de foyers, avec vaisselle cassée, souvenir de repas funèbres.

Aucun sarcophage de pierre, aucun ensevelissement sous tuiles, tout avait été déposé dans des cercueils de bois, épais puisque les clous qui subsistaient étaient longs de 0,10 m à 0,15 m. Il se trouva néanmoins, des sépultures à incinération. On en résumait 20 pour plus de 500 autres en 1907. Elles étaient représentées par des cendres contenues dans une urne, et aussi par ces mêmes vases placés dans la cavité de « tombeaux-logis ».

Ces petits monuments, ornementés ou non, qui affectent la forme d'une maisonnette, abondent dans l'Est, mais sont peu fréquents dans nos régions. Ils sont 7 qui ont été déterrés en divers endroits du cimetière et qui ont trouvé refuge au musée.

Il est en plus un curieux mode d'inhumation, réservé à de très jeunes enfants, qu'on a omis d'étudier alors. Ces ossements de fœtus (disait-on) étaient trouvés dans de grosses urnes de terre grise, dont l'enfouissement était toujours sur la pente du fossé. Ainsi notait-on une de ces sépultures sur le plan de 1897, quatre et deux sur les plans de 1909 et de 1911. Nous retrouverons ce mode particulier, hors de cimetières, en plusieurs endroits de la plaine Saint-Crépin-en-Chaye.

Enfin il fallut attendre 1922 pour trouver la première stèle elle ne portait qu'une inscription tronquée P. CORNELI SATVRNINI ; et 1923 la seconde, haute de 1,15 m qui, dans une niche, représente un personnage en pied, tenant un long couteau. L'inscription est aussi effacée, les stèles sont conservées au musée. Nous croyons expliquer l'absence totale de monuments par la récupération forcée de matériau, afin d'aider la construction du castrum, à la fin du III^e siècle.

Trois plans seulement de campagnes d'extractions sont connus :

— Deux de Vauvillé (bulletin société d'anthropologie de Paris année 1899 et année 1909) (ce dernier se double par un autre resté manuscrit de l'architecte Chaleil, aux archives de la société archéologique de Soissons).

— Un relevé manuscrit E. Lengelé de 1911-12 (mêmes archives).

Ces plans situent :

Année 1897 - 102 fosses et 4 stèles-maisons

mars-avril 1909 - 63 fosses et 4 urnes d'enfants sur une surface de 5 ares.

1911-12 - 121 fosses et 2 urnes d'enfants.

On désigna encore que les fosses vidées pouvaient être de 3 à 400 pour les sept premiers mois de 1897, de 150 pour l'année 1911, mais rien ne vient déterminer le bilan d'ensemble.

Il en va de même du mobilier qui se trouva, il n'en faut pas moins rendre grâce aux rapports imparfaits mais zélés, que O. Vauvillé publia jusqu'à l'année 1911. La répartition du mobilier funéraire était inégale, les pauvres se devinaient par une absence. Les inventaires joints aux trois plans signalés plus haut, et mentionnant une céramique très variée, sont loin de donner satisfaction à la science moderne. Le mieux serait de se rapporter aux deux photographies connues des vitrines Lengelé et à celles publiées dans le Congrès archéologique de 1911. Tous les genres de céramique se trouvaient : grise commune, ocre et la classique blanche et sigillée. La sigillée à décor était rare — flacons et ampoules de verre — objets métalliques de parure ou d'usage.

Parmi les fosses qui étonnèrent, il fut le gisant placé au-dessus d'un cheval. Un autre avec 150 petits jetons d'os, dont il pouvait être le fabricant - Un enfant accompagné de 19 jouets en terre rouge, en verre et en os. A 50 m hors du cimetière on trouva deux coins monétaires en bronze à frappe de deniers, la légende sur un était nette elle concernait l'empereur Claude. Soissons eut-il son atelier ou bien les coins provenaient-ils d'un faux monnayeur ?

MM. Lengelé étaient vendeurs de leur butin. La Ville regrettant de ne pouvoir faire de plus grands sacrifices pour l'enrichissement de son musée, acheta ce qu'elle put. La première acquisition en 1899 portait sur 180 objets moyennant 1.000 francs (!). Le premier conflit mondial provoqua beaucoup de casse et de disparitions aux collections municipales, celles-ci vers 1930 compensèrent leurs pertes en acquérant le stock de M. Lengelé, mis au jour depuis 1920.

Ce fonds provenant des Longues Raies constitue presque seul l'avoir de céramique gallo-romaine du musée de Soissons. Mme Tuffreau-Libre s'est chargée de son étude typologique.

A défaut de critères sérieux sur l'âge de certaines poteries on datait le cimetière du I^{er} et du II^e siècle, en se fondant sur le numéraire lisible qu'il avait livré. Il ne semble pas superflu de reproduire ici le dernier inventaire que Vauvillé publia en 1911 :

Une seule monnaie gauloise, le potin qu'on allait attribuer aux Sylvancetes et qui est maintenant rendu aux Suessiones. Auguste 1- Caligula 2- Vespasien 1- Claude 1- Domitien 10- Nerva 1- Trajan 5- Hadrien 15- Sabine 1- Antonin le Pieux 10- Faustine mère 6- Epoque Antonins 1- Lucius Verus ou Marc Aurèle 2- Lucille 3- Marc Aurèle 4- Crispine 1- Commode 5-

Le numéraire, presque tout en moyen bronze s'arrêtait donc à l'an 192. A noter que cinq pièces (de Domitien, Trajan, Antonin le Pieux et Marc Aurèle) étaient percées.

La construction de pavillons jouxtant le côté Est de la nécropole (prolongement rue de Vic-sur-Aisne) n'a pas été sans montrer en 1971 qu'il existait toujours des sépultures de ce côté.

Enfin, en plusieurs endroits et à proximité des Longues-Raies le hasard a fait découvrir d'autres groupes de tombes qui n'ont jamais été publiées.

Au Nord-Ouest tirant vers le lieudit la Croisette (autre appellation caractéristique), nous avons remarqué à plusieurs reprises de nombreux tessons à fraîches cassures, abandonnés. Près de là et toujours dans des grévières une fouille du propriétaire a violé en 1938, une trentaine de fosses.

Au Sud de la nécropole cette fois, à la dernière maison de la rue du Paradis et au n° 100 de l'avenue de Compiègne, il a encore été recueilli du mobilier funéraire intact.

En bordure de l'avenue de Compiègne, mais au sud, on ouvrit vers 1923 la grévière dite du « Ver de Vase », des sépultures à mobilier apparurent. Sur ce même site le successeur de M. de Villeroché continua de rencontrer des fosses, le comptable de l'entreprise nous a assuré avoir assisté à l'exhumation d'un ensemble de 18 tombes.

CIMETIERE DU PONT DE PASLY

A 600 mètres des dernières constatations archéologiques urbaines, et à 800 de la nécropole des Longues-Raies, se trouve le pont érigé sur l'endroit où la chaussée romaine de Soissons à Saint-Quentin, franchissait la rivière d'Aisne. On a aucune

preuve qu'un pont en dur a existé là dans les temps anciens, le lieu se disait « bachio de PONT VERT » en 1184, tout au long du XIII^e siècle on relit bac de Pont Vert, les désignations de cette sorte s'appliquent à de simples endroits guéables. Quant au chemin lui-même, il portait déjà le nom de Brunehaut en 1350.

A la faveur des travaux qu'on exécuta en 1860 pour la création du pont et l'aménagement de ses rampes d'accès, il fut découvert quelques sépultures sur chacune des deux rives.

Il se trouvait sur la rive Nord trois petits sarcophages, l'un qui a disparu s'apparentait au genre « stèle-maison » (incinération). Deux autres se retrouvent au musée (l'un $0,96 \times 0,45$) - (l'autre de surface trapézoïdale $1 \text{ m} \times 0,57 \times 0,48$, à couvercle de genre toiture mansardée). Dans l'un d'eux étaient trois vases, l'un contenant des ossements calcinés et trois monnaies tardives de Probus, Constantin, et Licinius. On ramassa en outre des pièces d'Hadrien, bracelets de cuivre, objets en os, verre, de la céramique. Les vases qui sont encore conservés sont à col caréné, évidemment IV^e siècle et une petite amphore en forme de carotte.

En 1898 le sinistre archéologue Lelaurain aborda le site, mais ne s'y attarda guère. On nota qu'il en aurait tiré une trentaine d'objets, non décrits, sinon une poupée de terre rouge de notable rareté.

Le cimetière ne s'est plus révélé depuis, on peut considérer qu'il reste à étudier.

CIMETIERE DE LA COLLINE SAINT-JEAN

Il est placé sur la colline de ce nom, au point culminant de la ville, et n'est distant que de 240 mètres du théâtre antique.

Il se révéla timidement après 1814 lorsqu'on entreprit de baisser la route de Paris. Le lieu dit portait l'appellation caractéristique de « EN SARRAZINE » (mêmes dénominations appliquées aux nécropoles de Chelles et de Saint-Crépin, villages de l'ancien soissonnais, maintenant rattachés au département de l'Oise). En cet endroit (actuellement caserne Gouraud) le cimetière se confirma en 1844 lorsque le génie construisit un fortin dit l'ouvrage à cornes.

M. de Laprairie se fit attribuer une urne grise de sépulture à incinération, qui contenait, outre des ossements calcinés, une

petite fiole en verre, une fibule en fer et plusieurs clous. Il précisera que les travaux avaient ouvert un très grand nombre de sépultures avec céramique variée, et, notamment un cylindre en plomb, lequel contenait un vase en verre et des os calcinés (ce curieux spécimen a disparu du musée en 1914). Aucun cippe ou inscription n'avait paru.

En 1850 cinq autres tombes s'ajoutèrent.

Le déclassement de la place de guerre, permit à la Ville de tracer le boulevard Jeanne-d'Arc sur l'emplacement des fortifications. A cette occasion Collet rapporte qu'en 1894 on trouva, en même temps que des ossements humains, une dizaine de petits vases à panse ronde, avec monnaies d'Antonia, Domitien, et Magnence. L'année suivante, en ouvrant la rue de Puységur les sépultures réapparurent et elles attirèrent ce Lelaurain qui écuma la Picardie entière, qui y installa son chantier de fouilles en 1899.

Il opérait ses sondages par d'étroites tranchées parallèles, et travailla sans contrôle et sans laisser de rapport.

Les gisants se trouvaient non toujours orientés, à une profondeur de 0,80 m à 2 m. On sut qu'il avait été exhumé de la céramique, verrerie, bracelets de bronze souvent à partie plate, ornementés de petits cercles, mais d'autres aussi en torsade, des fibules, perles de verre. En numéraire il s'est rencontré des Nerva, Trajan, mais nombreux étaient les Constantin et Licinius, ce qui fit que Vauvillé data la nécropole de la fin du III^e siècle et début du 4^e.

Depuis en 1953, rue de Villers-Cotterêts n° 8-10, un creusement de cave sur une surface de 10 m au carré, fit trouver un groupe de cinq sépultures et deux autres dont les extrémités apparaissaient dans les parois.

Les ouvriers démantibulèrent l'intéressant ensemble, les gisants étaient bien orientés Est-Ouest, reposant de 0,80 à 1,50 dans la couche de sable. Deux fosses semblaient contenir chacune deux individus ; tandis qu'à l'écart était un cercueil de plomb. Chaque fosse était encadrée d'un coffrage en pierres frustes ; une des fosses couplées donna trois vases et deux coupes ; l'autre fosse un bracelet, simple jonc de cuivre qui avait communiqué son vert-de-gris au poignet de la défunte. Des clous indiquaient les inhumations en cercueils.

Le cercueil de plomb faisait caisse rectangulaire, assez déformée, longue de 1,70 m, large de 0,34 et haute de 0,26 ; tout son intérieur semblait avoir été revêtu de plâtre gâché. La boîte

était trop petite pour la stature du défunt, on en avait rabattu le crâne. Deux plaques de plomb constituaient coffre et couvercle, les petits côtés du coffre se rabattaient un peu sur l'extrémité des côtés longs pour faire soudure. Il en allait de même du couvercle dont les quatre côtés étaient un peu rabattus sur le coffre.

Cette bière ne contenait aucun mobilier. Elle est l'unique du genre qui soit signalée à Soissons (sauf le rapport de Dom Hélie pour le faubourg de Saint-Crépin-le-Grand) ; elle suggère une époque d'inhumation tardive, corroborée par les poteries qui lui étaient voisines, qui semblent être du III^e ou IV^e siècle.

A 80 mètres de là, *en 1966*, cette fois sur la déclivité, en bordure de l'avenue de Paris n° 39, il a été ouvert une fosse de 18 m $\times$ 15 m, la machine a malmené deux sépultures. Elles étaient à 1,70 m de profondeur, dans le terrain le plus mal choisi, d'argile difficile à entamer. La seule tombe qui a pu être examinée était un coffrage de pierres frustes, recouvert par des tegulae de petites dimensions 0,44 $\times$ 0,31.

Ce qui précède prouve que les sépultures étaient en densité au sommet de la colline, mais d'autres inhumations très clairsemées se sont rencontrées au hasard sur les flancs de cette même colline et surtout à leurs bases. Cela fait penser qu'au cours de la longue époque romaine, il fut des périodes mal afferries où l'on se permettait d'enterrer de manière assez incohérente.

Le rare mobilier que nous avons pu voir, et les monnaies toujours des premiers Antonins, nous font croire que ces sépultures disséminées sont antérieures à celles du sommet.

En 1873 au Sud-Est de Saint-Jean, sur le glacis du bastion de la Bergerie, l'abbé Dupuy a connu cinq squelettes accompagnés de 8 vases et bols et d'une monnaie d'Antonin le Pieux. L'un d'eux était d'un jeune enfant qui portait une sorte de torque en cuivre autour du crâne (?).

En 1883 Collet avait constaté, près de la gare Saint-Christophe, une urne dont l'orifice protégé par une tegula, contenait l'ossature complète d'un jeune enfant. Quelques monnaies (non déterminées) se trouvaient à proximité.

Près de là, en 1911, l'abbé de Larminat recueillit un grand nombre de poteries qu'il crut gauloises, avec un poinçon d'os.

En 1922, lors de l'ouverture de la rue de la Victoire, M. Truchy, conservateur du musée, remarqua des tombes romaines

avec mobilier; au cours des années suivantes l'architecte B., constructeur des immeubles de cette rue dépouilla les sépultures, qu'il ne remarqua (a-t-il assuré) que seulement dans la partie basse de l'artère.

Le boulevard Condorcet, qui est le pied de la colline, ménagea lui aussi des surprises dont furent bénéficiaires divers particuliers :

— En 1 du plan, en 1923 une (et peut-être plusieurs) stèles-maisons, analogue à celles des Longues-Raies.

— 2- sépultures et céramique

— 5- céramique et monnaies

— 6- nombreux tessons et vase à large panse (déposé au musée)

— 8- en 1969 ossements avec petit vase.

— 11 — En 1978, en bordure de propriété, les terrassiers d'une tranchée ont laissé sur leurs déblais, deux bols à collettes, de nature différente, dont les estampilles sont illisibles (III^e ou IV^e siècle).

Le gisement peut se poursuivre avenue Voltaire, où en 7, des ossements avec tessons et monnaie d'Hadrien ont été exhumés en 1945, et, où en 1971 lors des terrassements, les ouvriers en -12- ont dédaigné d'emporter deux grosses marmites (III^e siècle). L'une d'elle, décorée d'un ruban ondulé par incision.

Enfin à mi-pente, en 1939, rue du Bel-Air, en -4- du plan, une jolie lampe à huile (type I^{er} siècle) ornée d'un dauphin et une monnaie d'Hadrien ont été recueillies.

Près de là — en -3- — un vase intact.

Une délimitation d'aire d'inhumations est ici impossible. Les signalisations qui précèdent ne sont qu'un résidu, tant d'autres découvertes ont pu passer inaperçues, ou n'ont pas été propagées.

Revenons au cimetière du sommet, il est possible qu'il put continuer son office au-delà du IV^e siècle, bien qu'aucun constat ne l'ait établi. Ce qui nous incline à le penser, c'est qu'un cimetière qui doit être mérovingien s'est révélé près de lui en 1959, au devant des tours de Saint-Jean des Vignes.

Le creusement d'une tranchée pour y placer un drain a, sur une longueur de 20 mètres, mis au jour deux groupes de sarcophages, l'un de 3, l'autre de 6, à faible profondeur et pres-

que accolés. Ils étaient monolithes et de forme trapézoïdale, recouverts de dalles ou de grès frustes. Intérieurement, le ressaut ménagé pour soutenir le crâne était peu prononcé (0.04) témoignage d'ancienneté. Ces sarcophages étaient orientés pieds au Nord-Est, quatre d'entre eux ont été vidés, mais n'ont donné aucun mobilier.

Nous avons jugé qu'ils ne pouvaient appartenir ni à l'abbaye, ni à la chapelle qui l'avait précédée ; et avons vu là un champ de sépultures franques, d'époque peut-être tardive, mais qui n'en prolongeait pas moins le polyandre gallo-romain ; nous ajoutons même que ce cimetière enfin christianisé put susciter l'oratoire qui, au XI^e siècle, ira s'intégrer avec l'abbaye Saint-Jean des Vignes.

CIMETIERE DU FAUBOURG DE REIMS

(Ex faubourg St-Crépin)

Il se rangeait dans le type classique latin, ses sépultures qu'on a reconnues étant disposées le long du grand chemin de Reims. Il n'était soupçonné que par deux sources historiques : l'inhumation de Crépin et Crépinien, martyrs de la fin du III^e siècle, et, par deux paragraphes d'une histoire restée manuscrite, celle de l'abbaye Saint-Crépin-le-Grand.

A deux reprises son auteur (Dom Hélié 1689) relatait un constat personnel :

« l'antiquité de cercueils, tant de pierre que de plomb, que l'on
« retrouve encore aujourd'hui, dans une terre qui est à l'entrée
« de la première porte de notre abbaye, par où l'on va à la croix
« qui est dans les prés ; la quantité des corps qui y sont étendus
« sur la grève, sont une preuve que ce lieu a été autrefois le
« cimetière de la ville. »

Nous avons ici un des exemples qui se retrouvent ailleurs, le corps des apôtres de la cité, déposés dans un cimetière païen en firent le campo sancto, qui suscita lors de la paix religieuse, la basilique. Celle-ci fut le foyer de piété, reçut les dépouilles de plusieurs évêques de ce temps, même celle d'un enfant du roi Chilpéric, et plus tard elle se muta en monastère bénédictin.

Les textes de Hélié se sont vérifiés en 1963, lors du creusement d'un puisard, dans la cour d'entrée de l'institution Saint-Vincent-de-Paul (l'ex-abbaye Saint-Crépin-le-Grand). Cette fosse circulaire de 1,85 m de diamètre, a mis au jour des fractions de trois gisants antiques, orientés les pieds à l'Est. L'un à 2,10 m

à la jonction du sable et de la grève, les deux autres à 3 m. La partie antérieure d'un seul squelette a été dégagée et on a recueilli, près de son crâne, un vase à incision linéaire médiane (III^e siècle) et un énorme clou de fer long de 0,185 m.

Les terrassiers ont alors assuré qu'il s'était trouvé en réalité plusieurs clous, et qu'ils les avaient vus plantés dans le crâne (?). Nous signalons cette singularité que nous n'avons pu contrôler mais que des auteurs anciens ont dit fréquente à Reims, et qui, en d'autres endroits, a pour garant M. Salin.

Notons que dans l'enclos de l'abbaye, la récolte au siècle dernier par M. Lemaire, d'une certaine quantité de monnaies, dont la majorité se rapportait à la seconde partie du III^e siècle.

C'est en partant de la place de la République qu'on a au hasard d'affouillements, retrouvé d'autres sépultures en bordure du grand chemin de Reims.

Au n° 1 de l'avenue, on découvrit en 1906, un squelette dans l'orientation Nord-Sud. Non loin de lui, à 1,50 m de profondeur un vase sphérique de 0,25 m de diamètre renfermait des ossements humains calcinés, et contre lui un flacon de verre de 0,05 de hauteur et une lampe à huile de terre rouge dont l'ornement consistait en une aigle éployée.

Deux autres découvertes se sont depuis produites à quelques dizaines de mètres de là : vers 1950, vis-à-vis du n° 1, à 3 m de profondeur, deux urnes de poterie grise commune (II^e siècle) qui aussi contenaient des ossements. L'une d'elles est conservée intacte, elle a 0,32 de diamètre et sa lèvre est agrémentée de deux petits cônes.

Sous le trottoir du n° 4, dans une tranchée ouverte en 1961 une autre urne du même genre (diam. 0,25) apparut. Des débris de tegulae imbrices et poteries se révélèrent aussi dans cette tranchée, où il semble qu'il n'y eut jamais de constructions.

Le terrain qui se présente en coin, entre l'avenue et la rue de l'Arquebuse est particulièrement fécond ; mais il y a lieu d'y distinguer le dépôt antique d'un autre plus récent, car en cet endroit l'époque chrétienne a bâti une église Saint-Martin, dont le cimetière ne sera mis en labour que vers 1750.

C'est là au n° 7 de l'avenue que la construction d'un magasin a décelé des squelettes, deux sarcophages, et des tessons comportant du sigillé ; ce gisement funéraire a réapparu en 1944 sous la rue de l'Arquebuse, face au n° 5 ; puis en 1970 sous le n° 5.

Plus au nord, toujours dans la même rue, sous le jardin dépendant du n° 10 du boulevard Gambetta, des terrassements mécaniques ont pulvérisé en 1974 plusieurs autres sarcophages.

Mais la plus curieuse constatation s'est faite en 1970 dans un jardin du « coin » qui a été signalé plus haut. Une tranchée profonde de 1 m éventra un charnier, et, contre lui, dégagèrent quatre coffrages de pierre, côte à côte dans lesquels on a extrait un grand bronze (disparu), un petit bronze paraissant de Constantin II, deux ferrailles : épée longue et courte et enfin, la plus belle pièce, une superbe plaque boucle à contreplaque de bronze ciselé du VIII^e siècle.

Enfin au-delà de l'abbaye vers l'Est et sortant du faubourg, diverses sépultures auraient été trouvées de notre temps, mais sans qu'il soit fait appel à un contrôle. Il est sûr qu'en 1963, face au débouché de la rue Mahieu, plusieurs squelettes ont été remués, qui donnèrent deux petits vases et une boucle de ceinturon de cuivre, que nous n'avons pu retrouver.

Cette nécropole de grand chemin, dont nous venons d'indiquer des jalons qui s'allongent sur 700 mètres, semble avoir duré davantage que les autres. Ce qui l'atteste c'est la découverte de plaques boucles, c'est l'inhumation de trois évêques primitifs et même celle à Sainte-Thècle d'un quatrième : Saint-Prince, frère de Saint-Rémi, contemporain de la conquête de Clovis. Cela ne fait pas de doute que ce cimetière aussi, influença l'implantation d'oratoires, qui devinrent paroissiaux, ainsi outre l'abbaye déjà citée, l'axe de 700 mètres connut trois églises : Saint-Martin, Saint-Pierre-le-Vieil, Saint-Germain, et, à quelques pas de cette dernière, la chapelle de Sainte-Thècle.

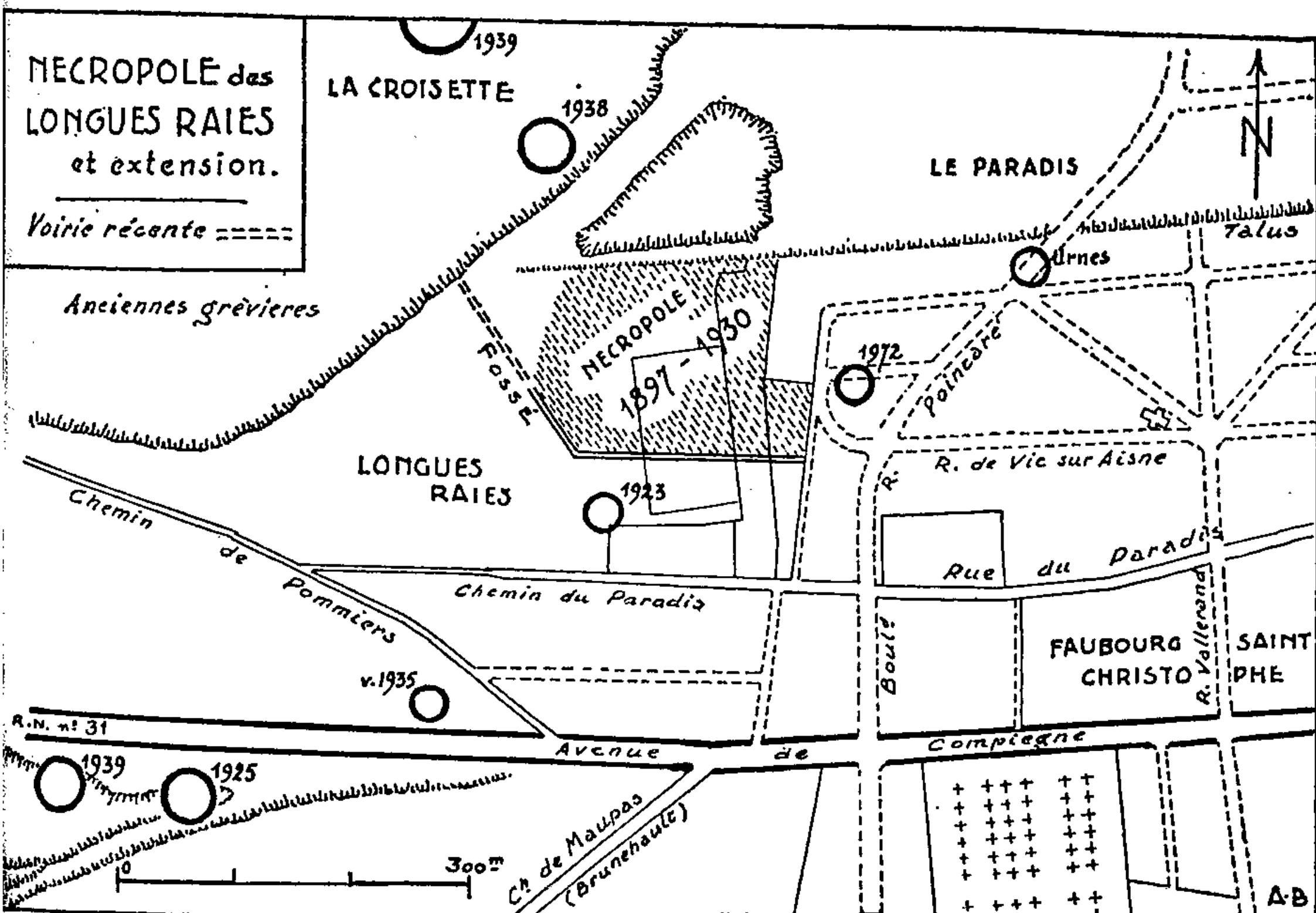
LES SARCOPHAGES ARTISTIQUES

LE MYSTERE PALEO-CHRETIEN

Dans l'archéologie soissonnaise il est de grandes lacunes. Elles ont jusqu'à présent dérobé tout vestige, non seulement paleo-chrétien, mais aussi mérovingien. Les PASSIO et VITA de Saint-Crépin et de l'évêque Saint-Sixte sont des rédactions tardives, aussi leur historicité est suspecte à la science moderne. Néanmoins, l'autorité critique de Mgr Duchesne nous permet de croire que la cité reçut sa dotation épiscopale, aux premières années du IV^e siècle, c'est-à-dire du temps de Constantin.

Dans des églises importantes, on présentait souvent des sarcophages anciens que l'on rattachait à des noms vénérés. Il en était trois à Soissons, qui, fort prisés, furent publiés par des artistes avant la Révolution.

Voirie récente =====



Le seul côté de l'un d'eux, dont on a pu restituer la hauteur : 0,69 m, était depuis un temps immémorial scellé au-dessus d'une porte de l'abbaye Saint-Médard. Il fut connu des savants (Mabillon, Caylus, Dom Martenne, abbé Lebœuf, de Laborde) qui expliquèrent à leur manière ses sujets figurés dans le marbre blanc.

Deux génies ailés y supportent un médaillon qui renferme le portrait de la défunte. Il s'y ajoutait au-dessous deux allégories à demi-couchées : fluviale et d'abondance, et une scène pastorale : berger occupé à traire une chèvre. Enfin à chaque bout un génie funèbre renversait une torche. On peut ajouter que l'effigie mortuaire semble d'une autre main que celle qui exécuta l'ensemble, il s'en déduit qu'à l'origine le matériau inclus dans le médaillon fut réservé pour permettre d'en tirer le moment venu le buste qui serait demandé.

Toute cette iconographie est étrangère à celle des sarcophages de Gaule. Le travail doit être grec, doit dater du II^e siècle et, émane de l'école de quelques autres, dont on voit les représentations dans le « Musée de sculpture » du comte de Clarac (planches 181-191 et 192, tome 2). L'on peut se demander à quelle occasion ce sarcophage païen et curieux est venu aboutir à Soissons.

Transporté après 1790 au parc de Vert-Bois (avenue de Paris) il y fut brisé par les boulets d'un siège de 1814. On a depuis récupéré plusieurs de ses morceaux, qui, réunis, ont trouvé place au musée.

Le second sarcophage était chrétien. Venu de la vallée du Rhone (Arles) à Soissons, où plus tard, dans l'abbaye Notre-Dame, il renferma les restes d'un reclus mérovingien, saint Voué.

Il datait du milieu du IV^e siècle et était d'un modèle peu courant : cuve rectangulaire représentant cinq tableaux en façade et deux sur les côtés, tous étaient séparés par des colonnettes. Chaque scène représentait plusieurs personnages, qui étaient de ceux qui furent miraculeusement protégés par Dieu, et dont la mémoire était rappelée dans les prières de l'office des morts. Au centre se trouvait le symbole primitif de la Résurrection puis, le baptême du Christ, la femme Hémoroïsse, le Centurion, Moïse frappant le rocher, Daniel dans la fosse aux lions et les trois Hébreux dans la fournaise.

Cette belle pièce avait retenu l'attention de Mabillon (qui en donna le meilleur dessin), Poupart, Caylus et l'abbé d'Expilly, sans citer les locaux. Brayer rapporte que les révolution-

naires le brisaient alors qu'il se déplaçait pour l'acquérir. Ses débris n'étaient jamais réapparus, nous avons eu la bonne fortune d'en retrouver un morceau, qui représente l'un des trois hébreux (orant coiffé du bonnet phrygien) dans un jardin du faubourg Saint-Médard.

Nous estimons qu'une mention du 3^e tombeau, bien qu'il n'appartient plus à notre sujet, mérite d'être inséré :

C'est celui qui voisinait avec St Voué à l'abbaye Notre-Dame. Il avait renfermé le corps de l'évêque saint Drausin, et connu la célébrité au temps médiéval.

Œuvre de l'école du Sud-Ouest de la Gaule, en marbre gris, il est ornementé du Chrisme et de vigne. A. Grabar le croit du VII^e siècle, mais l'on n'a jamais pu préciser son âge exact. Conservé au Louvre, dans la série des œuvres barbares et chrétiennes, il est considéré comme une pièce de première grandeur. Sa toiture à pans, mutilée, a été retrouvée après coup dans l'enclos de l'ancienne abbaye Saint-Médard.

Ce monument constituait le plus ancien souvenir chrétien de la ville, un rival a été ramené à la lumière en 1970. C'est un fragment de décoration linéaire d'époque mérovingienne, sur lequel nous avons identifié Daniel, encadré par deux lions. Ce morceau sculpté avait été réemployé dans le gros œuvre de la crypte de Saint-Médard.

Chapitre IV

LE CHATEAU D'ALBATRE

Ed. Fleury (Antiquités du département, tome I^{er}) qui ne fut ici qu'érudit de seconde main, s'émerveillait en 1877 de la splendeur qu'avait du offrir le palais d'albâtre, dont cependant, savait-il, on ne pouvait même restituer un rudiment de plan : « Que renferme-t-il dans son sein en trésors d'art, en renseignements plus utiles et plus précieux que ceux mêmes, qu'il a « consenti à fournir à l'étude et à l'archéologie ? Pour certain « qu'il n'a pas dit, et il n'est pas prêt à dire son dernier mot, « à livrer son dernier secret et ses derniers mystères. L'avenir « pourra l'interroger longtemps, souvent et avec fruit. Dans le « département rien n'indique autre part l'existence d'un monument de cette importance et de cette richesse. »

Hélas, des terrassements depuis 1953 sont venus sonder le vaste espace qu'avait circonscrit le plan Laprairie-Vuillefroy, et les substructions d'un palais ne sont pas apparues.

Une autre interprétation reste donc à rechercher.

A Bavai, c'est sous le nom de château ou palais que furent désignées les ruines des Bosses, du XVI^e au XVIII^e siècle.

A Champieu, les ruines romaines aussi, étaient nommées château (des Tournelles).

A Paris la tradition retenait le souvenir du « château de Hautefeuille » évocateur de la légende de Ganelon. Les fouilles du siècle dernier n'y ont constaté qu'un monument romain. Ce fut de même près de Vézelay où le perron, du prétendu château rasé de G. de Roussillon, retrouvé, fut fouillé à son tour.

A Andilly en Haute-Marne, on parlait d'un château des Templiers on y trouva toujours du romain...

Ces exemples suffisent pour nous édifier sur le caractère commun de beaucoup de châteaux mythiques.

Au Moyen âge entre le front Nord des murs de Soissons et l'abbaye de Saint-Crépin-en-Chaye, des restes tangibles, murailles ou éboulis devaient encore subsister ; ils ont du disparaître petit à petit, mais il n'ont pas manqué de laisser place à une légende.

Bien que le vocable « CHATEAU D'ALBATRE » soit inconnu des cartulaires, nous avons trouvé en 1554 dans les papiers du Chapitre (Arch. Aisne G. 256) le bail d'une terre située au CHAMP D'ALBATRE (exactement à l'Ouest de la Tour de l'Evangile). La même désignation se reproduira à cette terre en 1760.

C'est vers 1580 que Berlette, qui n'était âgé que de 23 ans écrivait, c'est dans ses pages qu'apparaît le « château d'albâtre ». Selon lui, ce ne furent pas les affouillements nécessités en 1551 pour le renforcement des fortifications, mais « il fut avisé « (écrit-il) de chercher en une place hors de la ville près Saint-Crespin-en-Chaye, pour y trouver des matériaux pour ladite « fortification, d'autant que le bruit commun estoit qu'il y avoit « en cest endroit ung chasteau d'allebastre, comme d'effet furent « trouvés les vestiges d'ung chasteau lequel comme l'on put « présumer estoit très excellent et grand... ».

Bertin qui prit la suite de Berlette en étoffant ses « Antiquités... » avance « que l'on tient pour certain et est le bruit et « commun dire du peuple de Soissons, que le dit chasteau d'Allebastre fut desmoly au tems des Armignac », et le chanoine en déduit que cet événement n'a pu se produire que lors du siège de la ville en 1414.

L'étonnement des récupérateurs de 1551 dut être grand, ils trouvèrent bien du matériau, mais son âge plongeait bien au-delà de ce qu'ils pensaient, la preuve leur en était donnée par de la « pierre précieuse » et par de curieux vestiges.

Ils n'arrachèrent pas tout, aussi en 1793 cela contraria les fossoyeurs du cimetière qu'on créait là (prolongement de la rue Bara). Un coup de sonde de l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Durocher heurta une salle carrée dont le pavé était de mosaïque. Le maire Desèvre convint dans son rapport de 1804 « que tous « les terrains au Nord ne sont point convenables à cause des « anciennes constructions qui se trouvent sur toute cette ligne « à 1 pied ou 2 de profondeur, et qui s'opposent à ce qu'on « puisse donner aux fosses la profondeur nécessaire ».

La plaine rendue à la culture, avec ses aspérités énigmatiques attendit le temps de la Restauration pour être ouverte par

endroits, et pour livrer les trouvailles qui vinrent conforter l'interprétation des humanistes du XVI^e siècle, si bien que le mythe du merveilleux édifice a été accepté depuis par tous les auteurs.

Le renoncement à un héritage flatteur n'est pas sans occasionner une déception amère... Nous nous résolvons à substituer audit château, une agglomération urbaine, dotée d'immeubles plus importants les uns que les autres, l'un d'eux peut-être avec raffinement tel, qu'il a fait croire à un palais.

Bornons-nous à servir par le plan ci-joint, l'emplacement approximatif des découvertes signalées jusqu'en 1849 par Leroux et de Laprairie, et celles assez minimes de F. Blanchard de 1896 à 1908.

I- 1551 selon Bertin - Entre N.-D. des Vignes et S. Crépin en Chaye furent trouvés des offices voûtés peints en leur entier, plusieurs caves, des mosaïques, avec des pièces de marbre, albâtre, jaspe, porphyre, épingles d'ivoire, médailles or, argent, et laiton aux effigies d'empereurs allant de Claude à Valentinien.

II- III - 1551 deux aqueducs, l'un selon Dormay, voûté en pierres.

IV- 1836-40 Près chemin prolongeant la rue Porte-Hozanne, murs de petit appareil et piliers.

V- 1836-40 corniches et marbres non polis, ce qui fit supposer un atelier de marbrier.

VI- 1826-40 et endroit voisin : constructions considérables et agglomérées, murailles, piliers isolés, mosaïques partout, salles voûtées et peintes

VII- 1826-40 Leroux- 12 ou 18 bases et chapiteaux toscans, fragments de colonnes (diamètre 0,40) - Laprairie interprétait un péristyle de grand édifice, en avant duquel se serait trouvé une place publique, et le départ de trois voies. Selon Laurendeau, ces socles gisaient non pas en place, dans une couche de gravois épaisse de plus de 1 m. Tout dallage avait disparu, au-dessus de cette couche existait un lit de cendre de 0,30 d'épaisseur, contenant tuiles et débris. Le niveau de cet incendie et d'autres traces voisines aussi d'incendie, témoignaient de plusieurs époques d'occupation ; d'autres examens lui ont confirmé cette impression.

VIII- Laurendeau- caniveau formé de deux pierres taillées en demi-cylindre qui, superposées, formaient un tuyau intérieur cylindrique.

IX- Laprairie-Laurendeau : aqueduc maçonné, largeur 1 m, hauteur 1,30, voûte détruite. Au Nord-Est de celui-ci, fragment

d'aqueduc qui recouvrait d'autres substructions et des puits remplis d'ossements calcinés, qualifiés « ustrinums » par Caland.

X- Grand escalier en pierre, murs en brique et moellons, couvert d'un enduit rouge.

XI- Bras et jambe de marbre blanc.

XII- 1831- Statue de marbre blanc du fils de Niobé et son pédagogue.

XIII- 1826-40 Restes d'un bâtiment incendié, fondé au-dessus de substructions romaines (Laurendeau)- Four avec pots et leurs couvercles, amphores, meules, chapiteaux ioniques et corinthiens, monnaies.

XIV- 1826- Leroux-Laurendeau : Tour carrée de 5 de côté, avec cordons alternatifs de briques.

XV- 1551- Endroit indéterminé- statue de femme nue, consignée par Berlette.

XVI- 1826- Leroux- aqueduc de pierre, épaisseur 0,40, largeur 0,80 direction Nord-Sud.

XVII- 1826- Leroux- mosaïque en carré de 7 m, ornée de compartiments et bordures de cubes noirs et blancs- Tuiles, peintures à fresque rouge.

XVIII- 1836- Leroux- Murailles, mosaïque de 2,50 de long. Vase en bronze contenant 73 médailles d'argent de 19 empereurs, recouvert d'un plat d'argent ciselé (diam. 0,30).

XIX- 1836- Leroux- 2.186 petits bronzes de Tétricus ou similaires.

XX- 1845- Laprairie- Mosaïque pavant une salle de 5 m × 4,45 m représentant des Tritons. Constructions avec pavage de brique concassée et avec enduits peints variés.

XXI- 1845- Laprairie- Tracé d'une route sur 100 m d'Est en Ouest.

XXII- 1845- Laprairie- Grand nombre de tuyaux de chaleur (thermes ?).

XXIII- 1849- Laprairie- Habitations modestes, fresques de bouquets sur fond vert uni, tuile estampillée... Via Savorum...

XXIV- 1762- Cabaret - fouilles de l'intendant Méliant : fondation d'édifice de 4 à 6 pieds de profondeur, et de tours rondes partie en briques et moellons. Maçonneries inattaquables au pic, on renonça à rechercher les issues. Morceaux de marbres de toutes couleurs, albâtre, jaspe, porphyre.

XXV- Jardin de M. de Laprairie - conduits de pierre en diverses directions, creusés en demi-cylindres (adduction d'eau).

Trouvailles de Blanchard de 1896 à 1908 :

- 1- St Pierre à la Chaux- Fragment de Samos avec coqs combattant. Une tranchée prussienne de 1871 dans l'angle intérieur de la contregarde de ce bastion, a fait découvrir des restes de murailles, pavages de ciment à briques concassées, tuiles, poteries et enduits peints (Piette).
- 2- Mosaïque, cubes noirs et blancs, 1 m2.
- 3- Lieudit « Longues-Raies » : agathe, onyx.
- 4- Vers chemin de Pasly, rondelle en bronze de bouclier.
- 5- Anse d'amphore marquée CIRCI (Brucelle).
- 6- Bronze de Caligula.
- 7- Patère en terre grise, signée.
- 8- Meule.
- 9- Manche de patère, terre cuite.
- 10- Bol de Samos, signé SEVERI.
- 11- Corniches, marbre, blanc et rouge.
- 12- Bout de défense d'éléphant.
- 13- Bague en bronze avec 13 étoiles.
- 14- Sol d'habitation, en ciment et brique pilée.
- 15- Fragment de statue de marbre blanc.
- 16- Mur de petit appareil, vase noir.
- 17- Murailles.
- 18- Vase en terre rouge et noire, vase à boire avec inscription PONE ME à la pointe.
- 19- Puits.
- 20- Terminaison à angle droit d'un aqueduc maçonné, de 1,08 de large et démolie au-dessus de 1,40 m.
- 21- Fresques fond crème, avec tête d'oiseau, fleur rouge en rosace et feuillages, bordures.
- 22- Fresques avec enduit de chaux, traces d'incendie.
- 23- Fragment de Samos avec jeux de cirque.
- 24- Samos avec coqs.
- 25- Défenses de sangliers.
- 26- Fûts de colonnes en pierre tendre.
- 27- Carreaux de terre et tuiles.
- 28- Boulevard Pasteur : corniche en marbre blanc.
- 29- Boulevard Pasteur : Samos avec masque de théâtre (tragique). Sur ce boulevard, à la hauteur de 28 et 29 marbre, jaspe et porphyre.
- 30- Près église N.-D. des Vignes, base de large colonne, pierre dure. Deux plaques boucles mérovingiennes au S. des fondations de l'église.
- 31- Pierre avec moulure de dessin grec.

32- Au début de la rue Debordeaux, côté gauche, restes de fondations.

33- Rue du Général-Pille, côté gauche, conduit voûté- grosse mosaïque noire et blanche délitée.

34- Entre les rues Charles-Périn et de Meneau : Cérès en pierre peinte.

35- Rue de la Congrégation - A 2 m sous terre (même sous la rue) sept murs axés Est-Ouest, vestiges de celliers ou salles basses, en moellon recouvert d'enduit, 3 niches, tessons de doliums, amphores, Samos marqué MEDICENI, grand bronze de Germanicus.

Cabaret et Brayer qui écrivaient à la fin du XVIII^e siècle ont cru à l'existence d'aqueducs. Ils ont été suivis par Leroux et Laprairie qui avaient constaté au château d'albâtre des canalisations d'eau, selon eux captée aux hauteurs de Maupas. Nous doutons d'une adduction au parcours aussi long, et d'un système hydrographique aussi dispendieux ; d'autant qu'aucune découverte, à l'occasion de grands travaux faits depuis, n'a donné confirmation de ces aqueducs.

Les contemporains des travaux de la Restauration crurent que les substructions exhumées, bien que voisines de la ville lui avaient été étrangères. Le lieutenant-colonel Jeulain, commandant des travaux, avait pourtant déclaré que le champ des découvertes venait buter contre la ligne des remparts. Laurendeau seul, que l'on n'écouterait guère, se persuadera en 1857 que la « centuriation » de la plaine ne faisait que prolonger celle de la ville intra-muros. Il est évident que c'est la fortification médiévale qui est venue séparer des zones qu'une même agglomération avait occupées.

Comme nous l'avons dit au cours de l'introduction, les témoins des fouilles de 1826 à 1849 ne furent pas d'accord sur la date d'agonie du prétendu château d'albâtre : IV^e et V^e siècles pour Leroux - désertion après le saccage des Normands selon Laprairie - destruction par le feu à l'arrivée des Francs aux dires de Clouet - Laurendeau plus prudent différa son avis, il avait remarqué d'abord deux niveaux d'occupation ; puis une extension plus large de la zone d'habitation. Blanchard enfin, en 1906, revenait à l'incendie général perpétré sans doute par les hordes de Clovis.

Ces opinions souffrent de l'ignorance de leurs temps, on méconnaissait alors les terribles invasions de la seconde partie

du III^e siècle, les connaissances archéologiques étaient vagues et l'on ne s'attardait pas à l'examen des couches stratigraphiques.

Voici les éléments de datation qui ont été laissés à la critique :

LES MEDAILLES - Elles sont un faible apport pour établir un critère, et beaucoup d'effigies n'ont pas été publiées. Bertin avait dans sa collection des Druse, Claude, César, Serge (?), Galba, Domitien, Valentin (sic), Tite, Vespasien, et Maximian. Lemoine signalait en 1771 la « collection considérable » venant du château d'albâtre et conservée au cabinet de l'Hôtel de Ville. Leroux cite Néron, Vespasien, Antonin et Probus. Les 73 deniers du plat d'argent n'ont été spécifiés que par le journal local du moment, ils n'indiquent qu'une collection : Vespasianus 1/, Antoninus pius 10/, Severus pius 7/, Julia Augusta 3/, Septimius Geta 5/, Plantilla 2/, Macrinus 1/, Alexander puis 3/, Maximinus 3/, Balbinus 1/, Gordianus 6/, Herennius Etruscus Decius 1/, Philippus le père et le fils 7/, Marcia Otacilla Severa 2/, Trajanus Decius 5/, Her. Etrucilla 2/, Trebonianus Gallus 6/, Vibius Volusianus 6/, et Valerianus 2/.

A quelques mètres de ce trésor on trouva un tas de 2.186 petits bronzes en majorité des Tétricus père et fils. Laprairie ne donna pas de liste, pourtant il offrit au musée 203 pièces en 1861 ; tandis qu'à la même époque le registre d'entrée de ce musée consignait un autre don, celui de 500 moyens bronzes romains « trouvés dans une fouille de la plaine Saint-Crépin ». Blanchard enfin, ne cite que les profils de Néron, Caligula, Germanicus, et Marc-Aurèle.

Le fonds numismatique du musée municipal, disons-le, sera classé après 1875 par B.-J. Lhotte ; mais il disparaîtra en 1915, saisi par un officier supérieur, archéologue et français.

LES ESTAMPILLES de potiers n'aident pas davantage que la monnaie, elles ne marquent guère que la vaisselle sigillée, et celle-ci est en grande minorité dans le volume que l'on trouve ; la poterie qui abonde dite « commune » eut une carrière sans limite, le malheur est qu'elle se date moins facilement.

Dans l'énumération que donne Laprairie, 32 estampilles semblent identifiables, sauf celles d'Arezzo, elles s'échelonnent du I^{er} au II^e siècle : Gaufresenque, Lezoux, Martyres de Veyre, et même 5 d'Argonne. Il est un cas curieux, celui de 5 marques qui doivent être d'Arezzo, datées des III et IV^e siècles : L. TETTI SAMIA - ATEI - SEX ANNI - AVILLIUS - SEMPRONIUS.

Sur le château d'albâtre les indices d'époque de désertion que l'on peut tirer des textes du siècle dernier sont infimes et incertains.

Ce sont les quelques tessons tardifs d'Arezzo, des traces d'incendie, deux trésors. Ces *TRESORS*, recueillis à quelques jours d'intervalle en 1836 évoquent les terreurs des années 275, et peut-être des restes de démolitions antérieures de quinze ans.

Voici nos arguments :

Le dépôt de 2.186 Tetricus (les usurpateurs qui ont terminé leur carrière en 273) rappelle avec évidence la grande invasion de 275. L'autre cachette, plus merveilleuse, à quelques mètres de là, se composait de 73 deniers déposés dans un bassin de cuivre, recouvert par un plat d'argent. Son numéraire était un produit de thésaurisation, son propriétaire ayant épargné des devises de valeur supérieure à la « mitraille » qui alors circulait, si bien que ce trésor n'est parlant pour l'histoire, que par la plus récente effigie qu'il contenait, celle d'un Valérien, sans qu'il nous soit précisé lequel des trois qui s'échelonnent de 259 à 268. Or ce dépôt précieux n'a pas été trouvé comme on le répète à la suite de Laprairie sur une mosaïque ; il est apparu à un niveau plus élevé qu'elle de 3 pieds. Nous inclinons à croire que la salle dallée par la mosaïque, avait pu souffrir d'un sinistre du premier saccage de 253-260, puis fut rebutée, le sol nivelé, exhausé et, c'est dans cet apport nouveau que le trésor put être enfoui lors des menaces de 275.

L'inventaire des deniers (voir ci-dessus) et les précisions sur les circonstances de la découverte dont il vient d'être parlé, ont été communiqués par le lieutenant-colonel Jeulain, dans un rapport qui accompagna son dépôt du plat au musée dès 1836.

Le récipient précieux et heureusement conservé vient d'être étudié par M. Baratte. Ses caractéristiques, sa technique, la comparaison avec les autres plats connus de l'empire, ont conduit cet auteur à le dater de la fin du III^e ou de la première moitié du IV^e siècle. Il est possible qu'il puisse être un peu vieilli, puisqu'il n'est pas sans ressemblance avec celui de Mâcon (ex. Esquilin) que cite M. Baratte, et qui est daté d'après l'an 260.

Enfin il a été exprimé une dernière hypothèse, qui tend à marquer une présence tardive sur le site du château d'albâtre. Elle se déduit de la trouvaille de membres arrachés à des statues - sans tête, la Vénus de hauteur humaine - le Niobide et son

précepteur, eux aussi décapités et visiblement renversés ; autant de mutilations qui ont fait croire à des manifestations iconoclastes, de chrétiens a-t-on suggéré, lorsque leur position se trouva affermie.

LE CHATEAU DE CRISE

Il est né du naïf Melchior Regnault, auteur de l'Abrégé de l'histoire de Soissons (1633), qui le plaçait au faubourg vers l'abbaye St-Crépin-le-Grand, et en attribuait la fondation, en même temps que celle du château d'albâtre à des proscrits Troyens. Dormay (1663) crut établir plus de vraisemblance en le faisant romain. Pourtant ce cadeau fait à St-Crépin ne satisfait pas l'historien de cette maison, Dom Hélie (1689) qui, déjà rationaliste, repoussa ces textes. La légende n'en persista pas moins, puisque Dom Grenier fit de ce château la résidence des premiers évêques.

L'incertitude est apparue aux érudits du XIX^e siècle. A notre avis, ce sont simplement les fortifications dont s'était entourée l'abbaye au XIV^e siècle, ainsi que les fossés dont elle avait cerné son faubourg, qui avaient engendré la tradition du château romain.

Un autre exemple local peut être mis en parallèle, celui du « châtel Saint-Mard », qui rappelait les mêmes travaux défensifs élevés par l'abbaye Saint-Médard.

Chapitre V

DES INVASIONS AU CASTRUM

Une brève évocation historique s'impose en préface de l'étude de la première fortification de SOISSONS.

Les siècles de paix prirent fin autour de l'an 250, et firent place à des crises suivies de périodes tragiques.

La décomposition du régime impérial était complète, le relâchement et l'anarchie militaires manifestes. Il n'était plus possible aux troupes des frontières de contenir les peuples notamment d'Outre-Rhin. Une percée permit aux Barbares, vers 260 de déferler en Gaule dans tous les sens, c'était chose facile, l'intérieur ne possédait pas de garnisons et aucune ville n'était protégée par des remparts.

Ce qui attirait l'envahisseur c'était la richesse du monde romain. Il n'avait pas encore le désir de s'installer ; pillage, meurtre et incendie ne coûtaient pas à ces nomades. A cette première ruée, succéda en 275 un autre raid, encore plus dévastateur, à la suite duquel les Gaules se trouvèrent exsangues.

L'empereur Probus (+ 282) parvint à reconquérir de 60 à 70 villes et dissipa le gros des envahisseurs. Le grand souci des populations rescapées fut de tenter de prévenir de pareils retours catastrophiques en élevant des murailles protectrices.

C'est donc vraisemblablement au cours du troisième quart du III^e siècle, que Soissons avisa à sa sécurité en érigeant son « *CASTRUM* », en se contractant dans un simple réduit fortifié.

L'emplacement choisi en parallèle à la rivière, était croyons-nous, l'angle Sud-Est de l'Augusta - Cet emplacement présentait divers avantages : de se trouver au point de jonction théorique des grandes routes, de rester en contact avec le port fluvial, d'être enfin, assis sur une légère éminence.

Le plan sensiblement rectangulaire, appartient au type des camps militaires et, il a été supposé que ce type avait dû être appliqué dans les cas de structures antérieures bouleversées.

Le quadrillage de voirie intérieur, presque régulier qui a subsisté jusque 1920, pérennisait-il celui des deux premiers siècles? Laurendeau s'en est persuadé, au temps où le Nord de la ville était encore en culture et, où il voyait le prolongement des rues; ces endroits sont désormais bâtis, il n'est plus possible de contrôler ses détections.

Dans la ville étriquée le « DECUMANUS MAXIMUS » sera constitué par les rues du Collège et Saint-Quentin, le « CARDO » par les rues du Commerce et de la Congrégation.

Pour la construction de la muraille on agit comme ailleurs, il fallait aller vite, pour en fonder le soubassement, on arracha les gros matériaux des édifices détruits, on alla chercher ceux des tombeaux et sans doute on sacrifia aussi ceux des édifices intacts. Selon nos supputations les longueurs des courtines étaient les suivantes : Nord 260 m. - Sud 355 m. - Est 414 m. - et Ouest 427 m. - ce qui renfermait près de 13 hectares et classait l'enceinte parmi les moyennes de l'époque.

Dès lors le IV^e siècle sera moins sombre, mais la Gaule ne se releva jamais de ses désastres, elle se repliera dans un ordre nouveau. Les villes n'offrirent guère que des monuments en ruine et des demeures chétives.

Il est possible que des faubourgs s'agglutinèrent hors de l'enceinte de Soissons mais aucune preuve par vestiges n'a réapparu à ce jour. La présence des églises paroissiales - qui toutes étaient dans ces faubourgs et assez éloignées des murailles, n'apporte aucune certitude puisque leurs origines sont inconnues.

LE CASTRUM

Les textes anciens sont muets sur la muraille romaine, ils se bornent à relater un écroulement en 582, dont Grégoire de Tours dut exagérer la portée. Ce silence prouve sa disparition en des temps lointains; quelques citations évoquent seulement des accès qui ne purent se trouver que dans cette enceinte :

Porte Saint-Voué (cartulaire de St-Pierre au Parvis XIII^e siècle) dont on reparlera.

Porte de l'Archet (cartulaire St.-Médard 1182), qu'on croit au bas de la rue Saint-Quentin, (archet ou petite arcade) ; mêmes désignations se retrouvent à des portes romaines de Reims et d'Amiens.

Porte l'Evêque (1119) qui devait se trouver au Sud, quartier de juridiction du prélat.

Ce sont l'abbé Lebœuf et Dom Grenier qui enfin reconnurent les traces de l'enceinte. Le chanoine Cabaret donnera ensuite des précisions sur la « Petite Cité » qui sont sans valeur. Deux auteurs enfin ont été à portée de mieux étudier le sujet : Leroux qui commit deux erreurs, en portant la courtine Est en bordure de la rivière, et, en confondant la courtine Sud avec celle qui ne fut que médiévale.

Quant à M. de Laprairie, c'est à lui que revient l'honneur du tracé, qui a été accepté jusqu'à nos jours, tracé que nous allons réviser et compléter à l'aide de renseignements nouveaux.

REMARQUES TOPOGRAPHIQUES GENERALES

Il semble que l'enceinte n'était pas le rectangle régulier qu'assigne de Laprairie, des tronçons eurent des directions plus capricieuses.

En se reportant à l'atlas cadastral de 1846, on constate que sur trois côtés, des rues extérieures cotoyaient les courtines, et en étaient distantes d'une trentaine de mètres. Ces voies ne se retrouvent pas le long de la courtine Est, sinon un tronçon qui est devenu la rue Notre-Dame.

On constate en outre, des impasses qui s'amorcent au revers des endroits où devaient se trouver des portes, amorces de chemins de ronde, qui devinrent des ruelles, qu'on supprima en d'autres temps. Ainsi étaient les ruelles de la rue St-Quentin, Galle ou Colin-Foufry (rue du Collège), et des Bons Enfants (rue du Commerce).

L'époque du déclassement date au plus tard du début du XII^e siècle. A ce moment certains établissements intérieurs contigus à la muraille, se sont avancés sur les terrains dégagés : tels la cathédrale, l'Evêché (pour la place Mantoue), l'abbaye Notre-Dame (vers les rues de la Brognerie et Notre-Dame) et sans doute aussi le château comtal.

Il se trouva aussi des terrains que n'envahirent pas l'expansion faubourienne, ce furent ceux du Grand Marché (devenu

Grand-Place), de la place Mantoue, de la place au long de la rue du Château-Gaillard (qu'on concéda fort tard aux Dames de la Congrégation).

Enfin, il y a lieu de noter l'absence de vestiges de tours semi-circulaires. Pour un identique périmètre Le Mans en alignait 26, Dijon qui en avait 33 n'en a conservé qu'une seule, il faut croire que Soissons les a perdues toutes, on n'a connu que celle quadrangulaire, d'angle de courtine (à l'évêché).

COURTINE NORD

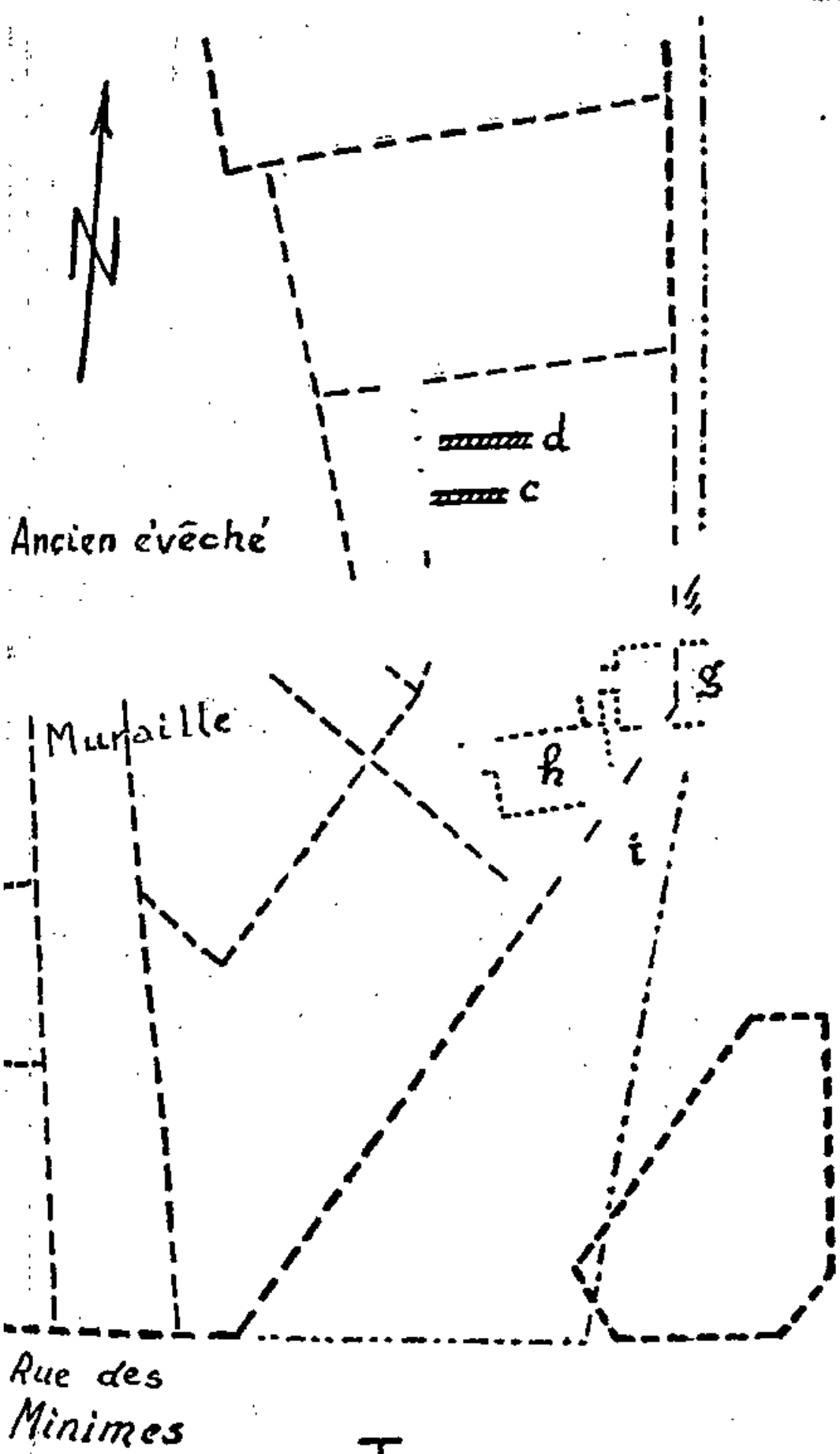
Face à la rivière, à l'angle N-E du castrum, se trouvait le château médiéval des comtes de Soissons, dit aussi château Gaillard et Tour des Comtes. Leroux le premier a déduit que cet édifice remplaçait celui des derniers « comtes ou gouverneurs romains ». Il tirait sa conviction du récit de Cabaret et Brayer, témoins qui constatèrent des fondations étonnantes. C'était en 1772, alors que le vieux château allait faire place à l'Hôtel des Intendants (aujourd'hui Hôtel de Ville) - « On y découvrit (écrit Brayer) les fondations dont les pierres étaient brutes et d'une dimension extraordinaire ; elles étaient en grès si épais et si pesant qu'on fut obligé d'en laisser la plus grande partie ».

Les rapports en sont restés là, à notre avis ils sont insuffisants pour assurer l'existence d'un PRAETORIUM.

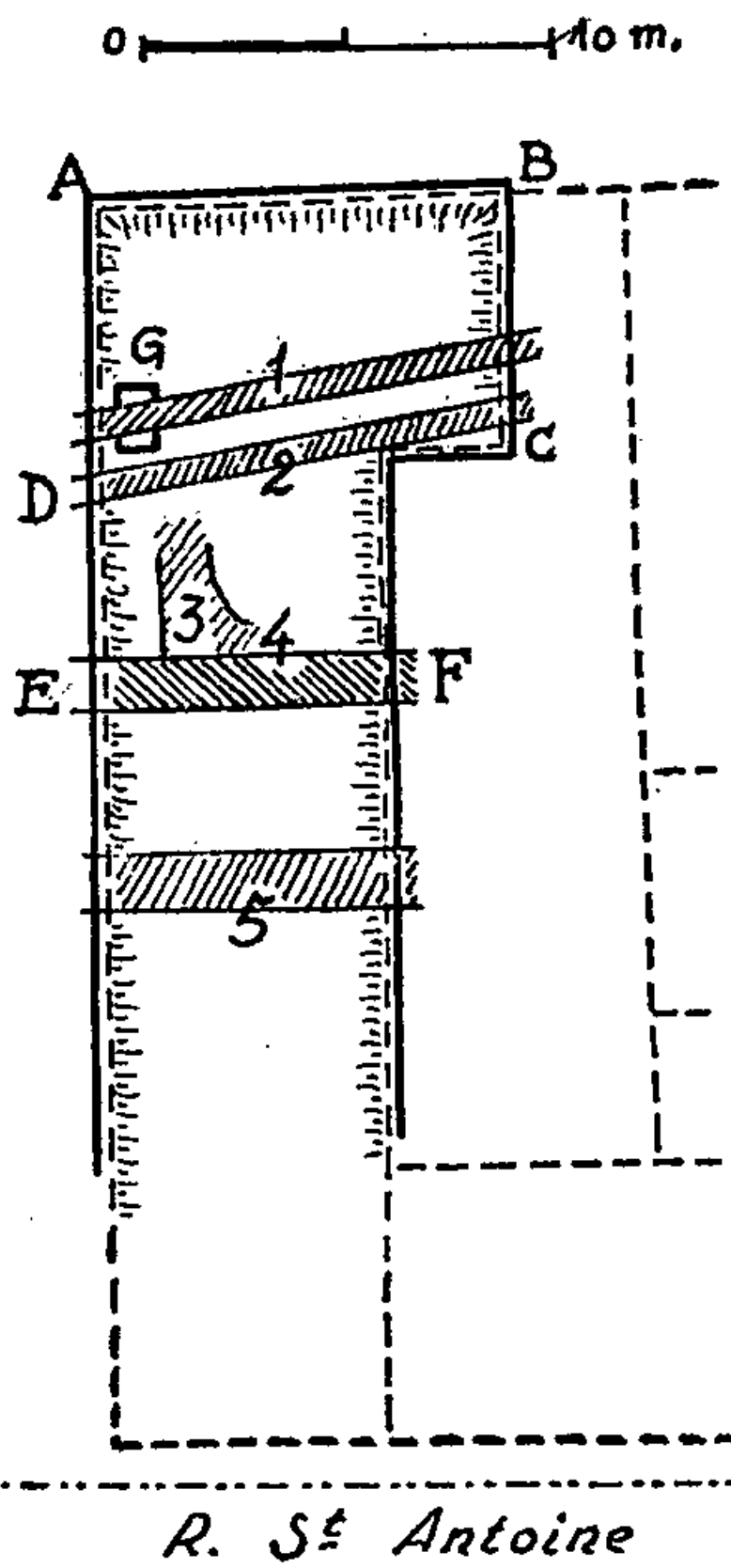
C'est du centre de l'aile Nord de l'Hôtel de Ville, que la muraille devait se détacher pour aller couper en son milieu, l'espace compris entre les rues des Francs Boisiens et de la Paix. Sur ce tracé à l'occasion de tranchées de défense passive, profondes de 1 m 60, place de l'Hôtel de Ville, il a été reconnu en 1944 (en 1 du plan) des énormes blocs disloqués et des grès qui sont restés en place. A quelques mètres de là et en des endroits voisins, la tranchée a bousculé des amas de débris de tegulae (tuiles à rebord romaines).

Des témoignages historiques (cartulaire St-Léger) de 1139 et 1158 nous font déduire qu'à ce moment la courtine était toujours en place, l'abbaye au dehors était dite dans le faubourg.

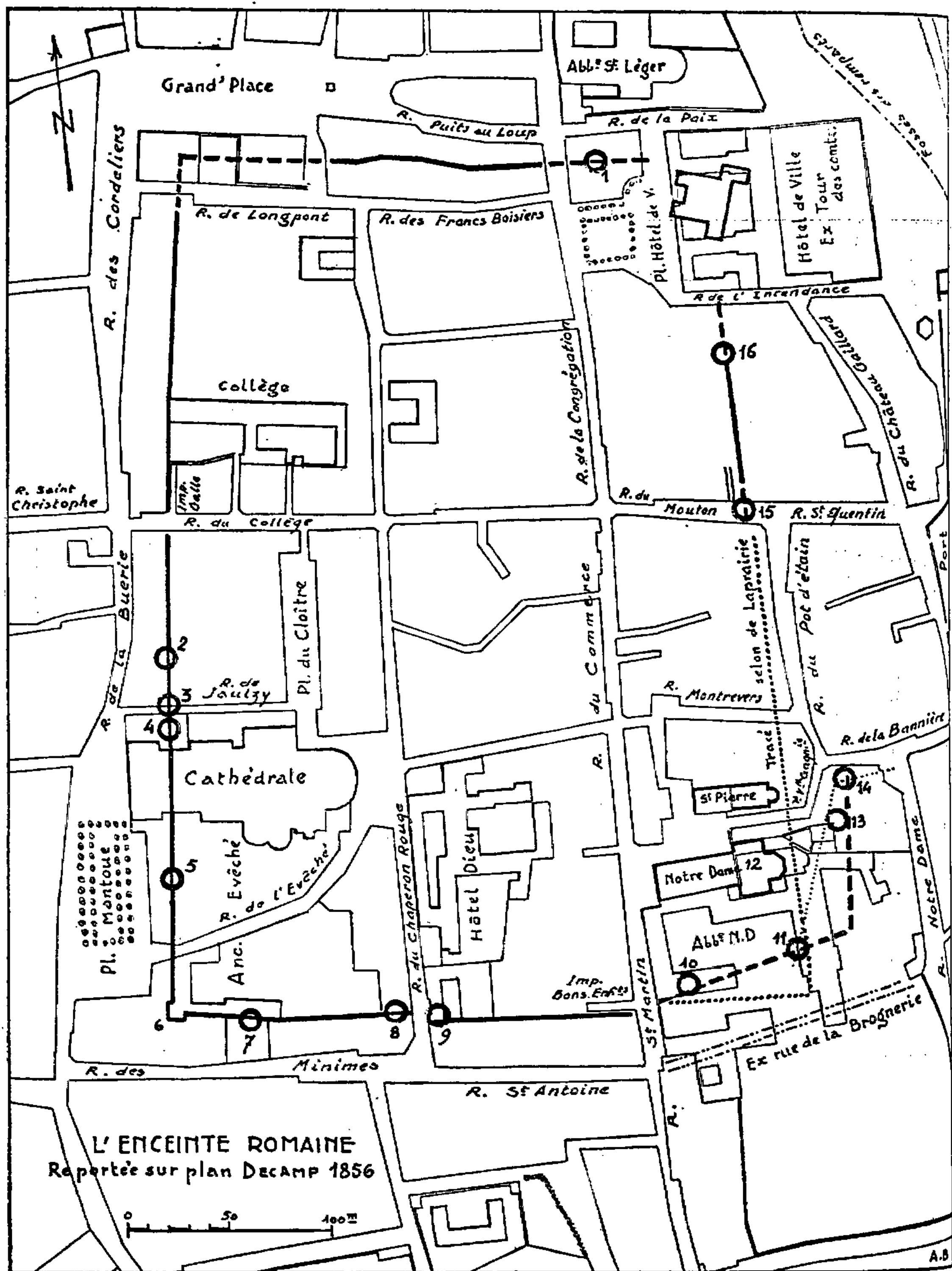
De la place de l'Hôtel de Ville jusqu'à l'ancienne place des Bouchers (aujourd'hui rattachée à la Grand'Place) le ressaut qui se confond avec les limites de propriétés est continu et doit aveugler le noyau des vestiges romains. Le rez-de-chaussée des immeubles de la rue des Francs Boisiens est au niveau des étages de ceux



Alignement de 1914
R. du Chaperon Rouge



TERRASSEMENTS DE 1952 & 1965



de la rue de la Paix. Nous rejetons à la suite de Laurendeau, l'assertion de Laprairie qui, sur le rapport d'un maçon a cru placer en cet endroit une arche de pont, qui aurait permis d'enjamber le fossé alimenté par une dérivation du ruisseau Crise.

Sur la place des Bouchers qui à été autrefois bâtie (Bailliage, Hôtel de Ville et église Notre-Dame des Vignes) le ressaut de terrain a disparu, il s'est réduit à une légère déclivité.

COURTINE OUEST

Elle se trouvait presque en ligne droite de la Grand'Place jusqu'à la rue des Minimes. Longeant d'abord la rue des Cordeliers à 25 m, la muraille n'apparaît pas, elle peut se cacher sous des revêtements de fins de cours, lesquels contiennent un terrassement continu, élevé de 2 à 3 m et qui, jusqu'en 1914 limitèrent les propriétés.

A la rencontre de la rue du Collège, on connut jusqu'en 1928 intra muros, une étroite impasse, elle était le résidu du chemin de ronde qui, au XVI^e siècle allait jusqu'au vieux marché, et qu'on nommait ruelle Colin-Foufry, au siècle dernier elle était devenue impasse Galle.

A noter que rue du Collège là où vraisemblablement dut se trouver une porte, une tranchée profonde de 2 m n'a pas décelé en 1951 le passage du mur.

Entre la rue du Collège et la rue de Jaulzy, le quartier a été radicalement nivelé par suite des destructions de la grande guerre. Là encore la configuration de l'enceinte était donnée par les propriétés de la rue de la Buerie et le ressaut habituel, notamment à la maison « Chastel » devenue château Lemer ». On y avait rencontré à 5 à 6 m des fondations d'énormes blocs bruts.

C'est à quelques mètres de là, c'est-à-dire à 30 m des dépendances de la cathédrale, qu'en 1923, une fosse qu'on creusait (en 2 du plan) fit retrouver le mur visible au sol. La fosse fut creusée jusque 3 m 90, la coupe que nous avons relevée présente une dalle au fond, supportant partiellement quatre lits de blocs posés à sec, les deux inférieurs donnaient 2,95 d'épaisseur d'origine et formaient talon sur le dehors, les deux lits supérieurs avaient perdu de leur largeur.

L'entreprise débita ces matériaux sur une longueur de 5 m environ, réservant seulement quatre parpaings sculptés destinés au musée ; quant aux terres de part et d'autre du mur, elles ne furent pas examinées.

MM. A. Blanchet et René Louis ont depuis publié sommairement trois de ces sculptures la stèle pleine d'émotion, où sont représentés le père, la mère et l'enfant, sur lesquels des traces de polychromie ocre et bleue paraissent encore (H : 1,49 - L : 0,91 - Ep. : 0,56). Le cippe portant l'inscription : « D.M. et M. AVITE-MISCURONIS - F (iliae) » (1,47 - 0,72 - 0,45). Le bloc à effigie tricéphale (Mercure) surmontant le coq affrontant la tête de bélier (1,10 - 0,50 - 0,46). Il est enfin un motif de parement architectural, ciselé d'une rose emplissant un losange (1,22 - 0,75 - 0,45).

Certains de ces éléments apportés de cimetières et d'édifices avaient été soumis à l'équarrissage, pour faciliter leur imbrication dans la muraille : on avait abattu le tympan de la stèle Miscuronis, bûché une partie du bloc rosace, aux personnages en bosse de la famille, les appareilleurs avaient rogné des saillies : un bras de la mère, le bras gauche du père, qui semble-t-il, portait un autre bébé. A ajouter que cette stèle porte une ASCIA, taillée en cuvette sur un côté fruste, et encore qu'elle fut retrouvée à l'écart, non incorporée au mur. Il est possible qu'elle ait été rebutée à cause de sa fragilité, puisqu'elle n'est qu'une cuve avec reliefs.

Le mur sur cette visée traverse la rue de Jaulzy. Une tranchée l'a fait apparaître en 1961 (3 du plan) : tranchée profonde de 1 m 30 - furent visibles trois lits de grands parpaings formant hauteur de 1 m, surmontés d'un lit de moyen calibre, sur lequel repose le pavage actuel. Ces lits avaient de 1 m 90 à 2 m d'épaisseur.

De suite le mur s'engage sous l'ancienne salle capitulaire du XIII^e siècle, dont il supporte le côté latéral Est. La salle et la galerie du cloître qui s'adossent contre, ont été restaurés en 1879, en même temps qu'on créait sous la galerie un sous-sol à usage de calorifère. Dans ce sous-sol, à 3 m environ au dessous de la rue, il est aisé de reconnaître la muraille romaine, tout au moins au bas de la paroi (4 du plan). Blocs de grandes dimensions, autres longs et étroits, certains ont toujours les traces du layage caractéristique, d'autres ont été ravalés. Enfin le gros du parement de moyenne grosseur a dû être réappareillé et complété au siècle dernier, il a partout été jointoyé. Ce mur s'étend sur 19 m, son épaisseur à en juger par l'accès de l'escalier est de 2 m 30.

Du calorifère la muraille doit couper le vaisseau de la cathédrale et supporter au passage les deux premiers piliers de la nef (aucune fouille n'a été faite en cet endroit lors de la réfection de l'édifice). Conservant la même direction et sortant de la nef, elle renfermait l'évêché.

L'hôtel épiscopal primitif occupait l'angle S.O. du castrum. 95 mètres de courtine le fermait à l'Ouest et 110 m au Sud. La Révolution coupa la propriété en diagonale en lançant une rue, et lotit diverses parcelles.

Avant 1790 les prélats étaient en jouissance de deux logis : l'ancien tourné vers le parc (place Mantoue), l'autre « le neuf », tourné vers la rue des Minimes, tous deux étaient en communication par le chemin de ronde romain aménagé en « galerie ». C'est une partie de ce mur qui fut renversé en 1797, pour ouvrir la voie nouvelle dont il a été parlé (rue de l'Evêché).

Le logis « vieux » était adossé extra-muros contre la courtine. Avant sa démolition par les bombardements en 1914, l'abbé Binet remarqua dans sa cave (alors presbytère, aujourd'hui Goutte de Lait) (n° 5 du plan), douze mètres de muraille de blocs énormes, assemblés sans mortier (longueur 1,09 à 1,36 - Hauteur 0,53 à 0,70). La cave refaite avec l'immeuble vers 1928 ne montre plus que quelques blocs, qui n'en restent pas moins des témoins. Il faut aussi remarquer qu'on a conservé contre la maison neuve, les ruines d'une tour semi-circulaire, qui sans être de facture romaine peut avoir succédé à une plus ancienne.

Arrivés à la rue de l'Evêché nous heurtons la coupe de la muraille dans presque toute son élévation, avant de nous trouver à l'angle S.O. du castrum (6 du plan).

Dix neuf mètres de muraille intégrale ont été ici conservés ils adossent la ci-devant chapelle de l'évêché. Trois lits d'énormes blocs sont à sa base et le parement du dessus est du petit calibre (pastoureaux).

Beaucoup de rapiécages montrent qu'avec le temps ce revêtement « opus Vittatum » peut devenir fragile. Deux arases de trois briques s'étagent sur le parement. Le sommet du mur épais de 1 m 85 sert de balcon à l'étage de la chapelle.

Nous possédons les devis et état de marché de Durocher architecte qui construisit cette chapelle en 1816. Aucune construction ne s'adossait à la muraille auparavant, l'architecte signala : « la nature du terrain n'étant pas solide par les décombres que l'on a « trouvés, à 3 m de profondeur par la sonde, on se propose pour la sûreté de l'édifice, de placer une plate-forme en bois de chêne passé au feu pour recevoir la maçonnerie ». Il n'opina pas s'il s'agissait de décombres antiques, mais cela est possible et se constatera au point 8 du plan.

Extérieurement aux deux côtés de l'angle du castrum, on retrouve le soubassement d'une TOUR de surface oblongue (6 du plan), 4 mètres en saillie et 9 m 90 pour son côté Ouest encore mesurable.

Là encore paraissent trois rangs d'énormes blocs que surmontaient en 1946 huit lits de pastoureaux qu'on laissait se déchausser. Pleine dans son soubassement, l'étage était habitable, tout au moins au moyen-âge, comme on peut encore le constater.

L'abbé Lebœuf repéra cette tour dès 1735, une gravure de Tavernier la laisse apercevoir dans son intégrité couverte d'une haute toiture à la française, les obus de 1918 l'ont renversée en même temps que les logis qui l'enrobaient.

COURTINE SUD

Une courtine de cent mètres décrivant une légère courbe fait suite à la tour pour gagner la rue du Chaperon Rouge. Ce qui provoqua sa conservation, c'est qu'elle fortifiait l'enclos épiscopal, en même temps qu'elle soutenait sa terrasse ; le sol de l'enclos en effet, se hausse de 2 à 3 mètres au-dessus de la rue des Minimes extra-muros. La caducité du parement d'origine se retrouve dans la plus grande partie de la muraille, il a été renouvelé en divers temps par des revêtements variés.

Dans un jardin de la rue des Minimes (n° 7) se voit une section intacte longue de 30 mètres (il faut ici faire abstraction des contreforts qui s'appliquent contre, ils ne rappellent que le souvenir du logis de Mgr de Bourdeilles greffé dessus au XVIII^e siècle).

L'élévation composée toujours de trois rangs épais, puis de trois niveaux de 12 lits de pastoureaux, niveaux séparés par deux cordons de briques. Les zones de pastoureaux sont hautes de 1,65, trois briques en général entrent dans les cordons qui sont larges de 0,20 environ. La hauteur apparente du mur est de 7 m, son épaisseur au sommet 1,90.

Le parement intra-muros est partout un revêtement médiéval, le blocage romain et ses arases n'apparaissent qu'à la faveur de piquetages.

La même muraille se poursuivait hors de l'évêché sur 12 mètres pour s'interrompre au trottoir de la rue du Chaperon-Rouge. La partie au-dessus du sol de ce tronçon a été arrachée en 1933, par la voirie municipale, non consciente qu'un mur de

17 siècles est un titre de noblesse de la cité. Les gros parpaings après cet arasement restèrent visibles au sol jusque 1965, date à laquelle ceux qui portaient des sculptures ont été arrachés de justesse aux bâtisseurs, grâce à l'intervention de trois membres de la société archéologique.

RUE DU CHAPERON-ROUGE n° 8 du plan

En cet endroit la parcelle de terrain disponible était trop exiguë pour recevoir un immeuble confortable, c'est ce qui rebuta longtemps les constructeurs. A cheval sur la fondation de l'enceinte, sur un sol qui n'avait jamais été bâti, elle eut pu être un morceau de choix en chantier de fouille ; mais l'archéologie ne se présenta pas, ce furent les constructeurs qui prirent possession en 1965.

Sur le terrain apparaissait la douzaine de mètres de fondation, large de 2,54 m. D'un côté et de l'autre un enlèvement à la pelle de 2 m de profondeur était prévu par l'entreprise. Le niveau de ce sommet de fondation était celui des terrains extérieurs, rues et vieux immeubles ; il ne s'était pas modifié depuis un temps immémorial, nous le conserverons pour repère.

Technique du mur

Les terrassements de 1965 ont montré que la fondation du mur était sur le banc naturel de grève, à la profondeur de 3 m.

Trois lits épais reposaient sur une semelle à peine débordante, composée soit de gros blocs, soit de grandes dalles. Ces pierres étaient posées sur un hérisson de moellons, dont la hauteur variait en fonction de l'épaisseur des pierres de la semelle. Le hérisson avait été dressé avec un soin particulier, ses lits pouvaient se compter, chacun des moellons avait été incliné à la main, leurs interstices étaient bourrés de terres sableuses.

Le mur au-dessus haut de 2 m comprenait trois lits de blocs de récupération posés à sec (blocs L de 0,58 à 1,24 m - l 0,56 à 0,62 - ép. 0,67 à 1,00). En moyenne 14 blocs garnissaient la rangée de 12 m, tandis que 3 en général suffisaient pour confectionner l'épaisseur de 2,54 m.

Sur le côté intra-muras le parement était très régulier, ses deux lits de base, ainsi que celui de la semelle, contenaient des parpaings dont la décoration regardait l'extérieur.

Différent apparut le côté extra-muros, au dehors le gros matériau était lisse. A un bout, trois mètres de gros parpaings du revêtement avaient été arrachés lors de la construction d'un caveau voisin. Enfin à l'opposé, sur 4 mètres, la plus grande partie des deux lits supérieurs du parement n'était pas en gros blocs, mais en pierres de taille, presque carrées de 0,22 de moyenne, soigneusement appareillées. Nous n'avons pas déterminé si ce rapiéçage était d'origine, mais nous avons cru le juger antérieur au XII^e siècle.

Le parement extérieur suivait la même perpendiculaire que sa partie aérienne (cette dernière était amoindrie elle-même de son « opus vittatum »), ce qui nous a fait croire que dans les temps anciens, la fondation sur le dehors était épaissie au moins par un rang de pierres qui avait formé talon, et qui a été arraché.

Aux matériaux ornementés laissés apparents du côté de la ville, s'ajoutaient d'autres, noyés dans l'épaisseur du mur, ils pouvaient occasionner des creux, ceux-ci avaient été comblés en terre. Ces pierres conservaient souvent des traces de leur première utilisation : trous de louve, de crampons. De somptueux édifices avaient fourni ces pilastres, corniches, caissons, entablements ornés de rinceaux, buste pinçant de la lyre, panoplie de boucliers, etc.

Les nécropoles avaient aussi apporté leur tribut : une ascia dans sa cuvette sur un bloc long de 1,47 m, une partie d'autre ascia.

Presque tous ces motifs avaient été peints, on revoyait le jaune, l'ocre, rouge, vert et bleu.

Ce travail de réutilisation de blocs disparates avait été réalisé par des mains expertes, les joints étaient de la plus grande finesse. Est-ce pour parvenir à cette perfection, ou bien est-ce pour préparer le bûchage des reliefs, que les appareilleurs avaient taillé des ciselures à toutes ces pierres ? Sur les quatre côtés ou parfois seulement sur ceux verticaux. Toujours est-il que ces ciselures paraissaient plus profondément marquées sur les blocs où la sculpture persistait, bien que mordue par elles.

Sur cette fondation le mur ancien avait été abattu en 1933. Il se composait d'abord de trois autres lits (les mêmes qu'on a vus en 6 et 7), de même calibre que ci-devant ; mais qui, débités sur place, n'ont pas fait apparaître de décoration.

Le premier lit intra-muros était en retrait de 0,20 m sur la fondation, et le second lit suivait un nouveau retrait de 0,15. Ces

talons devaient marquer le niveau d'occupation qui ne s'est guère modifié depuis.

Extra-muros, l'absence de talon semble indiquer l'arrachement qui a été soupçonné ci-dessus.

Il est à retenir qu'en ce secteur, la muraille soissonnaise comportait 6 lits pleins de gros matériau, donnant une hauteur de 3,85 m.

Quant à la partie supérieure, épaisse de 2,16 m, elle se dressait encore à 6 m du sol en 1933. Elle avait perdu son revêtement et montrait trois zones de blocage : moellons parfois inclinés dans leur lit, ou pierraille et même des grès, tous noyés dans un mortier de sable et de chaux, qu'on eut un mal extrême à disloquer au pic.

Deux arases de briques, dont l'épaisseur totale allait de 0,17 à 0,20, séparaient les zones, et il put se constater que ces briques étaient de réemploi. Alors qu'à la muraille de l'évêché les briques sont longues de 0,20, celles d'ici étaient variées en épaisseur et en surface ; il se trouva des échantillons presque carrés de 0,40, d'autres plus longs encore. De plus, à l'intérieur d'une arase, il a été extrait une quantité de briques rondes, de 0,20 de diamètre, sur lesquelles adhéraient toujours du mortier de leur première affectation. Ces dernières étaient évidemment des pilettes d'hypocauste, et d'hypocauste aussi les larges briques carrées.

Ajoutons que du côté intra-muros, à 2 m de profondeur et à 1 m de la semelle gisait une sorte de cippe (1,32 x 0,62 et ép. 0,43) creusé en cuvette pour y laisser en bosse avec traces de polychromie, une Pallas en pied tenant le hast, la main gauche posée sur le bouclier. La muraille étant dans son intégrité, doit-on penser que c'est le respect envers cette divinité, qui l'a fait écarter d'un remploi prosaïque ?

Les terrassements au pied du mur

I. - INTRA-MUROS : contre le mur s'appuyait encore en 1920, une terrasse haute de 3 m qui prolongeait celle que nous avons signalée dans l'évêché. Cette terrasse a été nivelée lors du renversement des maisons sinistrées, nous ne savons ce qu'elle contenait.

Il est possible que cette dénivellation, que nous n'avons pas quittée depuis l'Hôtel de Ville est en grande partie un ouvrage romain.

Revenons maintenant au niveau actuel. L'affouillement de 1965 a trouvé le sol naturel à la profondeur de 2,60 m et la grève ensuite à 3,30.

A partir de 1,70 des vestiges brassés apparurent : tessons de poteries, de tuiles en nombre et des cendres. A 2 m la pelle atteignait le gisement archéologique compact. Il se trouva deux fondations de murs légers (c et d), longs de 1,50 et 3,50, épais seulement de 0,28 et 0,32 ; lesquels n'étaient pas en parallèle avec le mur de fortification. A ce niveau, un lit de cendre épais de 0,10 contenait beaucoup de débris de tegulae calcinées et un nombre étonnant d'écailles d'huîtres.

A 2,60 un lit de cran, qui autrefois fut sol, s'étendait sur la terre rougeâtre naturelle ; sol qui supportait lui aussi une épaisse couche de même nature que celle qui vient d'être dite.

Ces deux couches et leur intervalle formaient une épaisseur de 0,60, de décompositions truffées de débris. En surface elles n'étaient aussi qu'un résidu comme on va le voir :

L'érection de la fortification avait nécessité le creusement d'un fossé, ce fossé s'est suivi sur toute la longueur du mur et, c'est lui qui a coupé en angle de 45 degrés, le magma archéologique (voir coupe a - b).

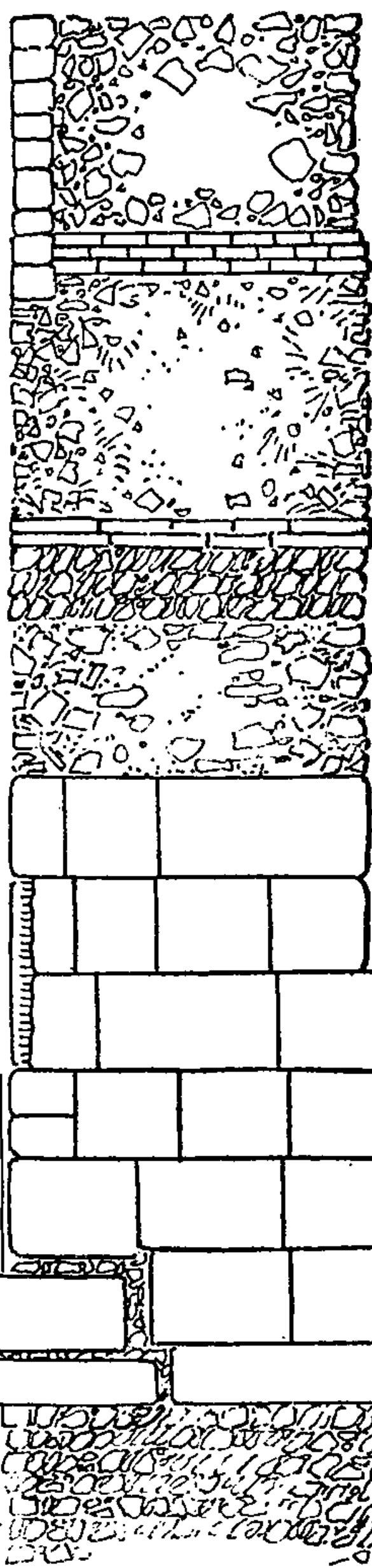
Les fondations construites, le fossé a été comblé en stratifications successives de cran, débris de taille, gravois mélangés.

Le gisement archéologique à son étage étant présent partout, mais non point continu, il avait été amoindri par d'autres besoins que celui du fossé de construction, ces autres affouillements furent l'œuvre du même chantier, à la recherche de matériaux et peut-être aussi de la grève pour le mortier. Là encore les strates de comblements sont très caractérisées, elles contiennent même des poches de moellons, pastoureaux qui abandonnés, montrent que la pierraille ne faisait pas défaut aux nouveaux bâtisseurs.

L'échantillonnage de tessons recueillis est le même qui se retrouve partout dans la plaine de Saint-Crépin (Château d'Albâtre), nous les datons des II et III^e siècles : rare présence de sigillée et de terre blanche d'Allier, mais abondance de céramique commune avec spécimen de dolium à lèvres large, vase à bec tréflé, une estampille « COSSILUS » (Argonne 120-160).

II. - EXTRA-MUROS : Toute différente en contenu se révèle la fosse ouverte vers l'extérieur. Il faut dire que dans l'étroite surface au périmètre tourmenté (voir plan), la création au siècle

COUPE DE LA MURAILLE RUE DU CHAPERON ROUGE & TERRAIN INTRA MUROS 1965



- 1 — Cran
- 2 — Cailloux et terres
- 3 — Déchets de maçonnerie
tuiles, enduits peints...
- 4 — Moellons, pastoureaux,
tuiles...

Niveau de terrasse en 1920

Nivellement en 1933

Terre

3

2

1

Sol

Terre rouge, naturelle

Grève

0 ————— 3m.

A.B

dernier de deux caveaux (g et h), a remué une partie du sol. Cela n'en a pas moins laissé constater que partout ce n'était que des terres arables. Les tessons qui s'y trouvaient étaient tous moyenâgeux.

De plus, à 7 m de la muraille, il a été rencontré un sarcophage inviolé, d'époque mérovingienne (sans mobilier, i du plan) posé à 2,50 m sur l'affleurement de grève naturelle. La présence de cette sépulture en cet endroit ne s'explique d'aucune façon.

Les considérations à tirer de la fouille du Chaperon Rouge sont importantes. Elle a donné à son endroit, le niveau d'occupation des premiers siècles, et a mis au jour une aire détruite par incendie, que vint attaquer le fossé de construction de la muraille de la fin du III^e siècle.

Autant de témoignages qui en d'autres points auraient disparu au cours des siècles et qui furent ici protégés par la terrasse.

Quant à la muraille, elle était sans fondation profonde, sa semelle dépassait à peine le niveau d'occupation contemporain. Cette absence de fondation semble établir qu'il ne se trouva pas de fossé romain au pied. S'il en fut (ici et ailleurs), il dut se trouver à 30 m de là, sous la rue qui ceinturait la clôture.

Mais il n'est pas impossible qu'une faible pente ait été aménagée du pied de la muraille du Chaperon Rouge pour atteindre la rue, les 2,80 m de profondeur du sarcophage signalé, sont anormaux, ils laissent croire qu'un exhaussement du sol s'est produit par la suite au dehors de l'enceinte.

Soissons donc après l'an 275, s'est résignée à enfouir dans les parties basses de son rempart, des morceaux artistiques qui devaient faire son orgueil. « Rien dans l'histoire de notre passé, écrivait C. Jullian, ne fait plus d'impression que ce fait : la cité, achevant de défaire sa joyeuse parure monumentale, pour la transformer en un sombre mur de sauvegarde, faisant servir les vestiges de son passé pacifique à inaugurer une vie de défense et de combats ».

Il est possible que le champ de ruines à l'extérieur de la ville resta longtemps carrière ouverte. Le cas que nous allons signaler en fournit la preuve, et nous donne l'occasion d'ouvrir une parenthèse.

La crypte de Saint-Médard que l'on date depuis Lefèvre-Pontalis, de la renaissance carolingienne, a toujours étonné les spécialistes de l'architecture pré-romane notamment à cause de la puissance de ses structures. Elle est selon J. Hubert l'héritage

architectural du Bas-Empire, elle est, ajoutons-nous, l'héritière de son gros matériau. Nous avons reconnu qu'en grande partie la crypte a été construite avec des blocs de récupération, les uns avec leurs dimensions d'origine, d'autres sciés pour leur repose. Des parpaings placés de champ, sans souci de leur sens régulier, exhibent leurs trous de louve, d'autres trous de louve mutilés ou décentrés, signalent le débitage du matériau. Le layage romain aussi se retrouve, lorsqu'il n'a pas été estompé par un ravalement.

Il reste à déterminer à quelles ruines ou à quels dépôts, les entrepreneurs du IX^e siècle sont allés quérir ces pierres façonnées. Cela reste un problème puisque aucune présence romaine n'est jamais apparue sur la rive droite de l'Aisne et par conséquent aux abords de la fameuse abbaye.

RUE DU CHAPERON-ROUGE (n° 9 du plan)

Les 17,50 m de largeur de la rue séparent le site n° 8 d'un immeuble qui a été construit en 1952. Les terres remuées des sous-sols de cet immeuble avaient de même donné intra-muros, un gisement mélangé cendreux et antique, tandis qu'extra-muros des terres arables seulement étaient apparues. Mais cet affouillement n'a pas rendu la fondation classique de la fortification, endommagée en des temps lointains.

Parallèle au n° 8 du plan, ce terrain est comme lui, en pente douce jusqu'à la rue Saint-Antoine. Il fut creusé sur toute sa longueur à la profondeur de 2 m, et plus avant pour les fossés et puits à béton. Notons qu'A - B - C - D - était en 1914 surmonté d'une bâtisse aux fondations peu profondes, et que le reste du terrain se trouvait en cour. Dans cette cour C - D - E F - seulement, avait reçu une forte construction au moyen-âge. Notons encore que les immeubles de 1914 se trouvaient en bordure de la rue du Chaperon-Rouge et que leurs sols ont été absorbés lors de l'élargissement de cette rue.

Il a été mis au jour des fondations parallèles, espacées de 1 m : En 1, une épaisse de 1,20 qui plongeait à 1,53 sous le sol actuel - En 2, épaisse de 0,80 plongeant à 2,70 - Entre elles le vide était comblé par des moellons, du cran de pierre ou simplement de la terre. Leurs parements tournés vers les extérieurs, étaient de moyen appareil en module varié ; parements et blocages n'étaient liés qu'avec de la terre.

Un autre mur, 4, était de blocage, épais de 2,10 là où des substructions du moyen âge greffées dessus et dedans, ne l'avaient

pas désarticulé ou amoindri. Il contenait encore des gros blocs caractéristiquement romains, qui reposaient sur une semelle de grandes dalles de grès, à 3 m de profondeur.

C'est au Sud de ce mur et de E - F - que la terre arable parut, sans contenir aucun tesson antique. Mais à 4,60 m de là et en parallèle, un dernier mur 5 se montra à 2,30 sous terre. Large de 1,20, son pied n'a pas été recherché ; ce mur dont nous n'avons pas su motiver la présence était de constitution différente : petites pierres liées par un mortier étonnamment bleuté.

Cette série de murailles anciennes, toutes orientées E-O n'ont pas été sans causer de l'embarras, nous n'en avons pas moins acquis la certitude que la muraille romaine se trouvait en E - F - (n° 4), qui pour des motifs sur lesquels l'histoire est muette, a été complétée après coup intra-muros, par des murs doubles (on en connaît de même genre aux fortifications d'époque ancienne, sur le front Nord de Soissons). Mais il serait possible encore, que le mur romain (4), supprimé à une date indéterminée, ait été remplacé par les deux murs (1 et 2), qui ont pu être épaulés par une tour en 3, dont on a cru retrouver le soubassement, au-dessus d'une cave qui a été éventrée.

Il faut ajouter, qu'en plus, le Moyen-âge a placé une très curieuse et profonde galerie de circulation, extra-muros, exactement contre la muraille 4.

—o—

C'est donc en A - B - C - D - intra-muros que cette fouille a donné des renseignements stratigraphiques et des vestiges archéologiques. Son extraction faite à la pelle a montré les couches d'épaisseurs suivantes, jusqu'à la profondeur de 2,85 m :

1,37 terres remuées.

0,67 diverses strates contenant des gravois, tuiles, tessons antiques et cendres.

Sa parti supérieure notamment était un lit de 0,16 de cendres mêlées de débris.

0,81 Sable rouge avec débris de tuiles.

Au-delà le sol paraissait homogène, et le niveau de gravier naturel se trouva à 3,53 m.

Le grand étonnement fut la découverte à 5 m de la muraille, d'un petit monument qui restait en place d'origine, noyé dans le remblai qui précède (en G du plan). Sur lui avait été fondé

après coup le mur n° 1. La tranchée de construction de ce mur était visible, ceci montre que le remblai supérieur était ancien, et qu'il peut être le souvenir de la terrasse élevée intra-muros.

Sous 1,53 m de terre, le monument était haut de 1,32, et façonné dans deux blocs rectangulaires superposés, en pierre dure. Il se composait d'une embase surmontée d'un petit fût, qui soutenait une table-chapiteau de 1,50 sur 1,21, la table était creusée en évier.

Nous avons vu là un autel, non pas le petit monument votif ou domestique, mais l'« ara » à offrandes et aux sacrifices, qui dut appartenir à un édifice sacré. Son genre est connu il sera d'ailleurs retenu dans l'église catholique qui se servira des mêmes tables à rebords dès l'époque mérovingienne.

La partie supérieure a été transportée au musée.

Un puits de bétonnage nous a permis de relever la hauteur de l'édicule. Il se fondait à 2,85 m sur le sol vierge, posé seulement sur des dés de pierre, c'était exactement le premier niveau archéologique, constitué par une couche de 0,20 de cendre, toujours mélangée de débris de tuiles.

Dans l'épaisseur de 1,50 de remblais, qui enveloppaient le monument et remplissaient la fosse A-B-C-D, il ne s'est pas trouvé de moellons de démolition ; il est possible qu'ils ont été récupérés lors de l'édification de la muraille, mais le sol était brassé de tegulae imbrices, toujours des os d'animaux variés, des écailles d'huîtres, des tessons marquant les deux premiers siècles, la céramique sigillée étant encore en grande minorité, des épingles d'os et enfin une délicate statuette d'ivoire, mutilée de la tête et des pieds, maintenant haute de 0,085.

Nue et dans un déhanchement gracieux, Aphrodite appuie son bras droit sur son côté pour soutenir sur cette épaule un petit Eros, à plat ventre, dont le haut du corps a disparu. On connaît des statues et statuettes où la déesse est entourée d'Amours à ses pieds, ou, assis sur un tronc d'arbre. Juché sur l'épaule, le cas est plus rare. Bernouilli en a connu plusieurs et Héron de Villefosse s'est intéressé aux deux statuettes qui sont en marbre, celle du Louvre qui vient de Salonique, et celle qui a été découverte à Carthage.

En conclusion, le niveau d'occupation antique révélé par cette fouille, correspond à celui décrit en 8 - Elle a remis au jour les traces d'incendie et les remblais qui ont précédé l'avènement

du CASTRUM, tout en laissant l'autel en place. Celui-ci, si on lui conserve cette appellation montre le paganisme encore en puissance.

L'absence enfin de toute substruction antique et de simples tessons, dans la partie extra-muros, jusqu'à la rue Saint-Antoine est à noter ; de plus, plusieurs puits de bétonnement, creusés en 1952 en bordure de cette rue, n'ont jamais atteint la grève malgré leur profondeur voisine de 4 m, ils n'ont relevé que des terres noires et grasses, résultant d'immondices. Ceci semble confirmer l'existence d'un fossé, sous cette artère.

Du point 9 jusqu'à son extrémité la courtine méridionale se voile de ténèbres. De l'endroit que nous quittons jusqu'à la rue Saint-Martin, elle dut donner les limites, assez régulières et avec ressaut, aux propriétés de la rue Saint-Antoine ; mais il lui fut nécessaire au départ, de s'infléchir à une dizaine de mètres au Sud. Arrivant rue Saint-Martin elle laissait intra-muros, l'Impasse des Bons Enfants (qui a disparu en 1920), et franchissait l'artère.

Des travaux faits en 1978 sous l'hôtel des P.T.T. ont montré au niveau le plus bas de ses fondations (10 du plan) quelques gros blocs qui ont dû appartenir à la fortification, et qui ont dû connaître maints réemplois sur place. Poursuivant outre, elle devait obliquer légèrement vers le N-E pour achever sa courbe en un point qu'on n'a pas encore déterminé. Ce dernier tronçon limitait la primitive abbaye Notre-Dame (nous avons cru le retrouver au point 11 que l'on verra), il était cotoyé extra-muros par une rue (de la Brognerie), qui disparaîtra au début du XVII^e siècle, pour permettre au monastère de déborder de sa clôture.

LES OBSCURITES DE LA COURTINE EST

M. de Laprairie l'a tracée rectiligne, distante de 80 m en parallèle à la rue du Commerce ; partant des chevets de Notre-Dame et de Saint-Pierre pour aller rejoindre la Tour des Comtes (Hôtel de Ville).

Cet auteur à dire vrai ne vit jamais le moindre vestige, mais il a fait grand état du rapport d'un certain Mignot-Liance qui, dans sa cour, rue de la Vieille Gagnerie, aurait constaté le petit appareil romain surmontant des fondations de pierres brutes de grande dimension. Nous ne savons quelle valeur il faut accorder au témoignage de ce Mignot, dont on ne connaît que le nom.

Laurendeau était tenté de rapprocher la muraille de la rivière et même de placer un château à chacune de ses extrémités : celui des Comtes et, à l'opposé celui qu'habitait au VII^e siècle Ebroïn, ce maire du palais qui s'en dessaisit pour y installer une communauté religieuse l'abbaye Notre-Dame. Entre les deux châteaux Laurendeau plaçait le port fluvial.

Les déterminations ci-dessus du front EST par nos devanciers, ne nous donnent pas entière satisfaction et, à notre grand dam les diverses remarques qui vont suivre n'apportent pas non plus de solution à nos embarras.

Pour cette courtine la voirie n'offre pas son aide comme elle l'a fait ailleurs ; la présence de la muraille aux abords de la rue du Pot-d'Etain est certaine, parce qu'elle a réduit à l'état d'impasse des voies en équerre : d'abord deux, venant de la rue du Commerce (impasses du Griffon et Merlu) - et à l'opposé deux autres venant du port (impasses Saint-Quentin et Luc).

Il n'est pas d'artère continue bordant la courtine au dehors. Le tracé idéal en accord avec la voirie, que le mur devrait suivre, laisserait la rue Notre-Dame extra-muros, la rue du Pot-d'Etain intra-muros, et la rue du Château-Gaillard extra-muros. Mais ce tracé idéal est contrarié par la détection faite par Laurendeau que nous retenons comme exacte : le passage de la muraille au point n° 15 de la rue Saint-Quentin.

Il est deux assertions de Laprairie que nous rejetons : 1°) - Il y avait bien une butte culminante, celle qui supportait l'église Saint-Pierre (son importance et sa déclivité en avaient fait le Mont Revers), mais il ne se trouvait pas sur ce côté Est de ressaut de terrain continu et caractéristique. Les terrains comme on a pu les voir déblayés en 1920 ne font que suivre une pente douce, depuis la rue du Commerce jusqu'au port.

2°) - Le mur que Laprairie dit exister « presque sans interruption » depuis Notre-Dame jusqu'à la rue Saint-Quentin, ne se devine pas sur l'atlas cadastral de 1846. Au contraire les propriétés de bordure de la rue du Pot-d'Etain enjambent largement le mur romain qu'il trace, et, qui se devrait d'être séparatif.

Notons enfin qu'après les destructions radicales qui suivirent le premier conflit mondial, les grands travaux (dont un parking souterrain) menés profondément n'ont jamais heurté la muraille ou ses vestiges.

COURTINE EST

Pour serrer de plus près le problème, il y a lieu de scinder en trois parties le parcours approximatif du mur oriental du castrum, long d'environ 415 mètres selon notre supputation :

I - De l'abbaye Notre-Dame (caserne Charpentier) à la rue de la Bannière.

II - Des rues de la Bannière, Pot-d'Etain jusque la rue Saint-Quentin.

III - De la rue Saint-Quentin à l'Hôtel de Ville (Tour des Comtes).

1° - L'abbaye occupa l'angle du castrum vers 664. Ses titres connus ne donnent pas d'enseignements topographiques utiles. « L'abside de l'église s'avancait près des murailles de la ville (Vie de saint Drausin) n° 12 du plan. Sa chapelle cimetérale de Sainte-Croix est signalée par Paschase Radbert, son emplacement est connu n° 13 du plan. Il est un titre de 1241 qui autorisa le renfermement d'une tour dans son enclos, il s'agit évidemment d'une tour romaine - Un autre titre de 1231 cite le « vieux mur », la vieille porte de l'abbaye » au voisinage du « grand chemin le long de la rivière » c'est-à-dire *la rue Notre-Dame*. Tout ceci montre qu'au 13^e siècle le couvent avait débordé de l'enceinte déclassée et atteignait à l'Est les limites qu'elle a conservées depuis.

Il n'est pas inutile d'ajouter qu'au début du XVII^e siècle l'abbaye, pour s'étendre cette fois vers le Sud, obtiendra la suppression de la rue de la Brognerie qui la limitait. Cette rue appartenait au vieux carrayage, elle poursuivait la rue Saint-Antoine pour aller joindre la rue du Port-Seigneur.

En 1964 il a été creusé un grand égout qui, partant du Mail, suivit la rue de la Bannière et remonta la rue Charpentier jusqu'à son carrefour avec les rues Ebroïn et Mayenne. En deux endroits nous avons constaté des coupes de murailles paraissant annoncer des fins de ville, n° 14 et 11 du plan.

Entre ces deux points, la profonde tranchée aurait dû couper quelque part des vestiges de la muraille Laprairie, ce qui ne se vit pas. La tranchée passa à environ 18 m du chevet de l'église abbatiale, point n° 12 (l'abside a été retrouvée en 1931). Elle coupa près de là le cimetière à sarcophages de la chapelle Sainte-Croix (n° 13), motif qui conseille d'inscrire la muraille plus à l'Est. Dès lors des substructions dont les plus anciennes, n'étaient

que médiévales furent coupées, pour se terminer au carrefour (N° 11) contre un mur plus ancien orienté d'Est en Ouest, et semblant faire fermeture de cité.

LA MURAILLE au n° 11

La tranchée profonde de 3,55 m n'a pas atteint les fondations dont la composition reste ignorée. Le mur est épais de 2,80 m ; nous reconnaissons qu'il n'est pas du type classique, mais il est possible qu'il ait enduré des réfections par suite de dégradations ou bien qu'ici, l'énorme matériau a fait défaut aux constructeurs, et, les a obligés à utiliser du moyen et à faire appel au mortier, cela s'est trouvé en d'autres enceintes romaines.

Deux parements d'assez gros blocs disparates, renferment un blocage de petits moellons. A la hauteur de 2 m 35 son épaisseur a été amoindrie, sinon pour créer une sorte de chemin de ronde, du moins pour allonger une vaste salle médiévale.

A l'époque de cette modification, on a ajouté à la muraille, sur le dehors, un contrefort. Côté intérieur, le terrain du fond jusque 2,35 m est de terre presque naturelle ; elle supporte tout le pavage émaillé XIII^e ou XIV^e siècle, très usé, placé sur lit de grève, de la salle signalée plus haut. Quant à la couche supérieure du terrain (1,20 m), elle se compose d'un remblai de gravats et de cendres.

Au côté extérieur de la muraille, la tranchée qui se prolongeait sur 18 m ; a dévoilé des terres noires d'une homogénéité étonnante, et de boues de décharges anciennes de nature organique. Les seuls tessons que nous y avons trouvés sont à engobe orangée, dont un décoré à la molette d'Argonne (Chenet 163 - groupe 4 de Hubener) 350-370.

Les 18 mètres que nous croyons extra-muros ont révélé une autre surprise : deux murs parallèles au principal, et qui ont sa structure - Mais ils posent pied à 3,25 m seulement, et sont fondés en partie sur des blocs plats, de grès.

Partant de la muraille principale, le premier est distant de 7 m 50 et est épais de 2 m - le second à 14 m 50 est épais de 1 m 62.

Ces murs auxiliaires, dont les parties hautes dégradées se trouvent à 0,25 sous le sol actuel, posent une énigme : ils sont antiques, et n'ont pas appartenu à un édifice ; nous ne savons

décider s'ils sont à assimiler à ces murs parallèles de fortification que A. Blanchet signala aux enceintes de Langres, Beauvais, Poitiers, etc.

Nous ne reconnaissons pas moins au no 11 la limite primitive de l'abbaye, qui coïncidait avec la muraille romaine. Là est d'ailleurs le prolongement du tronçon connu des rues des Minimes et de Saint-Antoine. De ce point il se poursuivait au-delà, vers l'Est. Son adossement intérieur montre le niveau d'occupation du moyen-âge, faisant ressaut sur l'extérieur, qui dut être fossé avant son comblement.

La muraille n° 14

Située rue de la Bannière, point bas de la ville, à 100 m, et dans la direction du pont Saint-Vaast (unique passage ancien sur la rivière). La tranchée profonde de 2,50 m a coupé un mur orienté Nord-Sud, très dégradé, au niveau 0,30 sous le pavé.

Ici encore on distingue un côté extra-muros, qui est tourné vers la rivière. De ce côté, sous 1,50 de remblai ne se voyent que des terres noires, comme d'alluvions. Du côté opposé, ce ne sont que des démolitions ou caves effondrées. La muraille était étrangère aux immeubles qui la recouvraient en 1914 ; elle a été amoindrie intra-muros lors de créations de caves, qui se placent en sa parallèle.

La base du mur n'a pas été dégagée. Sa composition n'est pas du romain typique, trois gros blocs visibles forment le parement bas extérieur. Le parement opposé a disparu. L'intérieur du mur n'est pas de blocage, il est composé de lits assez réguliers de pierres de taille d'assez fort volume, liées par des joints épais de mortier de grève et de chaux. D'autres gros blocs, certains moulurés ont été remontés de la tranchée ainsi qu'un tesson tardif à la molette d'Argonne.

Assurés qu'il n'y eut pas ici de fortification médiévale, nous présumons que ce vestige, dont la vision ne fut que partielle, doit faire suite au tronçon d'enceinte de l'abbaye Notre-Dame, ce qui s'accorderait avec le sentiment de Laurendeau.

Malgré nos investigations l'incertitude demeure, sur divers tronçons de la courtine Est ; il est à souhaiter que d'heureux hasards viennent éclaircir le sujet.

II. — De la rue du Mont-Revers à la rue Saint-Quentin

Notre repère 14 de la rue de la Bannière se trouve extérieur et distant de 40 m du tracé de l'enceinte de Laprairie. Si on le

retient comme probable, il fut nécessaire à la muraille de prendre, quelque part, une direction oblique pour se replier sur la rue du Pot-d'Etain.

Notons que la Porte Saint-Voué désignée dans les textes, s'ouvrait rue de la Bannière ou au bas de la rue du Mont-Revers, l'endroit exact ne pouvant être fixé. Au-delà la muraille nous échappe, elle ne s'est révélée qu'au point n° 15 de la rue Saint-Quentin, à Laurendeau.

Celui-ci suivit avec méthode en 1870, le creusement d'un égout allant du carrefour des rues du Beffroi et de Bauton jusqu'au Port.

En gros, depuis le port le sol n'était le produit que de décharges anciennes d'immondices et non de décombres. Au débouché de la rue du Pot-d'Etain se trouva l'affleurement de la muraille - Remontant la rue Saint-Quentin intra-muros désormais, changement de nature du terrain, avec un faible empiérement à 1,15 m de profondeur - Au carrefour de la rue du Commerce (anciennement l'Esteppe et aujourd'hui la Civette) rencontre avec une chaussée romaine Nord-Sud, puis rue du Collège, une autre voie romaine perpendiculaire.

La tranchée était profonde de 2,80 m, les fondations de la muraille ne furent pas atteintes, donc ne furent pas vues ; son sommet était à 0,80 sous la rue. Elle était épaisse de 6,75 m (sic), et traversait la rue d'équerre.

Son parement extérieur était « d'énormes pierres de taille de plusieurs dimensions « posées sur mortier de chaux et ciment rouge ». Les assises étaient épaisses de 0,50 à 0,60 ; celle du sommet, qui comportait le réemploi d'une corniche (de 1,72 x 0,90 x 0,50) formait le seuil, sans trace d'usure, d'une porte ou d'une poterne, qui était engravée d'une feuillure avec crapaudine.

Intra-muros un léger empiérement continuait le seuil, il était accompagné d'un caniveau en pierre ; celui-ci ne traversait pas le mur sous le seuil, mais il faisait un angle droit pour se jeter dans une excavation latérale.

Cette issue que Laurendeau crut plus poterne que porte, pouvait être celle de « l'ARCHET », il constata aussi qu'au devant, il ne se trouvait aucune trace de rue.

De cette découverte se déduit le néant des conjectures de Leroux et du plan Vuillefroy-De Laprairie, lesquels plaçaient le pont romain au bas de la rue Saint-Quentin, et, le prolongeaient par une voie qui conduisait directement à Saint-Médard.

Nous ajoutons que la porte en cet endroit se trouve corroborée par la présence ancienne de deux ruelles à son revers : l'une au Nord dont on voyait encore l'amorce en 1914, qui autrefois se poursuivait en direction de la chapelle Saint-Crépin-le-Petit. L'autre au Sud, qui devait rejoindre l'impasse du Griffon, la partie maintenant manquante jugée insalubre ayant été supprimée à date connue 1571.

III. — *De la rue Saint-Quentin au Château des Comtes*

La muraille n'apparaît pas, ni n'a jamais été signalée sur ce tracé, mais il s'y trouve un mur rectiligne et séparatif sur l'ancien cadastre, mur qui délimite des terrains dont ceux de l'Ouest sont en terrasse. Ces terrains d'Ouest étaient ou sont restés à 3 m au-dessus de ceux de l'Est, cela semble donc déterminer le passage de l'enceinte.

L'ouverture de la rue Pétrot-Labarre, vers 1928, a nivelé la portion terminale du ressaut (point 16), celle qui portait la chapelle Saint-Crépinet (qui fut concédée aux Dames de la Congrégation, au XVII^e siècle), malheureusement ce nivellement s'est opéré sans commentaires.

Ce que nous pouvons assurer, c'est que la courtine n'existe pas à l'Ouest de 16 les grands travaux qui depuis ont affouillé son sol l'ont démontré.

LE CANAL DE CRISE

Les Romains ont-ils détourné l'eau de la rivière de CRISE pour alimenter les fossés de leur castrum ? Nul Soissonnais n'en doute, rien n'est si difficile à déraciner qu'une longue erreur.

Ce sont Berlette et Bertin annalistes du XVI^e siècle, qui apprirent que la Crise avait coulé à l'intérieur de la ville. Bertin décrivit son parcours : rues de Panleu, de la Buerie et Cordeliers, Grand-Marché et rue de la Paix. Cet auteur qui avec des légendes naïves prétendait expliquer les vocables, donna les motifs de la rue des Fèves légumes qui auraient cru grâce à l'humidité du ruisseau, et de la Buerie en souvenir des buanderies.

La légende fit son chemin et tous les auteurs depuis la rapportèrent en usant d'un peu plus de critique. Il apparut aux historiens du siècle dernier (Leroux - Laprairie) que cette déviation de cours d'eau contournait l'enceinte romaine sur les côtés Nord et Ouest. Prêtant aux riches ils l'attribuèrent aux Romains,

et en lancèrent l'onde au pied des murailles sur chacun des côtés de leurs tracés ; ils décidèrent aussi que la suppression de cette déviation s'était faite à la suite des travaux de fortifications du XVI^e siècle.

Laurendeau alors, dans une trop longue dissertation montra que la suppression remontait peut-être au XII^e siècle, qu'il était douteux que le cours d'eau eut mouillé le bas des remparts. Il n'en crut pas moins à la déviation, mais en se fondant surtout sur les titres féodaux des seigneurs de Busancy, qui jouissaient des droits de vicomté, notamment sur les rues qui étaient censées avoir reçu le canal. Les dénombrements des vicomtes auxquels nous nous sommes reportés ne font pas démonstration, ils ne nous ont pas permis de jumeler leurs droits avec le souvenir d'un canal prétendu.

Nous savons que les Romains utilisèrent la proximité de ruisseaux à Beauvais, Troyes, Sens, etc., mais l'eau n'était pas nécessaire à leurs fossés. Nous croyons à l'existence de fossés à Soissons, dans les rues de ceinture comme il a été dit, mais nous jugeons impossible l'apport des eaux de la Crise, en considération du niveau qu'on lui connaît et de celui de la place Dauphine, regardée comme lieu d'entrée en ville.

Il faut croire que les fossés, distants de 25 à 30 m selon les endroits ont subsisté longtemps, puis sont devenus des réceptacles d'immondices, tout comme l'égout connu historiquement qui venait du marché suivait la rue de la Paix, pour se déverser dans l'Aisne.

Sans doute des mesures de salubrité les ont fait disparaître, et c'est leur souvenir estompé qui est parvenu aux premiers chroniqueurs.

Chapitre VI

TROUVAILLES ET CONSTATATIONS FAITES EN VILLE

Les découvertes qui ont été signalées précédemment étaient soit de nature cimetériale, soit relatives aux terrains qu'on classait sous le générique « CHATEAU D'ALBATRE ».

Nous abordons maintenant celles qui se sont produites sur les points divers de la ville, celle de 1890 qui se renfermaient dans le périmètre de ses dernières fortifications (nota : Toutes les constatations faites depuis 1944, sont plus amplement décrites dans nos rapports restés manuscrits).

BARA (rue) - n° 10 — Maison construite vers 1970, le propriétaire et maçon, retrouva de grosses pierres finement sculptées de rinceaux. A 20 m de là, n° 16 rue FRIZEBOIS, sous une autre construction, découverte vers 1970 de substructions avec poteries. Ces deux endroits sont à l'extrême fin de la ville médiévale et en bordure de son fossé ; seule la largeur des terrains militaires les séparait de la plaine du Château d'Albâtre.

BAUTON (rue de) - n° 6 — 1955, terrassements pour annexe de la gendarmerie. Le sol naturel n'a pas été recherché, mais sous des terres remuées de date récente la couche aux détritiques romains, s'est trouvée à 0,60, en des endroits non bâtis, et ailleurs de 1,20 à 1,70.

BEFFROI (rue du) - n° 5 — (quartier le plus élevé du centre ville) puits de béton, le banc de grève gît de 6,20 à 6,50, les remblais romains débutent au-delà de 2 m : murs, tuiles, tessons, os, une meule, une auge.

— Entrée de cette rue n° 1 - 1961, tranchée, mur à pastoureaux, coupé à 0,50 sous le trottoir.

— 1966, tranchée dans l'axe de la rue, profondeur 2 m, débris de tegulae et, face au n° 1 - une sorte de pavage de très

gros grès sous 1 m, qui s'étend sur une dizaine de mètres et se termine par une bordure, large de 2 m faite en très grandes pierres taillées.

BUERIE (rue de la) - 1868 — Laurendeau a cru retrouver (n° 19) la partie supérieure d'une chaussée de béton, coupée par la rue.

CATHEDRALE - 1970 — Fouilles médiévales Barnes C :

1°) Jonction du déambulatoire avec le croisillon Nord, fond de fosse à 2,80 où sous une couche de cran apparurent : moellons et pastoureaux, tegula, ainsi qu'un robuste mur, étranger à l'édifice, orienté N.O. - S.E.

2°) Dans le chœur, autre fouille jusqu'à 3 m., niveau de sarcophages adossés au parement du chevet XII^e siècle semble-t-il, là s'est trouvé un tesson très tardif décoré à la molette.

CHAPERON ROUGE (rue du) — N° 2 et 4 immeuble de 1952 et n° 3, de 1965, construits sur le mur de l'enceinte comme il a été exposé à ce chapitre.

— Une tranchée de câble électrique en 1961 d'un peu plus de 1 m de profondeur a coupé plusieurs infrastructures antiques jusqu'au chevet de la cathédrale. La façade de l'ancien Hôtel-Dieu bordait cette rue au levant, c'est là en un point qu'on ne peut préciser, qu'en affouillant « sous d'anciennes fondations » vers 1682, on exhuma le cube de pierre (H. 0,95, larg. 0,75, ép. 0,75) voué à ISIS. Remis au jour, en 1776, puis tiré de son oubli par Godelle en 1821. Un de ses côtés porte l'inscription : « ISI - MYRIONYMA(E) - et SERAPI - EXSPECTA - METIS AUG D... - V.S.L. ».

Mabillon puis l'abbé Lebœuf ont proposé les premières traductions, les locaux ont adopté la version Godelle, suivant laquelle l'empereur Auguste aurait posé cette première pierre, vraisemblablement, d'un temple.

Lebœuf n'était pas loin de la vérité qui, semble-t-il, a été donnée en 1870 par de Montaiglon : « Consacré à Isis Myrionyme et à Sérapis ; Exspectatus, vicaire et dispensateur impérial Hermès, a volontairement et justement accompli le vœu qu'il leur avait fait ». Cette pierre confirme le polythéisme tolérant des Romains, et le culte des divinités égyptiennes connu d'ailleurs en quelques autres villes, mais elle ne prouve pas absolument l'existence d'un temple public, elle pouvait n'être qu'une érection

votive d'un notable particulier. L'Hôtel-Dieu où la pierre fut trouvée, était voisin de la fortification de la rue Saint-Antoine, il est possible qu'elle ait été extraite de ses fondations.

CLOITRE (Place du) — 1955, construction de l'immeuble n° 6 (grève naturelle à 6,30), trois puits sur la longueur de 10 m, perpendiculaire à la place. Ils ont fait remarquer notamment, trois couches de terrains : 1°) de la surface à 2,45, sous-sol ogival curieux, ses parois encore peintes d'ocre blanc à faux joints rouges, et à la base d'une galerie d'arcatures aussi rouges, chacun des pilastres de ce cellier peint de fausses colonnes rouges et jaunes.

2°) Au-dessous, de 2,45 à 3,60, terre et cendre. 3°) Enfin de 3,60 à 6,30, blocage lié au mortier de grève et chaux, d'un mur robuste et d'une forte épaisseur qui n'a pu être mesurée. Cette muraille fondée sur le sol vierge, encore haute de 2,70, semble être le vestige d'une importante bâtisse antique.

— 1979 : n° 7 (vis-à-vis ci-dessus, sous la maison où sont remployés pour décoration des motifs qu'on a prétendu d'origine romaine), des fosses dans la cave ont montré à 3,25 sous le trottoir, un sol de maison romaine, un mur en tuileaux (citerne, des gravats, tegula, cendres, etc.

COLLEGE (rue du) 1870 — Creusement de l'égout du carrefour de la rue du Commerce à celui de la rue du Beffroi (tronçon alors appelé rue des RATS) : empièchement continu de la chaussée romaine, épais de 1 m et dormant sous le pavé à 2,30 environ. Un vieil égout avait ultérieurement été creusé dans cette chaussée, plusieurs de ses pierres étaient de larges frises sculptées romaines (rapport manuscrit Laurendeau).

— 1955 : construction maison n° 14, grève à 3,30, les niveaux n'ont pu être déterminés, à cause d'anciennes caves, mais les débris de tegula et tessons se rencontrent de 1,80 à 3 m.

COMMERCE (rue du) — Sous la rue et dans son orientation face à l'Hôtel-Dieu, la chaussée romaine fut en 1845, vue (Laurendeau), sa fondation reposait à 4 m sur le sol naturel et se trouvait épaisse de 1 m. Un aqueduc allait en parallèle, haut de 0,50 et voûté, entièrement obstrué par des vases.

— En 1854 (Calland et Laurendeau) la construction d'un égout, face à l'Impasse des Bons-Enfants, fit réapparaître ladite chaussée ; Laurendeau lui distingua quatre strates :

1°) au fond pierres plates ; 2°) petites pierres liées par un ciment dur ; 3°) matière blanche comme du cran ; 4°) gravier, l'épaisseur totale était encore de 1 m environ. Une autre chaussée coupait d'équerre la rue, à la hauteur de l'impasse Saint-Pierre. Laurendeau constata la continuité de cette artère dans les rues de la Congrégation (actuellement Muzart) et Glatigny (actuellement Congrégation), et, il concluait qu'il s'agissait de la voie Milan-Boulogne.

Il fut noté que les tronçons reconnus ne gisaient pas à la même profondeur, sans doute des rides de surface existaient et ont dû disparaître par suite de nivellements. Par exemple à l'extrémité N. de la rue, c'est-à-dire au carrefour dit de la Civette (anciennement de l'Estraple), là le sol naturel se trouve à 1,45 m et le haut de la chaussée à 0,45 seulement.

Ce carrefour est plus que celui de la Grosse Tête, considéré comme l'intersection du CARDO et du DECUMANUS, mais il est possible que ce point important se soit trouvé ailleurs avant le IV^e siècle ; quoi qu'il en soit, le minutieux Laurendeau constatait que le decumanus s'arrêtait là, laissant place à un chétif chemin qui n'allait pas jusque la rivière.

— 1966, tranchée peu profonde sur toute la longueur de la rue du Griffon. Aux abords de sa jonction avec la rue du Commerce, débris nombreux de tegulae.

— 1968, creusement d'une fosse à mazout sous l'immeuble n° 2. A 2,80 sous le niveau actuel qui est celui de la rue, découverte d'un sol d'habitat épais de 0,10, mortier avec tuiles pilées.

CONGREGATION (rue de la) — Il s'agit ici de l'ex-rue de Glatigny. En 1869 Laurendeau a retrouvé la voie romaine face au portail de Saint-Léger et à 0,36 seulement de profondeur. Elle devait se poursuivre au-delà, d'ailleurs une église antérieure au XII^e siècle se trouvait au bout de la rue, portant le nom de Saint-PETRI de CALCE (calce signifiant vieux chemin). Cette église d'abord suburbaine, fut renfermée dans l'enceinte urbaine au cours du XIII^e siècle.

C'est sur le terrain dépendant de cette église que Collet conservateur du musée, assista en 1898, à l'exhumation de sépultures franques ; et encore que Blanchard en 1907, devine au cours des travaux, des celliers ou salles basses qui se poursuivaient sous la rue. Sept murs orientés E-O étaient recouverts par 2 m de terre, ils étaient espacés du 1^{er} au 2^{ème} de 5 m - du 2^{ème} au 3^{ème} de 9 m - du 3^{ème} au 4^{ème} de 2,50 - du 4^{ème} au 5^{ème}

de 7 m - du 5ème au 6ème de 5 m - et du 6ème au 7ème de 4,75. Trois niches en plein cintre se montrèrent dans ces murs qui étaient de moellons recouverts d'enduit. Des bijoux ont été recueillis, des tessons l'un estampillé MEDICENI, enfin un G.B. de Germanicus.

A ajouter que c'est au-delà, à un peu plus de 100 m. que Piette signala en 1872 des restes de murailles avec peinture murale, poteries, tuiles. C'est une tranchée prussienne qui avait mis cela au jour. Cette dernière trouvaille alors dans le fossé des fortifications nouvelles, appartenait aux terrains du Château d'Albâtre.

DEFLANDRE (*rue de* — 1930, M. Waelès signale dans l'ancien couvent des Minimesses, une canalisation en pierre entourée de ciment romain (sic).

ECHELLE DU TEMPLE (*rue de l'*) - 1869 — Tranchée eau : aux approches du rempart, décombres de constructions romaines (Laurendeau).

GRAND'PLACE — Le « Veteri Foro » des cartulaires du XII^e siècle. 1944, face au n° 18, au fond de la tranchée de défense passive, profonde de 1,60, amas de tegulae brisées. 1966, à son angle sous le trottoir du n° 41 de la rue des Cordeliers, à moins de 1 m de profondeur, débris de tuiles et d'enduit peint.

HOPITAL (*rue de l'*) - 1861 — Lors du creusement de l'égout, allant de la Porte Saint-Martin jusqu'à l'entrée de la rue de Panleu, Laurendeau remarqua à la rencontre de la rue de l'Hôpital avec la place Dauphine, la présence d'une chaussée à la profondeur de 2 m. Constituée par des pierres de la grosseur du poing, liées par une terre ou ciment grisâtre, sa partie supérieure s'élargissait en couche de pierraille formant dos d'âne. Un bronze de Faustine y fut trouvé, mais on alla pas jusqu'à sa base et sa direction ne put être déterminée. Près de là un vase de terre rouge a été relevé.

La même année un particulier déposa au musée des fragments de mosaïque trouvés sous la Maison de correction qu'alors on démolissait.

1967 - *rue NEUVE de l'HOPITAL* n° 8, découverte à 3 m de profondeur de deux squelettes avec un fond de poterie grise. il est possible que ces sépultures soient en extension de celles que l'on a notées à 200 m de là, sur la Place de la République.

JAULZY (rue de) — Se reporter au chapitre CASTRUM

JEANNE D'ARC (boulevard) — Les substructions antiques qu'ont vu hors de terre, dans l'enclos des Capucins, les premiers historiens de la ville, ont été signalées au chapitre du théâtre. Notons que de nos jours il se trouve des débris de tegulae dans les fouilles sous l'ancienne église de St-Jean des Vignes, deux M.B. de Néron et Hadrien y ont été recueillis.

C'est encore Saint-Jean qui est désigné comme lieu de provenance de la statuette de bronze Mars, donnée en 1831 au musée de Douai par le préfet Méchin.

— Au lieudit « LA POINTE DE ST-JEAN » un jardinier vers 1890 trouva un bronze de Mercure, nu, haut de 0,081 - En 1894, une dizaine de petits vases à panse ronde (caractéristique de nécropoles) a été ramassée par Collet à 0,80 de profondeur, lors de la création du boulevard.

C'est très près de ces deux dernières trouvailles, qu'une autre se produisit en 1899, au n° 41, en creusant un sous-sol. Des fosses profondes de 0,60 à 1,10 mirent au jour plus de 50 Vases, allant du petit à parfum, jusqu'aux grandes dimensions, les uns de terre grise, les autres vernis. - plus une Vénus en terre blanche, trois monnaies dont un G.B. d'Antonin, et un denier de Sévère-Alexandre, enfin une sorte de stèle-maison. Des os, restes d'alimentation dénotaient une occupation, mais il ne se trouva aucune trace de maçonnerie, aussi Vauvillé opina, pour une résidence pauvre, creusée en terre, à la mode gauloise, à la fois magasin de vaisselle. Une telle boutique est en ce lieu plausible, la nécropole de la colline Saint-Jean l'explique.

Dans cet immeuble est conservé une petite meule pivotante tronc conique, dont la partie supérieure est creusée en entonnoir.

MATIGNY et PORTE HOZANNE (rues) — Dans ce quartier N. de la ville quelques témoignages s'étaient produits - 1867, don au musée de deux bouches d'amphores exhumées du coin de la rue Matigny et Plocq - 1858 Laurendeau signalait un tronçon de voie romaine au n° 10 de la rue Plocq. Le même en 1868 suivant les conduites d'eau avait remarqué que le pavé des rues Porte-Hozanne, Pomme Rouge et Richebourg reposait sur des terres remuées contenant un grand nombre de fragments de tuiles à rebords.

En 1869 - encore lors du grand terrassement de la maison n° 7 rue Matigny, il rencontra le gisement romain à 3,50, couvrant la grève qui se trouvait à 5 m.

Les travaux pour une résidence de grande surface dite St-Christophe I commencèrent en 1972 - Ils portaient sous tout l'intervalle situé entre les rues Matigny et Porte-Hozanne, dont on venait de raser les bâtiments. Une fosse fut ouverte, profonde de 3 m sur une longueur de 67 m et largeur de 25 m. L'examen de ces pelletages nous furent interdits, nous ne pûmes qu'inspecter après coup, les parois.

Deux tronçons qui totalisaient la moitié du dévidement de ces parois n'avaient pas été touchés depuis l'antiquité. Partout régnait un remblai de 1,80 à 2 m, d'époque indéterminée, au-dessus de l'affleurement romain, qui était assez ondulé et dont le fond n'a pas été dégagé. A la faveur de diverses tranchées, ce fond contenait une présence constante de blocs équarris, posés sur le banc de grève vierge à 4 m environ. La tranche visible d'époque romaine, épaisse de 1 m à 1,20, était de terre remuée avec tessons, enduit peint, os d'animaux. Des affouillements avec abandon de cran, dénotaient des récupérations anciennes de matériaux. Des coupes de murs dont l'un de 2 m d'épaisseur, et aussi trois sols de maisons (aire classique de mortier de chaux et débris de tuileaux). Tous trois étaient disposés à la partie supérieure du gisement romain, l'un d'eux (centre de la cour) recouvert de calcinations avec moellons et tuiles. Nous avons pensé que leurs niveaux les faisaient du Bas-Empire. Enfin il a été signalé un puits profond de 6 m ne contenant que des détritiques.

La fosse de l'immeuble jumeau, prolongeant celle-ci en 1975 - n'a pu être examinée. Ses terrassements nous ont néanmoins donné preuve de négation de la courtine Ouest, de première enceinte médiévale, qu'a tracée Laprairie, sur son plan, et dont Laurendeau d'ailleurs avait toujours douté. Aucune trace n'en a été devinée.

PANLEU (rue de) - 1868 — La tranchée (eau) de la rue n'a donné à Laurendeau qu'une chaussée antique, d'une largeur de 3,40, accostée d'une bordure empierrée de 2 m de large, à 0,50 sous le pavé - orientée E-O, et, située à 16 m de la rencontre avec la rue St-Rémy. On notera que cette route était intra-muros, à peu de distance et parallèle au mur d'enceinte médiévale.

PARIS (avenue de) — Ce grand chemin ne date que du XVIII^e siècle. Sous le Premier Empire un bourgeois aménagea en bordure, un parc paysager qu'il meubla de « fabriques », la destruction révolutionnaire lui en ayant donné les éléments. C'est ainsi qu'il reçut le sarcophage de Saint-Médard, mais il ne semble pas que ce soit de ce parc dit « VERT BOIS » que proviennent les deux curiosités qui suivent :

— Vers 1845, à l'endroit où le chemin de Paris se détache de la voie d'Amiens, découverte d'un petit cippe (hr 0,21 - larg. 0,125 - ép. 0,08) représentant en demi-bosse, une silhouette d'une grande naïveté, tenant une bourse - Au revers l'inscription : DEA CAM - IORI - CEVO - TUM (DEA CAMIORICE VOTUM).

Cela a été traduit en vœu, fait par un dédiant qui ne se fait pas connaître, et s'adresse à la déesse Camiorice. Ce petit monument qui a fort intrigué sur le moment, est un travail funéraire très rustique, il est possible qu'il n'était pas en place, son côté intéressant fut d'enrichir d'une divinité le panthéon gaulois (au musée).

— 1937 : entrée au musée de la moitié supérieure d'une niche édicule, veuve de son ex-voto : pierre calcaire hr 0,28 - larg. 0,21 - ép. 0,12 $\frac{1}{2}$, la niche et son fronton décorés au trait de peinture ocre. L'endroit précis de la découverte n'a pas été noté.

PAVEURS (rue des) - 1966, construction n° 13 — Niveau actuel très exhaussé, l'endroit se trouvait au pied de talus du rempart médiéval, intra-muros. A 3,60 sépultures de nature inconnue de 4,50 à 5 m gisement gallo-romain, tessons variés antérieurs au IV^e siècle, tuiles, le gravier vierge à 5,50.

PETROT-LABARRE (rue) — Les terrains concernés de ce paragraphe sont maintenant bordés au N par la place de l'Hôtel-de-Ville, et ils s'étendent à l'Ouest jusque les dépendances de la rue Muzart. A ajouter qu'ils se trouvaient à proximité du res-saut, qui marquait le mur d'enceinte ; qu'ils étaient en terrasse vers l'actuelle rue Pétrot (voir chapitre castrum III), une partie du mur de soutènement se voit toujours dans le cellier du négoce Vaillant.

1961 — Construction immeuble angle de la rue, qui porte le n° 2 de la Place de l'Hôtel-de-Ville. L'évidement de plus de 15 m de la terrasse, en façade a été exécuté pour poser la construction au niveau de la rue. Cette fosse a rencontré la présence romaine à 2 m de profondeur, l'a poursuivie jusqu'à 3,20 mais sans au-delà chercher son fond. A ce niveau plusieurs massifs de maçonnerie de pierre et de grès étaient apparents. La tranche Ouest de la fosse souligne une limite immuable de propriété en même temps que trois phases d'exhaussement de terrain. Partant du fond 3,20 à 2 m, un mur encore long de 5,70 parfaitement appareillé de pastoureaux ; toute sa partie supérieure portait des traces de calcination. Au-dessus 1 m en moyenne de muraille ébréchée, moellons liés à la terre puis un autre mur de même nature.

1969 — Construction gros immeuble ayant façades place de l'Hôtel-de-Ville et rue Muzart. Du côté de cette dernière, l'occupation constante du sol a fait disparaître toutes traces antiques ; il n'en était pas de même en bordure de la Place de l'Hôtel de Ville, ni du côté de la rue Pétrot, où les débris romains apparaissaient de 1,60 à 1,90, se poursuivant au-delà de 3 m. Les terres arrachées n'ont pu être examinées. Cette fosse profonde de 3 m contenait des monticules faits de moellons pastoureaux, grès, briques calcinées, tuiles et imbrices, morceaux d'enduit peint. Tous étaient recouverts d'une épaisse chape de cendre ; un mur dominait de 1,10, un puits soigneusement appareillé de cubes de petit module.

Il semble qu'ici comme on le verra rue Saint-Quentin, les immeubles sinistrés n'ont jamais été dégagés, sinon pour récupération du bon matériau. Nous pensons que cet état de ruine procède des sévices des invasions du III^e siècle. Quant aux strates sans particularités qui surplombent ces ruines, ils paraissent résulter de deux régallements successifs.

Le creusement mécanique final des puits de bétonnement, a ramené au jour des éléments de bronze d'un meuble, sans doute pliant, tous comportant des douilles pour pièces de bois : deux cols de cygne ciselés, une sorte d'anneau, des articulations - tous étaient encore marqués par l'incendie ; d'autres pièces de bronze œuvrées étaient tordues et cassées. Un style en os, divers tessons de poteries commune et sigillée, un col de flacon en verre irisé, etc. ont été recueillis ainsi qu'un folle de Sévère (305-307), mais il n'est pas permis d'affirmer qu'il était en place.

PORTE HOZANNE (rue) — (voir rue MATIGNY).

QUINQUET (rue) — Artère ouverte vers 1930, en grande partie sur des jardins.

1960 : creusement de l'égout, plusieurs murs de bonne maçonnerie, orientés N-S de 0,40 à 0,52 sous terre ; le plus large (1,10) plongeant jusque 2,30, nous ont semblé romains. A quelques mètres de là l'entrepreneur Vauvillé qui construisit en 1850 l'école du Centre filles, réclama un supplément pour frais de démolition de maçonneries anciennes rencontrées dans sa fouille. Il est probable qu'il s'agissait d'infrastructures antiques.

SAINT-CHRISTOPHE (rue) — La voie romaine y a été remarquée en divers endroits par Laurendeau qui la signalait à 0,50 de profondeur, à l'entrée de la rue des Paveurs, et à 2 m au

n° 39 de l'époque. Nous avons cru la retrouver en bordure de trottoir, côté S. au n° 13 à 1 m, épaisseur de 1 m de petits moellons mélangés à de la tuile cassée. Ailleurs n° 21-23 toujours à 1 m et étant épaisse de 0,80. En ces deux endroits les hérissons reposaient sur des terres remuées.

SAINT-JEAN DES VIGNES (ex abbaye) — Voir boulevard Jeanne-d'Arc.

SAINT-LEGER (dépendances de l'ancienne abbaye) — 1970, travaux d'extension de la bibliothèque municipale. Le sondage a fait reconnaître l'exhaussement considérable du sol primitif, le niveau romain s'est rencontré à 3,50 et a donné : tegulae, briques de conduite de chaleur, enduit peint, tessons de commune et sigillée.

SAINT-MARTIN (rue) — Laurendeau en 1868 n'a pas retrouvé la chaussée romaine de la rue Saint-Antoine jusqu'à la rue Neuve-Saint-Martin. Ce n'est que là qu'il en signale un court tronçon qui d'ailleurs ne correspond pas avec la voirie actuelle.

— 1886 : creusement de l'égout de la rue. En des endroits non précisés on découvrit une série de petits vases, de grandeurs variées, des ossements avec une monnaie du Bas-Empire et un « Catillus » ou partie mobile d'un moulin, en forme de sablier, muni de deux oreillettes évidées sorte de mortaises pour recevoir les bras : hr 0,77, bases diam. 0,78, en lave (musée de la ville).

SAINT-PIERRE (Place) - 1870 — Au coin de la place et de la rue **ROGERE** (rue qui n'existe plus), Laurendeau signale qu'une fosse creusée au-dessous d'une cave fit découvrir à la profondeur de 5,30 une jonction de deux conduits paraissant drainer des liquides de ladite place vers la pente de la rue du **MONT-REVERS**. Les galeries étaient larges de 0,65 et hautes de 1 m, les fonds étaient de béton de chaux avec fragments de tuiles.

SAINT-QUENTIN (rue) — Nous avons dit que Laurendeau avait constaté la terminaison de la voie romaine venant de l'Ouest contre un seuil, qui actuellement doit se trouver en face des n° 9 et 14 (voir castrum II). En 1953 à quelques mètres de cet endroit (intra-muros) fut érigée la maison n° 14. Le pelletage dégagait d'abord 1 m de terre de jardin, pour donner au rez-de-chaussée le niveau de la rue ; au-dessous l'extraction pour le fond de cave alla jusqu'à 2 m. A ce niveau fut reconnu un sol romain, bordé par son mur de fondation, le sol jonché et le mur enveloppé de

matières organiques pétries de cendres. Ce magma était recouvert d'un manteau de tuiles et imbrices, qui se trouve maintenant à 0,80 au-dessous de la rue.

Il s'agissait d'un fond d'habitation qui demeura dans son état de ruine, puis fut ensuite recouvert par la terrasse qu'on adossa au mur d'enceinte du III^e siècle.

SAINT-REMI (rue) — En 1861, le creusement de l'égout persuada Laurendeau que cette rue était de date récente, il ne constata que six murs rapprochés, à fleur de sol lesquels coupaient d'équerre la rue, près de la rue Saint-Gaudin (actuellement n^o 10) ; certains pouvaient être romains. Il fut découvert près de la jonction avec la rue de Panleu, un squelette accompagné d'un vase noir.

A l'extrémité de la rue, lors des travaux de fortifications de 1551, Berlette rapporta : « on trouva plusieurs maçonneries semblant être comme un fort château. Beaucoup ont opinion que ce fut une église, parce qu'on y trouva de gros piliers et un « fonds » de plomb rempli de médailles de laiton et de métaille, sur lesquelles était l'image d'une idole païenne, et quelques écritures qu'on ne put lire pour leur antiquité ». Bertin reprit ce texte qu'il amplifia : il opina que l'église retrouvée était celle de Saint Rémi, qui depuis avait pu être déplacée ; il convertissait aussi ledit « fonds » en fonts baptismaux. Ces interprétations ont été répétées par tous nos auteurs, Laurendeau plus perspicace montrera qu'il s'agissait plus simplement de ruines et de monnaies antiques.

SURCHETTE (rue de la) — 1969, le creusement considérable (sous-sol Magany) entre cette rue et celle Deflandre, sous une éminence, a prouvé l'inanité de la thèse de Leroux, qui plaçait là la butte élevée par César au cours de son siège de NOVIODUNUM. Il se démontra que cette butte qui domine de 7 m le sol naturel, était bien composée de terres rapportées ; ce n'est seulement qu'à 5 m qu'apparurent les tessons romains, qui tous semblent dater du I^{er} ou II^e siècle : sigillés à décor et assiettes, tôle blanche, poterie commune plus abondante et quelques tuiles et imbrices.

Cette butte voisine du castrum et aussi de l'enceinte médiévale (porte Saint-André) semble résulter d'un dépôt séculaire d'immondices urbains.

PONT ET FAUBOURG RIVE DROITE

Rien ne nous renseigne sur le port fluvial, et nous ne savons guère davantage sur l'éventuel PONT. Leroux a conjecturé ce pont, au bas de la rue St-Quentin, sur le prolongement de la chaussée d'Amiens, là où se trouvait une île, et, il traçait au-delà un chemin qui, toujours en droite ligne aurait atteint le château de Croicy, embryon de l'abbaye St-Médard. Laurendeau a combattu cette hypothèse, tenant compte que les travaux militaires de 1833 n'avaient pas rencontré en cet endroit, aucune trace de culée ou de maçonnerie, mais il ne formula pas de proposition nouvelle.

L'unique pont médiéval de Soissons a toujours été connu en amont à 120 m de la rue St-Quentin. En 1932, lorsqu'on démolit les substructions du vieux pont et qu'on dragua de part et d'autre, deux membres de la Société Historique parlèrent : M. Job signala avec minutie le radier des piles du pont, ainsi que sa protection par des pieux armés de sabots de fer et en plus à 7 m en aval, deux rangées de pieux espacées de 3 m qui étaient les vestiges d'une très ancienne passerelle.

Le général Vignier passa sous silence le radier du pont, par contre, il signala à 7 m en aval un radier renforcé d'un côté par des pieux. L'énormité de certaines de ses pierres (1,75 x 1,00 x ép. 0,33) le convainquirent de la présence du gué antique. Il y avait donc désaccord entre les deux rapports et aucune objection ne fut soulevée. Nous savons que M. Job tirait des ingénieurs, ses informations, aussi nous nous demandons, si M. Vignier ne transporta pas à défaut le radier du pont à l'endroit des pieux d'une passerelle.

L'absence d'une enquête plus archéologique a fait, peut-être perdre en 1932, l'occasion donnée d'une solution sur un gué des romains.

Le pont qui put n'être que de bois, n'était que de nécessité secondaire, aucune grande voie ne se trouvant sur l'autre rive.

Notons qu'à ce jour aucune trouvaille antique n'a été publiée, intéressant le faubourg qui sous le nom de Saint-VAAST prendra de l'importance. Quant au château de Croisy (ou de Crouy) qui dit-on, lui faisait suite, c'est un autre objet de légende. Servit-il de résidence à Syagrius, à Clovis, et à Clotaire ? Rien n'est venu le prouver. Mais il n'en est pas moins vraisemblable que son site est bien celui qui convenait aux villas du fisc mérovingien.

héritières souvent de métairies romaines ; villas des vallées d'Aisne et d'Oise qui furent chères aux deux dynasties franques. L'abbaye qui lui succéda, fut d'ailleurs une des « seniores basilicae » de Gaule.

La tradition de château a pu aussi se confondre avec le souvenir du « Châtel Saint Mard », propriété capétienne, signalée dans des diplômes à partir du XI^e siècle. Quant aux colonnes romaines réemployées dans l'abbaye St-Médard et aux gros parpaings qui se sont prêtés aux constructeurs de la crypte, nous en avons parlé au chapitre du castrum.



Chapitre VII

CONSTATATIONS ET DECOUVERTES HORS DE LA VILLE ANCIENNE

Les rues et les maisons qui bordent les terrains bâtis hors des fortifications, relèvent de plusieurs campagnes : de 1885 à 1914 et ensuite de 1920 à 1939. Les terrassements effectués au cours de ces périodes n'ont qu'exceptionnellement été examinés, ce qui fait que les découvertes que nous signalons s'appliquent en général à des annexes de ces érections. Sur nos plans d'accompagnement nous avons tracé ces rues, peu étudiées, en traits larges.

L'essor des constructions contemporaines a commencé en 1953. Nous avons autant qu'il nous a été possible suivi les affouillements, tantôt profonds, tantôt non, ce sont nos examens qui très succincts ici, seront signalés. Les artères nouvelles étant marquées au trait fin.

Les nécessités de l'édition nous ont fait diviser cette vaste zone en trois plans d'ilots, sur lesquels le lecteur pourra suivre nos constats.

CARTE A - Cadastre ancien, lieux dits Faubourg St-Christophe et Au Paradis

COMPIEGNE (avenue de) — Elle est le départ des chaussées d'Amiens et de Senlis.

1967 : l'égout creusé en la partie médiane de l'avenue, depuis la rue Vallerand jusqu'à l'avenue de Paris, a ouvert la vieille chaussée sur 480 m. Sa périphérie coïncidait avec des ondulations naturelles du terrain, nivelées aujourd'hui par des apports de grève, parfois de 0,75. Son fond repose sur un sable naturel, qui semble débarrassé de la couche arable. Empierrement épais de 1,50 à 1,70, assez homogène, de cailloux durs parfois mêlés de grès. Il a pu être déterminé que la chaussée dominait les terrains avoisinants, et que sa largeur atteignait 6,90 environ au square Pillot.

On pourrait croire que l'avenue marquait une limite de la ville romaine : il n'a jamais rien été signalé au Sud, il faut toute-

fois tenir compte que là, la majeure partie du sol est demeurée en nature de jardin. Il n'est pas exclu que l'avenue pouvait être bordée de constructions, on le verra au n° 13 et de plus, des tegulae se trouvent sous l'ancien marché aux chevaux, de part et d'autre de la rue du Château d'Albâtre, et en face, au coin du n° 25 où des infrastructures et des pastoureaux sont apparus en 1968.

— En 1863, près du square Pillot, à l'Ouest, Laurendeau signala, outre des tessons, un tronçon de chaussée, épais de 0,50 ; il allait en parallèle avec l'avenue, et semblait prolonger la rue de l'Echelle du Temple, où il a été reconnu au n° 10 de l'Avenue de Paris, en 1912.

Il s'agit évidemment d'une doublure de l'avenue, nommée « Vieux chemin de Compiègne » que signalent les titres du Chapitre, à cet emplacement, de 1433 jusqu'au XVIII^e siècle. Néanmoins les origines de ce chemin disparu demeurent obscures.

— N° 13 : Découverte d'une intaille en cornaline (bovidé) et un petit disque en bronze, chargé en ombilic d'une tête de Gorgone (ornement de buffleterie). Un sondage de D. Defente, dans la cave de cette maison en bordure de l'avenue, a établi la présence de tessons et de morceaux d'enduit peint (1977).

— N° 8 bis - 1948 - Construction de maison. Au-dessous de 1,30, larges fondations tuiles, tessons variés, socle de colonne (diam. 0,40).

— N° 14 - 1967 - Dans le jardin, tuile chatière de modèle inédit : tegula aux dimensions fréquentes à Soissons 0,45 x 0,34, avec lucarne découpée avant cuisson, puis relevée sur deux supports. Décoration partielle en croisillons, signature à la pointe ATT.

AMPERE (rue) - n° 10 bis — Nous tenons de M. Mettling (ancien conservateur du musée) qu'en 1944, le creusement d'un abri dans le jardin a révélé un mur romain, et qu'il remarqua beaucoup de tessons lors de la création de l'égout de cette rue.

ANATOLE FRANCE (rue) - 1969 — Creusement d'égout sur toute la longueur de la rue, 227 m. Tranchée s'inclinant de 2 à 2,50 m le niveau de présence antique se trouve à 0,50. Il fut rencontré successivement : des n° 1 à 5 une chaussée ancienne, coupant l'actuelle de 3 degrés, enterrée sous 0,25 de terre végétale. Est épaisse de 0,60, composée de plusieurs couches de cailloux, tuiles écrasées et grève, avec blocs de grès au-dessous. Sa largeur n'excédait guère 3,10 m.

Exactement contre cette chaussée s'appuyait (face aux n° 5-7) une aire de cran de mauvaise qualité, ses extrémités fondées sur des murs de grès posés à sec ; l'aire elle-même était recouverte de matières organiques et de tuiles brisées. Nous avons cru déterminer les restes d'un bâtiment léger de bois.

N° 17 : ruine de maison à 0,50 de profondeur, moellons et grès. Les terres voisines contenaient d'épaisses poches de cendre, avec quantité d'ossements d'animaux. Beaucoup d'os de bœuf sciés et d'objets inachevés ou cassés constituant un dépotoir de rebuts, font croire à un artisanat de l'os. Une grande variété de céramique s'y mélangeait des I^{er} et II^e siècles (vase haut incisé, coupe sigillée au marli à feuilles, poteries ocre et grise).

N° 21-23 — Ensemble étonnant : une chaussée antique coupe la rue à 0,50 de profondeur. Fort dos d'âne, hérisson épais de 0,50 de gros blocs de pierre et grès, revêtu de cailloux. Cette voie était cantonnée de part et d'autre, et à quelques mètres par un mur aussi arasé à 0,50 ; dont les fondations plongeaient au-delà du fond de la tranchée (2,40 m), sans que l'on puisse assurer leur connection avec le vieux chemin.

Le mur de l'Ouest marque fin de ville, au-delà, à partir du n° 25 les terres deviennent vierges : 1,10 m terre arable et au-dessous gravier pur.

ARAGO (rue) - 1959 — Tranchée câble électrique, longue de 270 m allant jusqu'au carrefour rue Lavoisier, qui, profonde seulement de 0,80 rencontre jusqu'au n° 18 des terres mélangées de débris antiques.

Vis-à-vis les n° 6 et 3 gisement pierreux de construction. N° 14 - trace de maison incendiée avec tuiles et tessons. N° 16 - la tranchée coupe à fleur de sol en diagonale, un chemin antique, épais de 0,70 et constitué de plusieurs couches de cailloutis.

La profondeur de cette tranchée était insuffisante pour révéler les ressources qui demeurent cachées. Telles les découvertes aux n° 2 et 3 de gros dallages et de poteries ; celles dans le jardin n° 16 (Madelénat - 1959) : fosse profonde de 3 m qui a montré des infrastructures de deux étages superposés, à 1,60 m mur très fruste ; à 3 m aire de caveau, avec mur non appareillé. Là il fut reconnu des traces d'un four et, parmi les gravois, des débris de tuyauterie de chaleur, tessons variés et nombreux enduits peints, plus 1 grand bronze Faustine jeune, et, 1 denier Septime Sévère.

N° 24 - Les propriétaires ont exhumé une marmite grise qui contenait un squelette d'enfant.

Il est à retenir qu'au Nord de la rue et en parallèle se trouve une crête de terrain qui limite maintenant ses jardins, et les dispose en terrasse. Dans un de ces jardins il a été ramassé 1 dupondius de Claude et 1 G.B. d'Antonin (Divus). Les affouillements faits au Nord de la crête ne nous ont pas révélé de traces antiques, ce qui nous fait croire que la ville du second siècle se cantonnait là.

CHARLES PERIN (rue) - 1906 — Dans un jardin (imprécis), Blanchard signala une voie antique orientée N.S. et, à quelques mètres, des fondations de maison avec puits, dans lequel on trouva de la poterie sigillée avec une serpe, 1911 - à l'angle de la rue et de celle du Château d'Albâtre, à 4,50 de profondeur et sous une dalle, découverte selon Mettling d'une vingtaine de bagues attachées ensemble par un fil d'argent et, une petite cuiller d'argent. Une de ces bagues dans laquelle est enchassé un denier de Septime-Sévère, se trouve au musée.

N° 7 - 1905 — Construction de maison. Nombreux tambours de colonnes, monnaies. 1970 : nouveaux travaux : à 1 m robuste sol épais de 0,10 en plan incliné, de béton de chaux à surface colorée, fondé sur un hérisson de 0,20 de pierres posées de champ. Poteries et enduits décorés de feuillages.

N° 19-21 - 1910 — Construction maison, nombreux tessons, une moyenne cruche de terre blanche est conservée.

N° 31-33 - 1971 — Construction maison - A 0,80 sol de maison avec cendres, tuiles, tessons, petite meule.

N° 38 - 1910 — Construction maison - monnaies - 1960 creusement puisard : nombreux tessons I^{er} et II^e siècles, 1 M.B. Antonin le Pieux.

1969 - l'égout joignant le n° 9 à 33 fin de rue, long de 160m, profond de 2 m a achevé de montrer que le terrain tout entier au-dessous de 0,80 a été brassé en des temps anciens, certainement pour la récupération de gros matériau romain.

N° 9 - 0,90 de profondeur, mur orienté E.O. de 0,80 d'épaisseur, lié au mortier, plongeant au-delà de la tranchée, son fossé de construction était visible.

N° 19-21, ruine de maison, tambour de colonne (diam. 0,33).

N° 23-25, à 0,60, chaussée à fort dos d'âne, orientée NE-SO, radier de grès plats, hérisson épais de 0,30 de cailloux et gravier,

largeur d'environ 3 m. Est côtoyée par quelques mètres de terres vierges, lesquelles butaient de chaque côté contre des constructions

N° 25-29 - démolitions de maison, couche de cendre à 2 m de profondeur.

N° 33 - Epi sous le trottoir Nord. Deux niveaux sont superposés : à 1 m (sol naturel), fondation de pierre et grès, surmontée d'un lit de cendre ; au-dessus un intervalle de 0,25 qui porte un lit de tuile chargé d'une autre fondation, haute de 0,27 qui se poursuit jusqu'à 0,20 sous le sol actuel.

CHATEAU D'ALBATRE (rue du) — Elle occupe le second rang d'ancienneté des artères du faubourg, bien qu'elle n'ait été créée qu'en 1841 pour satisfaire aux désirs militaires.

1968 - Son égout joignant la rue du Paradis, profond de 2,80, a révélé à sa jonction avec l'avenue de Compiègne, un chemin antique orienté N.S. Son hérisson toujours composé de cailloux et de quelques grès, repose sur des terres vierges à 1,70 (niveau de 1841) et se trouve épais de 1,20 à son dos d'âne, qui est très prononcé, sa largeur pouvait atteindre 4 m.

Cette tranchée longue de 140 m ne coupe pas de constructions, sinon face au n° 9 bis, mais elle livre un tambour de colonne (diam. 0,31) et un G.B. de Faustine jeune.

Nous négligerons dans cette rue les remarques trop superficielles (tessons, tuiles, etc.) aux immeubles 5, 9, 10, 24, 31 et 35.

N° 11 - 1910 — Construction de cave, mur en angle droit, ép. de 0,60 qui a été dégagé sur 1 m et 1,70 de hauteur (Chaleil).

N° 39 - 1956 à 1966 — Creusement en diverses étapes de caves profondes sous maison. Le gisement archéologique commence de 0,70 à 0,80, c'est à ce niveau que se trouva un vaste sol de maison, épais de 0,15, chargé de gravois et « pastoureaux ». Au-dessous divers murs de moellons, ép. de 0,60, 0,70 parallèles ou se joignant en équerre qui furent dégagés sur une hauteur de 0,80 ; ces substructions débordent de l'immeuble actuel. Un puits circulaire, de 0,90 de vide, composé de moellons bruts, à raison de deux par lit, sa profondeur 6,20 m.

Les affouillements peu contrôlés ont sorti une quantité de céramique très variée, dont sigillée du I^{er} et II^e siècles, d'enduit peint à feuillages, jetons d'os, clous, serpe, clé de fer (long. 0,20), moitié de meule - 1 dupondius de Néron et un G.B. fruste.

N° 4-6-8 : le terrain qui jusqu'à présent n'a révélé aucune infrastructure, a donné partout sur sa largeur de 55 m. au hasard de creusements, depuis 1922, des tessons variés dont sigillé, des poteries qui ont été reconstituées (I^{er} et II^e siècles), bac en pierre, meule, etc. Le dessous du n° 8 examiné depuis, plus attentivement, par Jean Ancien, a dégagé une partie de pierrier, mélangé de tuiles, tessons. Une collection d'objets en os (charnières, sifflets, épingles) est à noter.

Dans le jardin, un robuste chemin d'orientation et de profondeur indéterminée a été examiné en 1925. Il dort sous 0.38 de terre végétale, et donne pour strates : 0.15 cailloux et grève, 0.10 pierres, 0.30 grès plats. Monnaies éparses recueillies : G.B. de Domitien, Hadrien, Faustine Jeune, M.B. de Trajan. I Victorin. I Valens.

Diverses constatations montrent que les terrains de ce quartier ne se sont exhaussés que de 0.60, par exemple un premier sol de maison, de chaux et de brique pilée, reconnu sous la rue face au n° 9 bis, un autre identique au n° 28 en bordure de rue, enfin au n° 38 énormes fondations de bâtisse.

DEBORDEAUX (rue) — Elle recouvre un tronçon de la chaussée de Saint-Quentin. Vers le point où elle coupe la rue du Général-Pille, on aurait trouvé au S. en 1836-40 des murs de petit appareil et des marbres et à peu de distance, des corniches aussi de marbre. Au N. de ce croisement, Blanchard connut des murs perpendiculaires et parallèles à la rue, semblant former des appartements de 3 m sur 4 ; une base de colonne dorique une mosaïque noire et blanche désorganisée et un caniveau. Peu après en 1909, à l'occasion de la construction n° 17, Vauvillé signala à 3 m de profondeur ; des tronçons de colonnes de pierre tendre, des tuiles et poteries. Nouvelles découvertes en 1923 et 1957 aux n° 32 et 34 : tessons, tuiles, enduits peints et cendres.

GENERAL PILLE (rue du) n° 11 — Vase ovoïde d'époque Auguste Tibère.

N° 9-11 — 1965 construction de résidence. Dans les parties non remuées par des ouvrages extérieurs des fortifications et, faisant abstraction d'un exhaussement contemporain de 1,50 environ, on rencontra des aires de maisons, les moins profondes se trouvent à 1 m ; sous l'une d'elles, un mur de moellons épais de 0,60 jusque la grève naturelle à 2,50. Tessons des deux premiers siècles, col de large amphore avec estampille LIDFITA (la même s'est trouvée ailleurs à Soissons), portant en plus sur l'anse le chiffre VIII profondément incisé avant cuisson.

Du 25 au 29 - 1963, égout - couche de cendre à 1,80, tegula et trois sols de maisons séparés, à 2 m de profondeur.

N° 48 - 1912 - Découverte chemin ancien orienté N.S. à 1,30 de profondeur et déjà rencontré sous des maisons voisines. On distingua quatre couches de matériaux (Maquet).

N° 65-67 - 1960 tranchée : fréquence d'enduits peints, ce qui corrobore le rapport 1909 de Blanchard, selon lequel l'égout profond de 2 m à l'extrémité de la rue, a remis au jour une grande quantité de peintures murales, de débris de vases dont sigillé, un G.B. de Trajan et, parmi les moellons, l'inscription tronquée CIVITAS SV... (L.O.48, larg. 0,25) vestige de dédicace à quelque grand personnage.

MENEAU (rue de) — Deux tranchées d'égouts en 1961 et en 1978, profondes de 2 et de 4 m n'ont donné que de maigres révélations archéologiques, mais un ouvrage militaire, extérieur à la place, qui exista ici a pu faire disparaître des structures.

N° 11 et voisins — 1906 dans les jardins, découverte de plusieurs puits, l'un d'eux fermé par une meule. On constata que leurs comblements étaient tous anciens ; près de là des fondations à 1 m sous terre contenaient en réemploi un petit bas-relief (h. 0,36 - larg. 0,19 - ép. 0,10), représentant une femme assise et tenant une corne d'abondance. Attrait particulier, il était peint de coloris variés (Blanchard).

N° 26-28 — Egout rue, pierrier de démolition antique. A quelques mètres de là, mais au S. de la rue (jardin), sous 1 m de terre on trouva en 1956, un sol de béton posé sur de la grève, limité par un mur robuste plongeant outre à plus de 1 m (gravats, tuiles...).

N° 34-38 — Egout, nouveaux pierriers antiques. Dans le jardin du n° 36 une tranchée abri de 1944 a dégagé un dallage. N° 46 - sous le trottoir, à 1,50 de profondeur gravats, pastoureaux, tegula ; en construisant cette maison il avait été recueilli un « aureus » de Claude.

PARADIS (rue du) — Dès 1908 et 1910 la construction des premières maisons, voisines du carrefour Château d'Albâtre, montrèrent d'importantes substructions, avec poteries et larges présences d'incendies.

N° 1 et 3 — 1959 une tranchée sous la rue a découvert un chemin antique en dos d'âne à 0,70 de profondeur. Hérisson léger de 0,35 d'épaisseur, composé de deux couches : cailloux et grève compressés, avec pierres plates au-dessous, blocs de grès ; ce hérisson repose sur des terres mélangées de déchets de cuisine (os, écailles), poteries du 1^{er} et du 2^{ème} siècle, un M.B. de Trajan, - direction un peu oblique à la rue NE-SO.

N° 19 - 1972 — Dans le fossé dont il va être question, des terrassements de construction exhument un fer de frappe à larges quillons (époque carolingienne ?) longueur actuelle : 0,325.

C'est paraît-il vers 1930, qu'à la traversée de la rue Vallérand, les terrassiers de l'immeuble n° 15 de cette rue, ont rendu la superbe tête de marbre blanc, à coiffure et chignon godronnés (2^{ème} ou début 3^{ème} siècle).

1969 — Egout profond de 3 m joignant les n° 4 à 34.

Face au n° 4, deux murs parallèles distants de 3 m, fondés à 1,50 et arasés à 0,50. N° 12 -, deux autres murs parallèles, distants de 2 m 50, fondés à 2 m et arasés à 0,70. Leurs tranchées de construction dans le sol vierge est apparent. Ces murs ont autrefois cantonné un couloir, le comblement de celui-ci est ancien, il contient tégula et cendre.

A 40 m au-delà de ces murs une zone commence, où la tranche des terrains que l'on quitte, fait place à des remblais de terre pure de jardin. Il est vraisemblable que cette zone, vidée de ses strates naturels depuis un temps immémorial, succède à des carrières de grève.

Les apparitions archéologiques se terminent donc avec les deux murs énigmatiques du n° 12 - qui rappellent et semblent correspondre avec les murs semblables, déjà vus dans la rue voisine A.-France. Au dehors de ces murs, la tranchée coupe un très large fossé perpendiculaire, qu'imparfaitement comblé, on voit dans les jardins voisins en orientation N-S.

Nous sommes sûrs que cet endroit marque la fin de ville. Les murailles et le fossé que nous ne savons dater, furent-ils une fortification légère, dressée au début des menaces barbares ? - cela n'est qu'une hypothèse - Sans nous prononcer nous nous contenterons de mettre en parallèle : un reste de fossé long de 250 m que voyait encore l'ingénieur Leroux, à l'extrémité de la promenade du Mail ; et encore, ce fossé de camp retranché, concentrique de l'enceinte de Reims, que signalait Ern. Kalas.

Raymond POINCARE (boulevard) — Cette artère de ceinture est venue en des espaces vierges marquer la mi-distance approximative entre les faubourgs antiques et les champs sépulcraux des Longues Raies. Son égout creusé en 1970, de 2 m en moyenne a montré qu'en cette partie basse de la vallée, une couverture de 0,30 de terre arable surmontait le gravier. Les seuls tessons rencontrés, en même temps qu'un G.B. de Lucius Verus, se trouvaient entre la rue du Docteur-Marchand et la rue Arago. Ils appartenaient aux I^{er} et II^e siècles et devaient dater quelques traces d'occupation, peut-être isolées, dont un atelier de taille d'os au n° 48 du boulevard. La construction du pavillon n° 31, exactement sur la ligne de crête terrassée, signalée à propos de la rue Arago a dégagé des traces d'importante habitation, avec poteries du II^e siècle, tuiles et cendres. A proximité, deux tranchées parallèles en V qui ont pu être limites de propriété, la tranchée égout ailleurs coupera d'autres fossés. - Face au n° 33, vase funéraire. Il se trouvait en un des endroits de l'égout où le gravier a été extrait dans des temps antiques, le vide en résultant ayant été comblé par des terres. L'orifice du vase se trouvait sous l'épaisseur de terre arable à 0,30, les labours avaient pu faire disparaître son opercule.

Il s'agit d'une marmite grise à lèvre en crochet, dont le contenu a été extrait avec soin. Le petit squelette ne s'était pas affaissé, il faisait corps avec les terres qui l'enveloppaient, et avait conservé ses liaisons anatomiques. Les membres inférieurs avaient été insérés, puis le corps avait été plié et le crâne venait se souder à la paroi opposée de l'urne. De notables ossements d'animaux dont des mâchoires étaient inclus, et, en plus, un clou de fer très massif, à large tête en dépit de son infime dimension (0,033). Ce clou avait ici un motif évidemment rituel. L'examen des ossements qui a été fait au Musée de l'Homme, a déterminé les restes d'un enfant âgé de deux mois au plus.

A quelques semaines de cette découverte, à 40 m de là (jonction de l'égout de la rue Arago) nous avons trouvé, abandonné par les ouvriers, les débris d'une autre marmite grise à lèvre fine et recourbée (début II^e siècle) joints avec d'autres petits ossements et une épingle d'os.

Rappelons la 3^{ème} sépulture identique, à 155 m rue Arago (publication prévue) et nous pouvons nous demander pourquoi les familles ne sont pas allées jusqu'à la nécropole si proche pour y déposer leurs jeunes défunts.

C'est que la prohibition de la Loi des 12 tables, admettait des exceptions pour la prime jeunesse, ainsi il n'était pas d'usage

de brûler les moins de sept ans, quant aux nouveaux nés. de moins de 40 jours. ils pouvaient être enterrés même dans les annexes de la demeure. Les cas que nous avons observés montrent que ces urnes, qui paraissent dater des II^e et III^e siècles, qui d'usage domestique pouvaient se prêter à l'ensevelissement ont été déposées les unes en bordure de l'agglomération, d'autres à proximité et même sur le bord de fossé du cimetière. Le rite romain n'était pas sans analogie avec l'ancien usage chrétien, de sépulture distincte d'enfants morts avant le baptême.

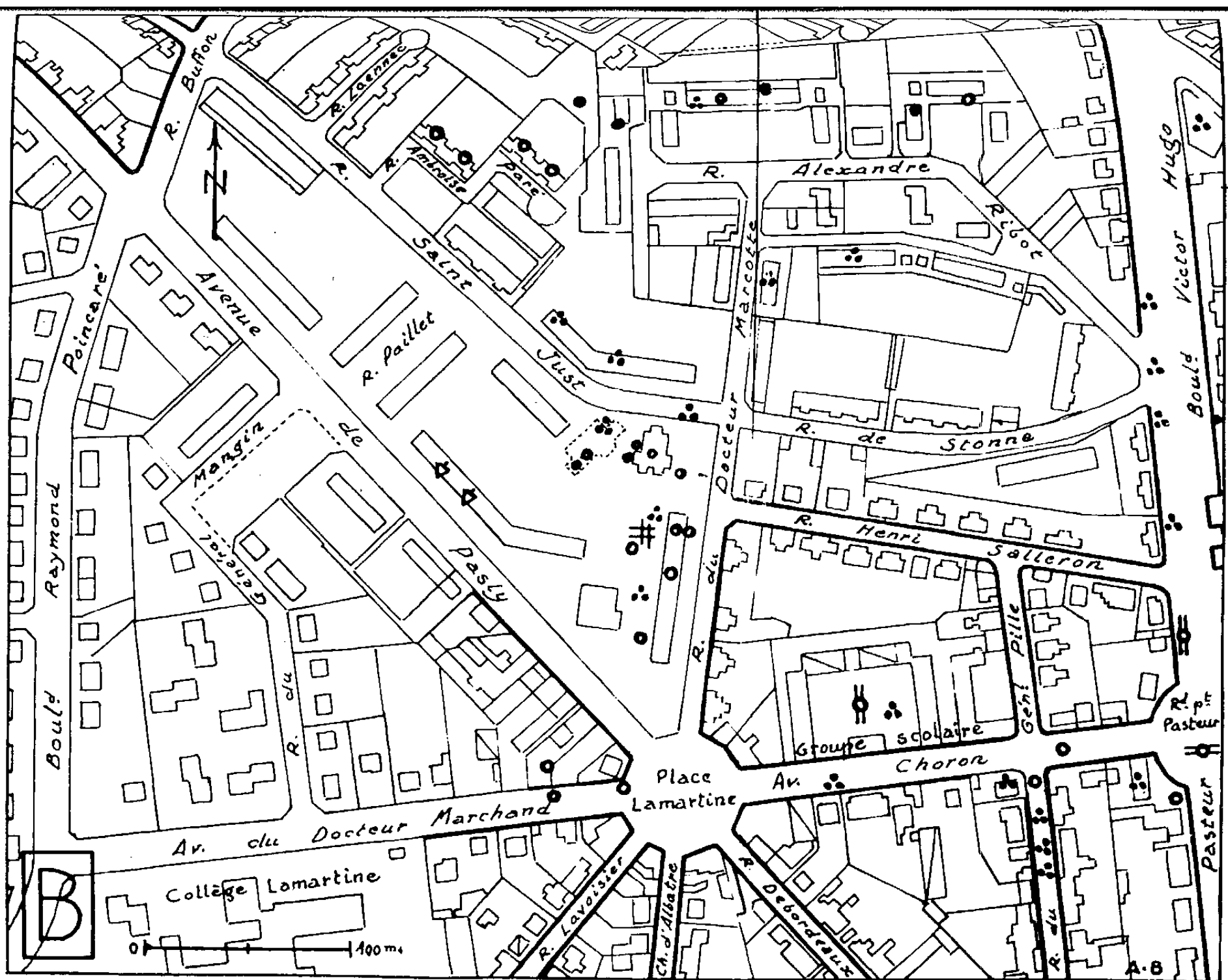
Telles inhumations en marmites ne sont pas rares à Soissons, nous avons déjà signalé 4 cas aux Longues Raies, 2 place de la République, 1 Plaine Maupas et nous en reverrons 4 au moins dans la plaine du Château d'Albâtre.

ROSERAIE (rue de la) — Le souvenir est conservé que la construction des maisons n° 25 et 27, vers 1938 a fait apparaître de robustes murs anciens. Celle du n° 7 en 1973, sur un des rares jardins encore non bâtis, fait regretter les investigations fructueuses que le hasard des travaux révèlent, tout en les rendant impossibles.

La fosse profonde de 2 m où jamais les couches naturelles n'apparurent, longue de 15,50 m sur 11 m contenait deux époques d'occupation : celle du fond, représentée par un mur transversal épais de 0,80 et des amoncellements de moellons et gravats de rebut. L'autre, seulement à 0,70 de profondeur, qui conservait d'autres murs et deux sols de bétonnage habituel, posés sur lits de moellons. Il n'a pas été possible de dater le niveau supérieur d'habitation.

Remarque numismatique : La cueillette monétaire éparse, sur le quartier qui vient d'être parcouru, ne prétend pas dater son occupation, elle n'en est pas moins significative. Le carrefour des rues du Château d'Albâtre et Ch. Périn étant pris pour centre, le demi cercle de l'Ouest issu d'un rayon de 240 m a donné de nos jours et à notre connaissance, les effigies suivantes :

Claude 2 - Néron 2 - Vespasien 2 - Domitien 3 - Trajan 2 - Adrien 2 - Antonin le P. 3 - Marc Aurèle 2 - Lucius Verus 1 - Commode 1 - Sept. Sévère 1 - Les piécettes des années troubles et fin d'empire, moins attractives à l'œil n'ont donné que 2 tyrans et 1 Valens.



CARTE B

Plaine coupée en diagonale par l'Avenue de Pasly (ancienne chaussée de Saint-Quentin) séparant deux lieux-dits : à l'Est, la Pointe du Chemin de Pasly, à l'Ouest le Bac à Pasly.

Les travaux de construction ont été poussés rapidement à partir de 1953, sur la partie Nord de la cité provisoire dite de St-Crépin, la majeure partie des petites maisons ne reçut point de caves, ainsi l'examen souvent n'a pu être que superficiel. Nous avons néanmoins déterminé que l'angle N-O d'Augusta Suessionum s'avancait en cet endroit, dès les deux premiers siècles, jusqu'en un point distant de 500 m du passage de la rivière d'Aisne.

En 1960 les petits immeubles ont gagné la partie Ouest de l'avenue. Hormis les abords du Rond Point Lamartine, aucun vestige antique ne s'est révélé dans ce canton dont l'épiderme de terre de 0,40, recouvre la grève pure. Cette absence d'occupation peut s'expliquer par la menace des crues, qui exceptionnellement atteignent ce fond de vallée.

Alexandre RIBOT (rue) — 1953 construction du long immeuble numéroté de 28 à 39, immeuble cantonné de voisins isolés, à droite, à gauche et au devant. Tranchées de fondations profondes de 0,75. Il a été rencontré à partir de 0,40, plusieurs fondations et des aires jonchées de pierrailles, parfois liées au mortier, débris de tuile et de céramique, petite lampe en terre cuite (masque au contour de sabot). Un endroit était jonché de scories de fer.

Ambroise PARE (rue) — 1953 ses deux petits rangs de maisons ont été dotés de caves profondes de 1,60, qui ont montré des terres toutes remuées, mélangées de tuiles, tessons variés (dont sigillée) datant des deux premiers siècles. Le niveau d'occupation se distingue depuis 0,60, mais des fossés plus profonds aux n° 9 à 15 ont fait apparaître à la profondeur de 1,50, des murs de très gros appareil, ainsi qu'une couche de cendre.

Nous avons acquis la conviction que la ville se terminait avec les dépendances de ces rues A. Paré et A. Ribot, en effet les fosses creuses de 1,20 à 1,60 des rues voisines : Laennec, Buffon et Loucheur n'ont rencontré que des sols vierges où seule une

tombe d'enfant aurait été remarquée. Ce néant de vestiges vaut également pour la plaine du Nord qui s'avance jusqu'au boulevard Ed. Branly, la démarcation des deux zones est d'ailleurs soulignée par un léger ressaut de terrain, rectiligne E-O qui se poursuivait au-delà du boulevard Victor-Hugo.

CHORON (Avenue) — 1929 construction du groupe scolaire Saint-Crépin. Découverte de poteries et d'une chaussée de 10 m de large orientée N-S (Chaleil).

— N° 7 - 1944 tranchée refuge : moellons, moitié de meule et nombreux tessons, 1 M.B. Nerva.

— Face aux n° 3 à 5 — 1954, égout : abondance de tuiles, deux éléments de colonne galbée en pierre calcaire, l'un avec son embase de deux tores.

— N° 17 — autre fût de colonne, cannelée, en calcaire sous le trottoir.

Docteur MARCHAND (Avenue) — 1957 tranchée de 2 m de profondeur au départ du rond-point, terres rapportées, seules révélations antiques : deux murs de blocage à 1 m et 1,50 de profondeur.

Docteur MARCOTTE (rue) — 1966 construction immeuble n° 5 à 11. Terrassement de 1 m avec tranchées de bétonnement profondes de 2,50. Les débris antiques ne se trouvent qu'au niveau de 0,60, mais l'emplacement lui-même en divers endroits, a été affouillé plus avant à des dates antérieures, comme nous allons le dire à propos de l'Avenue de Pasly. Murs en quatre endroits arasés à 0,60 près de l'un d'eux se trouvait un cailloutis de « Summa crusta » de chemin. Un puits (face au n° 16) : cylindre de pierres frustes, mais bien appareillées à raison de deux moellons en épaisseur, margelle en place épaisse de 0,44, faite de deux blocs parfaitement taillés, chacun échancré d'un demi cercle donnant un diamètre de 0,68 ; cette margelle se trouvait à 0,45 sous le sol. Il s'est enfin trouvé à peu de profondeur des lits de cendre parfois mélangés à de la tuile.

— Décapage face aux rues Salleron et de Stonne, tessons variés à 0,60, une meule, plus l'éternelle présence qu'on constate sur la périphérie de la ville, d'extrémités d'os sciés, témoignage d'utilisation industrielle de leurs tubes.

— 1978 parking face au n° 13 - tranchée : A 0,60 paraît le mélange à détritrus antique et une fondation jouxtant un sol de maison, avec beaucoup de morceaux d'enduit peint.

— N° 13 - Résidence, se reporter au paragraphe rue Saint-Just.

PASLY (avenue) — Partie Ouest de l'avenue : des affouillements au n° 86 ont donné de la céramique, mais il ne semble pas que l'occupation dépasse de beaucoup le rond-point Lamartine. En 1960, les égouts des rues du général Mangin et des Saules, n'ont traversé que des terres vierges qui, d'autre part, sont celles du niveau le plus bas de la vallée.

— Côté Est de l'avenue - 1966 construction du long immeuble n° 53 à 63, terrassement jusqu'à 1,20 m, aucune infrastructure ni tuile. La partie Nord du terrain est vierge, la grève pure gisant à partir de 0,60. La partie Sud a été affouillée dans des temps anciens et dépouillée d'une partie de son banc de grève. Ces deux parties comportent de nombreuses fosses coniques qui plongent à 2 m environ, le remblai de certaines contient des cendres et des tessons, ces derniers des I^{er} et II^e siècles exclusivement.

L'énigme plane sur ces excavations, l'une d'elles que nous avons dégagée en partie s'est révélée être sépulture d'enfant : l'entonnoir était creux de 1,60, son fond contenait les cendres d'un brasier, à 1,20 m niveau où la fosse avait un diamètre de 1,50 se trouvait un lit de pierre, de peu d'étendue, sur lequel était déposée une cruche de terre ocre à large panse inclinée et encore vide, accompagnée d'autres tessons et de rares fragments d'os dont une mandibule d'enfant. La fosse elle-même contenait d'autres céramiques datables des 1^{er} et 2^e siècles.

SAINT-JUST (rue) - 1966 — L'immeuble n° 22 à 26 montra des terres stériles, celui vis-à-vis, n° 19 à 27 ne donna que des débris de tuiles et poteries sans traces de fondations. Il en fut de même en 1977 lors de l'excavation sous l'immeuble auquel on a appliqué le n° 13 de la rue Marcotte.

Il fut constaté que sa fosse, profonde de 1,80 m avait été vidée complètement de sa grève, qu'on avait remplacée par des terres et, que c'est sur cet apport que résidaient les traces d'habitat romains, de 0,40, 0,60 sous superficie actuelle. Un puits se trouvait fermé par une forte meule (pierre à « grains de sel ») pivotante à rayures (diam. 0,59, épaisseur 0,27).

Un dépotoir ainsi qu'une partie des terres extraites par l'entreprise ont été examinés par Mad. Cordonnier, et ont donné en débris ou en entier, toute la gamme de la céramique du I^{er} et du II^e siècles : locale, blanche, et sigillée dont 3 estampilles de la Gaufresenque I^{er} siècle (PATI - COTTO - VITALIS). Des char-

nières, épingles en os, etc., plus ce qui se trouve partout à Soissons dans la zone d'habitat parmi les rebuts de cuisine : des coquilles marines, huîtres, coques.

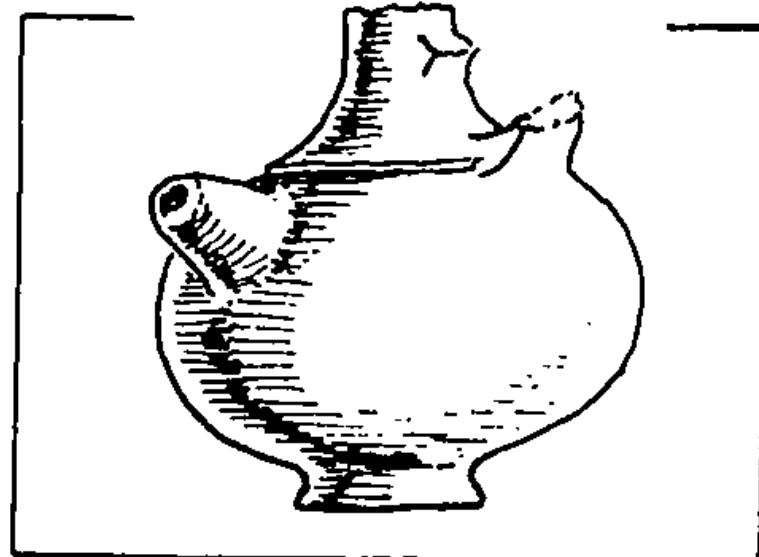
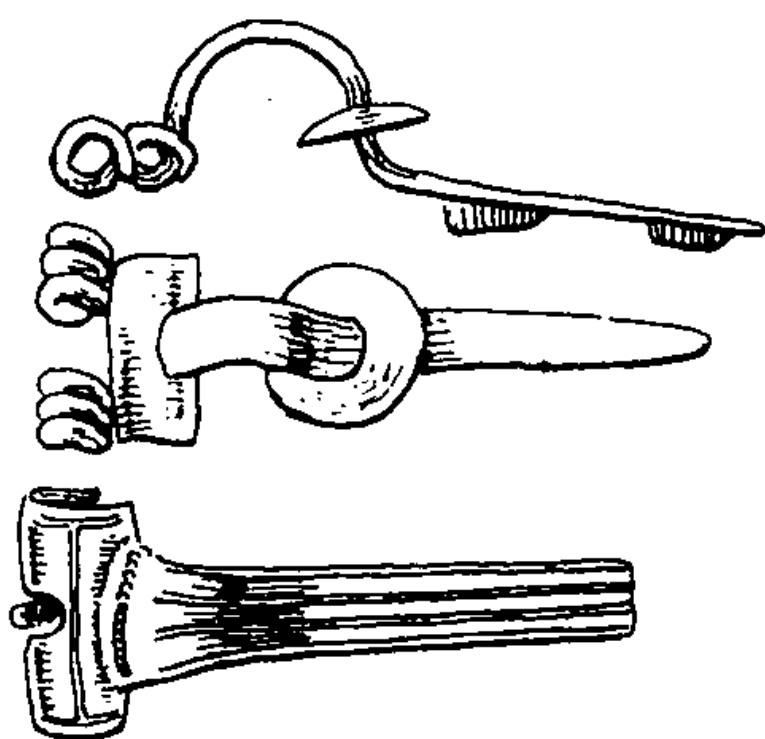
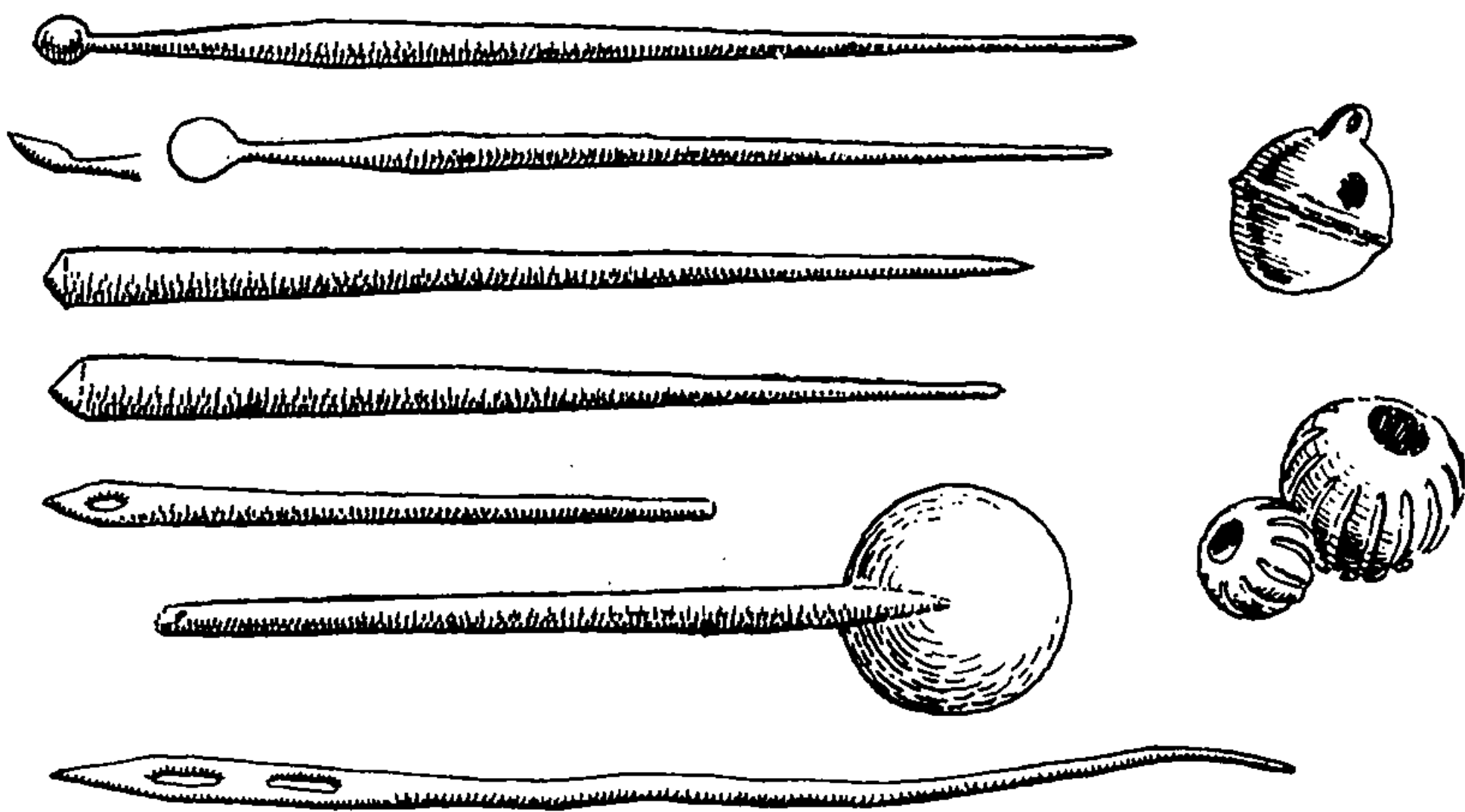
Au cours de l'année 1978, Mme Cordonnier poursuivit deux explorations au pied de l'immeuble, d'abord à l'Ouest en un point où avait été entrevu le résidu d'un sol de maison. Ce sol se fondait sur une fosse plus ancienne, profonde de 2.80 des apports successifs l'avaient comblée. Sur le sol et à ses abords gisaient des moellons, une auge retournée (sarcophage d'enfant ?), fragments de peinture murale, de la céramique dont un col de grosse amphore marqué... N. MELISSI... MELISSE et. une quantité de menus objets : Bronze - fibule à ressort protégé, grelot, épingles, M.B. de Tibère. Os : épingles, aiguille, cuiller, charnières. Pierre : partie basse d'un cippe funéraire à silhouette, poids (?) : deux globes accolés, deux phallus dont un soigneusement œuvré. Perles en pâte de verre. Un buste de Vénus, statuette en terre blanche.

A quelques mètres de là, dans un sol fort perturbé par un abri de 1914, il a été exhumé trois éléments en place d'un caniveau qui fut important, taillé dans des blocs larges de 0.65 et épais de 0.42 ; une de ses extrémités obliquait à angle droit - ce caniveau qui reposait à 0.90 avait été recouvert de dalles, à la même profondeur fut ramassée une fibule à disque : 1er siècle.

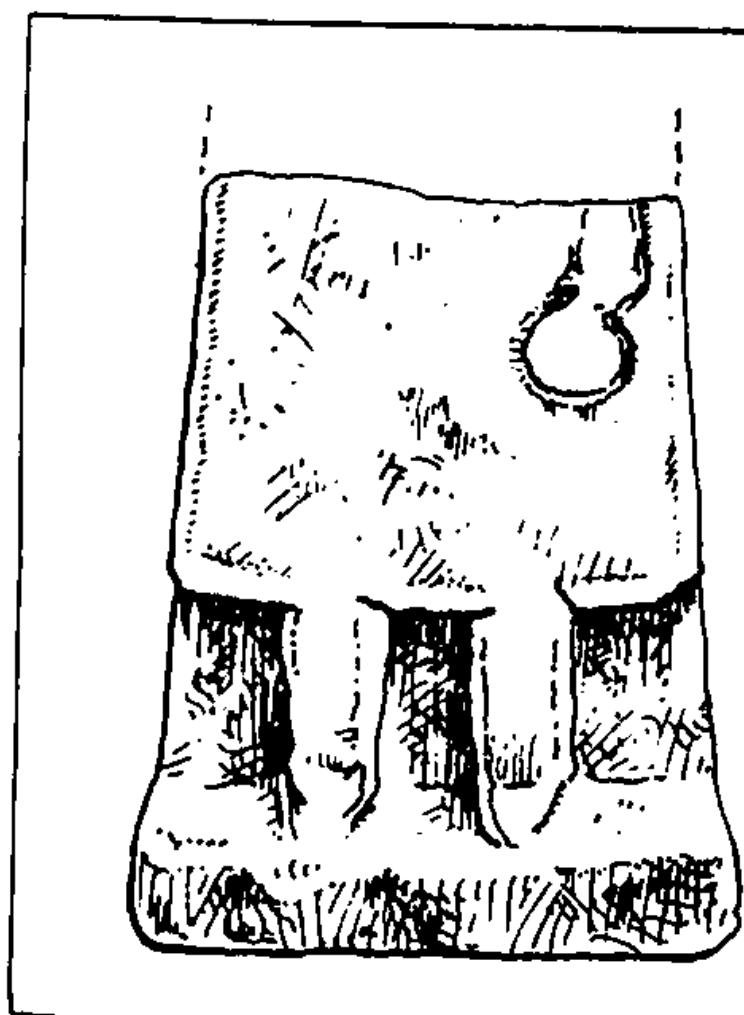
Encouragée par ces trouvailles, Mad. Cordonnier obtint en 1978 de fouiller l'endroit voisin à l'Ouest, sous une surface de 34 m sur 10 m. Les résultats n'ont pas répondu aux espoirs escomptés, mais il faut considérer que le carroyage fut tracé sur un terrain incertain qu'aussi il se situe en confin de ville où les habitats sont plus clairsemés. Le pelletage confirma ce qui s'est vu avenue de Pasly, les strates naturels ont été bouleversés en des temps anciens bien au-delà de 1 m, il se déduit que la cote d'occupation du II^e siècle se trouvant de 0.60 à 0.80 de profondeur, d'autres travaux ont précédé : il s'agit de fosses-entonnoirs dont le sujet demeure mystérieux.

La fouille rencontra des fondations (?) de pierres à sec, limitant des espaces exigus et irréguliers. Un puits voisin parfaitement conservé, bâti en moellons sans mortier, diamètre de son vide 0.70, la margelle remplacée donnait un niveau d'enfouissement de 0.63. La vidange du puits, profond de 3.50 m démontra un remplissage très précoce : moellons et pastoureaux, tuiles et imbrices, os d'animaux, poterie variée dont sigillée et petit bas-relief mutilé représentant Mercure tenant le caducée (Hauteur : 0.25).

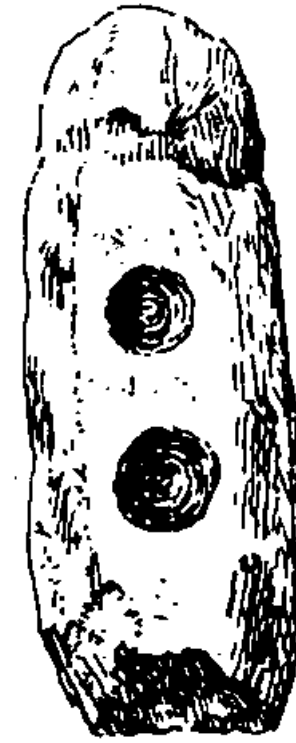
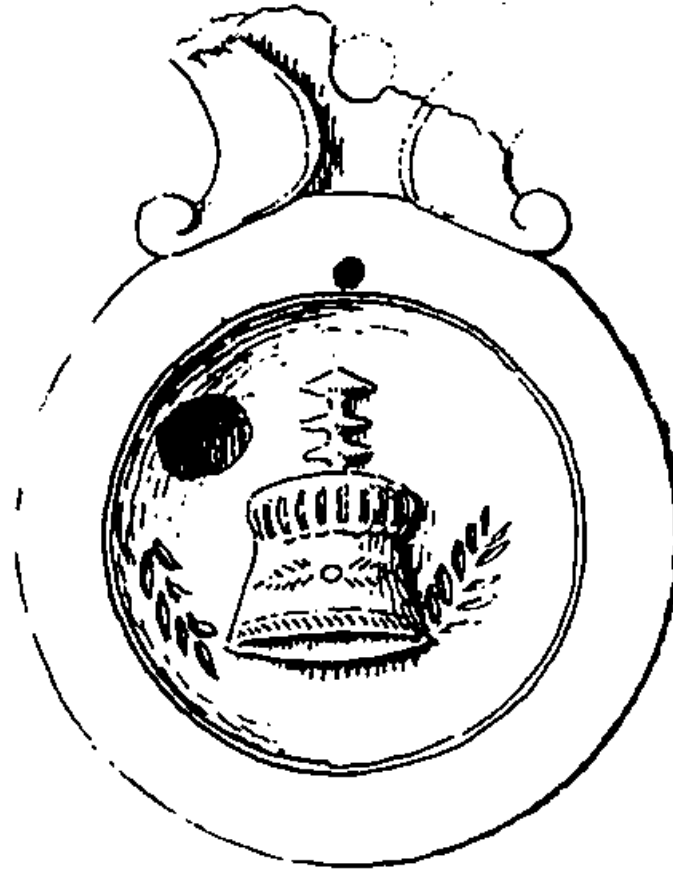
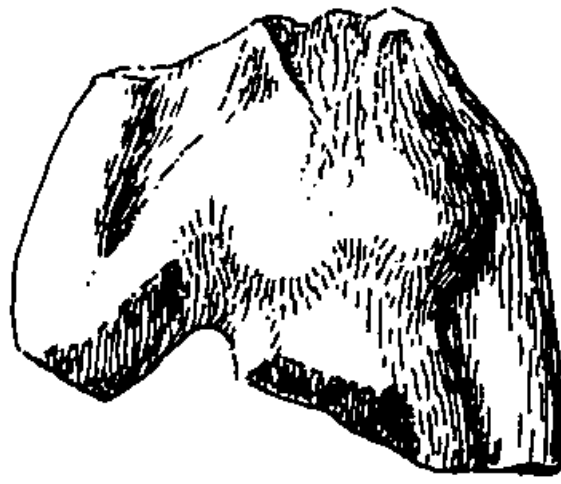
La fouille a permis de recueillir ce qui échappe journallement au travail mécanique des entreprises, un certain nombre d'objets



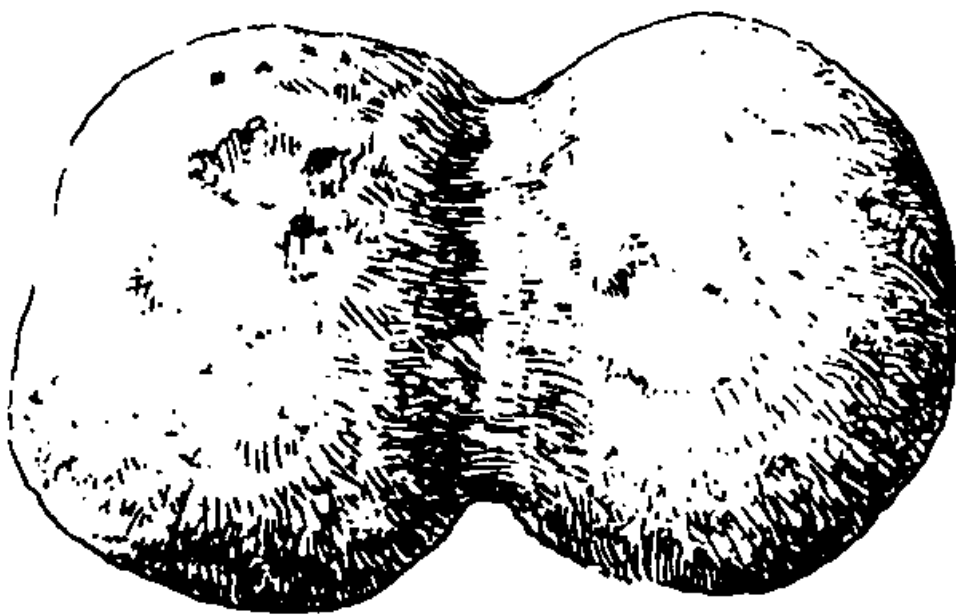
1978
RUE SAINT-JUST



A.B



grandeur origin.



A.B

RUE SAINT-JUST 1978

qui marquent la précocité de l'établissement des gallo-romains en ce secteur : 1 as coupé de Nîmes, et deux M.B. Auguste, Néron, une longue aiguille bronze à deux chât - Fer : couteaux, serpette, spatule de potier. Os : épingles, cuillers et charnières. Très grosse perle en pâte de verre, poteries variées dont un biberon, une lampe à médaillon renfermant un vase ou modius ; 14 estampilles sur céramique sigillée, toutes d'ateliers de Lezoux et de la Gaufresenque, en majeure partie du I^{er} siècle.

Mais c'est au niveau du dessous de ces trouvailles que sont apparues quatre des fameuses fosses fréquentes dans le quartier, dont il a été parlé. Coniques l'une descendait au-delà de 2 m 80 leur coupe montre des strates de comblements incurvés, composés de cendres de terres brûlées, de pisé ou d'argile. Une fosse avait son fond paraissant tapissé d'argile et brique pulvérisée, il s'y trouvait aussi de grosses pierres portant l'empreinte du feu, son remblai semblait témoigner de plusieurs foyers étagés.

Il ne s'agit pas de dépotoirs ou de sépultures, serait-ce des fours démantibulés, des ustrinums très rudimentaires ?... Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer.

CARTE C

ALEXANDRE DUMAS (Boulevard) — 1954, égout joignant le champ de foire au Rond-Point Pasteur : longueur 540 m - profondeur 2 m. Jusqu'au n° 10, puis de 18 à 22 il rencontra des terres bouleversées qui correspondaient aux ouvrages extérieurs de deux bastions. Ailleurs les niveaux d'habitat romains se retrouvaient généralement à la profondeur de 0,60.

Au carrefour Lerondeau, une poche rectangulaire de 8 m de longueur, sorte de réduit souterrain, avait été creusée jusqu'au banc de grève naturelle à 1,80, elle était entourée d'un mur de pastoureaux encore haut de 0,95, était entièrement tapissée de cendres et remplie de terre rouge brique, mélangée de tuiles calcinées et de scories. Du n° 12 au 18 la tranchée coupa différents murs, orientés N-S, ainsi que plusieurs sols de maisons (hérisson de pierres recouvert d'un béton mêlé de brique concassée) à des niveaux différents.

Face au n° 16 se retrouva une structure analogue à celle du carrefour que l'on vient de voir : poche profonde de 1,60 entre deux murs, son fond couvert de cendre et le remplissage en terre rouge calcinée - Avant le croisement avec la rue Bara, nouveau sol à 0,93, adhérent à un mur.

La présence antique se retrouva à partir du n° 24, pour se continuer jusqu'au Rond-Point Pasteur : divers sols et murs N-S. A noter à la jonction des n° 28-30, deux niveaux d'occupation : le plus bas à 1,20, l'autre à 0,40, ce dernier composé d'un sol de mortier de tuileau (affectation aquatique), bordé d'un mur de pastoureaux.

— *Immeubles du côté pair*, (auxquels échappent par leur numérotation les deux qui bordent la patte d'oie) :

— N° 10-12, céramique, 1 denier d'Antonin le Pieux, 1 M.B. Gordien III, 1 P.B. Arcadius, n° 14, murs épais.

— Immeuble 16-18 : fosse de 38 x 8,50 m, profonde de 2 m. Les pelletages antiques ont fait disparaître les strates naturels, et il semble que deux niveaux d'habitat sont en présence, le second se trouvant à la profondeur de 0,60.

Dix murs se sont trouvés, axés N-S et E-O. Un aqueduc N-S, qui a été suivi sur 12 m traversait ce terrain à la profondeur de 1,70. Son creux, haut de 0,71 et large de 0,58 se cantonnait entre deux maçonneries et un fond. Le tout lié au mortier de grève et chaux, l'intérieur de même que la crête des murs latéraux, était enduit d'une épaisseur de 0,03 de ciment rose. Ce canal s'était rempli de terre et avait perdu toute trace de couverture.

Sous le n° 18 une conduite de même genre, mais plus modeste s'est trouvée à 0,75 seulement de profondeur. Sa direction était en diagonale et a été vue sur 12 m. Son conduit était haut de 0,15, large de 0,50, toujours enrobé de maçonnerie avec enduit de ciment rose, exactement comme ci-dessus. Il s'agissait certainement d'un canal d'eau chauffée.

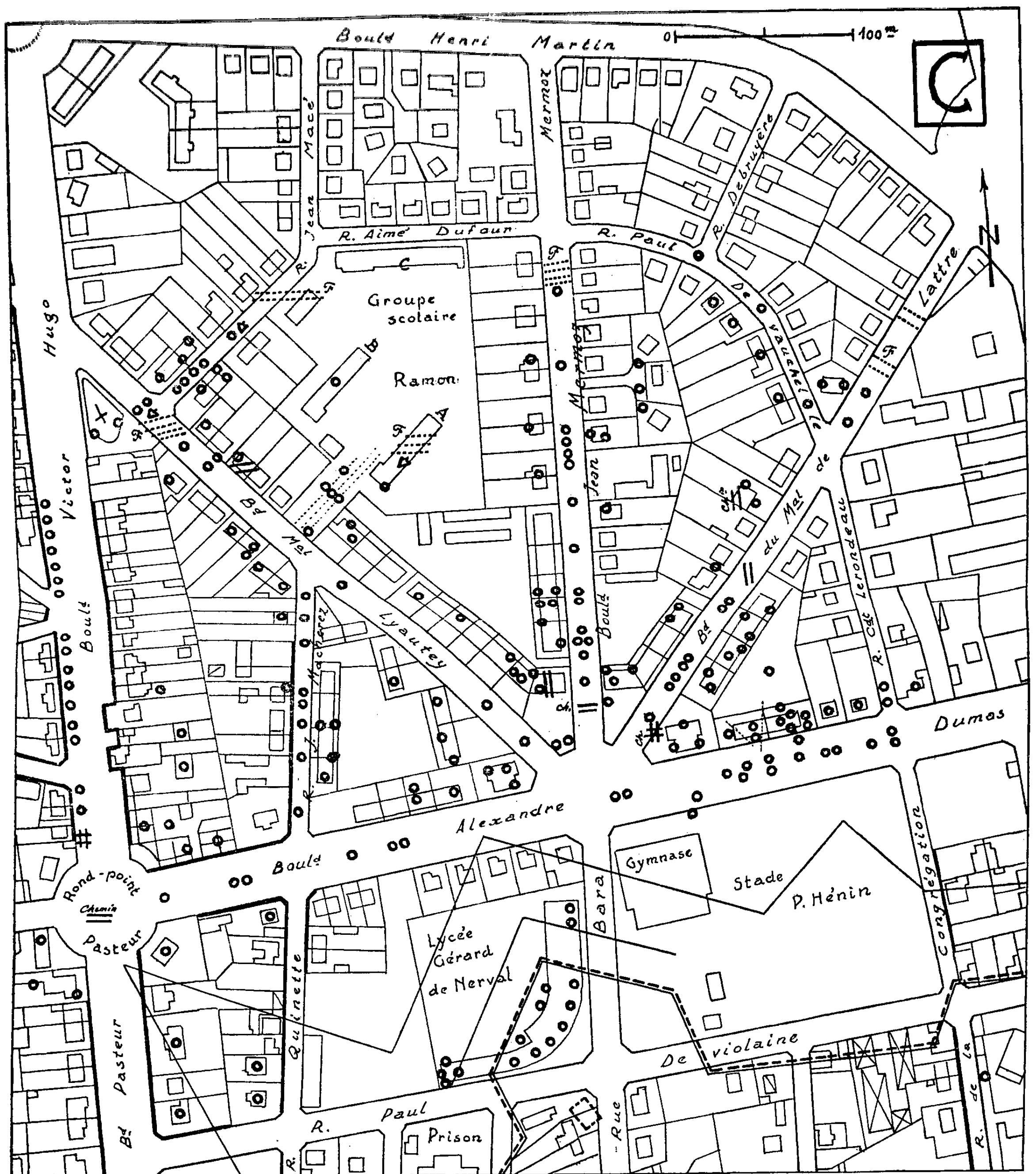
Trouvailles : vasque de pierre (d. 0,62), tegula a estampille illisible, moitié d'antéfixe à palmettes, avec estampille tronquée. MI, peintures murales. Toute la variété de céramique I^{er} et II^e siècles : commune, ocre, blanche et sigillée en minorité ainsi que le produit du III^e siècle.

— N° 20 à 26, 1954, immeuble collectif. Des nivellements récents ont apporté en cet endroit une épaisseur de 1 m environ sur le terrain ancien. La pelleteuse n'affouillant qu'à 2 m, dans cette vaste fosse de 61 x 9 m, il n'a pas été possible d'appréhender les soubassements antiques, qui ne commençaient qu'à ce niveau.

Il n'en a pas moins été remarqué la crête de plusieurs murs, mais surtout au n° 22 une salle de 4,50 x 4,75 aux murs épais de 0,60, dont le parement intérieur seul était appareillé de petits cubes soigneusement cimentés, une paroi s'ouvrait d'une niche. Cette cave était remplie de cendre d'incendie mêlée de tessons et supportant un lit de tuiles carbonisées ; et les cendres débordaient le pourtour extérieur. La crête de cette ruine reposait à la profondeur de 2 m et ses fondations se trouvaient au-delà de 3 m 10.

Côté impair du boulevard — 1968, sous le trottoir, face au gymnase du stade Pierre Hénin, un sol de maison s'est trouvé à 0,80 avec tegula et petite clochette de bronze. Au-delà, un col de grosse amphore dont l'anse porte l'estampille Q.I.A.

Bordant le N. de ce boulevard, depuis le n° 10 jusque la patte d'oie, le sol qui s'étendait jusque le boulevard du Maréchal-de-Lattre, était très vallonné ; ce qui laissait penser que la présence de ruines antiques en était cause. Les travaux ont révélé qu'il n'en était rien, et que l'urbanisme romain avait connu ces mêmes rides. Le nivellement au bulldozer de cette zone, exécuté



en 1956 a gratté et exhumé une quantité de débris et de céramique achevant de démontrer, que l'endroit connu aux premiers siècles une densité d'occupation qui semble surpasser les autres quartiers de la plaine.

COMMANDANT LERONDEAU (rue du) — Le nivellement que nous venons d'évoquer a exhaussé une partie de cette rue, de ce fait son égout (1956) n'a traversé, à sa jonction avec le boulevard Alexandre-Dumas, qu'une construction antique, incendiée et écroulée, arasée à 0,60. Les murs de sa cave se fondaient sur la grève à 2,20 (tuiles, enduit peint, tessons).

JEAN MACE (rue) — Les travaux de 1956, égouts et immeubles, ont permis des constatations particulièrement intéressantes : par la visibilité des terrains vierges, la limite nette de l'habitat urbain, des fossés et des ruines qui depuis n'avaient subi aucune modification.

Partant du boulevard du Maréchal-Lyautey, la tranchée de l'égout profonde de 2 m, a coupé jusqu'au n° 5 quatre murs orientés E-O, fondés sur le gisement de grève et entièrement enveloppés dans des terres remuées à date ancienne. Là s'arrêtait la zone d'habitat. Au-delà (n° 5) se trouva d'abord sur une vingtaine de mètres, quatre fossés au profil en V. Dans la déclivité du dernier, à 1 m de la surface, avait été déposée une marmite grise du III^e siècle à panse décorée de deux moulures, qui contenait les restes d'un enfant de 2 à 3 mois d'âge, il apparaissait que l'urne avait été inhumée après creusement du fossé.

Enfin à 25 m plus loin, un autre fossé lui aussi dirigé E-O large d'environ 6 m, plongeait au-delà du fond de la tranchée. Alors la coupe du sol reprenait sa virginité, pour ne jamais la quitter jusqu'au boulevard Henri-Martin. Cette dernière constatation sera d'ailleurs confirmée par tous les pelletages de constructions qui seront faits dans cette rue, depuis les n° 9 et 10.

Les deux premières maisons, vis-à-vis dans la rue, sont les seules qui succèdent à l'habitat antique, leurs fosses de 20 x 7 m, profondes de 1,30.

N° 1 et 3 — Quatre murs ont été rencontrés, arasés de 0,60 à 0,90, tous étaient accompagnés de gisements de cendre.

N° 2 et 4 — Deux murs toujours avec cendre d'incendie, et pierriers de gravats, le bon matériau ayant dû être récupéré. Ces fosses ont donné une grande quantité de céramique très variée mi partie I^{er} et II^e siècles ; quatre meules domestiques intactes ou brisées (diamètre 0,40 à 0,46), épingles, flûtes d'os, etc.

JEAN MERMOZ (boulevard) — 1956 — Egout qui joint la patte d'oie du boulevard A.-Dumas au bd H.-Martin, long de 390 m et profond de 2 m. Il renouvelle notre constat de la rue Jean-Macé et montre 240 m de sol jadis habité, et le reste absolument vierge.

A 5 m de son départ la tranchée franchit à 0,55 de profondeur, un ancien chemin se dirigeant E-O, large de 3 m composé d'un hérisson de petits moellons et de cailloux avec débris de tuiles, épais de 1 m et surmonté d'une couche de gravier en dos d'âne. Jusqu'au n° 17 le pelletage n'a extrait que des terres remuées avec des débris antiques et, elle coupe dix murs d'orientation E-O, arasés à 0,40, 0,60 m et 1 m, épais de 0,40 à 0,65, plusieurs poursuivaient leurs fondations, au-delà de 2 m. La structure la plus intéressante se trouvait face au n° 1, là, à un mur arasé à 1 m 40, faisait suite pendant 5 m une épaisse couche de cendre que recouvrait des gravats et des tuiles ; on y recueillit de la céramique des deux premiers siècles en quantité, une clé en forme de T, des écailles d'huîtres et beaucoup d'os sciés dénotant un nouvel atelier. A proximité un sol d'habitation se trouvait à la profondeur de 0,60.

A la rencontre du n° 23 commençait le sol vierge, il paraissait d'abord coupé par trois fossés, mais à 35 m au-delà apparurent deux autres mieux caractérisés, tournés E-O séparés de 1,50, l'un large de 5,50, l'autre de 3,70, creusés en V dont les fonds n'ont pas été recherchés.

— *Immeubles du boulevard* : 1962, n° 1 à 5, long de 90 m mais dont nous n'avons pu examiner qu'une moitié. Ses tranchées particulièrement profondes, 3,50 environ ont atteint partout la grève naturelle à 2,50. C'est au-dessous de 0,80 de terre arable qu'apparaissaient les gisements anciens, dont deux niveaux d'habitat en certains endroits. Nous avons pensé que le second appartenait aux IV^e et V^e siècles, mais sans toutefois pouvoir l'affirmer, à défaut de fouille régulière et de trouvaille de tesson déterminant. Le fond de première époque avait partout été nivelé à 1,50 environ, plusieurs aires de bâtiments étaient en place, chargées de tuiles, d'enduits peints et de gravats. Il apparaissait clairement que tout le gros matériau, à part quelques spécimens, avait été récupéré. La couche qui surchargeait ces infrastructures, épaisse de 0,60 à 0,80, n'était composée que de gravois rebuté par les glaneurs. C'est sur cette couche qu'en deux endroits le second niveau d'habitat se remarquait et, en outre un mur fait de moellons et de débris de tegulae.

— 1956 : Construction de 5 maisons H.L.M. n° 11 à 20, aux caves profondes de 2 m. Seules les trois premières révèlent l'occupation, à partir de 0,70 sous terre. Les rares fondations qui demeuraient, semblaient distinctes des affouillements anciens (recherche de grève ?). Les n° 15-17 contenaient trois poches inexplicables, plongeant au-delà de 2 m et dont les parties basses étaient remplies de cendre. Les n° 11-13 contenaient des pierriers. Dans les terres se trouvaient des tessons, toujours I^{er} et II^e siècles, tuiles dont certaines avaient reçu avant cuisson, l'empreinte d'un petit cercle tracé au doigt, des morceaux de plusieurs meules.

Le côté pair du boulevard n'a reçu que de petites maisons sans caves, leurs terrassements ne dépassent pas 0,60, profondeur trop faible pour satisfaire à la recherche. Le n° 14 donna néanmoins, deux sols d'habitations à 0,40, avec tuiles, poteries, peintures.

— Au n° 8 en 1957, un puits que l'entrepreneur forait pour contrôle, gagna la nappe d'eau à 3,50, n'ayant traversé que des terres remuées. De ce niveau il fut remonté un morceau d'assiette Samos, deux tessons de terre grise, une grande partie d'amphore « carotte », dite aussi punique (type qui jusqu'ici ne s'est trouvé qu'aux fouilles anciennes du Pont de Pasly). A ce qui précède étaient mélangés les gros morceaux d'une ampore qu'il a été aisé de recoller (sauf une anse et l'extrémité de la pointe), hauteur 0,70. Elle est de type archaïque (gréco-italique), sans épaule et porte trois inscriptions peintes : l'une de trois lignes brèves sur le col, une autre en minuscules très effacées au bas du col et à côté, et enfin une ligne de gros caractères au haut de la panse.

Le gisement archéologique reste inviolé sous les constructions légères qui bordent le boulevard à l'Est.

Au cours des travaux de 1956, un terrassier campagnard a recueilli une figurine de bronze représentant un légionnaire ou Mars, avec sa patine verdâtre (hr sans la lance 0,085) et des poteries intactes. Nous en avons été informé, dès la découverte, et depuis l'objet n'a jamais circulé.

Des doutes ont été émis sur son authenticité, notre réponse a été qu'un faux en cet endroit serait absolument insolite, il échapperait à toute explication. Pareils bronzes se trouvent aux musées du Mans depuis 1809 - de Bruxelles 1892 (provenance Dalheim) - de Laon 1910, ce dernier catalogué comme découvert aussi à Soissons.

JEANNE MACHEREZ (rue) — 1955, creusement d'égout, longueur 170 m. La tranchée profonde de 2 m ne rencontra que des terres remuées en des temps anciens. Au début de la rue, sol de maison à 1,30, gravois et enduit peint. Des murs arasés à divers niveaux de 1,20 à 1,80, orientés E-O seront coupés face aux numéros qui suivent : n° 1, mur exceptionnellement rasé à 0,40, et fondé à 1,40, accolé à un massif de cendres. N° 5 à 7, trois murs de pierres maçonnes ou posées à sec, deux se fondent à 1,50 et 2 m, l'autre dépasse ces cotes un lit d'incendie et un sol de maison avec gravois - n° 11, mur de grès maçonné fondé au-dessous de 2 m, et un autre au n° 13. Un dernier se trouvera avant la jonction avec le boulevard Lyautey.

Immeubles de la rue : n° 2 à 8, 1954 - le pelletage mécanique profond de 1,60 en moyenne nous a paru insuffisant pour remettre au jour les structures et débris qui foisonnaient au-delà. Des murs E-O dont les fondations n'ont pas été dégagées, se trouvent aux jonctions des n° 2-4 et 4-6, en compagnie de menus moellons, gravats, de tuiles et d'enduits peints. N° 7 - 1965, une tranchée d'adduction à la maison, heurte une colonne avec son embase moulurée, on se contente de débiter la partie gênante.

N° 13 - 1960, construction de maison, cave profonde de 1,70. Découverte de deux murs d'équerre, contenant une partie de maison incendiée. Ces murs épais de 0,60, arasés de 0,60 à 1,10, la couche de cendres s'étendant entre eux (comme toujours) en cuvette, gravats, tuiles, cols d'amphores et plusieurs morceaux de grosses colonnes de pierre tendre.

MARECHAL de LATTRE (boulevard) - 1956 — Egout de profondeur variable, compte tenu des plis de terrain, long de 340 m, qui a montré une occupation dense sur une distance de 80 m c'est-à-dire jusqu'aux n° 6 et 7 ; le sol naturel venant ensuite bien qu'attaqué par une série de fosses antiques.

La première bouche d'égout, proche de la patte d'oie, a percé à 1 m, un sol d'habitation d'exceptionnelle épaisseur : 0,40, composé d'un fond de petits moellons et déclats de tuiles posés de champ et chargé de deux couches de bétonnage : grosse grève et chaux, puis grève fine à surface colorée. Au-dessus se trouvaient des cubes de petit appareil, gravats et enduits peints ; dessous le radier, les terres étaient remuées et contenaient encore de la tuile.

De ce point jusqu'au n° 7 du boulevard, la tranchée coupe cinq murs E-O, dont deux de grès maçonnés. N° 9 et 10, deux murs distincts voisinant au sol de maison à la profondeur de 1,10,

recouvert de cendre, un tronçon de colonne et de la poterie sigillée. Entre les n° 10 et 14 le terrain qui est vierge avait été entaillé d'un fossé en cuvette, large de 6 m qui contenait un hérisson de pierraille. Il s'agit du prolongement du chemin dont il sera parlé (au n° 15).

Diverses fosses contenant cendres ou tuiles se présenteront ensuite, jusqu'au carrefour où un robuste mur, avec gravats et tuiles, qui signale un dernier édifice ; puis face aux n° 23 et 27, deux fossés larges de 5 m environ, lesquels pouvaient correspondre à ceux que depuis nous avons examinés en d'autres fins de ville.

Immeubles du boulevard côté pair — Près de la patte d'oie il a été reconnu en 1957 à 0,50 de profondeur, un hérisson de chemin épais de plus de 0,40.

— N° 2 - 1960, cave de 17 m x 14, et profonde de 2,60. Elle aurait été un terrain d'élection pour une fouille méthodique, contenait un enchevêtrement de vestiges de deux niveaux d'habitations.

La première occupation avait vidé les terres jusqu'à 2 m, niveau de la grève ou du limon naturel, sur lequel elle avait assis ses fondations. De cette campagne il restait côté N - la coupe d'un mur extraordinairement épais de 2,90, ses parements constitués par des blocs énormes, et porté par une semelle de quatre lits de grès formant talon de chaque côté.

Côté E - se trouvait un mur encore haut de 1,50 dont la base n'a pas été dégagée. Son parement intérieur de pierres calibrées, avec une arase de deux lits de tuileaux ; quant au parement extérieur, il était revêtu d'un enduit peint en ocre jaune avec taches de rouge. Les vestiges du sol de cette demeure se retrouvaient à 1,50 sous terre et, ils étaient chargés d'une épaisse couche de cendre.

Ces deux structures primitives étaient arasées à 0,75 environ, tous les creux autour d'elles avaient été régalez par des gravats, mélangés de tuiles et de quelques parpaings énormes oubliés. Au-dessus de ce ravalement, deux plus légères constructions s'étaient dressées, au S et à l'O avec leurs sols de nature traditionnelle : lit de pierres et chape de mortier mêlée de poussière de brique.

La résidence primitive semble avoir été aussi patricienne que celle contiguë, que nous avons vue aux n° 16-18 du boulevard Alexandre-Dumas, mais ici l'extraction mécanique et la charge

simultanée des terres sur camion, ont dérobé à l'examen peut être dateur, tout débris et céramique. L'examen de la fosse n'en donna pas moins des constatations qui se retrouvent en beaucoup d'endroits de la plaine : la profondeur étonnante d'affouillement des premiers siècles - la récupération systématique du gros matériau et l'abandon sur place des gravats et des poussières résultant du décapage des mortiers, et enfin, l'inintérêt que présentaient les sols, que l'on laissait en place après les avoir dépouillés de leurs encadrements.

— N° 4 - 10 - 1962, immeuble collectif H.L.M. longueur 70 m, largeur 7,50. Les tranchées profondes de 2,30 environ, ont coupé plusieurs murs E-O, certains uniquement en grès, tous fondés sur le banc de grève, tandis que le dépôt archéologique ne dépassait guère 0,70, c'est-à-dire le sol végétal.

Au n° 6 - un jeune collectionneur détacha des morceaux d'une mosaïque démantibulée, faite de cubes blancs et de vert foncé en moindre quantité, dont il put recouvrir une plaque de contreplaqué de 3 m au carré. Près de là se trouvait un puits et également un autre au diamètre intérieur de 2 m, ce dernier construit aussi en pierres posées à sec, nous l'avons qualifié puisard, il se terminait sur la grève, donc ne recherchait pas la nappe d'eau ; de plus il était rempli de décompositions chimiques, os d'animaux, tessons dont on avait voulu se débarrasser. Cette « oubliette » n'était que le complément indispensable de toute habitation à confort. Pareil puisard, mais dont le diamètre paraissait moindre, se trouvait aussi au n° 8.

Les longues tranchées nettes permirent de remarquer que les poches de gravats se trouvaient toutes à proximité des fondations, preuve de résidus de récupération. Enfin à l'extrémité du n° 10, des fosses coniques allant au-delà de 2,50 renfermaient des cendres à leurs fonds. Deux endroits étaient davantage chargés de cendres d'incendie, avec débris de tuiles, d'enduits peints, de tessons 1^{er} et II^e siècles.

Quant aux morceaux de céramique, ils ont été dispersés, la curiosité archéologique commençant à se manifester chez les ouvriers et les voisins, sur ce chantier de dernière heure.

Côté impair — 1960, construction du long immeuble n° 1 à 7, incurvé contre le boulevard Mermoz. Une adduction peu profonde afférente au n° 1 a découvert à une dizaine de mètres sous le trottoir Mermoz, des substructions et des cubes d'appareillage. Le pelletage de l'immeuble, simplement profond de 0,90 à 1 m a gratté l'affleurement archéologique, ici à 0,80 généralement. Des

tranchées et des puits ont montré sept fondations diverses. une seule était rasée à 0,75, les autres de 1.10 à 1.75. Les puits ont fouillé jusque 4,50 et certains n'ont vidé que des terres mélangées, où les débris de tuiles étaient abondants. Il nous a paru que ces profondeurs étaient dues, les unes à l'acharnement de l'exploitation des ruines en carrières de pierre, les autres à des carrières de grève antiques, sur lesquelles des habitations étaient venues se dresser.

N° 15 - 1973 — Une fosse aux côtés de 14 m, et profonde de 2 m avait été ouverte. Toutes ses parois montraient des niveaux tourmentés de terres brassées, sauf en deux endroits opposés, où se lisaient les coupes d'un chemin, celui dont il va être parlé.

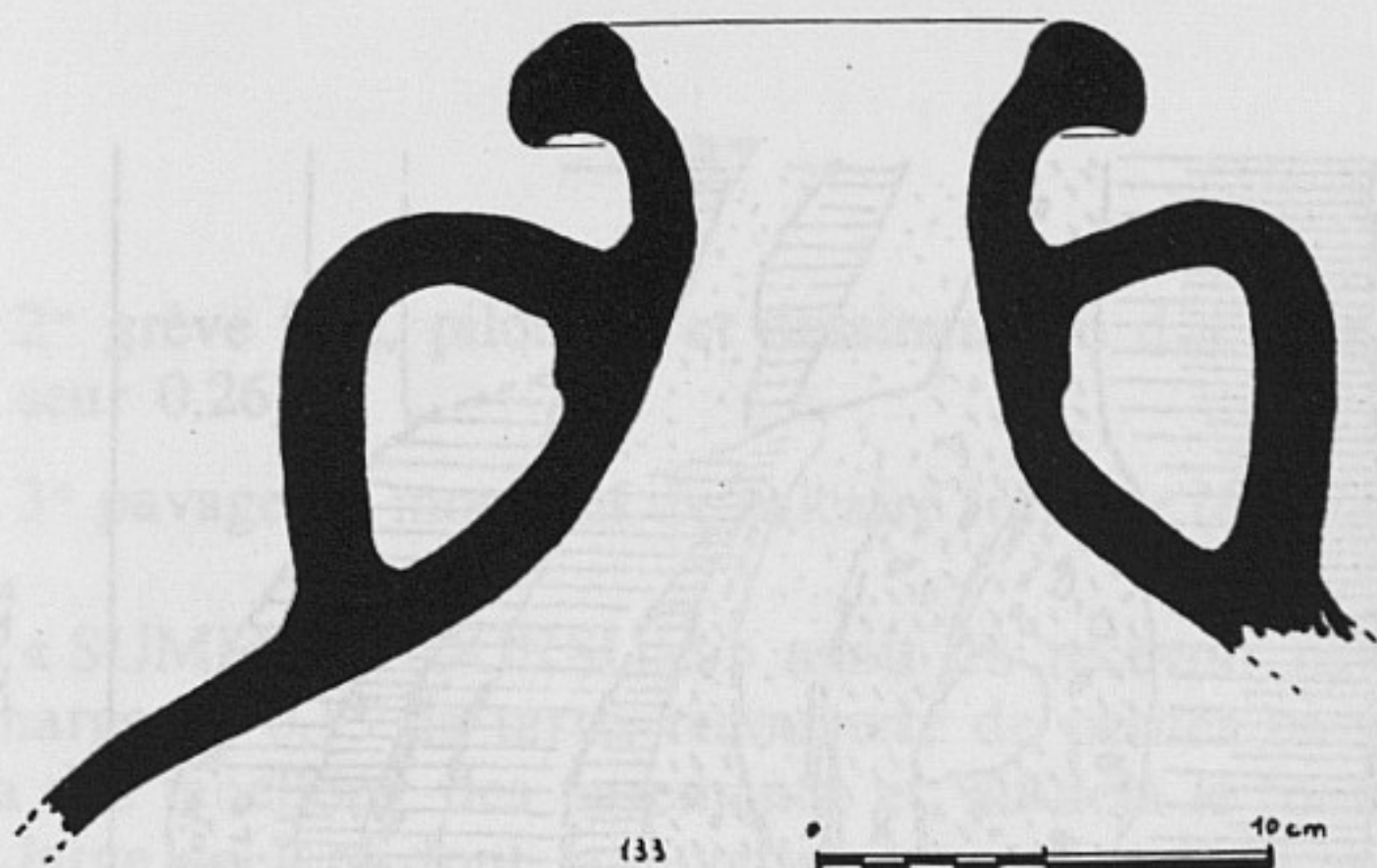
Sous la couche arable de 0,60 les anciens avaient ouvert des fosses sur d'autres fosses, qui s'étaient régalingées par strates successifs contenant tous des tessons. Ce chaos ne semble s'expliquer que par des tâtonnements des entreprises de récupération de pierres. La tranche d'un côté qu'on décapa, révéla un important pierrier de gros et moyens modules, avec colonnes brisées, une meule, etc. Un autre plus modeste pierrier avec tegula, se trouvait à un angle voisin de la chaussée, il était le résidu d'une maison dont on retrouva une fondation, assise à 1 m 10 de profondeur.

Un simple grattage de tranche de terre donna toute la variété de céramique I^{er} et II^e siècles : amphores, doliums, mortiers, gobelets à engobe métallisé ; toute la gamme sigillée avec les estampilles PONTI et PAULI, du milieu du I^{er} siècle. A ajouter plusieurs spécimens de ces petits godets, cônes percés ou non, que l'on trouve greffés au nombre de deux, aux lèvres de certains vases ou même pichets, de terre ocre grise ou noircie, dont l'utilité exacte reste à déterminer.

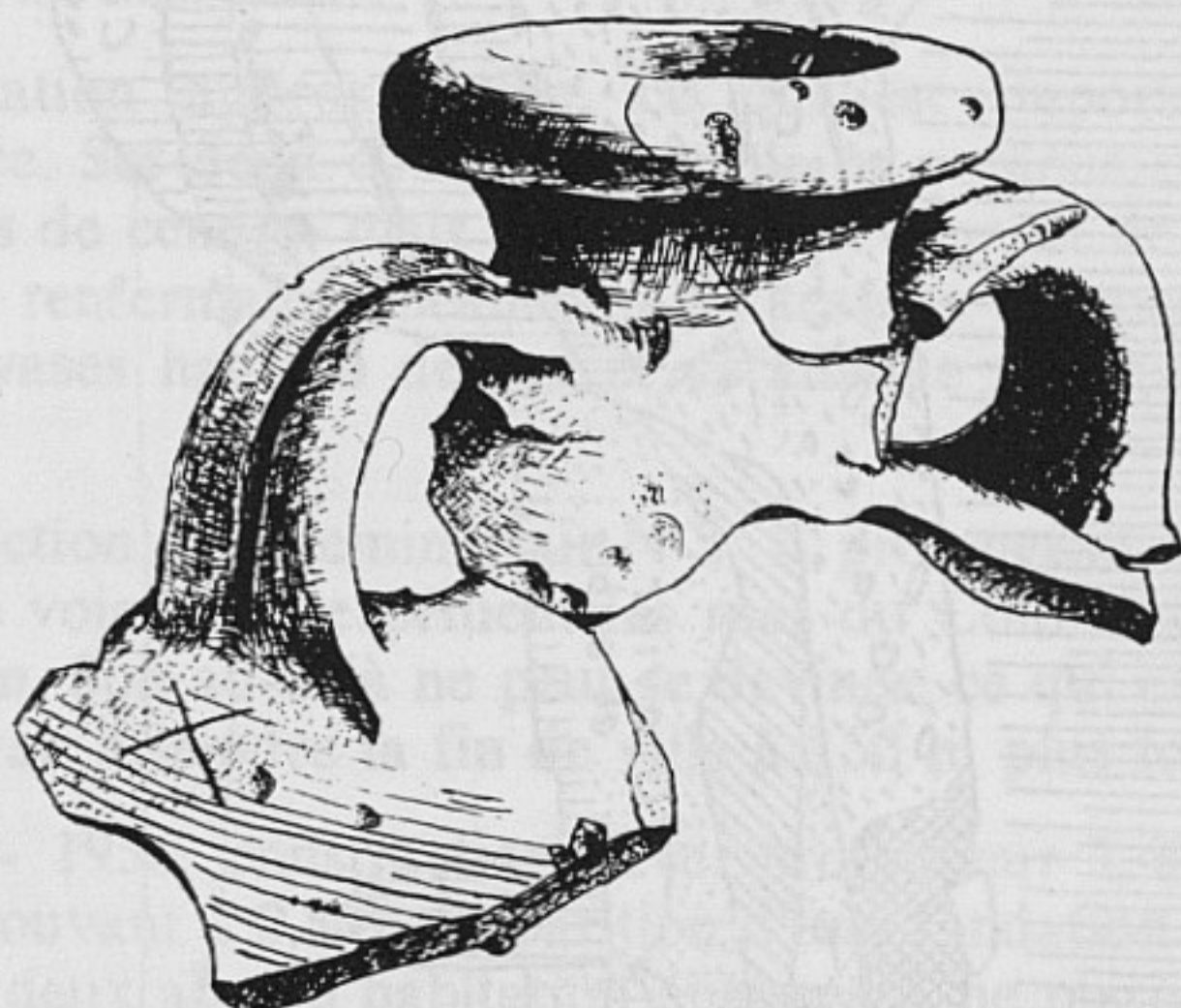
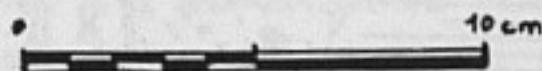
L'occasion était donnée d'étudier UNE CHAUSSEE. J.M. Desbordes en encouragea la fouille dont il donna la tâche à Madame G. Cordonnier.

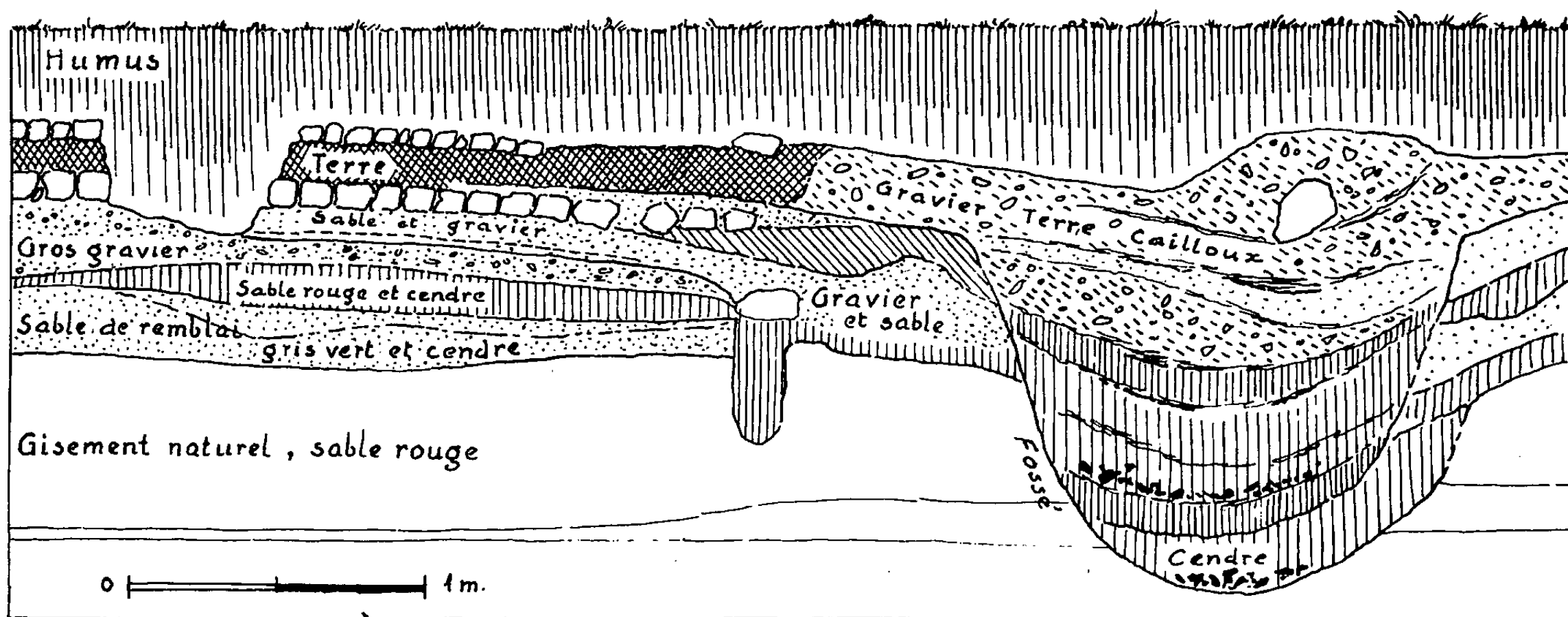
Le chemin dont le dos d'âne reposait à 0,30 sous terre avait une largeur qui dépassait 4 m de peu, il était encadré par deux fossés. Ses constructeurs l'avaient placé sur le banc de sable ocré, sans hérisson de pierre. Trois couches principales lui donnaient une épaisseur de 0,65, partant du fond :

- 1° une couche de sable gris, genre sable de rivière (épaisseur 0,20)



133





CHAUSSEE . Coupe partielle et fossé .

Boul^d Mal de Lattre 1973.

- 2^e grève fine, pilonnée et dessinant un dos d'âne (épaisseur 0,26)
- 3^e pavage de moellons de calcaire très dur (épaisseur 0,20)

Le « SUMMUM DORSUM » avait dû recevoir par la suite une recharge de 0,15 de terre, recouverte de petites pierres. Il se retrouva des moellons, des parements, et, au-delà le fossé d'accollement, large de 1 m dont la cuvette plongeait à 0,75 au-dessous du fond de la chaussée.

La datation approximative, ce qui est important, a pu être proposée. Ses deux couches de sable ne contenaient pas que des parcelles de cendre, mais des morceaux d'os, et de nombreux clous ; elles renfermaient beaucoup de tessons d'époque Auguste-Tibère : vases hauts à décors et céramique à engobe interne rouge.

La direction du chemin était N-S. Il prolongeait exactement l'importante voie que perpétuent les rues du Commerce et de la Congrégation. Son au-delà ne peut se deviner, ce qui est plus sûr, est qu'il devait atteindre la fin de ville à 150 m plus loin.

N° 21 - 1956, construction cave, profondeur 1,40 (le sable naturel se trouvant à 0,80). Apparition d'une fondation de maison légère et de deux aires d'habitation épaisses. Une pierre taillée en cercle de 0,33 de diamètre, épaisse de 0,16, creusée en légère cuvette (mortier ?). Nous la signalons ici pour l'exemple, un certain nombre s'étant trouvé en d'autres endroits, notamment à 80 m d'ici.

Au-delà de ce n°, les pavillons que nous avons vu construire, de même que ceux qui bordent le boulevard H.-Martin, n'ont occasionné aucune découverte.

MAIL (allées du) — Vers 1846 il y fut trouvé un fragment de bas-relief en marbre blanc (Hr 0,25) qu'E. Espérandieu vit au musée et publia en 1913. Il s'agissait d'une statuette nue de personnage occupant l'extrémité d'un tableau qui dut être façade de sarcophage, analogue à celui qu'on conservait à Saint-Médard.

1961 — Creusement d'un bassin de décantation, dans le prolongement de la rue P.-Deviolaine. Il se découvrit à 2,28 de profondeur, la courbe extérieure d'une voûte, maçonnée au mortier de chaux et brique pilée, sur une largeur visible de 1,30. Il s'agissait d'un égout antique, d'orientation infléchie de 20 degrés vers l'Est, qui devait déverser ses eaux à la rivière distante d'une trentaine de mètres.

Alors respecté cet ouvrage qui ne put qu'être du domaine public, a été coupé trois ans plus tard par une tranchée de collecteur. Le chef d'entreprise nous a alors déclaré que la galerie était de moellons maçonnés, haute de 2 m environ et voûtée en cintre, elle se trouvait en partie comblée et ne fut pas explorée. Sa présence a de nouveau été constatée à 14 m de là en 1971.

MARECHAL LYAUTEY (boulevard). — 1955, tranchée d'égout longue de 365 m profonde de 2 qui l'année suivante sera doublée d'une autre, pour canalisation d'eau, profonde de 1,10. Elles permettent de localiser dans leur orientation, une nouvelle limite d'extension de la ville primitive.

Partant du boulevard A.-Dumas, la pelleteuse extraira des terres mélangées, contenant des débris romains jusqu'au n° 20 - puis des sections comportant l'apparition de terres vierges, jusqu'au contact avec la rue Jean Macé - et plus loin les terres vierges.

Il a été trouvé face au n° 1 - un sol d'habitation et un mur à 1 m sous terre, un autre sol vis-à-vis du n° 3 - ailleurs un tronçon de colonne, une meule (diam. 0,43). Entre les n° 28 et 30 un mur très épais avec démolition d'édifice, pastoureaux, tuiles, tessons, une garde de « gladius » en os. Ce dernier objet, sorte de calotte est taillé et poli dans le sens long d'un gros os ; ses deux vides sont aveuglés par des opercules aussi d'os. La partie inférieure qui seule est plate, porte les empreintes de la soie et de la lame à leur jonction, la lame en sa partie haute était large de 0,039.

Un nouveau mur se trouvait face au n° 30, fondé à 1 m, sur la grève - et - à 3 m au-delà dans le sol vierge apparaissaient les coupes de deux fossés, le premier large de 4,50, l'autre de 10,50 (largeurs exagérées, ces fossés ayant un sens oblique à la tranchée), leur profondeur n'a pu être recherchée, leur remblai était de terre homogène avec débris de tegula.

L'au-delà était en terrain vierge. Au débouché de la rue Jean-Macé deux fondations se trouvèrent encore, et près d'elles une urne contenant quelques os d'enfant : marmite grise à lèvres à crochet du III^e siècle. Comme sa voisine, que l'on a vue rue Macé, elle avait été déposée, semble-t-il, après l'arasement du quartier et en limite de cité. Son col était à 0,55 sous terre, tandis que la crête des murs voisins était à 1,50 et 1,80.

Immeubles : côté impair

— N° 1 - 1960, creusement de cave, profondeur 2,65. L'endroit fut affouillé à ce niveau aux temps anciens, une fondation le prouve. La fosse elle-même se présentait en vaste dépotoir de pierraille avec témoin d'enduit peint. Une colonne, une embase avec ses deux tores ce pierrier semblait régaler à la profondeur de 1 m à 1,20, et sur cet amoncellement se trouvaient posés deux sols d'habitations classiques, qui témoignaient de la réoccupation du lieu.

— N° 1 bis et 3 - 1954, immeuble collectif, son sous-sol de profondeur insuffisante pour l'exploration : 1,65 à 1,80 ; il montre partout des terres remuées avec débris antiques, deux fondations rasées à 1,15. Une vaste aire de pierraille cimentée au mortier, sur lit de grève et accompagnée de débris à enduit peint. Cette aire couvre toute la largeur (8 m) Sud de la construction ; seulement à 0,40 de profondeur elle semble d'époque tardive, mais aucun tessou n'est venu le corroborer.

— N° 5 : mur arasé à 1,30 et amas de pierres, grès et tuiles.

Depuis sa jonction avec la rue Macherez, le boulevard jusqu'à celui de Victor-Hugo, n'est cotoyé que par des pavillons, tous de 1956-57, dont les terrassements préalables n'ont guère dépassé 1 m. Ces faibles affouillements n'en ont pas moins gratté partout un affleurement de présence gallo-romaine, signalée par des terres brassées et des tessons des I^{er} et II^e siècles.

N°° 19-21 - Profondeur 1 m, plusieurs démolitions antiques, deux meules brisées (diam. 0,80 et 0,50), tuiles, enduit peint. Un vase intact, abandonné sur le chantier, gris à panse ronde (I^{er} - II^e siècles).

N° 23-25 — A partir de 0,50 semblable dépôt de gravats, deux murs et un amas d'importance extraordinaire de gros morceaux de poteries, engobe gris-bleuté et noir ; surtout grosses cruches à becs trèflés (genre assez rare à Soissons), poêlons à manches et plats. Un tel amoncellement, et peut-être la présence voisine d'un dépôt de cendre, suggèrent un atelier de potier, dont la date paraît tardive.

N° 31 — Sol de maison à 0,70, peinture murale.

Le boulevard se termine avec la chapelle St-Crépin - Sa construction en 1961 a nécessité une vaste fosse profonde de 2,50, qui établit que sa surface n'avait pas été bâtie, mais qu'elle avait été affouillée en grande partie et à plus grande profondeur ; elle avait été comblée par la suite, par des terres qui ne contenaient

que de rares tessons des I^{er} et 2^e siècles. Sur la tranche de cette excavation, nous n'avons remarqué qu'une sorte de puisard, renfermé dans un mur de pierres sèches, et qu'une étroite fosse venue après coup, dont le comblement contenait de la poterie et des cendres.

Côté pair :

Au départ du boulevard, face au n° 2 et en bordure de la patte d'oie, des canalisations firent découvrir en 1957 une fondation et deux sols de maisons voisines à 0,70 et 1 m de profondeur.

— 1960 : construction de l'immeuble long de 115 m qui porte les n° 2 à 14. Son terrassement profond de 1 m fut complété par de nombreux puits ; ces travaux trop superficiels et trop restreints ne laissèrent que deviner l'importance des infrastructures s'y trouvant à des niveaux variés, et qui peut-être se rapportent à deux époques : divers sols d'habitat se trouvaient de 0,80 à 1,40. Deux murs étaient arasés, l'un à 0,80 l'autre à 2,80. Les niveaux de détrit, gravats, tegula, enduit peint, depuis 0,70 mais surtout à 1,50 et même 2,50. Certains puits rencontrèrent encore les terres retournées et de la pierre à 5 m. Deux traces d'incendie étaient marquées.

— Face au n° 6 - et à 1,20 un sol de ciment rose, joignant un parement d'aqueduc revêtu du même ciment. Enfin traversant le n° 1, une coupe de chemin orienté N-S épais de 0,65 environ, avec hérisson de pierres surchargé de cailloux mélangés de grève, son bombement à 0,55 sous terre.

— N° 16 - à 20 - 1962, la grève vierge est partout à 2,50, au-dessus se trouve une épaisseur constante de 1,80 de terres brassées, avec des pierriers et une muraille profonde au n° 20.

— N° 24 à 26 - 1956, à 0,50, partie supérieure de cailloutis d'un chemin se dirigeant E-O, large de 3 m et longé par un mur de pierre et de grès.

— N° 28-30 - mur E-O appareillé en petits cubes, arasé à 0,45. Nombreux tessons variés du I^{er} au III^e siècles, une spatule en fer avec son anneau. Au-delà de la rue Jean-Macé le piochage sous les pavillons n'a donné que de la terre arable.

Groupe scolaire Ramon : Vaste surface qui reçut de 1956 à 1958 trois immeubles : A garçons - B filles - et C maternelle. Les pelletages n'ont ouvert qu'une faible superficie de cet enclos ; ce qu'ils ont révélé est que sa partie Nord, C inclus se trouvait en état natif, qui dénotait un extérieur de cité.

La partie Sud montra en partie des terres retournées en des temps anciens, mais pour d'autres motifs que ceux de maçonnerie, très peu de vestiges de bâtiments se sont trouvés.

Trois tranchées de canalisation dans l'allée conduisant à la cour, ont coupé deux murs E-O à 0,60. Le premier très épais, voisin d'un chapiteau à l'abaque au carré de 0,51. Le second accompagné de deux troncs de colonnes de pierre tendre. Tessons ramassés : terra nigra et sigillé.

Bâtiment A — un unique sol de maison, gisant à 0,67, les tessons recueillis appartenant aux II^e et III^e siècles. Le creusement de la cave profond de 2 m a fait voir des affouillements anciens, dont les tranches d'un fossé large de 4 m. Les creux qui en étaient résultés, avaient été comblés par couches successives dans lesquelles ne remarquaient des tuiles, des lits de cendre et des détritiques (os de boucherie). Une poche dans ce magma contenait un bol gris, de 0,30 d'ouverture, sans couvercle, posé sur un léger lit de cailloux. Il contenait un squelette complet, qui a été étudié par le Docteur Demetz, qui lui a fixé l'âge de 2 à 3 mois. Le vase appartient au III^e siècle, il devait se trouver à la profondeur de 0,60 au moment de son enfouissement, puis les décharges ont continué à s'amonceler au-dessus.

Cette présence dans un dépotoir, au bord d'un fossé, rappelle les deux autres vases voisins (rue Macé et bd Lyautey) distants de celui-ci de 125 et 140 m - lesquels étaient aussi sur le bord de fossés, semblant fermer la ville. Nous ne pouvons affirmer que c'est au même dispositif, que nous croyons défensif, et d'époque tardive qu'appartient l'autre fossé de Ramon A, qui vient d'être signalé et qui coupe en diagonale et orientation E-O, la cave longue de 15 m et large de 10 m.

Ajoutons qu'un instituteur nous a spontanément informé que des élèves avaient exhumé pareille urne funéraire lors des travaux du quartier.

Le bâtiment B filles, était comme A sans vestiges de constructions, la plus grande partie de ses terres était remuée. Elle contenait en quantité des tessons variés, surtout I^{er} et II^e siècles, sigillés portant estampilles OPASAI, ACATO..., IVN, W avec point dans chaque branche, terra nigra avec IXII, peinture murale, et toujours os et coquilles.

PASTEUR boulevard — La presque totalité de ses constructions ont été érigées avant 1940, et n'ont pas été suivies.

— N° 8 : 1962, creusement de fosse, prof. 1,70, au-dessous du gisement de squelettes de l'ancien cimetière Notre-Dame des Vignes, un mur romain s'est montré ainsi que des gros morceaux de peinture murale.

N° 32 : 1953, creusement de cave, prof. 2 m. A 0,85 deux vestiges de murs aux parpaings larges de 0,80, et mur de pierraille, tuiles et lit de cendre.

N° 38 : 1951, construction de maison, découverte de vases et de monnaies (rapport oral de l'architecte).

PASTEUR (Rond-point) — En 1944, ses quatre angles étaient encore nus, des tranchées de défense passive, profondes de 1,60 y furent creusées, sauf le quartier S.E. Il se trouva partout des débris de tegula et imbrices. Ces terrains bâtis depuis ont défoncé aux angles : N-E n° 2 et 4 du bd Victor-Hugo, des fondations et détritiques qu'on a dit considérables. D'autres n° 30 à 36 du bd A.-Dumas (1950), dont on a conservé une VENUS en terre blanche. Angle S-E n° 42, 1960, substructions très profondes et un puits à eau de large diamètre, aux pierres cimentées. Angle S-O n° 39, 1955, terrassements de 3 m de profondeur, gros massifs de maçonnerie et gravats, tuiles abondantes, sous le terre-plein central tranchée de 1963, à 1 m hérisson de chemin antique semblant se diriger d'E en O.

PAUL DEVAUCHELLE (rue) — La prospection sur les travaux de création de cette artère, a montré qu'elle est tracée approximativement sur une fin de ville, où les endroits vierges surpassent ceux qui furent remués et très peu bâtis.

Deux tranchées parallèles ouvertes en 1956 et 1957 (égout et eau) ont livré des visions concordantes. Egout profond de 2 m, son départ du boulevard de Lattre et la façade du n° 1 possédaient seuls une profondeur de 1,80 avec mélange de tessons. Ailleurs il ne sera rencontré que quelques poches et deux murs qui seront signalés face à leurs numéros.

Immeubles côté impair :

N° 1 à 7 : endroits qui ne furent pas bâtis, mais détiennent à 0,50 de nombreux débris de poteries.

— N° 9 : 1960, cave profonde de 1,30, apparition de deux fosses du genre déjà rencontré et dont le fond n'a pas été atteint. Leur contenu se composait de terres organiques, mélangées de cendres, d'os sciés, clous, et enrobait une quantité de débris

céramique ; une des fosses avait un sol intermédiaire, paraissant d'argile battue. Ces fosses qu'on remarque surtout à l'extrémité des faubourgs, pourraient être d'ordures ménagères et de crémation. Leurs poteries paraissaient dater du I^{er} et du II^e siècles, deux intactes : cruche terre ocre à long col, et un vase peu commun, de terre de brique à deux petits anses, très proche du « Gosc 425 », un potin des Nervi (cheval et R/rameau).

Face à ce numéro la rue est traversée par un mur d'orientation E-O.

— N° 11 - 1956, cave profonde de 1,15. A 0.25 angle de construction, nombreux tessons en surface, surtout gris, II^e siècle, et ocres, un peu de sigillée.

— Entre les n° 13 et 15 - mur E-O. Une meule sans œil, évidée en cuvette (mortier ?) diam. 0,43.

Côté pair :

N° 2, voir 21 bd Maréchal-de-Lattre.

Les autres pavillons sont sur terrain vierge, ou bien n'ont provoqué aucun terrassement. Il en va de même sur cette bande de terrain qui, en arc de cercle s'étend au N et N-E jusqu'au bd Henri-Martin. En 1956, le creusement des égouts de la rue Paul-Débruyère et du bd H.-Martin qui alla rejoindre le Mail, n'a retourné que des terres vierges.

PAUL DEVIOLAINÉ (rue) — 1906, Blanchard signala avoir fait fouiller « près de cette rue » une citerne qui contenait divers vases, peinture à fresque, os d'animaux, écailles d'huîtres, et coquillages clovisses.

LYCEE GERARD de NERVAL — 1963, sous ce titre nous abordons une vaste construction qui s'incurve pour longer le prolongement de la rue BARA. Sur son arc de cercle s'était trouvé avant 1885, la pointe d'un bastion. Le pelletage va établir que le fossé de fortification large de 20 m a vidé le sous-sol de toutes ses traces anciennes. tandis que celles-ci ne paraissaient guère entamées de part et d'autre du dit fossé.

Face à la PRISON il fut creusé à 4 m de profondeur et, à partir de l'ancien rempart à 2 m seulement. Sous cette seconde partie on fora seize puits, carrés, de 3 m de côté et distants chacun de 4 m.

Douze puits ont traversé des bancs de démolitions antiques, gravats, dont sept avec mélange de cendre, et cinq avec murailles reposant de 2,50 à 3,50. Beaucoup de ces vestiges se trouvaient au-dessous des squelettes d'un cimetière créé en 1793, qu'on abandonna vite à cause des difficultés d'ouverture de ses fosses.

Face à la PRISON, le bout de la fosse long de 13 m et large de 16,65 vidé à 4 m de profondeur présentait un intérêt exceptionnel, parcelle riche en infrastructures et sans doute en débris, débris qui allèrent de suite au dépotoir, tandis que seules les coupes restaient lisibles sur les tranches.

Au côté N angle d'un édifice fondé à 3,20, mur épais de 1,70, arasé à 1,60 et ayant conservé son sol de béton à ce niveau, en partie recouvert de cendres. Côté S autre angle de bâtisse dont l'intérieur était rempli de cendres, et un mur fondé sur la grève à 3,30, qui devait appartenir à un gros édifice et qui, en élévation se décomposait en trois parties : la fondation à talons de gros blocs, épaisseur 1,40, hauteur 1,10 - partie intermédiaire de moellons, hauteur 0,60 - partie supérieure à parement de pastoureaux, épaisseur 0,90 ; sa crête est seulement à 0,10 sous le sol actuel. Les strates de cendre étaient importants, tandis que les abords témoignaient d'une récupération du gros matériau.

Un troisième mur enfin épais de 1,40, fondé aussi à 3,20 m, avec deux parements de pastoureaux, se dirige à l'O - sous la propriété voisine. Il est souhaitable que des travaux sous cette propriété, qui est actuellement terrain à bâtir, viennent compléter ces investigations et donner plus de lumière sur l'important édifice, qui dut occuper cet emplacement.

QUINETTE (rue) — 1955, n° 3 et 7, des tranchées sous le trottoir mettent au jour des tessons importants, au n° 7 les sépultures du cimetière de Notre-Dame des Vignes sont en surface. De ce numéro jusqu'à la rue Deviolaine, nous foulons les terrains qui de 1826 à 1840 ont extériorisé les découvertes les plus sensationnelles.

— N° 23 : 1956, construction de cave, à 1,20 mur large de 0,70 avec des éléments de deux caniveaux différents : l'un taillé dans de grandes pierres, l'autre (3 éléments longs de 0,48, hauts de 0,41) taillé en demi-ercles ainsi que leurs intérieurs.

— N° 25 : 1956, cave : A 1,30, deux murs parallèles plongeant au-delà de 1,50, renfermant une aire de 7 m remplie de cendres et tuiles.

— N° 37, jonction avec le bd Dumas, 1953, la fosse pratiquée pour la cave ne contenait que des gravois de démolitions, avec tuiles et tessons variés dont sigillée.

VICTOR HUGO (boulevard) — Canalisations sous le trottoir du côté O. 1979, face au n° 1 - tambour de grosse colonne - 1944 tranchées de défense passive : au départ du boulevard et n° 1 hérisson de chemin antique à 1 m de profondeur.

— Du n° 3 au 25, présence constante de débris de tuiles et de poteries.

— N° 6 et 10 : 1970, (dans leurs jardins) - fosses de pavillons, prof. 0,70, tuiles, imbrices, poteries et gravats.

— N° 14 : 1958, forage d'un puits, découverte des morceaux d'une coupe cylindrique (Drag 30) décorée de divinités séparées par des Atlantes.

— N° 38 : Chapelle (voir boul. Lyautey).

Au-delà de la chapelle et jusqu'au Rond-Point V.-Hugo les constructions de part et d'autre se sont érigées depuis 1956, leurs pelletages n'ont montré que des terrains stériles.

Ainsi les travaux de la plaine N de Soissons, joints au creusement de trois égouts qui en éventail la traversent, ont montré une zone d'habitat s'interrompant à 150 m en moyenne en deçà du boulevard de ceinture H.-Martin ; et aussi que les tessons de poteries examinés, n'ont jamais excédé la première partie du III^e siècle.

Ajoutons que dans le prolongement du bd V.-Hugo, à 600 m de son rond-point se trouvait jadis, sur la berge de la rivière, une chapelle Saint-Lambert de pèlerinage, voisine d'une île de son nom. Les dragages effectués vers 1880, lors de la suppression de l'îlot remontèrent, selon Laprairie, des tegulae et un morceau de meule à bras.

CONCLUSION

Les données archéologiques acquises depuis une trentaine d'années sont loin de permettre d'esquisser l'aspect de la ville augustéenne à ses débuts, son développement et sa décadence. Nous ne sommes pas en mesure de deviner où se trouvaient les édifices publics : forum, basilique, temples, etc. L'échiquier des rues lui aussi nous échappe. Ce que les affouillements nous ont permis de déterminer, c'est la limite urbaine du II^e siècle sur les directions Nord et Ouest, et l'assurance grâce à la céramique surtout, que l'essor sur ces vastes surfaces fut rapide.

La ville du Haut Empire s'était implantée dans le coude de la rivière, là où le cours est rectiligne, et prenait pour armature les voies d'Amiens et de Saint-Quentin. Ainsi elle sembla se donner pour bornes, les axes d'éventails des grandes chaussées, celles du N et O, celles du S et E ; elle se contentait aussi entre ses nécropoles connues.

Il ne semble pas, dans l'état actuel de nos connaissances, que la cité ait débordé au S les rues des Minimes et Saint-Antoine ; les trouvailles d'au-delà qui ont été consignées sont étrangères à l'habitat et les enquêtes de Laurendeau ont confirmé le vide.

Les limites qui viennent d'être indiquées donneraient à l'agglomération une surface de 95 hectares environ.

La reconquête par les architectes de notre temps, des terres du N et de l'O - rendues à la culture, a révélé un peuplement dense dans le faubourg Saint-Christophe, des structures particulièrement importantes vers les boulevards Deviolaine et Dumas, des résidences plus clairsemées sur la périphérie.

L'aisance y était visible : partout la pierre, la peinture murale, la vaisselle de luxe, les coquillages comestibles venus de l'océan. Ce n'est pas sans étonner, qu'une unité d'échantillonnage de tessons ramassés, règne sur chacun de ces sites, et leur terminus est le III^e siècle.

Avec cette époque la vie semble s'interrompre sur ces quartiers, les IV^e et V^e siècles n'ont rien ajouté à leur sédimentation archéologique ; de plus nous avons dénombré dans la carte C,

35 foyers d'incendies ; ne viennent-ils pas évoquer la grande désolation qui correspond aux premières invasions barbares, du troisième quart du III^e siècle ? (cachettes de trésors du château d'Albâtre : plat d'argent et ses deniers 259-268 - masse des Tétricus 273) - De plus, il nous a semblé interpréter des fossés de fin de ville en essais de fortifications hâtives.

Les sondages n'ont été que fragmentaires et imparfaits, l'examen minutieux des couches stratigraphiques n'a pu être entrepris, néanmoins nos observations nous ont porté à croire que l'abandon s'est produit brusquement, sans cheminement, jusqu'aux abords du castrum, dont les murailles sont le dernier témoignage archéologique tangible.

Grâce à ces murailles, qui ne renfermaient plus que 13 hectares, SUESSIO se redressa et conserva son rang de Capitale de Civitas. Il n'a été retrouvé aucune trace de sa participation à la modeste renaissance du 4^e siècle, celle qu'a exhumée F. Moreau, dans des nécropoles Lètes de la campagne environnante, et d'autres si fréquentes en Vermandois. La dépopulation et l'anémie d'alors peuvent expliquer cette absence, et, surtout les bouleversements successifs qu'ont enduré au cours de l'histoire, le cœur de la citadelle et les chétifs faubourgs, cellules de paroisses qui devaient l'entourer. Finalement les quartiers abandonnés devinrent comme il l'est apparu des carrières publiques.

Il est difficile enfin de s'expliquer le silence de l'archéologie Soissonnaise, sur le IV^e et les siècles suivants alors que des textes sont les garants d'une survie qui fut prestigieuse.

N'est-ce pas à Soissons que Syagrius entretint la Romania de la Gaule du Nord, et, qu'il laissera cette vocation de ville de cour, qu'elle conservera plusieurs siècles durant, sous les monarques des deux premières races.

B. ANCIEN

Président de la S.A.H.S. de Soissons

BIBLIOGRAPHIE

Nota : S.A.S. abréviation de Bulletin Soc. Archéologique hist. et scient. de Soissons.

GENERALITES

BERLETTE et son amplification par Bertin. — Antiquités de Soissons, XVI^e siècle. *Manuscrs bibl. de Soissons et S.A.S.* 2^e série Tome XIX.

CABARET. — *Mém. pour servir à l'hist. de Soissons.* XVIII^e s. *Ms bibl. Soissons.*

DORMAY. — *Histoire de Soissons.* 1663, 2 vol.

DUBUC. — *De Suessionum civitate,* 1902 (pl.).

FLEURY. — *Antiquités et monuments du département de l'Aisne* 1877-78. Tome I et II.

HERON DE VILLEFOSSE. — Docum. épigraphiques. *Bull. soc. nat. Antiquaires de France*, 1909. P. 258.

LE MOINE. — *Hist. des antiquités de la ville de Soissons*, 1771.

LEROUX. — *Hist. de Soissons*, 1839. 2 vol. plans.

MARTIN et LACROIX. — *Hist. de Soissons*, 1837. 2 volumes.

MELCHIOR REGNAULT. — *Abrégé de l'hist. de la ville de Soissons.* 1633.

PECHEUR. — *Annales du diocèse de Soissons.* T. I 1863.

PECHEUR. — *Mémoire sur la cité des Suessions.* S.A.S. 2^e. VII 1877.

PRIoux. — *Civitates Suessionum. Mémoire...* 1861.

REINHOLD KAISER. — Untersuchungen zur Geischichte der civitas und diozese Soissons in romischer und merowingischer Zeit. *Institut d'hist. régionale de l'Université de Bonn*, n^o 89 1973 (la présentation dans Cahiers archéologiques de Picardie 1974).

VERCANTEREN. — Etude sur les civitates de la Belgique seconde. *Académie royale de Belgique - Lettres.* T. XXXIII, 1934.

X... — Dissertation sur les Suessones avant et depuis César. Ms (vers 1822) *Bibl. Soissons*, coll. Périn 4965.

CHAUSSEES ROMAINES

BOUCHEL. — La route de Soissons à Reims. *Alman. Matot-Braine*, 1925.

CLOUET. — Voies romaines. *S.A.S.* t. I, 1847, p. 71-130.

GAILLIARD. — De Soissons à Noyon. *Argus Soissons* 21-3-1894

GRENIER. — *Manuel d'archéologie gall. rom.* 2^e p. 1934 p. 447 (carte).

LAMBERT. — Voies romaines. *Sté arch. Creil*, n^o 70, 1970 - 76, 1972.

LAURENDEAU. — Voirie romaine dans Soissons. *S.A.S.* 2^e III. 1869, p. 2.

PIETTE. — Voies romaines. *Bull. Sté Académ. Laon.* VII 1858. p. 214-235 - VIII 1859, 40, 70, 167, 177 (pl.).

PRIOUX. — *Civitas suessionum* 1861.

Notes diverses dans *S.A.S.* : Lecer 3^e XIII 1907 - 257 - 3^e XIX p. III - Michaux 3 II p. 14.

BORNES MILLIAIRES

ALBERTINI. — Milliaires de la route rom. de Senlis à Soissons. *Comptes rendus acad. inscript.* 1919 p. 46.

FLEURY. — *Antiq. du département* 1877 I.

PIETTE. — *Sté acad. Laon.* VII 231-237. VIII 50-72.

PRIOUX. — *Civitas suess.* p.p. 55-56-65-71-72-89.

SEYMOUR DE RICCI. — Répert. épigraphique dép. Aisne et Oise, dans *Revue archéol.* 1899.

Notes diverses dans *S.A.S.* : Godelle 2. XI 1880, 267 - Laprairie XV 1860, 21-155 - Michaux 3. II 1892 - 12 - Pêcheur XVIII 1865, 87 - VII 1853, 137 - Prioux XIV 1860, 85 - Williot, VII 1853, 198.

THEATRE

GRENIER. — *Manuel d'archéol. gall. rom.* 3^e partie.

H. DE S. — *Journal Argus Soissonn.* 18-12-1925 et 11-9-1927.

LAPRAIRIE (de). — Le théâtre romain de Soissons. *S.A.S.* II, 1848.

LEROUX. — *Hist. de Soissons*, 1839, T. I.

Notes diverses dans *S.A.S.* : Blanchard 3, XV, 1910, 210 - Choron 2, XVIII, 1887, 80 - Gabelle VI, 1852, 44-48 - Godelle 2, XI, 1880, 259 - Laprairie XII, 1858, 159 - 2 XI 1880, 71 - 3 III, 1895, 134 - A la biblioth. de Soissons, coll. Périn cotes n° 5280 - 5305 - 5359 - 5374 - 5519.

NECROPOLE DES LONGUES RAIES

BLANCHARD. — Rapports dans *S.A.S.* : 1907, 3^e XIV - 202 - 1909 - 3. XVI - 45, 46, 59, 63, 64.

Bull. archéol. du Comité du trav. hist. et scient. Paris 1908 p. 199 (fig.) - 1909 p.p. CXXXV et 199.

COLLET. — *S.A.S.* 1899 - 3. IX p. 3 - 1898 3 VIII, 165.

VALOIS (de). — Congrès archéol. Reims 1911 - II 99 (fig.)

Bull. Antiquaires de France 1914 - 122 (fig.).

VAUVILLE. — Rapports dans *S.A.S.* : 1897, 3. VII - 79 - 125 (plan) - 1898, 3^e VIII, 49, 67, 169 (plan) - 1899, 3. IX, 16, 27, 38, 156 - 1901, 3, XI, 25 - 1908, 3. XV, 26, 203 (fig.).

Bull. Sté Anthropologie Paris, vol. 1897 - 290 - vol. 1898, 141, 144, 270 - 1899, 103 (plan) - 1909, 215 (plan) - 1910, 526 - 1911, 12 p. 17.

Bull. Sté Antiquaires de France, 1899 p. 163 (fig.) - 1910, 348 - 1911, 300.

Revue numismatique 1908, 4^e s. XII (fig.) coins monétaires.

Notules anonymes insérées dans *S.A.S.* : 1910, 3. XVII p. XI - 1912, 3. XIX p. XVIII - XXI - 1921, 4^e I p. XXVI, 154 - 1922 - 25, 4. II pp. X - XIII - XVI - XXV - XXXIX - LVI - 1927, 4. III p. XXXIV - 1928, 30, 4. IV p. XC - CXLIII - CLXXXI.

Manuscripts, Archives S.A.S.

Châleil - Plan de fouilles 1909 (63 fosses) avec sommaire mobilier.

Collet : Journal de ses visites 1897-98.

Lengelé : Plan de fouilles 1911-12 (32 fosses) et sommaire mobilier.

SEPULTURES DIVERSES

COLLET. — Halte St-Christophe. *S.A.S.* 2. XIV. 1883, 54.

Bould Jeanne d'Arc, *S.A.S.* 3. IV. 1897, 157.

Rue Puységur. *S.A.S.* 3. IX. 1903, 7, 29, 31.

St-Pierre à la Chaux. *S.A.S.* 3. VIII. 1910, 88.

- DUPUY. — Rempart St-Jean. *S.A.S.* 2. IV. 1875, 245.
LAPRAIRIE. — Route de Paris. *S.A.S.* t. I - 1847 - 104.
Cimetière Saint-Jean. *S.A.S.* VIII 1854, 69.
LARMINAT (de). — Halte St-Christophe. *S.A.S.* 3. XVIII. 1913,
p. V.
LECER. — Faub. de Reims. *S.A.S.* 3. XIII. 1907, 449.
LELOUTRE. — Faub. de Reims. *S.A.S.* 4. IV. 1931 p. XLV et
CVI.
TRUCHY. — R. de la Victoire. *S.A.S.* 4. II. 1928, p. XXII.
VAUVILLE. — R. de Puységur. *S.A.S.* 3. XIV. 1909, 112.
WILLIOT. — St-Jean du V. *S.A.S.* t. IV. 1850, 47.

SARCOPHAGES D'ABBAYES

De Saint Voué :

- LABORDE (de). — Voyage pitt. en France 1792. t. X (fig.).
LEBLANT. — Sarcophages chrétiens de Gaule. 1886, 14 (fig.).
MABILLON. — Ann. ord. bened. t. I (fig.).
POQUET. — *S.A.S.* VIII. 1854, 239.
POUPART — Dissertation par deux tombeaux. 1710 (fig.) et
coll. Perin 4391-92.

De Saint Médard :

- MARTENNE. — 2^e voyage historique. Vers 1724 (fig.).
CAYLUS (de). — Recueil d'antiquités... 1752, IV (fig.).
LABORDE. — op. cit. (fig.).

CHATEAU D'ALBATRE ET DECOUVERTES

- BARATTE. — Plat d'argent. *Revue du Louvre*, 1977, 126 (fig.).
BLANCHARD. — Brouillon de plan des découvertes, clos en
1908. *Archives de la société*.
BUSSIERES (de). — Trouvailles plaine St-Crépin. *S.A.S.* III.
1849, 44.
CLARAC et MAURY. — Le Niobide. Musée de sculpture anti-
que et moderne 1828-30. t. IV et t. de planches.
CLOUET. — Epoque de destruction du ch. d'albâtre. *S.A.S.* X.
1856, 115, 130.
HERON DE VILLEFOSSE. — Les découvertes faites depuis le
XVI^e siècle au ch. d'albâtre. Congrès d'archéol. Reims 1911.
II. 82 (fig.).

- JEULAIN. — Plat d'argent et trésor. *Biblio. Soissons*. Perin 5213
- LAPRAIRIE (de). — Mémoire sur le ch. d'Albâtre. *S.A.S.* VIII 1854 (fig.) suivi d'objections : t. X pp. 115 - 130 - 137.
- LAURENDEAU. — Observations sur le ch. d'albâtre. *S.A.S.* X 1856, 137. Trace des chemins antiques dans les plaines St-Christophe, du château d'albâtre et St-Crépin. *S.A.S.* XI 1857 - 113. Rapport conservé en ms aux archives de la société.
- LÈ POIX. — Discours sur les médailles... 1579 p. 145 et *S.A.S.* 2 XII 41 - 2. XVIII 1887, 95 fig.).
- MONTAIGLON (de). — Notice sur une figurine de bronze - *Sté nationale des Antiquaires de France*, 1871 (fig.).
Inscription Isis - *Antiquaires de France*, 1870 et *S.A.S.* 3 - IX 1903 - 44 - Même sujet : *S.A.S.* 2. XI. 1880, 261.
- X... — Tête de Néron. *S.A.S.* 4. III, 1929, p. X et XVII.

LE CASTRUM

- BLANCHET. — Les enceintes romaines de Gaule, 1907.
- LAPRAIRIE (de). — Les fortifications de Soissons aux différentes époques. *S.A.S.* VII. 1853 (plan) - Nouvelles observations XIII, 1859. 35.
- LAURENDEAU. — Critique de l'enceinte et canal de Crise. *S.A.S.* 2. I, 1867, 172 - 2. II 1868, 65 - 77.
Introduction aux nouvelles recherches sur les antiquités de Soissons. *Bibl. de Soissons*, Ms 252.
- WILL. — Rue Chap. rouges, information. *Gallia* XXV, 1967.

DECOUVERTES EN VILLE ET AUX ABORDS

- ANCIEN et DEMETZ. — Trois vases funéraires - *Cahiers d'archéologie du N.-Est*. 1967 (plan).
- ANCIEN A.M. et J. — Rue du Château d'Albâtre. *Bull. Sté archéologique Champenoise* 1977 (fig.).
- BARBET DEBORD ANCIEN et TUFFREAU-LIBRE. — Soissons ville romaine. *Catalogue exposition municipale*, 1979 (fig.).
- BLANCHARD. — Trouvaille boul. Pasteur 1899 à 1903. *S.A.S.* 3. XII, 1903, 153. Vase et aqueduc. d° 95 - Rues Meneau et Perin, puits 3. XIII 1907, 494 - Statuette abondance d° 304 (fig.) - rue Deviolaine, citerne, d° 435 - Prés St-Pierre à la Chaux, sabstractions 3. XIV, 1909, 107 - Tête éphèbe 3. XV 1910, 174 (fig.). - Chemin de Pasly et du Paradis - substrac-

tions, d° 201 et 3. XVII 1912 p. XII - Rue Gén.-Pille, égout 3. XVI, 1912, 69-81 - Trouvailles de 1903 à 1905, *Bull. archéologique du Comité des trav. hist.* 1905, 320 - Rue de Meneau, statuette Abondance, d° 1906, 145 (fig.) - Rue Gén.-Pille, inscription « Civitas Su »... *Sté nat. Antiquaires de France* 1909, 258.

BLANCHET. — Rue de Jaulzy, stèles - *Bull. monumental*, 1928 p. 96 (fig.) - Comptes rendus de l'Acad. des Inscript et B. L. 1930, 199 (fig.) - *Bull. Antiquaires de France* 1931, 98 (fig.).

CALLAND. — Rue du Commerce, chaussée 1854 - *Bibl. Soissons*, Perin 5456.

COLLET. — Le docteur Godelle, archéologue, *S.A.S.* 2. XI, 1880

ESPERANDIEU. — Recueil général des bas-reliefs, statues, bustes de la Gaule romaine - t. V Belgique 1913.

FOSSE DARCOSSE. — Stèle Camiorica - *Publication Comité archéol. Soissons*. Livraison 1 à 3, 1848.

LAURENDEAU. — Trouvailles et rapports topographiques dans *S.A.S.* : rues St-Remy et de l'Hôpital. t. XV, 1860, 75, 138 - Marché aux chevaux et Paradis XVI, 1861, 226 - Canal de Crise et chemin de Reims XVII, 1863, 420 - Faub. St-Christophe XVIII, 1865, 17 - Rue Hôtel-Dieu, exhaussement du sol, d° 234-245 - Marché aux chevaux, canal de Crise, critique des enceintes 2. I. 1867, 23, 25, 32, 128, 172 et 3. XIX 1914 p. VIII - 2. II 1868, 65-77 - Voirie intérieure 2. III, 1869, 2-27, rue Matigny 143.

Rapports manuscrits, Archives société : Egout rues St-Quentin et du Collège 1870 - Aqueduc place St-Pierre, 1870.

LOUIS (René). — Rue de Jaulzy, stèle. *Bull. sté nat. Antiquaires de France*, 1938, 160 (fig.).

MAQUET. — Rue du Gén.-Pille, chemin. *S.A.S.* 3. XIX, 1914 p. XXII.

MICHAUX. — Rue St-Martin, moulin. *S.A.S.* 2. XVII, 1886, 32-63 (fig.).

PECHEUR. — Cannal de Crise. *S.A.S.* 2. XVII, 1886, 20.

PIETTE. — St-Pierre à la Chaux - sabstructions, 2. IV 1875, 17.

TUFFREAU LIBRE M. — La céramique commune de Soissons, au musée des Antiquités nationales. *Antiquités nat.* n° 8 1976.

VAUVILLE. — Boul. Jeanne-d'Arc, poteries. *S.A.S.* 3. IX 1903, 85-125 et *Bull. sté Anthropologie de Paris* X, 1899, 646 - Boul. Pasteur, sabstruction, *S.A.S.* 3. XV 1910, 201 - Statuette Mercure *S.A.S.* 3. XIX 1914 p. LIX et *Bull. sté nat. Antiquaires de France* 1912, 391.

L'ATELIER MONÉTAIRE
DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN
(Aisne)

par J. DEBORD
attaché archéologique à l'Université de Picardie

I. — UN SITE D'UNE IMPORTANCE EXCEPTIONNELLE

D'année en année, les fouilles que nous poursuivons à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) révèlent l'importance exceptionnelle de ce site antique qui s'étend sur 70 hectares à la limite Est de l'agglomération de Soissons, occupant un vaste méandre de la rivière d'Aisne. Commencés en 1973 (1), elles ont montré l'existence à cet endroit d'un habitat que le matériel recueilli permet de dater de la fin de l'indépendance gauloise. Le grand nombre de structures et l'homogénéité du matériel permettent de conclure à une occupation très dense et très limitée dans le temps (2). La campagne de fouilles effectuée en 1977 devait s'avérer d'une particulière importance, mettant en évidence la présence d'un atelier monétaire où se coulaient notamment des potins (3) attribués jusque-là aux SILVANECTI et qu'il y a donc lieu d'attribuer aux SUESSIONES. Outre qu'elle devait permettre de changer l'attribution traditionnelle de certaines monnaies, cette découverte apportait une éclatante confirmation à la thèse soutenue par L.P. DELESTRÉE selon laquelle, après la conquête, l'émission des monnaies n'était plus le fait des Cités, mais se réalisait au niveau du Pagus, afin de parer au manque de numéraire résultant de la période de troubles et de bouleversements économiques consécutifs à la guerre des Gaules (DELESTRÉE, 1974).

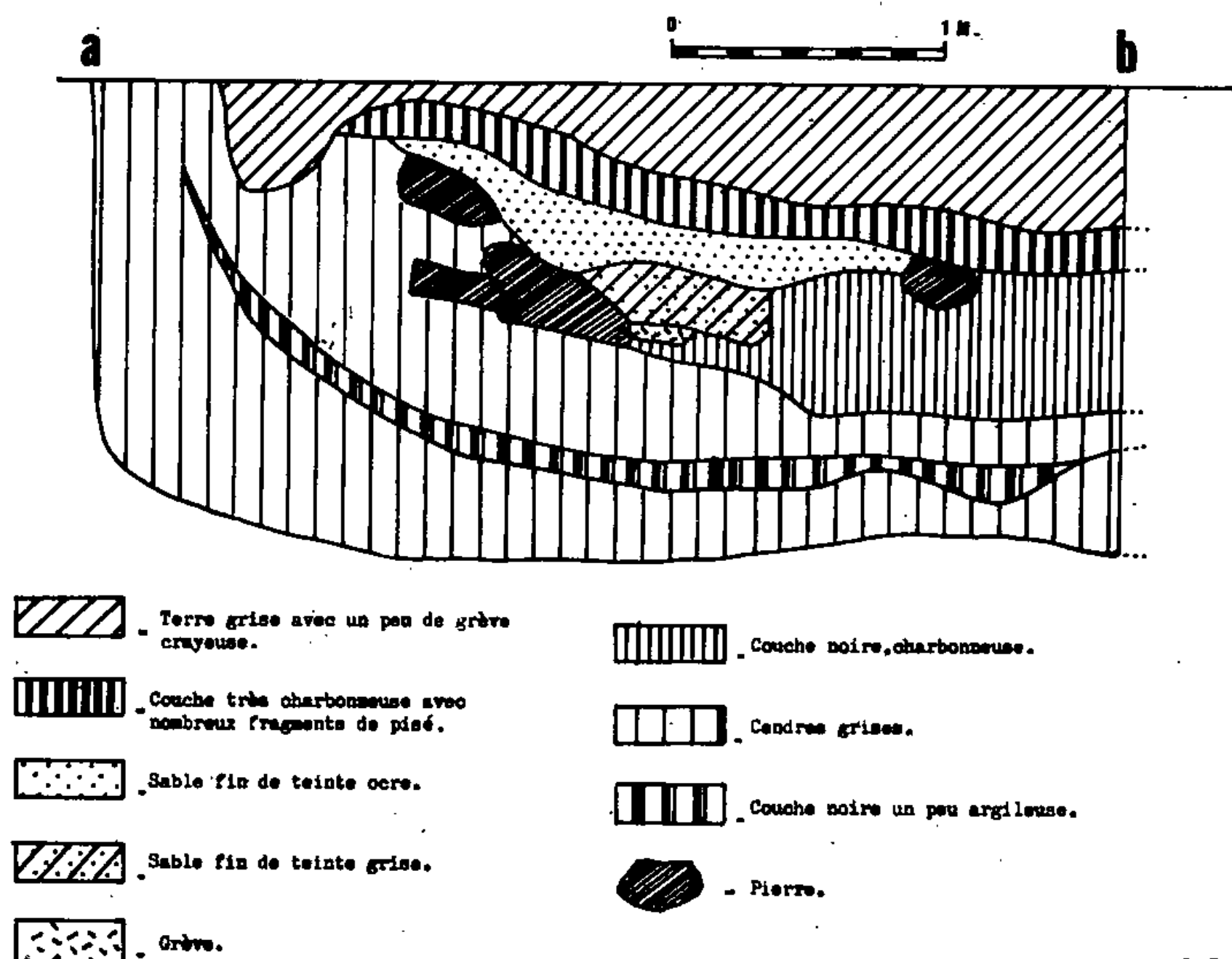
II. — MISE EN ÉVIDENCE DE L'ATELIER MONÉTAIRE

-2-1- LE CONTEXTE :

La majorité des structures mises au jour consiste en des fosses de forme, de grandeur, et de profondeurs variables, dont la destination première reste souvent énigmatique, mais qui ont presque toujours été réutilisées comme dépotoir. Le remplissage est souvent un remplissage stratifié où alternent des couches plus ou moins noires ou cendreuses (correspondant dans la plupart des cas à des vidanges de foyers) et des couches stériles de grève ou de sable fin (qui correspondent à des périodes de pluie ou d'inondation).

-2-2- LA STRUCTURE 133 :

Il s'agit d'une grande fosse rectangulaire (longueur : 4,50 m ; largeur : 1,70 m ; profondeur par rapport au niveau de la grève : 1,70 m). A l'extrémité Nord-Est de cette fosse, une autre de moindres dimensions, à remplissage charbonneux très noir, riche en poteries, avait été perturbée par les ouvriers de la gravière, de telle sorte qu'il n'a pas été possible de voir s'il y avait un recoupement entre les deux structures et comment il s'effectuait.



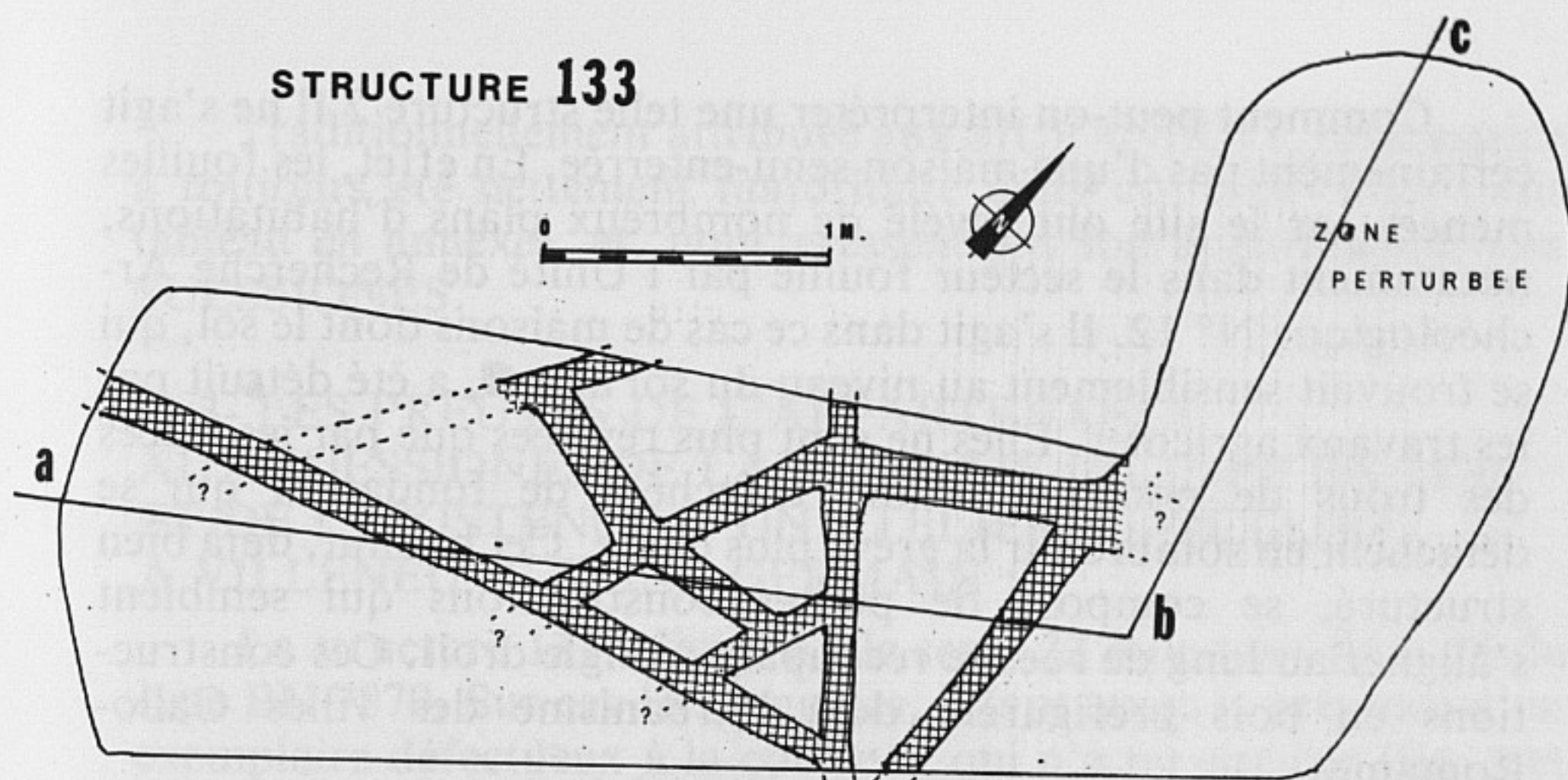
11

STRUCTURE 133

Le remplissage de la grande fosse rectangulaire (fig. 1) montrait plusieurs couches noires, plus ou moins charbonneuses, contenant de nombreux fragments de pisé. On constatait également la présence d'épaisses couches de cendres grises. De gros blocs de pierre semblaient suivre approximativement le pendage des couches charbonneuses et l'on remarquait, parmi elles, une pierre de seuil avec la cavité dans laquelle venait pivoter le gond et portant les traces d'usure provoquées par la porte. Ces pierres provenaient donc de la destruction d'une maison. Il y avait aussi un fragment de meule.

Vers 0,80/0,90 m de profondeur, le décapage horizontal faisait apparaître nettement les traces de poutres entrecroisées dessinant des formes géométriques (fig. 2 et 3). L'extrémité de ces traces correspondait à des taches sombres sur les parois de la structure et s'enfonçait assez profondément dans la grève.

STRUCTURE 133



Comment peut-on interpréter une telle structure ? Il ne s'agit certainement pas d'une maison semi-enterrée. En effet, les fouilles menées sur le site ont révélé de nombreux plans d'habitations, notamment dans le secteur fouillé par l'Unité de Recherche Archéologique N° 12. Il s'agit dans ce cas de maisons dont le sol, qui se trouvait sensiblement au niveau du sol actuel, a été détruit par les travaux agricoles. Elles ne sont plus révélées que par les traces des trous de poteaux ou des tranchées de fondation qui se détachent en sombre sur la grève plus claire. Cet habitat, déjà bien structuré, se compose de petites constructions qui semblent s'aligner au long de rues se recoupant à angle droit. Ces constructions en bois préfigurent déjà l'urbanisme des villes Gallo-Romaines.

Se référant aux fouilles d'Europe Centrale et aux interprétations proposées par les archéologues de ces pays, il est plus vraisemblable de voir dans ces fosses rectangulaires les vestiges d'ateliers d'artisans (BUCHSENSCHÜTZ, 1977). La présence d'un plancher soutenu par un poutrage montre, en effet, qu'à l'origine la fosse 133 était autre chose qu'un simple dépotoir. Dans un second temps, sans doute après l'abandon de cet atelier, on y aurait déversé les détritiques d'une habitation voisine incendiée, comme le montrent les épaisses couches de charbon de bois contenant des fragments de pisé, les cendres et les grosses pierres. Les différentes couches semblent ignorer la présence du plancher qu'elles traversent et qui n'existait donc plus, mais respectent la présence des poutres qui demeurent visibles au sein de ces couches.

Le matériel recueilli dans le remplissage correspond donc aux détritiques déversés dans cette structure abandonnée plutôt qu'à la structure primitive elle-même. Ces détritiques semblent provenir d'un autre atelier plus important, véritable maison, comme le montre la pierre de seuil, qui devait être close par une lourde et solide porte, si l'on en juge par les traces d'usure qu'elle a provoquées sur cette pierre. Les vestiges recueillis semblent bien correspondre à ceux d'un atelier monétaire où se coulaient notamment les monnaies en potin du type B.N.7870.

Ce très beau potin (fig. 4 et 4 bis) montre, au droit, une tête à droite portant le torque. La chevelure bouclée est rendue par une série d'annelets accolés. Le menton est proéminent. Un trait en « zig-zag » est situé devant la face. Un grénétis court à la périphérie. Le revers porte un cheval à gauche surmonté d'un signe perlé en forme de « 9 » dont la boucle est pointée. Sous le ventre du cheval, cinq points sont disposés en croix. Comme au droit, le sujet est entouré d'un grénétis périphérique.

Traditionnellement attribuée aux SILVANECTI, cette espèce a toujours été nettement majoritaire dans nos trouvailles (voir tableau en annexe), et, nous pressentions son appartenance aux SUESSIONES.

-2-3- LES PREUVES DE L'APPARTENANCE AUX SUESSIONES DE LA MONNAIE DE TYPE BN 7870, ET DE L'EXISTENCE D'UN ATELIER MONÉTAIRE A VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN :

La structure 133 a livré, à elle seule 22 monnaies dont 16 du type BN 7870. Sur ces 16 monnaies, il faut noter la présence d'un exemplaire défectueux à la coulée et qui n'a pu circuler (fig. 5 et 5 bis). Le métal en fusion n'a pas rempli le moule en totalité et forme un long appendice latéral. Une seconde monnaie défectueuse (fig. 6 et 6 bis) provient de la même structure. Très oxydée, elle est peu « lisible » mais semble bien appartenir au même type. Là encore, le métal en fusion n'a pas rempli la totalité du moule et cette monnaie n'a pu être utilisée. Elle n'a pas circulé. Il s'agit donc bien de monnaies fabriquées sur place et qui témoignent de l'émission locale de cette espèce.

La structure 142, à remplissage détritique, a livré également un petit fragment de monnaie non identifiable (fig. 7). Il s'agit encore d'une monnaie coulée. Le potin n'a rempli que le pourtour du moule, sur un quart environ de sa circonférence, et seuls sont visibles le cercle technologique propre aux bronzes coulés ainsi que le grènetis périphérique entourant le sujet.

D'autres preuves viennent confirmer l'existence de cet atelier monétaire :

a) - le nombre important des monnaies de type BN 7870 trouvées dans la seule structure 133 pourrait constituer en lui-même une preuve,

b) - la fosse 133 contenait du plomb, se présentant le plus souvent sous forme de sortes de rubans de 10 à 15 cm de longueur et de 1,5 à 2 cm de largeur, souvent repliés plusieurs fois sur eux-mêmes. Ce plomb devait probablement servir à réaliser l'alliage qui constitue le potin,

c) - la fosse 133 et les fosses voisines ont livré en assez grande quantité des scories de bronze (?),

d) - de nombreux fragments de moules à alvéoles ont été trouvés, surtout dans les structures 142 et 133, mais aussi dans la plupart des fosses environnantes (fig. 8). Des fragments semblables ont été trouvés sur de nombreux sites du monde celtique, notamment au Mont Beuvray, à STRADONITZ (Déchelette, 1927, pages 1545 et 1546) et au TETELBIERG (Reding, 1972, page 258). Ils sont souvent associés à la présence d'un atelier

monétaire et Lucien Reding s'appuie sur la présence de tels fragments pour supposer l'existence d'un atelier au TETELBIERG, sans toutefois considérer ces témoins comme une preuve irréfutable.

La présence simultanée, à Villeneuve-Saint-Germain, des monnaies mal venues trouvées dans les structures 133 et 142, des moules à alvéoles, des scories, des morceaux de plomb, constitue un faisceau de témoignages qui ne laissent aucun doute sur la présence d'un atelier monétaire où se fabriquait notamment le potin de type BN 7870.

III. — **PRODUCTION POSSIBLE DE L'ATELIER MONÉTAIRE DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN**

S'il apparaît avec certitude qu'à cet atelier revient le mérite de l'émission de la monnaie en potin de type BN 7870, on peut supposer, avec assez de vraisemblance, qu'il est à l'origine de la production d'autres types. Quels peuvent-ils être ?

-3-1- LA VARIANTE DU TYPE BN 7458 :

Le type BN 7458 (fig. 9 et 9 bis) présente au droit deux quadrupèdes affrontés généralement interprétés comme étant des chèvres. Le revers oppose un loup à un sanglier.

L'attribution traditionnelle de ce type aux SENONES n'est guère souhaitable, les trouvailles se répartissant essentiellement sur le territoire des BELLOVACI et des SUESSIONES.

Il n'en a été trouvé que 3 exemplaires sur notre site.

Il existe, par contre, une variante (fig. 10 et 10 bis) qui représente un fort pourcentage de nos trouvailles (14.5 %).

Au droit, les animaux affrontés semblent être des chevaux plutôt que des chèvres. Le revers oppose deux sangliers facilement identifiables par les soies dressées sur leurs dos.

Cette variante aux chevaux et aux sangliers affrontés, n'a pas été signalée ailleurs, semble-t-il, qu'à Villeneuve-Saint-Germain, et le grand nombre d'exemplaires que nous y avons recueilli incite à penser qu'il pourrait s'agir d'une production locale.

3-2- LE TYPE BN 7873 (fig. 11 et 11 bis)

Cette belle monnaie, classée par La Tour aux SILVANECTI, est maintenant attribuée aux SUESSIONES.

Le droit présente un élégant fleuron, symbole solaire dérivé du swastika, entouré d'un grènetis périphérique. Au revers, un cheval à gauche est surmonté d'un anneau pointé. Un autre

annelet pointé est situé devant le poitrail. Entre les pattes, quatre points sont disposés en losange. De petits traits parallèles ornent la périphérie de la pièce.

Cette fois encore le nombre important d'exemplaires trouvés dans nos fouilles (25 exemplaires, soit 20,2 %), fait penser à une émission locale, d'autant plus que ce sont les fosses situées dans le secteur où a été mis en évidence l'atelier monétaire qui en ont livré le plus grand nombre (la structure 161, notamment, en a livré 5 exemplaires trouvés ensemble, collés l'un à l'autre par l'oxydation).

3-3- LA MONNAIE EN ARGENT DE TYPE BN 10359 (dite du type au lion et au sanglier superposés) :

Il s'agit d'une monnaie frappée, d'un type très rare, qui n'était connue qu'à 5 exemplaires dont 4 d'origine incertaine (Colbert de Beaulieu, 1955 - Simone Scheers, 1977, page 491).

Au droit se voit une tête à droite, entourée d'une bordure festonnée. Le revers porte un lion à gauche, surmonté d'un sanglier plus petit, de même orientation.

Le seul exemplaire d'origine connue provenait d'AMBLÉNY, en territoire des SUESSIONES (Vauvillé, 1899 page 271).

Nos fouilles nous ont livré 3 nouvelles monnaies de ce type. En 1977, 2 exemplaires ont été trouvés dans la structure 133 (fig. 12 et 12 bis, 13 et 13 bis), structure qui nous a permis de démontrer l'existence de l'atelier monétaire. La campagne 1978 devait en livrer une nouvelle, de très belle facture, provenant de la structure 212 (fig. 14 et 14 bis).

Ainsi, sur 8 exemplaires connus à ce jour, les 4 exemplaires d'origine certaine ont été trouvés sur le territoire des SUESSIONES, et sur ces 4 exemplaires, 3 proviennent de VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN. Là encore, il peut donc s'agir avec beaucoup de vraisemblance, d'une production de notre atelier.

IV. — CONCLUSION

Certaines des monnaies dont nous attribuons la production à cet atelier ont été trouvées sur l'oppidum de POMMIERS, mais elles n'y représentent qu'un pourcentage très faible.

Rappelons en effet que la population monétaire des deux sites est tout à fait dissemblable puisqu'à POMMIERS le pourcentage des potins s'établit à 6,8 % de l'inventaire établi par Vauvillé et à 9 % de la récolte de J. Foucard (Debord, 1977 - Debord, 1978),

alors qu'à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN il s'établit à 90,32 %. Ces chiffres suffisent à montrer que l'occupation des deux sites n'est pas contemporaine et confirment l'occupation du second après la conquête.

L'atelier monétaire de Villeneuve-Saint-Germain est donc bien l'un de ces ateliers locaux qui se sont multipliés dans les années qui suivirent la fin des hostilités alors que « l'apport des monnaies romaines restait à peu près nul dans cette région de la Belgique où la pénétration latine fut extrêmement lente » (Delestrée, 1974), tandis que les besoins en numéraire se faisaient de plus en plus pressants. Leur production s'est révélée indispensable dans cette période de profonds bouleversements économiques. C'est ce qu'avait déjà soupçonné Simone SCHEERS, lorsqu'elle suggérait qu'après la conquête les monnaies n'émanaient pas toujours du pouvoir central du peuple, mais sans doute aussi des chefs locaux (Scheers, 1977).

BIBLIOGRAPHIE

BUCHSENSCHUTZ O. — 1977 - « Problèmes posés par l'étude de l'habitat à l'âge du Fer dans le Bassin Parisien », Actes du colloque de la Tène tenu à Sens le 15 mai 1977, publiés par la *Société Archéologique de Sens*, Bulletin de liaison, fascicule 21.

COLBERT de BEAULIEU J.-B. — 1955 - « Notules de numismatique Celtique VII - le type du lion et du sanglier superposés », *OGAM*, tome VII, fascicule 3.

DEBORD J. — 1977 - « Une hypothèse relative au site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain », Bulletin de la *Société Archéologique - Historique et Scientifique de Soissons*, tome XV^e, 4^e série, 1973/1976.

1978 - « Monnaies Gauloises de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 5, Amiens.

DECHELETTE J. — 1927 - « Manuel d'Archéologie Préhistorique, celtique et Gallo-Romaine », tome IV, Paris, Picard.

DELESTRÉE L.-P. — 1974 - « La circulation monétaire gauloise dans l'Ouest du Belgium après la conquête romaine : les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé », thèse soutenue en juin 1974 à l'Université de haute-Bretagne, 2 tomes.

LA TOUR (H. de). — 1892 - « Atlas des monnaies gauloises », Paris.

MURET E. et CHABOUILLET A. — 1889 - « Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale », Paris.

REDING L. — 1972 - « Les monnaies gauloises du TETELBIERG », Luxembourg.

SCHEERS S. — 1977 - « Traité de numismatique Cétique-II : La gaule Belgique », Paris, *Les Belles Lettres*.

VAUVILLE O. — 1899 - « Inventaire des monnaies gauloises trouvées dans les départements de l'Aisne et de l'Eure », *Revue numismatique*.

NOTES

(1) L'exploitation d'une gravière durant l'hiver 1972-1973, au lieudit « LES GRANDES GRÈVES », devait bouleverser un certain nombre de structures. Une intervention rapide de Michel BOUREUX, attaché archéologique à la Préfecture de l'Aisne, permettait de relever des traces d'habitations et de fouiller des fosses contenant un matériel caractéristique de la période tardive de LA TÈNE. Apparaissaient également quelques vestiges d'époque néolithique.

A la suite de ce sauvetage, la Direction régionale des Antiquités Historiques de Picardie nous demandait d'entreprendre des fouilles systématiques sur ce site gravement menacé par les ballastières ainsi que par les projets de mise à grand gabarit du cours de l'Aisne et de construction d'une déviation routière.

Depuis 1974, parallèlement à nos recherches, une équipe de l'Unité de Recherche Archéologique N° 12 du Centre National de la Recherche Scientifique, fouille sur le même site.

(2) Nous avons montré, dans des articles récents, que le site a été occupé par les Gaulois immédiatement après la conquête, durant le troisième quart du premier siècle avant J.C. (approximativement — 50/— 25).

Voir notamment ce même bulletin, tome XV^e, 4^e série, 1973/1976-(1977) : « Une hypothèse relative au site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain ».

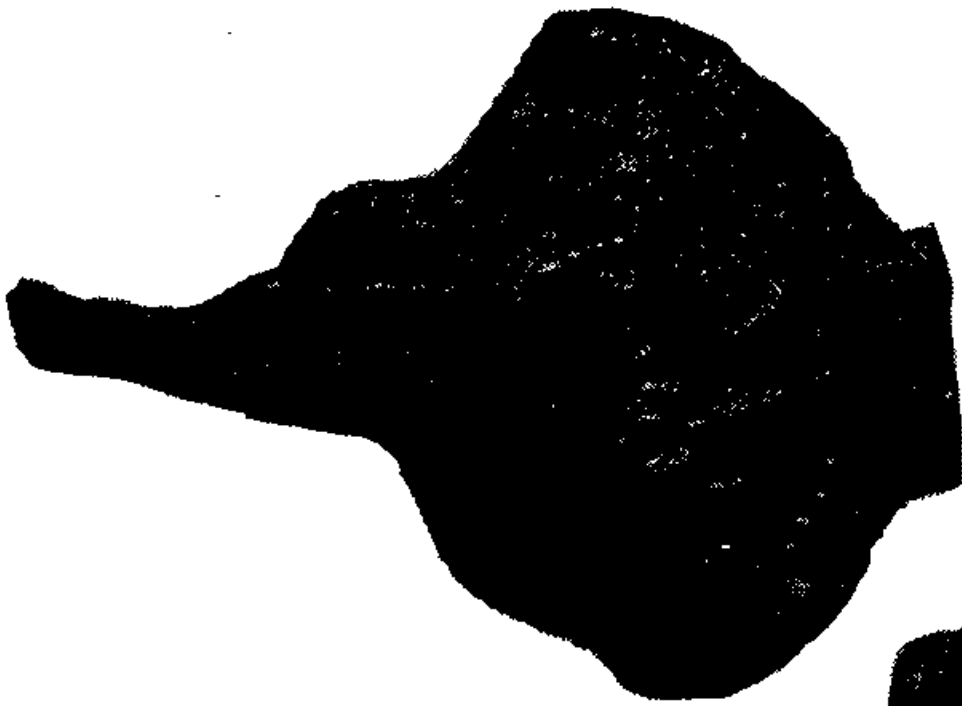
(3) Le potin désigne divers alliages de cuivre, étain et plomb. Par extension, on désigne sous le nom de potin la monnaie elle-même lorsqu'elle est constituée d'un tel alliage. On la désigne aussi sous l'appellation de bronze coulé.



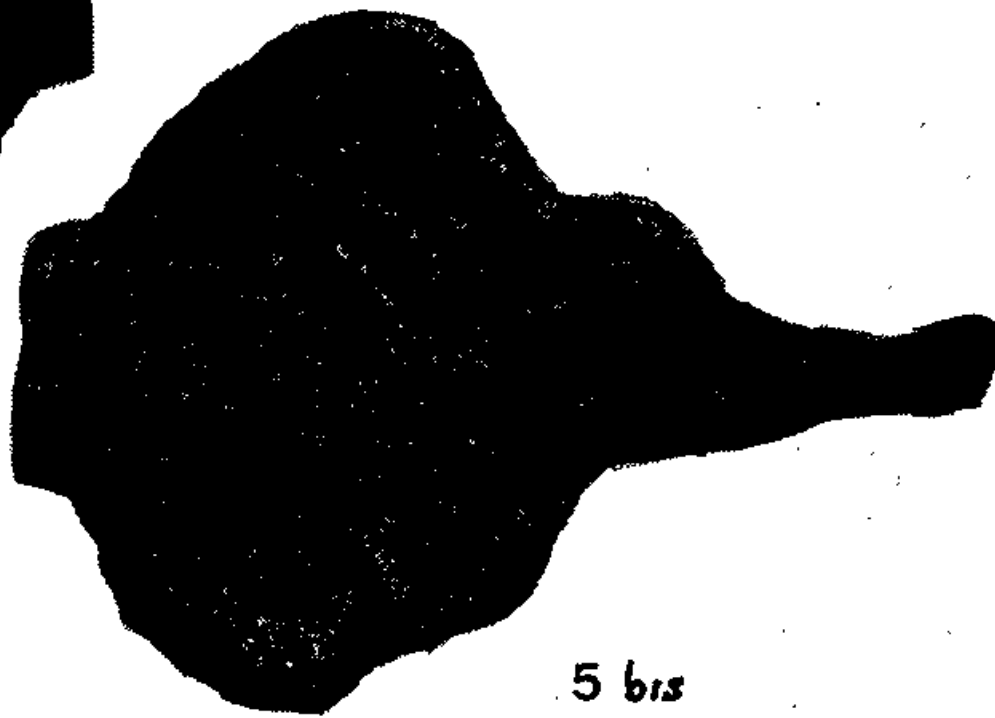
4



4 bis



5



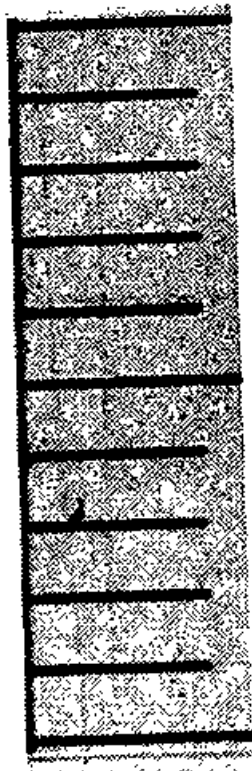
5 bis



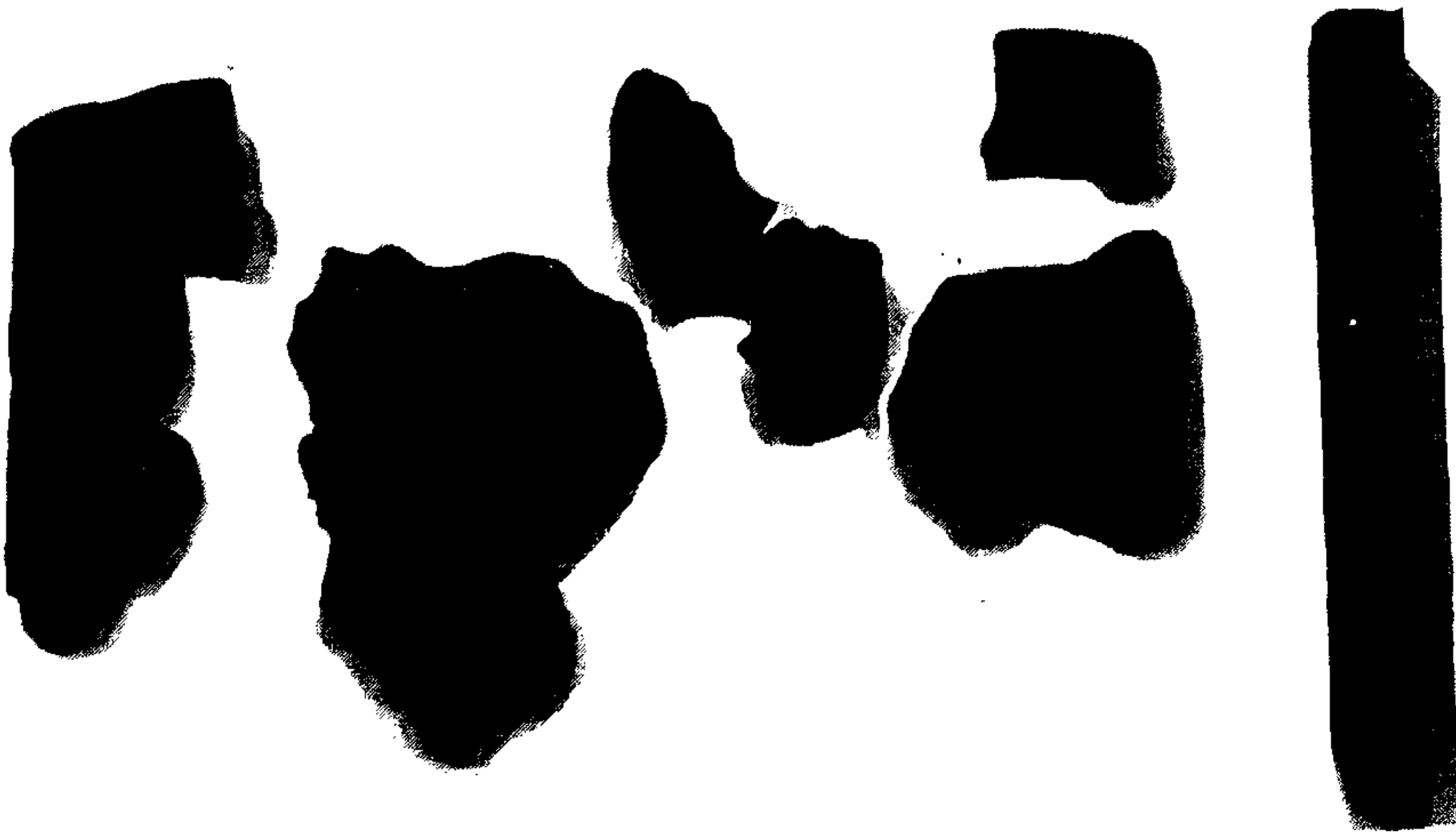
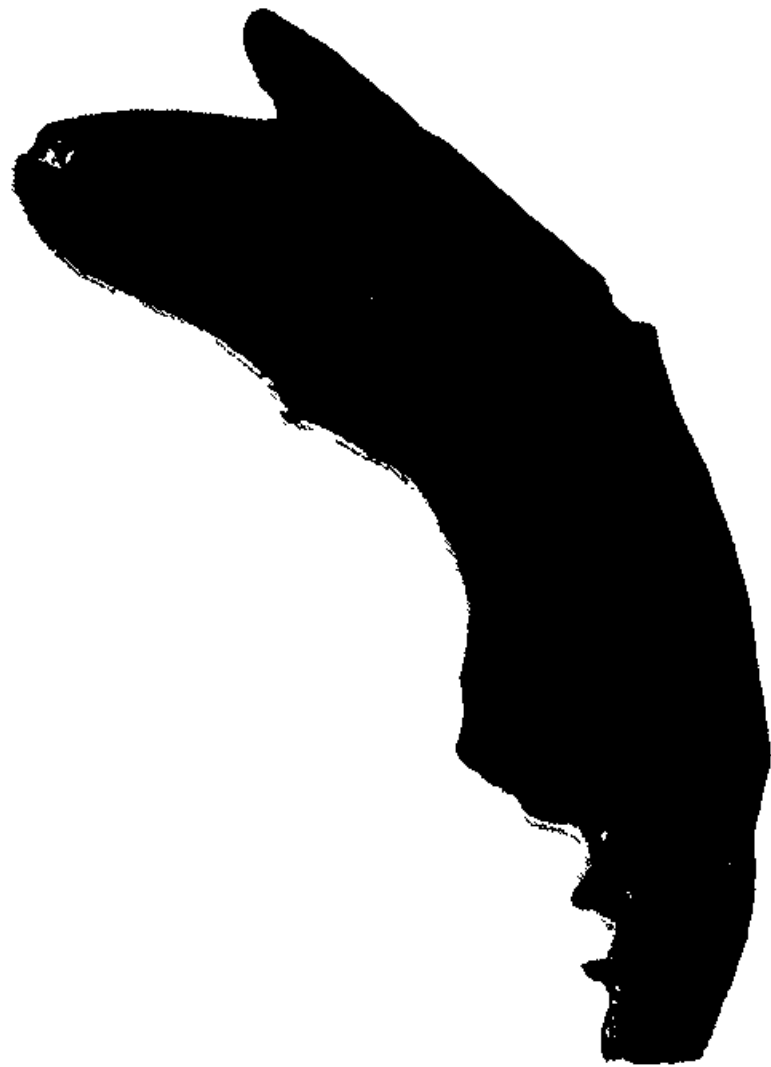
6



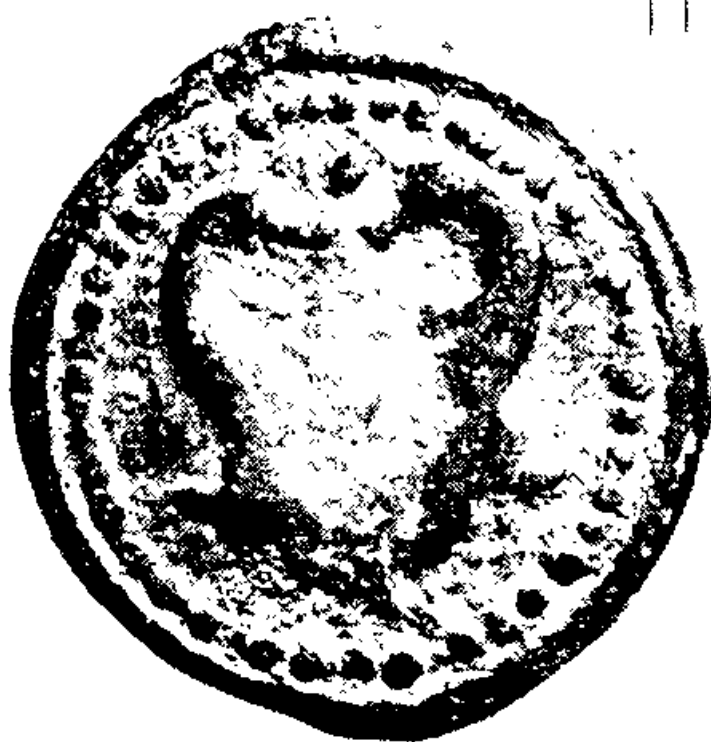
6 bis



7 -



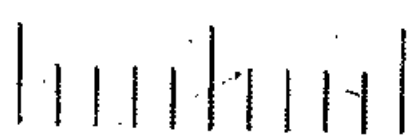
8 -



9



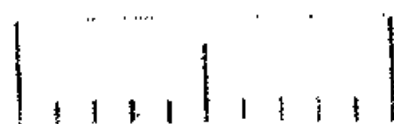
9 bis



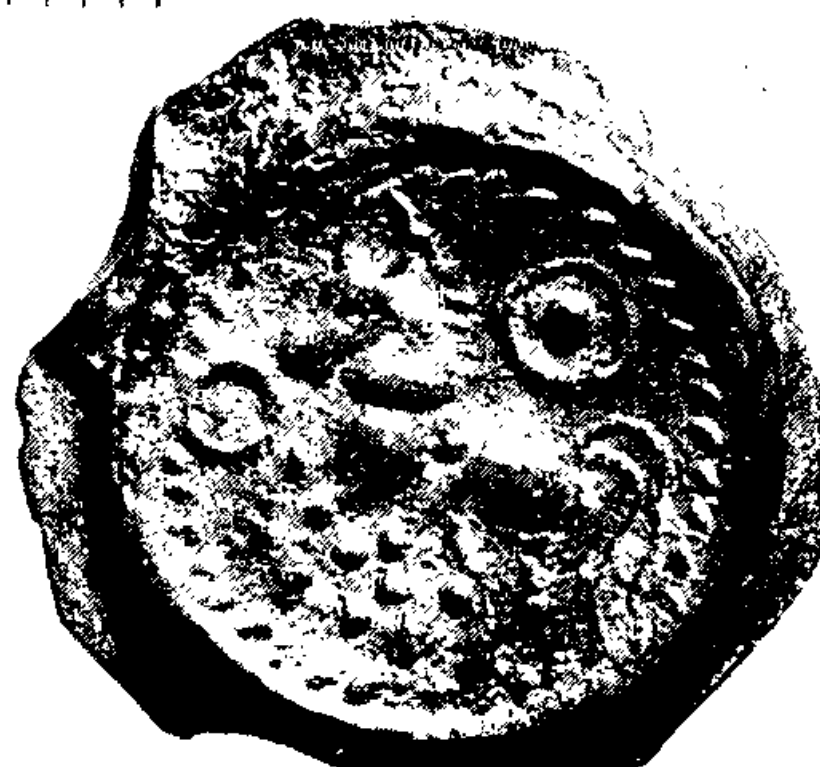
10



10 bis



11



11 bis



12



12 *bis*



13



13 *bis*



14



14 *bis*



Fouilles Jean DEBORD

RÉPARTITION DES MONNAIES PAR TYPE
(à la date du 1-5-1979)

TYPE		MATIÈRE	NOMBRE	POURCENT.
N° au catalogue de la B.N.	N° de la planche dans l'Atlas de LA TOUR			
5674	—	potin	1	0,8
6088	XIX	bronze	1	0,8
6188	XIX	potin	2	1,6
7458 { =	XXX	potin	3	2,4
7602 { ≠	—	potin	18	14,5
7859	XXXI	potin	2	1,6
7862	XXXI	potin	1	0,8
7870	XXXI	potin	5	4,0
7873	XXXI	potin	42	33,9
7905	XXXII	potin	25	20,2
8106	XXXII	potin	2	1,6
8124	XXXII	bronze	6	4,8
8145	XXXII	potin	4	3,2
8636	XXXV	potin	3	2,4
8734	XXXV	potin	2	1,6
9180	XXXVII	bronze	1	0,8
10359/7220	XXIX	potin	1	0,8
INDÉTERMINÉE	—	argent	3	2,4
INÉDITE	—	potin	1	0,8
		argent	1	0,8

TOTAL 124

Table des Matières

H. DOYEN : <i>Un prêtre-musicien Soissonnais, l'Abbé Lefebvre (1810-1878)</i>	p.	1
<i>Quelques anniversaires Soissonnais (78-79)</i>	p.	5
Ch. DORCHIES : <i>La datation en Archéologie et en Géologie</i>	p.	9
R. HAUTION : <i>Un Religieux Hennuyer</i>	p.	21
<i>Le Château de Bruys</i>	p.	25
B. ANCIEN : <i>AUGUSTA SUESSIONUM</i>		
<i>Soissons Ville Romaine</i>	p.	33
J. DEBORD : <i>L'Atelier Monétaire de Villeneuve-Saint-Germain</i>	p.	155